مكتبة الجامعة الاردنية
رقم التسلسل
رقم الصنف
THE UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY
ACC. NO. 18906
CLASS NO.
DATE 22 NOV 1979

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 161 — 36 PAGES — VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Tarif des abonnements page 24
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4767-23 Paris
Tél. : 246-72-23

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

M. Giscard d'Estaing souligne l'inflation des dépenses de santé

LIRE PAGE 14

BULLETIN DU JOUR

Réalisme et contradictions de M. de Guiringaud

C'est un discours de haute tenue qu'a prononcé, mercredi 28 septembre, M. de Guiringaud devant l'Assemblée générale des Nations unies. C'est aussi un discours réaliste : le chef de la diplomatie française constate justement qu'aucun grand différend dont l'ONU est saisie n'est en voie de règlement. C'est enfin un discours qui, sur le plan de l'énoncé des grands principes, ne peut que faire l'unanimité de la classe politique, puisque le ministre affirme que Paris ne cédera en rien « sur l'essentiel, c'est-à-dire sa sécurité, son indépendance et le respect des droits de l'homme ».

M. de Guiringaud a naturellement consacré d'abondants passages de sa déclaration au nécessaire dialogue Nord-Sud et à cette « interdépendance » entre nations, entre continents, entre systèmes, dans des domaines aussi vitaux que les matières premières, l'énergie, l'exploitation des richesses de la mer. Et il se devait d'insister sur la dangereuse situation qui se développe au Proche-Orient, sur les sanglantes rivalités de puissances dans une Afrique encore rongée dans sa partie méridionale par le racisme, sur l'effrayante course aux armements. Il a, sur ces trois problèmes, prononcé des paroles de bon sens, tant il est vrai que les Palestiniens ont droit à une patrie, que les Africains doivent être maîtres chez eux, qu'il est scandaleux de gaspiller 500 milliards de dollars par an pour la fabrication des armes.

Encore convient-il de ne pas se contenter d'énoncer quelques vérités premières : il faut se donner les moyens de la politique que l'on prône, et ne pas contredire dans la pratique une théorie trop juste.

Car, s'il est vrai que la France doit être indépendante et que son indépendance passe par un renforcement de l'Europe politique, encore faut-il que cette Europe ne trahisse pas ses idéaux proclamés. Où se situe sa « personnalité collective » lorsque, à Bruxelles, un « code de bonne conduite » est défini au sujet de l'Afrique du Sud, et que le patronat allemand fait savoir qu'il ne l'appliquera pas ? Où se situe cette « personnalité collective » vis-à-vis de la puissance américaine, dans les domaines financier, économique, scientifique ? La philosophie politique pèse de peu de poids devant l'écrasante supériorité des Etats-Unis (et leurs moyens de pression), une supériorité dont s'accommodent d'ailleurs fort bien nombre de dirigeants européens.

M. de Guiringaud vitupère avec raison les régimes qui, de plus en plus nombreux, violent les droits de l'homme, « s'enferment dans des lois d'exception, instaurent des systèmes inégalitaires ou pratiquent l'oppression de populations entières ». Mais la France ne s'interdit pas de les aider, à l'occasion de voler à leur secours.

Sans qu'aucun pays socialiste puisse lui donner des leçons, l'Occident est enfermé dans des contradictions dont il ne sortira pas sans réformes majeures. Lorsque M. de Guiringaud parle des « besoins croissants en énergie » et en matières premières de toutes sortes, il met le doigt sans le vouloir sur un problème essentiel : la poursuite d'un certain type de développement, aussi folle à terme que la course aux armements, et que les partis de gauche français ne remettent pas sérieusement en question, continuera de dicter à l'Occident, et donc à la France, une stratégie dominatrice des hommes, des biens, des valeurs culturelles.

« Le nouvel ordre économique ne se décrète pas », dit M. de Guiringaud. « Nous le construirons pas à pas », ajoute-t-il. Sur quelles fondations ?

(Lire page 3 les déclarations de M. de Guiringaud devant l'Assemblée de l'ONU.)

L'autonomie de la Catalogne

A Madrid, l'accord est conclu pour le rétablissement de la Généralité

Un accord a été conclu à Madrid entre toutes les parties intéressées sur le rétablissement de la Généralité de Catalogne. Il devrait être soumis au conseil des ministres qui se réunira vendredi 30 septembre. Mais on n'écarte pas la possibilité d'une réunion ministérielle extraordinaire ce jeudi. Le texte des décrets sera également présenté à la commission d'urgence des Cortès.

Trente-neuf ans après le décret franquiste abolissant la Généralité voté par les Cortès en 1932, la Catalogne va donc retrouver son autonomie.

De notre correspondant

Madrid. — L'émissaire du gouvernement Suarez, M. Sanchez Teran, a tenu une réunion mercredi à Perpignan avec M. Josep Tarradellas, président de la Généralité en exil, et les chefs des principales formations politiques catalanes. En fin de soirée, il annonçait que les trois parties étaient parvenues à un accord.

L'actuelle assemblée des parlementaires catalans continuera de fonctionner sous le régime provisoire d'autonomie, mais, contrairement à ce qui avait été annoncé la veille, sa mission ne serait pas confirmée par décret. M. Tarradellas désignera lui-même les membres du *conseil* exécutif, mais leur nomination devra être approuvée par les députés et sénateurs de la région. Au sein de ce *conseil*, les socialistes auront deux délégués, le parti communiste, le Pacte démocratique (centre gauche) et l'Union du centre un chacun. Selon des informations recueillies à Barcelone, un autre conseiller représenterait les minorités parlementaires.

Les quatre provinces catalanes seront représentées chacune par un conseiller, désigné par la formation politique arrivée en tête aux élections. M. Tarradellas complétera son équipe en choisissant sept techniciens dont il a été convenu qu'ils pourraient être également des hommes politiques. Ils devront eux aussi être agréés par les parlementaires.

Il n'est pas prévu pour l'instant que M. Tarradellas délègue une partie de ses pouvoirs à un premier ministre appelé en catalan *conseller en cap*, poste qui aurait dû revenir normalement au chef de file du parti socialiste de Catalogne, M. Joan Raventos. La création d'un tribunal de cassation, comme sous la IIe République, n'a pas été l'objet de négociations.

CHARLES VANHECKE.

(Lire page 4 l'article de PIERRE-ROGER GAUSSIN sur les revendications autonomistes de la Catalogne.)

AU JOUR LE JOUR

LE RITE

Depuis la IIIe République, c'est un vieux rite des gouvernants français de faire le pèlerinage de Moscou pour tenter d'exorciser la menace communiste.

J'ignore si telle est l'intention de M. Raymond Barre. A vrai dire, je le soupçonne d'être agnostique en la matière et de ne point trop faire confiance à la première page de la Pravda pour écarter le péril de sa majorité.

Mais il n'est pas certain que dans son entourage la superstition ne subsiste. Il n'y a plus que la droite pour croire à la magie du Kremlin.

ROBERT ESCARPIT.

La gauche et la majorité

- **MM. Mitterrand et Marchais s'éloignent l'un de l'autre**
- **M. Chirac ne se rapproche pas pour autant de M. Barre**

Les dirigeants du parti socialiste ont accusé réception, dans la matinée du jeudi 29 septembre, de la lettre que le comité central du P.C.F. leur avait adressée le 23, et ils ont affirmé que le P.S. est « prêt à tout moment à poursuivre la négociation et à discuter avec ses partenaires ».

On note toutefois que le comité directeur du P.S. n'examinera pas avant les 8 et 9 octobre le document communiste et que les propos tenus mercredi par MM. Mitterrand et Marchais n'ont ouvert aucune perspective de détente.

La crise de la gauche, que le comité central du P.C.F. évoquera les 5 et 6 octobre, donne lieu à des appréciations contradictoires de la part de M. Barre et du R.P.R. M. Chirac a fait, jeudi matin sur les antennes de R.T.L., une « ouverture » en direction des électeurs radicaux de gauche, mais il a précisé qu'il n'envisageait nullement d'étendre vers le parti socialiste cette « stratégie d'accueil ».

Si l'on en croit le sténogramme diffusé très largement par le parti communiste au début de cette semaine, M. François Mitterrand avait déclaré dans la nuit du 22 au 23 septembre, au terme de la dernière tentative d'actualisation du programme commun de gouvernement de la gauche : *« Si tous sont disponibles pour un accord, alors demain matin ! Sinon pourquoi perdre son temps et faire perdre son temps à l'opinion publique ? »* (1).

Six jours plus tard, cette question pertinente reste posée. On constate que le secrétaire général du P.C.F. et le premier secrétaire du P.S. affirment toujours à qui mieux mieux leur fidélité à l'union de la gauche.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

(1) *L'Humanité* du lundi 26 septembre, page 3.

Le plan spatial

La France déciderait de construire un satellite national d'observation

M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, présente ce jeudi 29 septembre le plan spatial français pour les six années à venir. Ce plan pourrait engager la construction d'un satellite national d'observation de la Terre et inviter les partenaires européens de la France à mettre rapidement en chantier six lanceurs Ariane.

La définition de ce plan ne pouvait guère attendre plus longtemps : une négociation engagée depuis plusieurs mois, par les pays membres de l'Agence spatiale européenne (ESA), pour définir les futurs programmes de l'agence, entre maintenant dans sa phase finale, et il était nécessaire que la politique française en matière d'espace soit clairement définie. D'autre part, c'est dans une quinzaine de jours qu'auront lieu, à Marseille, les entretiens annuels entre Français et Soviétiques sur leur coopération spatiale.

Les choix gouvernementaux semblent s'inspirer du plan à moyen terme établi par le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) au début de cette année (*le Monde* du 11 mai).

Il est ainsi presque certain que le gouvernement engagera la construction du satellite SPOT d'observation de la Terre. Ce projet du C.N.E.S. avait été proposé aux autres membres de l'ESA, en vue d'en faire un programme européen. Mais, s'il a vivement intéressé certains pays membres, il n'a pas recueilli aux yeux des responsables français une adhésion suffisante des autres Européens. Il venait, de plus, compliquer une négociation européenne déjà bien délicate. Aussi l'idée d'européaniser SPOT a-t-elle été abandonnée, ce qui doit logiquement impliquer sa construction dans le cadre national. Cela évite quelques difficultés concernant les applications militaires : SPOT est un satellite civil, mais le corps du satellite est compatible avec des besoins militaires.

Les futurs satellites militaires d'observation pourraient donc être dérivés de SPOT. On sait, en effet, que le plan d'équipement 1977-1982 des armées françaises prévoit l'introduction de satellites dans la panoplie militaire et que, dès 1978, le projet de budget de la défense comporte des crédits d'études pour un satellite militaire.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 14.)

Peut-on se résigner ?

par JEAN-DENIS BREDIN (*)

Ce grand débat public qui a divisé la gauche, il a servi à briser son union. Exigence de démocratie, ont dit nos camarades communistes, quand ils l'ont lancé. Sans doute. Mais la démocratie n'est pas que publicité : elle est aussi responsabilité, modération et réserve, si l'intérêt de tous le commande. L'évidence est que les reproches mutuels, les affrontements publics facilités par la droite, le déferlement des gaffes contrôlées ou non, chez certains l'irrésistible attrait des caméras, ont dénaturé le climat des négociations, accru les surenchères et, rendant spectaculaire la moindre concession, compromis l'accord. L'opinion publique était installée à la table des trente, quatrième négociateur, de tous le plus puissant, et qui n'a cessé de manipuler les autres. Maintenant commence, pour le plus grand mal de la gauche, l'escalade des anathèmes et des plaidoyers. Il n'est pas question d'y prendre part. Seulement peut-on regarder en arrière pour dégager quelques-unes des raisons, et des leçons de l'événement ?

Et d'abord, il est clair que, décidant, en 1977, d'actualiser le programme commun, parce que cette actualisation s'imposait en logique, la gauche se lançait dans une périlleuse entreprise.

(Lire la suite page 8.)

(*) Vice-président du Mouvement des radicaux de gauche.

État de guerre

par MICHEL DEBRÉ

Aucune comparaison n'emporte à elle seule conclusion. Les événements ne se répètent pas exactement et les mêmes causes ne produisent pas, d'une manière obligée, les mêmes effets. C'est sous le bénéfice de ces observations réconfortantes que je constate, en moi-même, des sentiments analogues à ceux que j'ai éprouvés après 1939. Bien des hommes de ma génération me comprendront. Pour d'autres et pour les jeunes, que l'histoire ne peut instruire autant que l'expérience, il est utile d'évoquer cette courte période, une demi-douzaine d'années, où l'irréel a emporté la politique française.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Hitler, la crise de la démocratie avait cessé d'être un sujet de réflexions dont il était possible de discuter en fumant et en rêvant. Il était clair comme le jour qu'il y avait incompatibilité entre une doctrine totalitaire supernationaliste, expansionniste, et un régime où la liberté tournait au laisser-aller, où le patriotisme était traité comme une valeur périmée et où le renoncement à une politique ferme était tenu comme un apport utile à la fraternité universelle. Il était plus clair encore que Hitler voulait la déchéance de la France, son asservissement, son dépècement. Or tout s'est passé pendant ces quelques années comme si la classe politique gommait le fait fasciste et le péril hitlérien. Je ne parle pas des tromperies publiques, c'est-à-dire du travail des complices et des insulteurs. J'évoque l'indifférence qu'affichait la majorité des élus, des informateurs, des éducateurs, des syndicats, des chefs d'entreprise, des prêtres. Grâce à cette indifférence générale, on pouvait, du côté modéré, parler de la valeur de la monnaie ; du côté socialiste, prôner des réformes sociales. D'un côté comme de l'autre en tout apaisement de l'esprit. Personne ne disait : *« Français, la guerre approche, arrive, vous menace. »* Sait-on qu'une des questions parlementaires importantes de 1939 était celle d'une loi électorale nouvelle pour les élections qui devaient avoir lieu au milieu de l'année 1940 ? On prônait sur un grand nombre de bases un scrutin fondé sur la représentation proportionnelle !

Je le répète, les temps ne sont pas les mêmes !

Cependant, observons le langage de la politique et osons le comparer à la réalité.

Notre scène politique est dominée par le thème de la société. *« Changer de société »*, dit l'opposition, qui prône nationalisations, modification des structures administratives, syndicalisation et décentralisation poussées à l'extrême, élévation constante des salaires, traitements, prestations. La recherche d'un autre projet de société est l'ambition des formations de la majorité : l'accent est mis sur les droits de l'homme, les équilibres économiques, la libre entreprise, le libre-échange, également la libre gestion des collectivités locales... Cette querelle sur une société idéale est logique puisque des deux côtés l'accent est mis sur le bonheur, considéré comme l'objectif essentiel de la politique.

Cette « recherche du bonheur » n'est pas une nouveauté, mais, de nos jours, le mot acquiert une résonance particulière.

(Lire la suite page 11.)

Une sociologie de la liberté

Michel Crozier
Erhard Friedberg
L'acteur et le système

"Une réflexion qui suscite l'admiration par son éclatante et salutaire justesse". Stanley Hoffmann

"Enfin une sociologie qui traite sérieusement de la réalité du pouvoir. Une leçon de courage intellectuel". Michel Rocard

"Un livre extrêmement important qui nous délivre des ronrons idéologiques et nous place au cœur de la réalité." Georges Vedel

Un volume 448 pages 65F

SEUIL

DES PIONNIERS A L'APOCALYPSE

Les écrivains français rêvent l'Amérique

Deux romans, un essai, un gros numéro spécial d'une revue, publiés en un mois, on ne peut nier que les Etats-Unis hantent l'esprit et l'imagination des écrivains français. Ce n'est pas une influence littéraire que nous voulons souligner ici, comparable à celle qu'a exercée le roman américain sur notre après-guerre, encore que cette influence existe. Dans ce dernier numéro de « Tel quel », entièrement consacré aux Etats-Unis (littérature, philosophie, sciences, politique), Philippe Sollers n'avoue-t-il pas que, écrivant « Paradis », son prochain roman, à New-York, il s'est senti « silencieusement » chez lui ?

Plus simplement, nous voulons mettre en évidence une certaine propension de nos romanciers à rêver l'Amérique, à lui restituer son passé, à la parer, pour le meilleur ou pour le pire, de couleurs mythiques. En 1976, Yves Berger a donné le branle avec son beau roman, « le Fou d'Amérique », sombre saga de la conquête du continent par les Blancs. Au printemps de cette année vint « Louisiane » et son populaire succès. Maurice Denuzière y suivait le sort d'une autre greffe de la vieille Europe sur le Nouveau Monde.

Cet automne, deux autres romanciers fixent à leur tour leur regard outre-Atlantique. Georges Walter (prix Interallié 1972 pour « les Vols de Vanessa »), recrée dans « Faubourgs des Amériques », l'époque du « Mayflower » et superpose les Yankees d'aujourd'hui aux pionniers de jadis. Didier Decoin, lui, saisit le présent de New-York, gigantesque symbole de la ville, et en annonce la destruction. Son « John l'Enfer » réplique ainsi à son « Abraham de Brooklyn », prix des Libraires 1972, où surgissait le monde industriel naissant.

Et voici que cette semaine sort aux Editions Gallimard « New-York Terminal », d'Alain Medam. Cette vision d'un sociologue qui est aussi poète recoupe en maints endroits l'apocalypse imaginée par le romancier. J. P.

(Voir page 15 les articles de Josane Duranteau et de Jacqueline Piatier sur les romans de Georges Walter et Didier Decoin.)

idées

Le point de vue de...

ÉDOUARD KRESSMANN

Écologie et œcuménisme

Édouard Kressmann collabore à l'hebdomadaire protestant Réforme, dont il est l'un des fondateurs.

UN des événements qui marquera notre temps est la prise de conscience de l'exiguïté de notre habitat planétaire et de la solidarité qui doit y régner. Ainsi, dans deux domaines apparemment fort différents, se développèrent des phénomènes dont l'universalisme est marqué par la même racine grecque « oikos » (1), à savoir l'écologie et l'œcuménisme. Chacun dans leur sphère propre, ils suivirent une évolution similaire : à l'origine ce fut le fait de quelques visionnaires, de quelques spécialistes. L'opinion publique se sentait peu concernée. Mais, dès qu'elle en découvrit l'importance, l'écologie comme l'œcuménisme prirent forme de « mouvements ». Ils deviennent aujourd'hui, chacun de son côté, une sorte de *dimension de la pensée et de l'action*. Sont-ils destinés à s'affronter ? En écoutant les militants écologistes, on pourrait le croire : ils en veulent aisément à la « tradition judéo-chrétienne », à qui ils attribuent (par suite d'une lecture superficielle et tronquée du livre de la Genèse) une lourde responsabilité dans le saccage de la planète, le pullulement démographique et l'appauvrissement d'une bonne partie du globe. Et de récuser les adorateurs d'un Dieu qui, s'imaginent-ils, aurait de propos délibéré livré la Terre à la merci de l'homme, à ses convoitises et finalement à la tyrannie du « riche ».

Sans doute des chrétiens méritent-ils parfois ces reproches.

Mais, pour peu que certains d'entre eux dénoncent le mythe de la croissance en volume, la production d'objets toujours plus futiles et éphémères, tout ce qui exploite le faible, pétrine la personne, détruit les équilibres, massacre la création, aussitôt on évoque l'opportunisme et la « récupération ». Comment leur reprocher de prôner la modération et la sagesse sur une Terre qui n'appartient nullement à l'homme, mais dont « hériteront » les seuls « débonnaires » ? C'est par obéissance à Mammon, non à Dieu, que l'homme dissipe les biens dont il a été constitué « gardien ». Simple usufruitier chargé de « cultiver » le « jardin » (sic) de la création et de gérer le capital mis à sa disposition, il spolie les pauvres d'aujourd'hui et toutes générations à venir en dilapidant ce capital, à l'instar de l'« enfant prodigue » de la parabole. Quant à fouiller et épuiser le sous-sol de la Terre, rien dans la Bible ne l'y autorise. La dimension écologique transparaît tout au long des Écritures. Saint François d'Assise en fut le prédicateur le plus étonnant. Dieu veut le respect de son ordre, celui de sa création et de toute créature.

On a le vertige devant les désordres, les destructions, la déshumanisation, qui s'amplifient sur cette planète et devant les responsabilités qui incombent aux peuples « riches ».

Il n'est pas étonnant que, dès lors, catholiques et protestants aient manifesté des préoccupations du même ordre (2) : d'un côté le souci des « modèles de croissance », de l'autre l'inquiétude quant « aux gaspillages des ressources naturelles et au danger d'une pollution croissante » et le besoin d'une « étude sur les problèmes éthiques soulevés et sur les modifications éventuelles du style de vie qui en découleraient ».

L'écologie pourrait offrir un second souffle à un œcuménisme que certains croient malade, que d'autres jugent dépassé. Selon la formule du Père de Baciocchi : « *Cette responsabilité commune des Eglises a infiniment plus d'importance et d'urgence que les survivances des vieux contentieux interconfessionnels.* »

(1) = maison, habitat.
(2) Lors de l'assemblée épiscopale de Lourdes et de l'assemblée du protestantisme français.

BOUCHARD PÈRE & FILS
Depuis 1731
80 Hectares
dont 68 hectares de premiers crus et grands crus

"Documentation L.M. sur demande à Maison"
BOUCHARD PÈRE & FILS
au Château Boîte Postale 70
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. (80) 22.14.41
Télex Bouchar 350 830 F

CORRESPONDANCE

Marx et Satan

M. André Piettre, membre de l'Institut, nous écrit :

Dans son article « Marx est grand », paru dans *le Monde* du 22 septembre, M. Maurice Clavel expose comment Marx adolescent est passé d'un intense sentiment chrétien à une révolte totale contre Dieu, véritable « *déclaration de guerre (...) dépassant infiniment la négation de l'athéisme* ». Il estime que cet « *événement immense* » donne la clé de l'œuvre de Marx — et il ne craint pas de qualifier son « *projet sur l'humanité non seulement* (de) *prométhéen, mais* (de) *luciférien* ».

M. Clavel établit sa démonstration à partir de textes de Marx, jusqu'ici très peu connus (sauf l'épigraphe de sa thèse de doctorat). On les trouvera tous, groupés avec d'autres et assortis de leurs références, dans une curieuse étude, relativement récente, du pasteur Richard Wurmbrand, *Karl Marx et Satan* (Paris, 1976).

Ce dernier, Roumain d'origine, qui a mené dans les geôles de l'Est un long et héroïque combat dont il a laissé le récit, a, en effet, rassemblé un certain nombre de documents (extraits de poèmes, de correspondance, etc.) et de *témoignages divers*, d'où il déduit que Marx aurait adhéré dans sa jeunesse à une secte « sataniste ».

Il serait intéressant de savoir si M. Maurice Clavel, qui reprend les textes cités par le pasteur Wurmbrand (y compris le portrait de Marx par Engels), reprend également la thèse de cet auteur.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*,
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX^e^ — O/D 1978

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

L'ÉGLISE ET LE MARXISME

De la soumission des enfants de chœur à la liberté des enfants de Dieu

par ANDRÉ MANDOUZE (*)

AVANT de tourner définitivement la page des vacances 1977, je me pose une question : les vacances seraient-elles favorables à la réflexion simultanément religieuse et politique ? On le dirait quand on note le succès que, dans les colonnes de ce journal, ont connu successivement, au cours de précédents étés, les débats autour d'une Eglise accusée de « se tromper de siècle », puis autour de « l'affaire Lefebvre » ; enfin, cet été même, autour d'« Eglise et marxisme » avec une double série d'articles : d'abord ceux de Roger Garaudy, André Piettre et Marc Oraison (1) — articles précédés puis complétés par deux importantes chroniques (2) d'Henri Fesquet (la seconde étant plus particulièrement consacrée au récent livre de Philippe Warnier), — ensuite ceux de Maurice Clavel, du Père Jean Cardonnel et du Pasteur Jean-François Zorn (3).

J'avoue d'emblée ma préférence pour les « devoirs de vacances » de la présente année. Le marxisme, c'est tout de même autrement sérieux et cela concerne beaucoup plus d'hommes et de femmes que des réflexions ou des auteurs à contre-courant de l'histoire de l'Eglise et du monde. D'autre part, même si on est plus ou moins en désaccord avec les deux récents documents de l'épiscopat français sur la question, on s'accorde de part et d'autre à reconnaître que ce résultat de deux années de réflexion témoigne, de la part des responsables de l'Eglise de France, d'un travail consciencieux et même, au niveau collégial, sans précédent.

Oraison, Piettre, Garaudy

Cela étant, je ne puis faire abstraction ni de l'objet de l'actuel débat (qui ne tire nullement son *importance* de l'intérêt qu'y portent les évêques) ni du « lieu » dont ils parlent et, par conséquent, l'Eglise étant ce qu'elle est, de ce qu'ils « engagent » — qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse — tant au plan de la foi qu'au plan politique. Et ces deux considérations m'obligent d'abord à me séparer, au moins en partie, des trois premières « lectures » ausdites... de la « lecture » épiscopale... de Marx.

Quand on s'intéresse, en effet, à l'objet du débat, comment peut-on consentir à renvoyer dos à dos, comme le fait Marc Oraison, ce qu'il appelle « *le folklore des sectes du style Lefebvre* » et ce qu'il nomme « *l'illusion dite marxiste* » ? D'avance, le Père Derouet, évêque de Sées, et l'un des principaux artisans du document essentiel avait répondu que l'influence de Mgr Lefebvre est négligeable, comparativement à celle d'« *une idéologie qui atteint plus d'un milliard et demi d'êtres humains* ».

D'autre part, pour ce qui est de la responsabilité engageant les évêques dans leurs considérations su « Foi et Marxisme », je trouve que mon collègue André Piettre en réduit étrangement la portée. A peine deux phrases qui semblent attribuer au « *risque d'être accusé de faire de la politique* » (comme s'ils pouvaient l'éviter !) la résolution des évêques à « *s'en tenir strictement au plan spirituel du péril de la foi* ».

Et, toujours à propos de cette responsabilité épiscopale, je n'ai certes rien à objecter aux réactions subjectives de Roger Garaudy si, exalté par le document épiscopal sur « Foi et Marxisme en monde ouvrier », il y trouve une « espérance », tandis que la lecture de l'autre document des évêques concernant « le marxisme, l'homme et la foi chrétienne » lui a « apporté une grande tristesse ». Mais comment expliquer que cet intellectuel, qui a connu l'expérience des « appareils », n'ait pas considéré, au-delà de sa subjectivité, que — en dépit de la différence fonctionnelle entre une « commission » d'évêques et le « conseil permanent » de l'épiscopat — il devait tout de même y avoir un certain rapport fondamental entre la « note » de la première et la « déclaration » du second ? Sinon, pourquoi avoir choisi de faire paraître au même moment, s'ils sont tellement disparates, deux textes sur deux sujets tout à fait connexes ?

Cardonnel, Clavel, Zorn

Passons à la seconde série d'articles. Mise à part l'« opinion » de Jean-François Zorn, sur laquelle je reviendrai plus loin, elle est bien différente de la première. Les deux documents épiscopaux n'y occupent plus la vedette, au point même que Clavel — les a-t-il même lus dans leur intégralité ? — n'en souffle mot.

Est-ce à dire que nous puissions rester indifférents à la reconstruction très personnelle de la pensée *antireligieuse*, ou plutôt déicide, de Marx par l'auteur de *Dieu est Dieu, nom de Dieu* ? Nullement. Encore faut-il noter que, hormis une anthologie, aussi originale que tendancieuse, d'écrits de Marx, et de subtiles passerelles clavéliennes entre ces morceaux choisis, l'article n'ajoute rien au livre qu'un nouveau *post-scriptum* qui consiste dans le dernier paragraphe. Raccourci d'autant plus parlant. Clavel a beau déclarer finalement « ambigu » le « devoir » des chrétiens qu'il a voulu « éclairer », qui ne reconnaîtra, au-delà de la rosserie *ad hominem* dénonçant « les syncrétismes vulgaires du type garaudysiaques », les accusations naguère lancées contre toute l'Eglise post-conciliaire ?

Quant à Jean Cardonnel, il est inversement dans le droit fil de ses habituelles dénonciations des insuffisances (mais pour des raisons opposées à celles qu'avance Clavel) de l'institution ecclésiale actuelle. Théologien de l'incarnation, il trouve dans les documents épiscopaux sur le marxisme l'empreinte d'une théologie de la création qui « *reflète la majorité de la clientèle* d'Eglise, *substantiellement déiste et accidentellement chrétienne* ». Admirable formule qui me paraît en effet fonder en profondeur la gravité du pharisaïsme qui oppose si facilement « croyants et incroyants ». Mais que Cardonnel me pardonne ! Ce péché, s'il est en effet souvent épiscopal, est loin d'être la propriété exclusive des évêques. D'autre part, si j'admets fort bien que Marx puisse être, par contre-coup, un « actualiseur de l'Evangile », il faut bien qu'il me concède aussi qu'il en est d'autres.

A l'évidence et en dépit de l'affirmation de nombreux sémiologues qui voudraient nous persuader de l'*autarcie* de « fonctionnement » d'un texte, nos lectures ne sont jamais « objectives ». Quand un « sujet » nous tient à cœur, chacun d'entre nous redessine instinctivement ce qu'il aurait souhaité voir écrit, à savoir ce qu'il aurait dit lui-même s'il avait été à la place de l'auteur.

Aussi bien, la découverte du marxisme par le chrétien Warnier et la redécouverte du christianisme par le toujours marxiste Garaudy ne pouvaient-elles se contenter de la série de demi-teintes dont s'éclairent et s'obscurcissent alternativement les deux documents épiscopaux. Aussi bien, la fidélité de l'économiste Piettre à l'égard de la doctrine sociale de l'Eglise ne pouvait-elle que s'offusquer de ne pas sentir, dans la réflexion des évêques, que cette doctrine pût constituer pour eux une référence normative. Aussi bien, chez le familier de la psychanalyse qu'est le prêtre Marc Oraison, l'affirmation radicale de l'originalité de la foi chrétienne par rapport à toutes les idéologies se colore-t-elle de sa préférence pour la « démarche scientifique de Freud ». Aussi bien, puisque, d'après Clavel, Marx est si « grand » qu'il « est évidemment l'ennemi absolu », comment ce même Clavel, aussi fou de Dieu qu'ennemi de ce qu'il appelle la « gauchardise », n'aurait-il pas amené tout naturellement son lecteur à considérer finalement l'échec possible de l'union de la gauche comme un bien, beaucoup mieux que relatif ? Aussi bien, malgré qu'il en ait dit, Cardonnel est-il encore beaucoup trop « homme d'Eglise » dans la mesure où il attribue aux évêques un pouvoir qu'ils ont depuis longtemps perdu, mais aussi dans la mesure où il n'a pas l'air de voir que les laïcs d'aujourd'hui sont capables de tirer des conséquences positives d'une « non-condamnation » religieuse d'une pratique politique faisant sa place au marxisme des militants.

Et *c'est précisément là que*, poussant plus loin les choses en nous invitant à chercher nos références théologiques au-delà du cercle « ecclésiastique », le pasteur Zorn nous oblige, heureusement, à retrouver la parole. Jamais on ne redira assez ce que l'Eglise catholique a perdu à s'être pratiquement détournée de la Bible pendant des siècles. Et n'est certainement là que réside le défaut essentiel des deux documents épiscopaux, dans cette myopie qui, faute d'irrigation scripturale, ne séparant pas l'humain et le divin, leur fait abusivement postuler que les chrétiens « auraient une dimension de plus que les marxistes ».

Je serais pour ma part illogique si je prétendais que ma lecture des documents épiscopaux échappe à ces contingences personnelles de tempérament et d'engagement. Encore est-il moyen d'observer au moins des indices — plus complémentaires que contradictoires — qui permettent de situer cette réflexion théologique dans une perspective précisément moins « personnelle ».

Si les mêmes documents exaspèrent un pourfendeur patenté du marxisme comme Michel de Saint-Pierre, *et satisfont* le préposé aux relations avec les chrétiens qu'est le communiste Maxime Gremetz, c'est, à n'en pas douter, pour la même raison *objective*. Cette raison, c'est que, *de fait*, — et même si Gremetz a tactiquement tendance à gommer les mises en garde épiscopales dans les textes en question — « aucune condamnation n'y est prononcée, aucun anathème n'y est jeté, aucun interdit n'est posé ». Pour une fois *je serai même d'accord* avec Michel de Saint-Pierre. Nulle part, dans les deux textes des évêques, le communisme n'est dit « intrinsèquement pervers », alors qu'au contraire, en conclusion de l'interview accordée à *la Vie* par le Père Derouet, celui-ci n'hésite pas à dire du fascisme : « Par nature, (il) ne fait pas confiance aux hommes. D'un point de vue chrétien, il est donc inacceptable. » Si la condamnation est portée, *ce n'est donc pas non plus* du côté où les intégristes le souhaitaient.

Ni anathème ni bénédiction

Est-ce à dire que le chemin du progressisme est présenté par les évêques comme enchanteur et que les catholiques qui s'y engagent sont d'avance assurés de bénédictions ? Nullement. Et Dieu merci ! Ayant fait leur travail, qui est spirituel, théologique et pastoral, les évêques nous laissent le nôtre, qui est civique, politique et social. De leur observatoire ils ont fait sans relâche appel à notre « lucidité ». Ils nous ont cent fois mis en garde. A nous, *sur le terrain*, de faire effectivement acte d'intelligence et de déjouer les pièges éventuels qu'ils ont cru déceler. Après tout, depuis le temps que les chrétiens engagés à gauche sont sur la brèche, ils ne se portent pas si mal. Après avoir été d'abord une poignée, ils sont aujourd'hui très nombreux qui ont su éviter la tentation d'un « M.R.P. de gauche » et dont les partis ne peuvent pas plus que l'Eglise faire fi. Difficilement obtenue, leur double appartenance est désormais incontestable.

A la vérité, je n'oublierai pas, pour finir, que la déclaration du Conseil permanent comporte la phrase : « ... *Le croyant qui collabore sans réserve avec les communistes travaille à sa propre disparition.* » Mais, pour le coup « lisons » d'un peu plus près. Cette phrase n'a de sens que d'après la formule qui l'introduit, un « logiquement alors » marquant bien qu'il s'agit non point d'une affirmation ontologique, mais d'une déduction rationnelle. De plus, cette déduction rationnelle s'effectue par rapport à une analyse pour le moins rapide (six lignes) du « matérialisme historique ». En fait, dans l'hypothèse la plus défavorable au partenaire communiste, la logique dénoncée par les évêques ne s'applique que si la majorité des communistes sont marxistes à la façon dont les évêques définissent le marxisme. Ce qui, finalement, est aussi peu vraisemblable *que de supposer que* la majorité des chrétiens ne font rien sans se reporter à saint Augustin ou à saint Thomas, ou inversement, de supposer que leur foi est aussi simpliste que semblent trop souvent le croire les préposés communistes au « dialogue entre chrétiens et marxistes ».

De grâce, qu'on en finisse, part et d'autre, avec la pratique de la méthode Coué soit pour majorer, soit pour minimiser les difficultés que non point des enfants de chœur, mais des hommes libres peuvent éprouver — à travers leurs différences — à collaborer *politiquement* entre eux, c'est-à-dire ni plus ni moins à essayer, *sur des points précis*, à mener à bien des choses humaines.

(*) Professeur à l'université de Paris-IV.

(1) Voir les numéros du *Monde* des 27, 28 et 29 juillet.
(2) Voir les numéros du *Monde* des 9 et 30 juillet.
(3) Voir le numéro du *Monde* du 21 septembre.

Mgr Matagrin : une divergence radicale

Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble et vice-président de la conférence épiscopale de France, commente dans *Eglise de Grenoble* (1) de septembre la déclaration du conseil permanent du 30 juin 1977 (*le Monde* du 8 juillet).

S'appuyant sur la lettre adressée en mai 1971 au cardinal Roy par Paul VI, Mgr Matagrin rappelle le lien intime qui unit radicalement l'idéologie et la pratique de l'analyse marxiste.

« *On peut*, écrit-il, *légitimement s'interroger sur la position idéaliste de ceux qui en appellent du communisme totalitaire tel qu'il s'est pratiquement réalisé partout où il a pris le pouvoir à un communisme à visage humain qui ne renoncerait pas aux présupposés philosophiques du matérialisme dialectique et historique et de l'athéisme, qui conduisent au totalitarisme en vertu d'une logique implacable. (Cette dissociation n'a été tentée à notre connaissance que par la fraction catalane du parti communiste espagnol).* »

Mgr Matagrin voit, en effet, dans l'athéisme « *une condition nécessaire et absolue de la conception politique, économique et sociale de Marx et donc de la révolution communiste et de la réalisation de la cité socialiste à laquelle tend le marxisme* ».

« *Il est toujours dangereux*, écrit encore l'évêque de Grenoble, *d'utiliser le langage de classe et de lutte de classes en oubliant qu'il ne s'agit pas d'une observation scientifique, mais d'une interprétation idéologique du vécu. On aboutit alors à revendiquer pour le domaine de l'économique, du social et du politique, sous prétexte de son caractère scientifique, une totale imperméabilité aux lumières de l'Evangile (...).*

« *La divergence radicale entre la foi chrétienne et le marxisme n'est pas seulement celle qui oppose un athéisme parmi les autres et la foi, c'est la divergence radicale entre deux conceptions de l'homme dans son rapport avec lui-même, avec les autres, avec la société, avec l'univers, avec l'histoire et, fondamentalement, à travers tout cela, dans son rapport à Dieu.* »

Après avoir noté « *l'impasse et la contradiction où sont conduits ceux qui prétendent concilier trop facilement l'analyse marxiste et la foi chrétienne ou même adhérer au P.C.F. ou à d'autres organisations communistes* », Mgr Matagrin convient que la recherche des évêques est « à continuer, à approfondir et à préciser ».

(1) 11, place des Tilleuls, 38027 Grenoble Cedex.

LA FRANCE ET LES RAPPORTS EST-OUEST

Le discours de M. de Guiringaud devant l'Assemblée de l'ONU

Plusieurs orateurs sont intervenus, mercredi 28 septembre, devant l'Assemblée générale de l'ONU, notamment M. Macovescu, ministre roumain des affaires étrangères. Il a déclaré que la création d'un nouvel ordre économique mondial est au centre des préoccupations de son gouvernement, comme l'est le désarmement : « On ne peut envisager un équilibre fondé sur les spirales toujours ascendantes de la course aux armements », a-t-il déclaré.

M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a de son côté prononcé un long discours dont voici les principaux passages :

« Nous ne pouvons nous résigner à l'apparente fatalité qui conduit à l'accumulation des armements nucléaires et classiques »

« La situation actuelle du monde n'est ni bonne ni rassurante. A l'exception de l'heureux dénouement des longues négociations relatives au canal de Panama, aucun des principaux différends dont notre organisation est saisie n'a vraiment progressé vers un règlement. Les droits de l'homme continuent à être violés dans plusieurs pays, y compris ceux qui étaient autrefois fiers de leurs traditions libérales et humanistes. (...)

» D'autre part, les difficultés rencontrées depuis plusieurs années par nos économies risquent d'amener trop de nations à se replier sur elles-mêmes dans l'espoir vain de se soustraire à la loi du monde d'aujourd'hui, celle de l'interdépendance. (...)

» Initiatrice de la politique de détente en Europe, convaincue de son bien-fondé, la France n'y renoncera pas. Elle la poursuivra sans rien céder sur l'essentiel, c'est-à-dire sa sécurité, son indépendance, et le respect des droits de l'homme. (...)

Le dialogue Nord-Sud

» Instigateurs du dialogue Nord-Sud avec la conférence sur la coopération économique internationale, nous estimons que le bilan de cette réunion sans précédent est loin d'être négatif. (...)

» Il nous appartient maintenant de poursuivre nos efforts selon les formules dont nous conviendrons. Le nouvel ordre économique mondial ne se décrète pas. Nous le construirons pas à pas. Aussi bien le nécessaire dialogue entre le Nord et le Sud de notre planète doit être un processus permanent qui réponde à l'intérêt de chacun, ce qui implique donc l'engagement de tous.

» Je confirme ici qu'il ne tient qu'aux pays socialistes d'apporter leur contribution à cette ambitieuse entreprise. La différence de nos philosophies et de nos systèmes ne saurait dissimuler l'interdépendance qui est revenue la loi de notre planète.

» Cette interdépendance, nous la ressentons tous, avec une acuité croissante, en ce qui concerne les ressources naturelles, et, tout particulièrement, les ressources énergétiques. (...) Les besoins croissants d'énergie et le souci de diversification des sources d'approvisionnement imposent à de nombreux pays le recours au nucléaire. Il ne faut pas que le prix en soit la prolifération des armes atomiques, qui ferait courir à l'humanité un risque mortel. C'est dans ce contexte que doivent s'apprécier les efforts de coopération internationale, entrepris notamment avec le concours de mon pays, et qui visent à concilier les exigences de la non-prolifération et celles d'une utilisation accrue de l'énergie nucléaire.

» Les négociations en cours sur le droit de la mer se présentent comme une épreuve décisive qui montrera si nous sommes capables d'utiliser nos sciences et d'adapter nos lois pour parvenir à un stade supérieur d'organisation. (...) Ces grandes entreprises ne pourront être conduites à leur terme si des Etats et des peuples continuent de vivre sous la menace et la domination, dans l'injustice ou la désunion.

» C'est la raison pour laquelle la France, instruite par l'expérience, poursuit en Europe sa coopération avec l'Union soviétique et les pays de l'Est. C'est pourquoi aussi elle reste décidée, en dépit de la crise, à atteindre avec ses partenaires de la Communauté les objectifs ambitieux de la construction européenne. De plus en plus, les Neuf affirment, dans les enceintes internationales, leur personnalité collective en exprimant des vues communes sur de nombreux sujets. Ainsi en a-t-il été au cours des travaux de la conférence sur la coopération économiques internationale. (...) La France est convaincue que la coopération politique des membres de la Communauté apporte une contribution significative à nos travaux.

» Mais cette volonté qu'a eue l'Europe de surmonter ses anciennes querelles et de faire prévaloir la détente et s'engager dans la voie de la coopération est loin de s'exprimer dans d'autres régions du monde.

Israël et l'O.L.P.

» La situation au Proche-Orient en est malheureusement l'illustration. Certes nous avons tous, la France au premier chef, accueilli avec une profonde satisfaction le retour vers la paix civile au Liban. (...) La France, qui a eu à cœur d'apporter son aide à un peuple qui lui est cher, estime, plus que jamais, que l'existence d'un Liban indépendant, uni, libre et prospère est indispensable à l'équilibre régional. La situation très préoccupante qui règne dans le sud du pays montre néanmoins que la sécurité et la stabilité du Liban dépendent étroitement de l'évolution du conflit au Proche-Orient.

» Or, nous restons malheureusement éloignés d'un règlement. (...) Et pourtant, les principes qui doivent inspirer un règlement sont non seulement connus, mais désormais acceptés par la communauté internationale.

» Le premier est l'évacuation par Israël des territoires occupés en 1967. La paix ne saurait en effet être fondée sur la conquête, l'occupation des territoires ou le fait accompli.

» La reconnaissance du droit des Palestiniens à une patrie constitue un deuxième principe essentiel. Refuser d'accorder à un peuple occupé ou dispersé le droit de disposer d'une patrie où il puisse exprimer pleinement son identité nationale, ce serait ignorer que rien de durable ne peut être fondé sur des irrédentismes, ce serait vouer toute tentative de règlement à l'échec.

» La présence dans nos enceintes de l'Organisation de libération de la Palestine comme notre conviction selon laquelle il est indispensable que les Palestiniens soient associés à la négociation qui décidera de leur destin, soulignent combien cette dimension essentielle du conflit est désormais reconnue. (...)

» Je réaffirme également que la reconnaissance de l'existence de tous les Etats de la région, y compris Israël, dans des frontières sûres, reconnues et garanties, constitue une autre exigence d'un règlement. (...)

» Il convient (...) que personne n'hypothèque l'issue souhaitable par des gestes sans avenir qui contredisent la volonté de négocier par ailleurs affichée. Plusieurs mesures prises récemment par Israël dans les territoires occupés nous causent à cet égard une vive préoccupation. (...)

» En Méditerranée orientale également, une autre situation de fait se perpétue. La recherche d'un règlement de la crise chypriote continue de se heurter à la méfiance et au ressentiment. La disparition du président Makarios — et je tiens à saluer ici la mémoire de ce patriote et de cet homme d'Etat — ne doit pas nous retarder sur la voie de l'objectif qui reste le nôtre : réconcilier les communautés grecque et turque, préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Chypre. (...)

» On ne voit pas quelle autre formule raisonnable pourrait être substituée à la procédure actuelle : confiant aux communautés le soin d'arrêter elles-mêmes les termes d'un règlement, celle-ci répond aux caractères propres d'un différend qui ne pourrait que s'envenimer davantage s'il devait être élargi. La solution recherchée par les négociateurs aura à tenir compte de la forte originalité des groupes en présence; elle devra aussi apporter une réponse satisfaisante à l'important problème des réfugiés et prévoir un règlement territorial raisonnable par une modification substantielle de la ligne actuelle de séparation.

L'Afrique et les rivalités extérieures

» L'Afrique, à laquelle la France est unie par tant de liens, a été, cette année, tout spécialement au centre des préoccupations de mon gouvernement. Sa position repose sur les principes suivants :

1) Il appartient aux pays africains de résoudre eux-mêmes leurs différends et donc de rejeter toute ingérence qui ferait de l'Afrique le champ de rivalités extérieures au continent.

2) C'est dans le respect de la souveraineté de tous les Etats que s'exerce la solidarité qui existe entre la France et l'Afrique.

3. La sécurité et la stabilité du continent, garanties de son développement, ne seront pas assurées aussi longtemps que les questions de l'Afrique australe ne seront pas résolues, qu'il s'agisse de la Namibie, de la Rhodésie ou de l'odieux système de l'apartheid.

» S'agissant d'abord de la Namibie, mon pays, qui prend une part active aux efforts actuellement menés par cinq puissances, membres du Conseil de sécurité, estime que des élections libres devront être tenues en présence des Nations unies, avec la participation de toutes les organisations politiques du territoire, y compris la SWAPO.

» S'agissant ensuite de la Rhodésie, en refusant obstinément de laisser la population noire du Zimbabwe exercer ses droits politiques, le gouvernement rebelle de Salisbury fait peser une menace grandissante sur l'ensemble de la région et compromet la sécurité du Mozambique et de la Zambie. La France appuie l'action engagée par le Royaume-Uni et les Etats-Unis, en liaison avec les pays et les mouvements de libération intéressés.

» Le maintien en République sud-africaine du système de l'apartheid accroît les tensions qui risquent de dégénérer en véritable guerre raciale. (...)

» Si des progrès décisifs n'étaient pas obtenus dans la solution de ces questions, si les changements nécessaires ne devaient pas intervenir, l'Afrique du Sud s'exposerait à un isolement encore plus profond au sein de notre communauté, avec les conséquences qui en résulteraient inévitablement. Outre les interdictions volontaires de ventes d'armes, successivement décidées par nos nations, dont la France, un code de conduite a été tout récemment adopté par les neuf pays de la Communauté.

» L'intention a été prêtée à l'Afrique du Sud de procéder à une explosion nucléaire. Le premier ministre de la République sud-africaine a déclaré que son gouvernement n'envisageait pas de se doter d'armes atomiques. J'en prends acte. Comme je l'ai déjà dit le mois dernier, s'il en était autrement, cela pourrait mettre en danger tous les processus de paix en cours et ne saurait nous laisser sans réaction.

» Je tiens, une nouvelle fois, à faire justice du soupçon dérisoire selon lequel une usine électronucléaire de type très courant, et qui n'est même pas sortie de terre, aurait servi ou pourrait servir à la production d'engins atomiques par le régime de Pretoria. La France et plusieurs autres pays industrialisés construisent et exportent par dizaines des réacteurs destinés à la production pacifique de l'énergie réclamée dans le monde entier. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, les contrôles les plus stricts sont prévus, des précautions renforcées ont été prises. (...)

» A ces tensions persistantes sont venus s'ajouter des affrontements armés qui opposent des pays africains eux-mêmes dans d'autres régions du continent. C'est à la table de négociation, dans le cadre de ses propres institutions et par ses propres médiateurs, que l'Afrique, traditionnellement, règle ses problèmes. Nous souhaitons qu'il puisse en demeurer ainsi. La désunion de l'Afrique sur ces procédures, l'appel à des aides extérieures massives, qu'il s'agisse de troupes ou d'armements, feraient bientôt des Africains l'enjeu d'autres luttes. « L'Afrique aux Africains », cela veut dire le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, le droit de ces Etats à la sécurité dans le cadre des options politiques qui sont les leurs et le refus de toute ingérence extérieure.

» Ce principe a guidé et guide la France dans ses relations avec tous les pays africains. Le processus de décolonisation qu'elle avait entrepris sur ce continent il y a près de vingt ans vient de s'achever par l'accession de Djibouti à l'indépendance au terme d'un référendum et d'élections dont l'organisation de l'Unité africaine, les Nations unies et la Ligue arabe ont constaté sur place le caractère démocratique. (...)

» Cette solidarité que la France éprouve et manifeste à l'égard de pays auxquels l'histoire l'a plus particulièrement associée, elle est toute prête à la témoigner aux Comores. Des malentendus subsistent dans l'interprétation des décisions prises en ce qui concerne l'île de Mayotte. Ses habitants ont, par un vote, choisi un destin différent de celui de leurs voisins. Le statut de l'île leur laisse toutefois la faculté de se prononcer à nouveau sur leur avenir. La France ne s'opposera à aucune évolution dès lors qu'elle sera conduite dans le respect réciproque des droits des parties. (...)

La France ne peut que s'indigner du sort tragique de deux de ses ressortissants tués le 1er mai à Zouérate et de six autres enlevés alors qu'ils accomplissaient des tâches pacifiques contribuant aux progrès économiques de la Mauritanie. Cette prise d'otages est absolument contraire aux conventions internationales. (...)

» Quel que soit notre attachement au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, nous ne pouvons rester silencieux devant les nouvelles qui nous parviennent du Kampuchea. Au nom de l'amitié que la France porte au peuple khmer, j'exprime le souhait que cet Etat, membre de notre Organisation, respecte les droits fondamentaux de la personne humaine inscrits dans notre charte. (...)

Réduire les arsenaux

» Mon gouvernement a toujours considéré que l'entreprise de réduction des armements était vitale pour la paix du monde, le développement des Etats et la prospérité des peuples. Il entend apporter une contribution positive à la préparation de la session spéciale que nous consacrerons à ce sujet en mai 1978. (...)

» Nous ne pouvons pas nous résigner à l'apparente fatalité qui conduit à l'accumulation des armements nucléaires et classiques et ne pas déplorer les gaspillages insensés de ressources qui seraient mieux utilisées au profit du développement : en 1976, 350 milliards de dollars ont été dépensés en armements. (...) Aussi l'entreprise de réduction des arsenaux apparaît-elle comme l'une des priorités de l'époque. Mais nous ne devons pas nous satisfaire de faux-semblants. (...)

» Qui ne voit (...) que sur la voie des réductions d'armements et du renforcement de la sécurité le problème de la vérification des engagements souscrits est fondamental ? Pour qu'il y ait désarmement, il faut qu'il y ait réduction effective des arsenaux. Il revient aux principales puissances d'assumer dans cet effort commun une part proportionnelle à celle qu'elles ont prise depuis trente ans dans le surarmement de la planète.

— » Pour qu'il y ait désarmement, il faut que celui-ci porte non seulement sur les armes nucléaire mais aussi sur les armements classiques.

— » Il faut qu'il soit général et complet, c'est-à-dire qu'il ne devra s'accommoder d'aucune discrimination visant à privilégier tel Etat, telle zone géographique ou tel type d'armement.

— » Il faut qu'il soit progressif et équilibré, c'est-à-dire qu'il s'effectue dans des conditions de sécurité égales et contribue à réduire les facteurs d'instabilité.

— » Il faut aussi qu'il comporte des mesures efficaces de contrôle et de vérification. Il est essentiel, à cet égard, que les Nations unies puissent être associées de manière effective à cette tâche, sans laquelle aucun progrès ne peut être accompli. (...)

» Comment mettre en application ces principes nécessairement très généraux ? Nous aurons évidemment à en discuter dans le détail à l'occasion de la session extraordinaire de notre Assemblée en mai 1978. Il est difficile de dissocier les questions de procédure et de fond. Nous aurons donc à nous pencher sur le problème des instances les mieux appropriées à l'entreprise du désarmement. Tel n'est pas le cas de la conférence du Comité de désarmement à Genève. (...)

» Sur tous ces problèmes, la France présentera, le moment venu, ses propositions en vue des discussions de la session extraordinaire de notre Assemblée.

*

» J'ai dit tout à l'heure que la situation du monde n'était ni bonne ni rassurante. Je n'avais sans doute pas à en faire la démonstration : combien, parmi nous, peuvent se dire à l'abri de ces fléaux que sont la crise économique, la faim et la guerre ? Dans un monde difficile, nul n'est épargné. Il dépend aussi de nous de faire en sorte que l'homme reste la fin de toute action et que ses droits soient mieux respectés. La France, qui héberge près de cent mille réfugiés politiques, a été une des premières nations à croire en la nécessité de proclamer les Droits de l'homme. Elle ratifiera très prochainement les pactes solennellement adoptés dans ce domaine par notre communauté. Elle ne peut que s'inquiéter de voir trop de gouvernements s'enfermer dans des lois d'exception, instaurer des systèmes inégalitaires ou pratiquer l'oppression de populations entières. »

● *Le prince Majid Ibn Abdel Aziz*, frère du roi Khaled d'Arabie Saoudite et ministre des affaires municipales et rurales, est reçu ce jeudi 29 septembre par M. Giscard d'Estaing. Le prince Majid rencontrera également, durant son séjour en France, M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, M. Chirac, maire de Paris, et M. Alain Poher, président du Sénat.

● *M. Willy Brandt*, président de l'Internationale socialiste, a annoncé mercredi 28 septembre qu'il avait décidé de créer une commission non gouvernementale pour relancer le dialogue Nord-Sud. Cette commission, composée de quinze membres, se réunira pour la première fois, en décembre, en R.F.A. Son secrétariat comprendra des experts des pays de l'Est. — *(A.F.P.)*

● *Les quinze pays membres de l'alliance atlantique* ont tenu mercredi 28 septembre à Bruxelles une réunion de concertation avant l'ouverture, à Belgrade, de la conférence sur l'examen de l'application des accords d'Helsinki. Deux textes ont fait l'objet d'une attention particulière : celui sur les « mesures de confiance » (engagement mutuel de notifier les manœuvres militaires de grande envergure) et celui sur les contacts humains entre l'Est et l'Ouest. — *(A.F.P.)*

A Moscou

M. Raymond Barre examine avec les dirigeants soviétiques les « thèmes prioritaires de coopération »

De notre envoyé spécial

Moscou. — M. Raymond Barre a commencé, jeudi 29 septembre, ses entretiens à Moscou. Après avoir consacré la matinée aux travaux de la Grande Commission de coopération franco-soviétique, il devait rencontrer dans l'après-midi un des dirigeants du Kremlin — soit M. Brejnev, soit M. Kossyguine. Ses entretiens politiques se poursuivront vendredi matin.

Le premier ministre, qui est notamment accompagné par M. Rossi, ministre du commerce extérieur, était arrivé, mercredi après-midi à l'aéroport de Vnoukovo, où il a été accueilli par M. Kossyguine. Le chef du gouvernement soviétique l'a ensuite accompagné à une résidence gouvernementale située sur les Monts-Lénine, au bord de la Moskova. Aucun entretien n'était prévu ce jour-là : M. Barre s'est seulement entretenu dans la soirée pendant plus d'une heure avec le personnel de l'ambassade, avant de dîner avec les membres de la délégation française.

Ce jeudi matin à 9 h 30 (7 h. 30 heure de Paris), M. Barre a ouvert la 22e session de la Grande Commission de coopération qu'il préside en sa qualité de ministre des finances, en compagnie de M. Kirilline, président du comité soviétique pour le développement de la science et de la technique.

MM. Barre et Kirilline doivent notamment examiner un additif au programme décennal de coopération franco-soviétique qui a été signé en juillet 1973. Cette annexe dégage « des thèmes prioritaires de coopération » dans le domaine des sciences fondamentales (aquaculture, sismologie, astronomie, énergie solaire, biologie, géologie) ainsi que plusieurs secteurs de coopération industrielle et technique (transports, gros outillage, chimie, bois, confection et habillement, électrotechnique, machines agricoles, etc.). Cet additif sera paraphé par MM. Barre et Kirilline à la fin des conversations franco-soviétiques. On pense également que c'est ce jeudi que M. Barre communiquera aux Soviétiques la décision française concernant l'octroi à l'U.R.S.S. de crédits gouvernementaux destinés à faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays. Aucun accord n'avait pu être conclu à ce sujet en juin dernier au « sommet » de Rambouillet.

M. Barre, qui est l'invité de M. Kossyguine, ce jeudi, à un déjeuner offert au Kremlin, doit assister dans la soirée à une représentation du *Casse-Noisette* de Tchaïkovski au Bolchoï. C'est vendredi après-midi que se termineront les entretiens de M. Barre à Moscou. Il se rendra dans la soirée à Leningrad, où il restera jusqu'à dimanche. Son séjour à Leningrad est placé sous le signe du tourisme : visite de la forteresse Pierre-et-Paul, musée de l'Ermitage, etc.

JACQUES AMALRIC.

SERGE VIDERMAN

Le céleste et le sublunaire

suite à

LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE ANALYTIQUE

puf

EUROPE

Espagne

Il y a cinq siècles, déjà la Catalogne avait conquis son autonomie

La Généralité de la Catalogne n'a pas existé seulement de 1931 à 1939. Un gouvernement analogue exista déjà, durant plus de dix ans au quinzième siècle. La « *révolution catalane* », selon l'expression de l'historien Joseph Calmette (1) fut une page importante de l'histoire du quinzième siècle qui intéressa non seulement les pays catalans de part et d'autre des Pyrénées, y compris le Roussillon et la Cerdagne, mais toute la Péninsule ibérique, de l'Aragon au Portugal en passant par la Castille, la France, les Etats d'Italie, l'Angleterre et, bien entendu, la Bourgogne de Charles le Téméraire. Le mouvement fut « *la première des grandes tentatives faites par la Catalogne pour se constituer en nation indépendante et maîtresse de ses destinées. Comme les tentatives ultérieures, elle a été la conséquence d'un développement économique exceptionnel, dans un pays conscient de son unité et déjà autonome* ».

Le Principat de Catalogne formait, au sein de l'Etat aragonais, une véritable monarchie constitutionnelle. Le roi d'Aragon, de tradition, exerçait directement ses droits par l'intermédiaire de son fils, le « primogenit » dont l'autorité n'était que nominale. Les Cortès catalanes, « *la plus antique peut-être des assemblées représentatives de l'Europe du Moyen Age* », se réunissaient au moins tous les trois ans sur convocation royale. Mais, et c'est là l'essentiel, dans l'intervalle des sessions, le pouvoir parlementaire ne cessait pas. Il passait à une « commission permanente », appelée la Députation ou Conseil général de Catalogne, par abréviation : le Général.

Composé de six membres — trois conseillers proprement dits, l'un représentant le clergé et assurant la présidence (c'était souvent l'abbé de Montserrat), l'autre la noblesse, le troisième le tiers état, et trois « auditeurs des comptes » chargés des questions financières — le Général se réunissait tous les jours à la *Casa de la Deputacio*.

Les attributions des conseillers comprenaient : le législatif (promulgation, explication et interprétation des actes des Cortès), le politique (garde des institutions), le financier (gestion des droits et revenus du Principat, et remise à la couronne des subsides votés par les Cortès), le maritime (police de la mer et des côtes, et protection du commerce catalan, affaire considérable, la marine de Barcelone étant alors une des principales de la Méditerranée). Dans l'ordre militaire, en cas de manquement aux *fueros*, à l'intégrité des droits et du territoire du Principat à l'intérieur duquel le roi s'interdisait de pénétrer sans l'autorisation des conseillers, le Général pouvait proclamer le *Somatent*, l' « alarme », la levée des troupes.

Un « esprit national »

Or cette intégrité territoriale se trouvait compromise en 1462. En effet, le roi d'Aragon, Jean II, était décidé à imposer son autorité dans le Principat, les Catalans étant, à ses yeux, en état de rébellion permanente. Mais n'en ayant pas les moyens financiers et militaires, il avait demandé l'intervention de Louis XI, « *à l'encontre de ceux de Catalogne* », et engagé pour 300 000 écus d'or les comtés de Roussillon et de Cerdagne. Le Général n'hésita pas à lever des troupes et à proclamer le roi Jean II « *ennemi public* » : « *La révolution catalane était maintenant un fait accompli.* »

Pendant dix ans, les Catalans lutèrent pour leurs libertés, obligeant leurs adversaires, Français et Aragonais, à lever le siège de Barcelone (septembre-octobre 1462). Ils firent preuve d'une vaillance et d'une ténacité qui auscultèrent l'admiration de l'historiographe même de Jean II. Car ils n'avaient pas seulement à résister au roi d'Aragon. Il leur fallait se garder d' « amis » trop puissants. Louis XI en tête qui, malgré son alliance avec Jean II, était tout prêt, dans sa duplicité fondamentale, à « protéger » les Catalans auxquels il affirmait qu'entre eux et lui « *il n'y avait pas de montagnes* ». Faire appel à un protecteur trop puissant revenait à changer de maître.

Il fallut donc aux Catalans trouver d'autres « seigneurs ». Ce furent successivement : le roi de Castille Henri IV (août 1462-juillet 1463), celui que l'histoire appelle l' « impuissant » ; don Pedro, beau-frère du roi du Portugal et son connétable (octobre 1463-juin 1466) ; le « bon roi » René d'Anjou (juillet 1466-octobre 1472). Les uns comme les autres ne contestèrent jamais les libertés du Principat, mais ils manquaient de possibilités en Catalogne, de prestige aux yeux des puissances européennes. Le seul appui valable eût été celui du roi de France, mais Louis XI poursuivait des visées bien précises : *la domination de la Catalogne*. C'était une chimère, d'abord parce que le pays était loin du centre d'action du roi, et surtout parce que la Catalogne était un véritable Etat où régnait un esprit « national ». Le champion résolu de l'absolutisme, en raison de son tempérament de parfait autocrate, qu'était Louis XI ne pouvait comprendre les Catalans, et il le montra sans tarder en Roussillon, éclairant *le reste de la Catalogne sur ses véritables intentions*.

Finalement, assiégée, affamée, sans espoir d'être secourue au moment où Louis XI était aux prises avec la coalition des alliés du duc de Bourgogne, Barcelone capitula, et Jean II y fit son entrée le 17 octobre 1472.

La roi eut l'intelligence de maintenir les privilèges de la cité et de la Catalogne, donnant une grande leçon de politique aux responsables d'alors et de toujours : « Il avait eu l'intelligence assez hauts pour discerner où était son intérêt véritable ; il avait eu en même temps, ce qui est peut-être plus rare, la force d'âme nécessaire pour imposer silence à tous les ressentiments et à toutes les convoitises... En épargnant à la Catalogne les réactions violentes qui, si souvent, suivirent les révolutions (le roi) *ne mettait pas seulement un terme à une crise longue et douloureuse, il attachait du même coup, et pour de longues années, le Principat de Catalogne et la cité de Barcelone à la maison d'Aragon : cet attachement fut un des facteurs — et non des moindres — de la grandeur espagnole...* »

PIERRE-ROGER GAUSSIN,
député de la Loire (U.D.S.), professeur à l'université de Saint-Etienne.

(1) Joseph Calmette : *Louis XI, Jean II et la Révolution catalane*. Les autres citations proviennent de cet ouvrage.

LA CRISE IRLANDAISE

Londres et Dublin réaffirment leur volonté de rétablir «aussitôt que possible» la paix en Ulster

Pour la première fois depuis le retour au pouvoir à Dublin, en juin dernier, du parti Fianna Fail, traditionnellement favorable à la réunification de l'Irlande, une rencontre a eu lieu mercredi 28 septembre à Londres entre les premiers ministres irlandais et britannique, MM. Jack Lynch et James Callaghan.

A l'issue des entretiens, un communiqué a été publié qui « réaffirme l'engagement des deux gouvernements de rétablir aussitôt que possible la paix et la stabilité politique en Irlande du Nord ». Le communiqué précise que la Grande-Bretagne s'efforcera de réinstaller un gouvernement provincial en Ulster dès que possible. En attendant, Londres est disposé à remettre « certains pouvoirs » à un organisme élu, selon des termes acceptables à la fois par les catholiques et par les protestants. Les deux premiers ministres ont souligné l'importance qu'ils attachent à la coopération en matière de sécurité entre les autorités d'Ulster et d'Irlande. Ils sont convenus qu'il « serait mutuellement avantageux » d'améliorer la coopération économique entre la Grande-Bretagne et l'Irlande dans le cadre de la C.E.E.

M. Lynch regagne Dublin ce jeudi, après un déjeuner avec Mme Thatcher, leader de l'opposition conservatrice.

De notre correspondant

Dublin. — On ne s'attendait pas à Dublin que la rencontre entre MM. Lynch et Callaghan se traduirait par des innovations spectaculaires pour mettre fin à la crise de l'Ulster. M. Lynch, selon ses propres propos, se rendait à Londres afin de se « familiariser » avec les intentions du gouvernement de Westminster dans ce domaine. On reconnaît, dans le nord et le Sud de l'Irlande, que pour le gouvernement de M. Callaghan, dont l'incertaine majorité parlementaire dépend notamment de la confiance du groupe des dix députés protestants d'Irlande du Nord, le moment n'est pas propice à des « aventures » de l'autre côté de la mer d'Irlande.

L'absence d'initiative politique en Ulster, très inquiétante pour le gouvernement de Dublin, a été compensée en partie par l'assurance donnée mercredi par M. Callaghan que son gouvernement n'a pas abandonné l'idée d'un partage du pouvoir entre les représentants des deux communautés « loyaliste » et « nationaliste » en Ulster. Pour les hommes politiques de Dublin, ainsi que pour le parti représentant la minorité catholique en Ulster, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), cette solution reste la seule possible. Mais d'autres formations, qui y étaient jusqu'ici favorables, commencent à en douter : le parti interconfessionnel de l'Alliance, qui recrute ses électeurs dans les classes moyennes, vient de critiquer publiquement le S.D.L.P. pour avoir mis l'accent sur ce « partage du pouvoir », arguant que d'autres combinaisons seraient tout aussi valables.

La déclaration de M. Callaghan, concernant la création d'une administration régionale en Ulster qui permettrait à la minorité catholique de jouer un rôle plus important dans la province, a été appréciée à Dublin. D'autre part, la vieille revendication du Fianna Fail, le parti de M. Lynch, se rapportant à l'annonce par le gouvernement britannique de son intention de se retirer d'Irlande du Nord à une date ultérieure, n'a pas été mentionnée. Il est évident que les deux premiers ministres ne considèrent cette éventualité comme ni possible ni souhaitable dans les circonstances actuelles.

JOE MULHOLLAND.

● *De nombreux prisonniers politiques* en Irlande du Sud font l'objet de mauvais traitements, particulièrement depuis l'introduction des pouvoirs d'urgence au printemps dernier, a affirmé, mercredi 28 septembre, l'organisation de défense des prisonniers politiques Amnesty International. Dans un rapport publié à Londres, l'organisation précise qu'elle a reçu des témoignages nombreux et concordants sur de mauvais traitements infligés à des prisonniers, qui ont été frappés ou privés de nourriture ou de boisson. L'extension de la durée de la détention préventive de deux à sept jours a contribué à l'aggravation de ces mauvais traitements, ajoute Amnesty International. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

Deux militants de la Charte 77 sont condamnés à trois ans et demi de prison

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — Le tribunal de la petite ville d'Usti-Nad-Labem, en Bohême du Nord, a condamné, le mercredi 28 septembre, deux défenseurs de la Charte 77, MM. Ales Machacek et Vladimir Lastuvka, à trois ans et demi de prison pour « subversion », en application de l'article 98 du code pénal qui prévoit pour ce délit une peine allant de un à cinq ans de prison. Le procès avait commencé lundi. Un avocat viennois, Me Schwartz, a pu se rendre à Usti, au nom de la Commission internationale des juristes (section autrichienne), mais il n'est pas sûr qu'il ait pu pénétrer dans la salle du tribunal.

MM. Machacek et Lastuvka avaient été arrêtés au début de l'année pour avoir diffusé la Charte 77 et sollicité des signatures au bas de ce document. En outre, lors de perquisitions, des ouvrages politiques ou littéraires considérés comme subversifs avaient été saisis. Pendant leur détention, les deux hommes avaient subi, rapporte-t-on, un dur interrogatoire. La condamnation qui leur est infligée est la plus lourde qui ait été prononcée jusqu'à maintenant contre des partisans de la Charte 77.

Ainsi les autorités ne se sont-elles pas laissé convaincre par les arguments que M. Jiri Hajek, au nom de la Charte 77, avait avancés à la veille de l'ouverture du procès. Dans une lettre à M. Husak, il demandait au chef du parti et de l'Etat d'user de ses prérogatives présidentielles pour éviter des procès politiques nuisibles au prestige du pays à l'extérieur. Il écrivait aussi que l'histoire de ces derniers mois avait montré que « *la Charte 77 a influencé dans une certaine mesure toute l'atmosphère politique du pays* » en rendant nombre de citoyens conscients de l'utilité et de la possibilité de la critique publique. Il estimait enfin qu'un « *dialogue indirect, quoique fort peu satisfaisant* », avait pu être établi avec le pouvoir.

La décision plutôt sévère du tribunal d'Usti laisse assez mal augurer du sort des signataires de la Charte encore emprisonnés et dont le *prochain* jugement a déjà été annoncé à plusieurs reprises. Depuis la remise en liberté, au mois de mai, de l'écrivain Vaclav Havel, deux contestataires très connus restent en détention : MM. Jiri Lederer, ancien journaliste, et Ota Ornest, ancien directeur de théâtre.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE BUNDESTAG a adopté en première lecture un projet de loi présenté par tous les partis et interdisant aux extrémistes incarcérés en R.F.A. d'avoir des contacts entre eux ou avec l'extérieur « *si la vie ou la liberté d'une personne est menacée par une organisation terroriste* ». Cette interruption des contacts ne devra pas excéder trente jours. Pendant cette période, les prisonniers ne pourront comparaître devant un tribunal ni être interrogés par un juge d'instruction, à moins que le prisonnier et son avocat acceptent que l'interrogatoire ait lieu en l'absence de défenseur. Cette loi entrera en vigueur à la fin de la semaine.

D'autre part, Me Klaus Croissant, qui fut l'avocat du groupe Baader-Meinhof et qui est recherché en France sur mandat d'arrêt international, a été radié du barreau de Stuttgart par le ministre de la justice de Bade-Wurtemberg sous le motif qu'il est continuellement absent de son cabinet. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● PLUSIEURS PERSONNALITES FRANÇAISES, dont MM. Claude Bourdet, Georges Casalis et Jean-Jacques de Felice, ont fait, le 16 septembre, une démarche auprès de l'ambassade de La Paz à Paris afin d'obtenir la libération de quatre dirigeants d'extrême gauche boliviens : MM. Antonio Paredo, Victor Flores, Edwin Guachalla, et Emir Espinoza Cortes. Le général Banzer a admis, nous indique-t-on à Paris, le principe d'une libération, à condition que les intéressés quittent le territoire national. Quatre pays ont déjà accepté de recevoir l'un ou l'autre d'entre eux.

Espagne

● LES OBSEQUES DU CAPITAINE DE LA POLICE armée assassiné, le 27 septembre, à Madrid, se sont déroulées, le mercredi 28 septembre, dans une atmosphère très tendue, en présence de plusieurs ministres, de personnalités militaires et d'environ deux mille policiers. Des cris hostiles au gouvernement ont été entendus dans la foule, dont une partie a entonné, à la fin de la cérémonie, l'hymne de la Phalange. — *(A.F.P., A.P.)*

Suisse

● LE CONSEIL NATIONAL a accordé la grande fédérale à la constitution des trois districts fédéraux francophones qui composeront le futur canton du Jura. Il en a toutefois exclu l'article 138 qui prévoit que ce canton pourra accueillir tout ou partie des trois districts méridionaux demeurés dans le canton de Berne. — *(Corresp.)*

Thaïlande

● DOUZE SOLDATS ONT ETE TUES et huit blessés mercredi 27 septembre, au cours d'une embuscade tendue par les maquisards communistes dans la province de Trang, au sud du pays. — *(A.F.P.)*

Si vous voulez traverser le
Sahara
venez prendre les risques en Eure-et-Loir

Pendant 3 jours
Apprentissage à la conduite automobile tout terrain
et aussi l'Université du Voyage
cours et stages pratiques : photo — cinéma — son — archéologie — ethnologie — orientation — le premier festival international du film de voyage — centre permanent d'informations et de documentation — et la fête...

Les Journées du Voyage 1977
les 30 septembre, 1er et 2 octobre

à Courtalain - Saint Pellerin (Eure-et-Loir) à 15 km de Châteaudun, trains de Paris et Chartres.

Renseignements et inscriptions
Club Partir, 28, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris
Tél. 277.30.75. et 277.63.55
ou rendez-vous sur place

Qu'y a-t-il de différent dans ces nouvelles gentilhommières à CHANTILLY ?

TOUT !

31 GENTILHOMMIERES dans un parc de 4 ha 1/2 entouré de hauts murs. Noblesse traditionnelle de construction et le plus luxueux confort.

DEVIQ, 60, avenue Joffre - 60500 CHANTILLY - Tél. (15.4) 457.12.02

Veuillez m'envoyer, sans engagement, une documentation sur les GENTILHOMMIERES DU HARAS AU BOIS.
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ M

BMW **GAP** WAGRAM
Concessionnaire
DÉJÀ LES MODÈLES 1978
ET LES NOUVELLES
BERLINES 728-733
Location longue durée à prix compétitifs
25, rue Cardinet, 75017 PARIS.- T. 267.31.00

(PUBLICITE)
En Octobre à Milan
BOURSE TOURISTIQUE INTERNATIONALE

Des appareillages électroniques appropriés répondront en permanence aux exigences de l'offre et de la demande d'hôtellerie touristique.

Dans la même période et sur le même terrain d'exposition que l'EXPO/TURISMO — Exposition Internationale des Equipements pour les Activités Touristiques et d'Accueil, Milan, 23-30 octobre, pavillons de la Foire Internationale — aura lieu la BOURSE TOURISTIQUE INTERNATIONALE, sous le patronage du Ministère du Tourisme et du Spectacle.

Promue et organisée par l'EXPO CT Ente Manifestazioni Commercio e Turismo de Milan, avec la collaboration de l'ENIT, cette institution a pour but de mettre en œuvre une rencontre systématique entre la demande et l'offre d'hôtellerie touristique de la part des professionnels qualifiés du secteur.

La Bourse fonctionnera à travers un système de fiches appropriées, remplies tant pour la demande que pour l'offre, qui seront mémorisées dans le cerveau électronique dont l'EXPO est équipée.

Dans les stands de travail, spécialement aménagés, les rencontres seront préalablement fixées par le Secrétariat de la Bourse pour telles demandes et offres qui trouveront un placement spécifique, tandis que celles n'ayant pas des filements précis seront divulguées à travers des tableaux lumineux appropriés et par des bulletins d'information.

En outre, à la conclusion des journées de travail, toutes les demandes et offres qui n'auront pas trouvé un placement immédiat seront mémorisées, constamment mises à jour et communiquées périodiquement à tous les inscrits et à tous les adhérents à la Bourse Touristique Internationale.

La BOURSE TOURISTIQUE INTERNATIONALE représentera, par ailleurs, une valide plate-forme de rencontre entre les personnes intéressées aux opportunités d'installation touristique et à des transferts d'immeubles ou à des combinaisons pour le développement et la gestion des entreprises.

Le Secrétariat de la Bourse fonctionnera en permanence pour des consultations, propositions, rencontres spécifiques, liaisons entre les professionnels, etc.

Pour toutes informations, les professionnels ne connaissant pas l'italien sont priés de s'adresser au Secrétariat pour l'étranger de la Bourse Touristique Internationale : Corso Venezia 47/49, tél. 77-50 int. 330. Ceux connaissant l'italien pourront s'adresser aux bureaux de Secrétariat de la Bourse : Via Serbelloni, 2 - 20122 Milano (Italie), tél. 784.551/2/3/4.

librairie-centre des pays de langue espagnole et portugaise
(anciennement Librairie Portugaise et Brésilienne)
Tout sur les pays d'Amérique Latine, l'Espagne, le Portugal, le Brésil, l'Angola, le Mozambique, la Guinée Bissau, le Cap Vert, St Tome et Principe : livres, disques, presse, guides, cartes géographiques, méthodes audio-visuelles, diapositives, drapeaux, conférences, etc.
- Importation exclusive.
18, rue des Ecoles, Paris-Ve - Tél. : 033.48.18 - Métro Maubert-Mutualité.
(Vente par correspondance, sauf pour les journaux et les revues).

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Angola

Les problèmes militaires auraient dominé les entretiens du président Neto à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Le président de la République populaire angolaise, M. Agostinho Neto, a fait une « *visite d'amitié* » en Union soviétique du mardi 27 au jeudi 29 septembre. La *Pravda* a annoncé son bref séjour ce jeudi matin, alors que M. Neto avait déjà quitté Moscou, en indiquant seulement que les deux parties ont « *résolument condamné les ingérences des forces impérialistes et des autres forces réactionnaires dans les affaires intérieures des Etats africains et leurs tentatives de créer de nouveaux foyers de tension sur le continent* ». La formule « *autres forces réactionnaires* » vise sans doute les Chinois, que *Kommunist*, la revue du comité central du P.C. soviétique, accuse d'être « *pratiquement devenus les complices des actes subversifs, antisoviétiques et anticommunistes de la bourgeoisie mondiale dans le tiers-monde* ».

Les deux parties ont d'autre part affirmé leur soutien aux peuples de Namibie et du Zimbabwe dans « *leur lutte légitime pour l'indépendance et contre le racisme et l'apartheid* ».

Dans ses entretiens avec les dirigeants soviétiques, M. Neto était entouré de MM. Rodrigues Joao Lopes, responsable de l'information et de la sécurité, et Enrique Teles Carriera, ministre de la défense. La composition de la délégation angolaise laisse penser que les problèmes militaires ont tenu une importante place dans les conversations, alors que les guérilleros de l'UNITA ont enregistré des succès sur le terrain au cours des dernières semaines.

Dans le toast prononcé au petit déjeuner offert en l'honneur de M. Neto, M. Brejnev a fait allusion à ces difficultés, en accusant les forces de la réaction, qui, « *ne pouvant accepter la naissance d'un nouvel Etat africain progressiste, encouragent les forces sécessionnistes et attisent les conflits internes* ». M. Neto a répondu que les présentes difficultés, héritées de l'époque coloniale, étaient en train d'être surmontées.

Le conflit somalo-éthiopien

M. Brejnev a saisi cette occasion pour réaffirmer le point de vue soviétique sur le conflit somalo-éthiopien : « *Plusieurs conflits dangereux ont été enregistrés récemment avec les tentatives de réviser par la force les frontières existantes entre les Etats*, a-t-il dit. *Un exemple bien regrettable est offert par le conflit entre la Somalie et l'Ethiopie, qui réjouit tellement les adversaires de l'indépendance et du progrès des peuples d'Afrique.* »

Le secrétaire général du P.C. soviétique a admis que les frontières héritées de la colonisation étaient « *des graines de litiges entre les peuples anciennement colonisés* », mais que les problèmes pouvaient être réglés sur la base d'accords de bon voisinage. « *Aujourd'hui cependant*, a-t-il ajouté, *il faut, dans l'intérêt de la paix, respecter partout le principe de l'inviolabilité des frontières (...). C'est le meilleur gage de paix et d'amitié, la meilleure réponse aux menées des forces étrangères qui poussent à l'affrontement en Afrique.* »

DANIEL VERNET.

Rhodésie

LE PLAN DE RÈGLEMENT ANGLO-AMÉRICAIN

M. Smith invite à Salisbury le futur commissaire-résident britannique

Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a invité le commissaire - résident britannique pour la période transitoire, lord Carver, ainsi que le représentant des Nations unies — qui doit être désigné prochainement — à se rendre à Salisbury pour y discuter des propositions anglo-américaines, a révélé mercredi 28 septembre un communiqué gouvernemental rhodésien.

Ces pourparlers porteraient sur la mise en œuvre du cessez-le-feu, l'installation de la force des Nations unies et l'organisation des contacts entre les forces armées rhodésiennes et la guérilla. Selon Salisbury, cette invitation n'implique pas une acceptation du plan anglo-américain, Londres ayant clairement affirmé que la participation de M. Smith à des négociations sur un cessez-le-feu n'engageait pas celui-ci sur l'ensemble des propositions de paix.

Aux Nations unies, le Conseil de sécurité s'est réuni mercredi pour examiner le projet de résolution britannique recommandant de nommer en Rhodésie un représentant spécial du secrétaire général.

ERRATUM

HI-FI MADISON, 2, rue du Général-Estienne, PARIS-15e, tient à rectifier une erreur de prix qui s'est glissée dans son annonce publicitaire passée dans « HI-FI STEREO » d'OCTOBRE 1977 N° 31, page 293. Il faut lire :

ENCEINTES CELESTION
DITTON 66 .... 2.290,00 F

L'armée pour quoi faire?

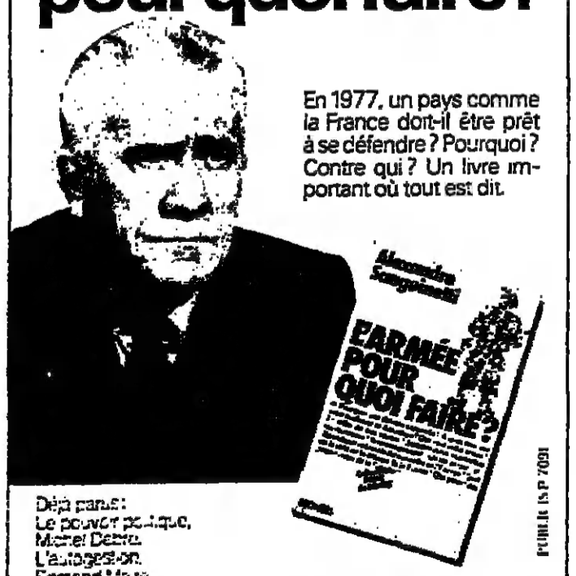

En 1977, un pays comme la France doit-il être prêt à se défendre? Pourquoi? Contre qui? Un livre important où tout est dit.

Déjà paru:
Le pouvoir politique, Michel Debré.
L'autogestion, Bernard Marie.
Le nucléaire, Léon Poinsot.

Un spécialiste, un grand débat.

SEGHERS
Point de départ

ASIE

Chine

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE CAMBODGIEN

Les propos de M. Pol Pot témoignent de la volonté d'ouverture du régime khmer

De notre correspondant

Pékin. — M. Pol Pot, premier ministre cambodgien, est reçu à Pékin avec des égards exceptionnels. Près de la moitié des membres du bureau politique du P.C. chinois, dont les quatre vice-présidents du comité central, assistaient, mercredi 28 septembre, au banquet offert en son honneur au palais de l'Assemblée nationale populaire et que présidait M. Hua Kuo-feng en personne.

Du côté chinois tout est fait pour souligner le titre de chef de parti de M. Pol Pot. Celui-ci a partiellement clarifié la situation en déclarant que sa visite avait lieu « *au moment où notre parti communiste du Kampuchéa (Cambodge) commémore le dix-septième anniversaire de sa fondation et proclame publiquement et solennellement son existence* ». Cette précision, donnée pour la première fois, fait remonter la création du P.C.K. à 1960, c'est-à-dire à l'année où, selon le président de l'Assemblée nationale cambodgienne, M. Nuon Chea, « *l'Organisation révolutionnaire du Kampuchea a adopté la ligne stratégique et tactique de la révolution nationale démocratique* » (*le Monde* daté 21-22 août). Mais c'est M. Hua Kuo-feng qui, dans son discours, en a dit le plus sur ce P.C.K. qui émerge soudain de la clandestinité. A entendre le président du P.C. chinois, c'est « *sous la juste direction du parti communiste du Cambodge* » que la révolution khmère a remporté la victoire. « *Avec à sa tête le camarade Pol Pot* » le P.C.K. « *est un ferme parti marxiste-léniniste* » et constitue « *le noyau dirigeant du peuple du Cambodge* ». Le même P.C.K., apprend-on, n'a manqué aucune occasion d'adresser au P.C. chinois de chaleureux messages (...) que de part et d'autre on s'était seulement abstenu de publier.

De l'avis des observateurs les mieux informés, ces proclamations diverses consacrent les résultats des remaniements intervenus au printemps dernier dans l'équipe des dirigeants de Phnom-Penh et qui font très clairement de M. Pol Pot l'homme fort du nouveau régime. Quant à ses collègues, on note que M. Ieng Sary l'accompagne à Pékin en qualité de « *membre du comité permanent du comité central du P.C.K. et vice-premier ministre chargé des affaires étrangères* ». En ce qui concerne M. Khieu Samphan, une dépêche de l'agence Chine nouvelle en provenance de Phnom-Penh le désigne seulement comme « *président du présidium d'Etat du Cambodge* », c'est-à-dire l'équivalent de chef de l'Etat. Mais on s'étonne dans ces conditions qu'il n'ait pas été mentionné comme l'eût voulu le protocole dans la série des toasts portés par M. Hua Kuo-feng à l'issue de son allocution, mercredi soir. Faut-il préciser que, dans ces différents discours et dans les divers articles publiés par la presse chinoise, où l'histoire tient pourtant une place notable, le nom du prince Sihanouk a totalement disparu ?

M. Pol Pot s'est surtout étendu sur la situation régnant actuellement au « *Kampuchéa démocratique* » et qu'il a décrite comme « *excellente, compte tenu du fait que notre pays est un pays agricole arriéré et qui vient de sortir de la guerre de dévastation des impérialistes américains* ». Non seulement, a-t-il dit, « *la sécurité sur l'ensemble de notre pays est parfaitement assurée* », mais « *les hôtes étrangers peuvent y voyager de nuit comme de jour sur des centaines et des milliers de kilomètres en toute sécurité* ». Peu d'hôtes étrangers, pour autant qu'on sache, ont eu jusqu'à présent l'occasion d'en faire l'expérience.

« *Le ravitaillement en vivres est totalement assuré* », a encore dit M. Pol Pot, qui a parlé d'une moyenne annuelle de « *312 kilos de riz par personne* ». En outre, « *des progrès sont réalisés dans le domaine de la santé* ». Sur cette base, le chef du gouvernement khmer révèle d'impressionnantes ambitions démographiques. Evaluant à huit millions d'habitants la population actuelle, il annonce l'intention du régime « *de porter très rapidement la population à quinze-vingt millions d'habitants dans les dix dernières années à venir* ».

Une ouverture vers l'extérieur ?

Restait le domaine de la politique extérieure. M. Pol Pot, qui a parlé pendant près de cinquante minutes, a fait preuve d'une remarquable modération. S'il a parlé de territoires perdus sous les régimes différents, il a insisté sur la volonté du Cambodge de « *préserver les frontières* actuelles », rejetant toute idée « *d'agression ou de provocation* » contre quiconque, affirmant que « *la révolution ne peut être exportée d'un pays à l'autre* » et que le peuple cambodgien souhaite « *ne pas être un sujet de préoccupation pour les amis proches ou lointains* ».

M. Pol Pot désirait-il indiquer que son pays s'ouvrait à de nouvelles relations avec le monde extérieur ? A l'exception de quelques références, historiques surtout à « *l'impérialisme américain*, il s'est en tous cas soigneusement abstenu de toute formule qui aurait pu heurter quiconque dans l'auditoire de diplomates qui l'écoutait avec attention. A tel point que l'on ne pouvait manquer de remarquer un décalage sensible entre les positions chinoises et cambodgiennes — mais dans un sens relativement inattendu. Tant le langage du président Hua Kuo-feng que celui de M. Pol Pot donnent le sentiment que les relations bilatérales entre les deux pays — et les deux partis — font du Cambodge un interlocuteur tout à fait privilégié de la Chine. Le chef du P.C.K. a longuement expliqué comment la pensée de Mao Tse-toung avait guidé les révolutionnaires cambodgiens, reconnu « *les hautes vertus révolutionnaires* » du président Hua, « *digne successeur* » de Mao.

Cela étant dit, le chef du gouvernement cambodgien est resté silencieux sur trois points que le président Hua avait expressément évoqués. A aucun moment, M. Pol Pot n'a employé le mot « hégémonisme » qui, dans le vocabulaire pékinois, désigne habituellement la politique extérieure soviétique. Il n'a pas non plus fait écho à son hôte sur le chapitre de l'inévitabilité de la guerre, parlant plus volontiers des cinq principes de la coexistence pacifique. Il n'a pas jugé utile, enfin, de parler de ce que M. Hua Kuo Feng avait appelé « *le concept stratégique du président Mao sur la division en trois mondes* » qui alimente, comme on sait, le différend sino-albanais.

Si M. Pol Pot a voulu faire preuve de modération et de la meilleure volonté dans sa compréhension des affaires intérieures chinoises, il n'en a donc pas moins montré une très nette indépendance de jugement en matière internationale, comme un homme qui ne voudrait se fermer aucune porte et si possible en ouvrir quelques-unes.

Ces circonstances, ainsi que la prudence de M. Hua Kuo-feng lui-même dans ses propos, ont fait qu'aucun des invités au banquet de l'ambassadeur d'U.R.S.S. à celui de Thaïlande a eu l'occasion de manifester sa mauvaise humeur. La France cependant n'était pas représentée dans cette assemblée, l'absence de relations diplomatiques entre Paris et Phnom-Penh ainsi que le mauvais climat régnant entre les deux capitales ayant incité les diplomates français à Pékin à s'abstenir.

ALAIN JACOB.

EXÉCUTION CAPITALE A PÉKIN

Pékin. — L'agresseur chinois de l'homme d'affaires new-yorkais Richard Talmadge, a été exécuté le 28 septembre, huit jours après l'avoir blessé à coups de couteau, au centre de Pékin, apprend-on de source diplomatique (« le Monde » du 28 septembre). On ne connaît pas l'identité de l'agresseur.

[Un incident analogue était survenu le 18 mars 1975. La victime était l'épouse d'un chiffreur à l'ambassade de France, et la nièce de Mao Tse-toung s'était rendue à son chevet. L'agresseur avait été exécuté le 11 avril.]

PROCHE-ORIENT

L'ÉGYPTE APPUIERA « TOUTE FORMULE PERMETTANT LA PARTICIPATION DE L'O.L.P. A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE »

M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a présenté, mercredi 28 septembre, à l'Assemblée générale des Nations unies, un projet de résolution condamnant la politique d'Israël dans les territoires occupés. Ce projet porte que toutes les mesures prises par Israël dans les territoires depuis 1967 n'ont aucune valeur légale : il déplore la poursuite d'une politique de peuplement dans ces territoires et appelle Israël à se conformer strictement à ses obligations internationales.

M. Fahmi a également souligné que son gouvernement appuiera « *toute formule permettant la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève sur un pied d'égalité avec les autres parties* ».

Pour sa part, M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il serait « prématuré » de prendre l'initiative de modifier la résolution 242 du Conseil de sécurité, pour y inclure les droits nationaux des Palestiniens.

● A WASHINGTON, MM. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, et Abdel Hamid Charaf, chef de la cour royale jordanienne, ont également formulé des réserves au sujet de la proposition de délégation arabe commune, à l'issue de leurs entretiens de mercredi soir avec le président Carter. M. Abdel Hamid Charaf a, en particulier, déclaré : « *Nous aimerions que soit formée une délégation unique arabe comprenant des Palestiniens, et qui, après les premières séances, pourrait être scindée en « groupes de travail »*. Selon M. Abdel Halim Khaddam, « *l'O.L.P. est prête à se rendre à Genève si elle y est représentée équitablement* » et « *les points de vue syrien et américain coïncident en ce qui concerne la formation d'une délégation arabe unifiée qui inclurait l'O.L.P.* »

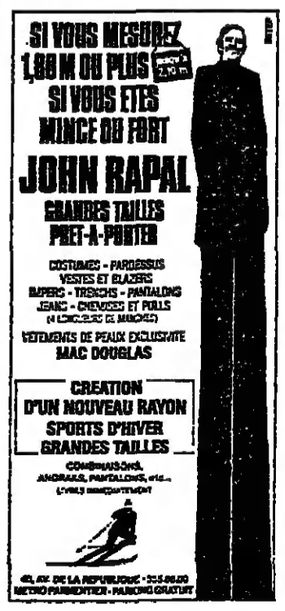

C'est décidé, à soixante ans vous arrêtez de travailler.

Vous avez un peu d'argent devant vous. Il vous servira, le moment venu, à compléter agréablement votre retraite. En attendant, vous voulez que cet argent soit en sécurité et vous rapporte. Vous voulez aussi pouvoir en disposer à tout moment en cas d'imprévu. Avez-vous pensé aux Bons de la Caisse d'Epargne Ecureuil?

Avec eux, vous pouvez, à votre convenance, vous constituer progressivement un portefeuille dont vous tirerez un revenu régulier et substantiel aux échéances de votre choix. En cas de besoin, vous pouvez vous les faire rembourser dès la fin du troisième mois de souscription, sans frais ni formalités. Ils sont au porteur.

• Coupures de 100 à 10.000 francs. • Intérêts progressifs de 3 mois à 5 ans. • Taux: 9,75% (taux actuariel brut sur 5 ans).

Mettez votre argent du bon côté.

BONS ANONYMES DE L'ECUREUIL

هكذا من الأصل

aux Galeries Lafayette
29,30 sept.
1er oct.

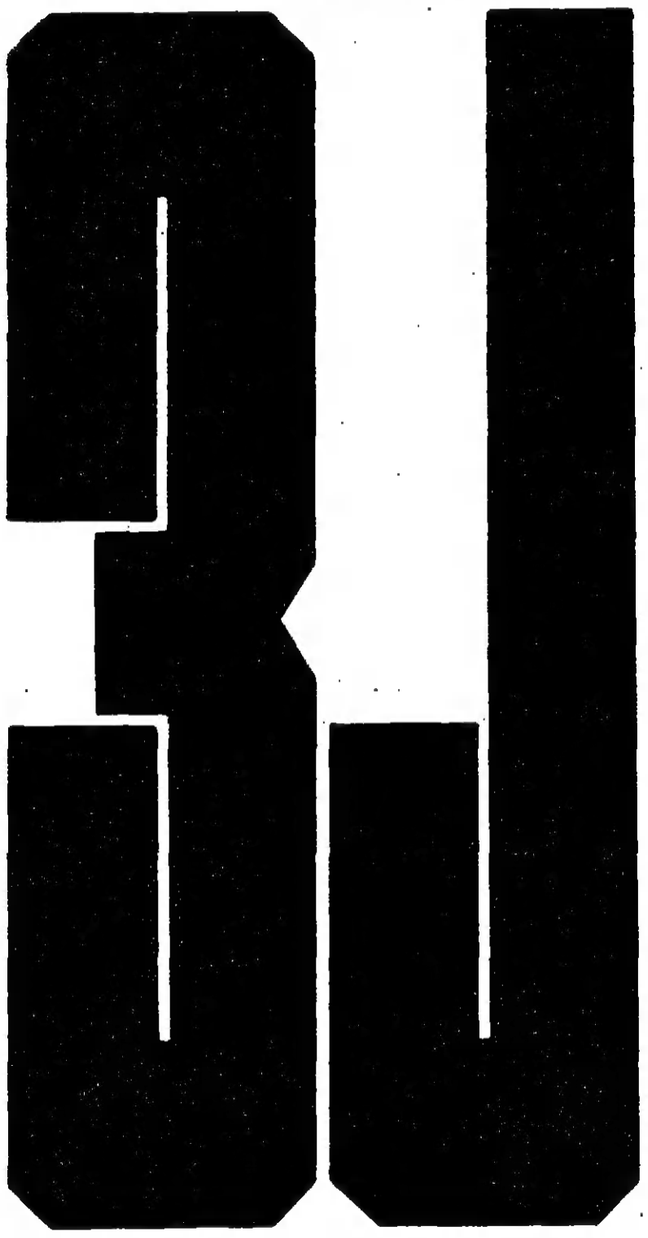

3 jours pas comme les autres
des prix à vous couper le souffle !
Reportage permanent
sur Europe 1, 1647 m, G.O.
animé par Robert Willar

Galeries Lafayette

HAUSSMANN, BELLE EPINE
MAINE-MONTPARNASSE
ET ENTREPOT ILE St DENIS

ASIE

Japon

Le détournement du DC-8 de la JAL

Tokyo a apparemment cédé aux exigences de l'Armée rouge

Les autorités de Tokyo ont apparemment cédé aux exigences du commando de l'Armée rouge japonaise qui a détourné sur Dacca un DC-8 de la JAL effectuant la liaison Paris-Tokyo (« le Monde » du 29 septembre). Le premier ministre japonais a annoncé qu'il acceptait de libérer neuf détenus dont les terroristes exigeaient la libération et qu'une « rançon » de 6 millions de dollars leur serait versée.

Les pirates de l'air avaient menacé d'exécuter un passager américain, M. John Gabriel, président d'une banque de Californie et ami intime du président Carter, selon l'A.F.P.

Dès que la décision du gouvernement japonais a été annoncée, ils ont libéré cinq de leurs cent cinquante-six otages : deux Américains et trois Indiens. Ils ont annoncé, dans la matinée du jeudi 29 septembre, qu'ils accordaient un délai de dix-neuf heures au gouvernement japonais pour l'acheminement à Dacca de leurs camarades libérés. Ils ont d'autre part transmis aux autorités du Bangladesh un message qui qualifie le gouvernement japonais d' « agent de l'impérialisme » transformant les citoyens en « robots ».

Le produit d'une société

De notre correspondant

Tokyo. — Comme en Europe depuis le début de la décennie, le mouvement étudiant japonais, connu en Occident sous le nom de zengakuren (qui désigne en fait l'*« union de l'ensemble des étudiants »*, des plus radicaux aux moins violents), a progressivement perdu de sa force. Il y a encore des affrontements entre la police et des étudiants casqués, armés de lances en bambou et de cocktails Molotov, dans la tradition des années 60 — notamment à Narita, le nouvel aéroport de Tokyo, achevé malgré les protestations des paysans expropriés et des écologistes, — mais ils n'ont plus l'importance et le caractère spectaculaire d'autrefois. En fait, en marge des formations les plus connues, chukaku (*« faction noyau central »*), kakumaru (*« faction marxiste-léniniste »*) et hanteigakuhyo (*« comité étudiant anti-impérialiste »*), les groupuscules se sont multipliés ces dernières années.

Selon la police, les *« grands »* mouvements rassemblent au total trente-cinq mille membres. Plus de quatre mille étudiants se répartissent entre une centaine de petits groupes plus ou moins connus, se réclamant du marxisme. Les plus radicaux, partisans de l'action terroriste, sont dans la clandestinité et ne comptent que quelques membres. En s'éparpillant — et en devenant ainsi plus difficile à contrôler par la police, — le mouvement a gagné en violence. Tout d'abord sur le plan des luttes entre *« sectes »* (uchigeba) qui opposent généralement un petit nombre de militants à une faction adverse et se soldent le plus souvent par des morts (une vingtaine en 1976). En même temps, se sont rapidement développées les actions terroristes. Sur l'archipel d'abord on a noté ces deux dernières années une recrudescence des attentats (contre la mairie de Sapporo, l'université Todai à Tokyo et différentes firmes industrielles). D'autres groupes ont choisi d'attaquer le pouvoir de l'extérieur et d'*« exporter la révolution »*. Le plus célèbre est l'Armée rouge (Sekigun). Du détournement spectaculaire d'un avion de la JAL sur la Corée du Nord, en 1970, à l'opération contre l'ambassade de France à La Haye en septembre 1974, et, en août 1975, contre le consulat américain de Kuala-Lumpur, en passant par l'attentat de Lod (aéroport de Tel-Aviv) en mai 1972, qui fit vingt morts et quatre-vingts blessés, l'Armée rouge est, avec le groupe Baader-Meinhof, l'une des plus connues des organisations terroristes.

Des desperados

Créée en 1969 par des dissidents de la Ligue communiste, de tendance trotskyste, l'Armée rouge est un exemple symptomatique de l'évolution du mouvement étudiant nippon : aux grandes manifestations qui leur apparaissaient vaines, certains militants ont cherché à substituer une tactique d'action directe, spectaculaire, avec des groupes de cinq à six personnes, chargées d'un objectif précis : guérilla urbaine et internationalisation des combats par une participation aux luttes révolutionnaires à travers le monde sont devenus les thèmes d'action de l'Armée rouge. Mais à la suite du détournement du Boeing de la JAL sur la Corée du Nord, le mouvement fut décapité par la police japonaise : ceux qui échappèrent aux mailles du filet policier, comme la jeune militante Fusako Shigenobu, qui passe pour être le chef du mouvement, se réfugièrent au Proche-Orient et collaborèrent avec les Palestiniens.

Qui sont ces desperados nippons ? Au sein de la Sekigun comme désormais dans d'autres organisations extrémistes, ce sont le plus souvent des inconnus. Lorsqu'on les arrête, il arrive que la police n'ait même pas de dossier sur eux. Contrairement à ce qui se passe dans les grandes organisations étudiantes, la brigade spéciale (mille policiers à Tokyo) chargée de surveiller les mouvements radicaux ne parvient pas 'infiltrer ces petits groupes qui agissent dans la clandestinité. Les universités ne sont plus leur sanctuaire. D'ailleurs, fait nouveau depuis le début des années 1970, un nombre croissant de jeunes issus de milieu ouvrier militent dans les rangs de ce qu'il est convenu d'appeler ici la *« nouvelle gauche »*.

Qu'est-ce qui anime ces étudiants en rupture d'université, ces jeunes professeurs parfois, ces ouvriers désormais ?

Que cherchent ces poseurs de bombes, qui agissent au nom d'une « révolution mondiale en marche » ? Le caractère pathologique de certaines de leurs actions est peut-être une explication de l'ensemble du phénomène trop rassurante dans la mesure où on rejette celui-ci dans la marginalité pour mieux se convaincre que le reste du corps social est sain.

Pourquoi ces poussées de violence naissent-elles précisément en Allemagne et au Japon ? Pays vaincu, humilié, comme l'Allemagne, le Japon a trouvé depuis 1945 dans le « miracle économique » son ultime justification et fait de la modernité son objectif suprême. Battu, son idéologie piétinée, ses chefs passés en jugement et son empereur descendu de son trône pour parlementer avec MacArthur, le Japon a apparemment cherché à exorciser la défaite en se fondant dans les rangs du plus fort et en adoptant ses « valeurs » (démocratie, expansion économique, etc.). Mais ni l'utilitarisme ni le matérialisme de la société occidentale — que reniaient déjà au siècle passé des écrivains, au demeurant peu subversifs, comme Soseki et Nagai Kafu, qui critiquaient la politique de modernisation de l'empereur Meiji — n'ont comblé le vide culturel ouvert par l'après-guerre.

Pourtant, le Japon a d'autant mieux réussi à rattraper le vainqueur qu'il a su mettre au service de sa poussée économique, de sa rage de produire et de vendre, des structures héritées du passé féodal que la « révolution bourgeoise » de Meiji avaient maintenues. Matrice d'un consensus social étonnant, ces structures (paternalisme, « verticalité » des rapports, respect de l'autorité) sont les garants de la stabilité politique depuis un quart de siècle. « *Wa* » — l'harmonie, — l'un des maîtres mots de l'esthétique japonaise, est sur le plan social l'une des clés de l'idéologie du Japon industrialisé.

« Santé, gaieté, responsabilité, harmonie, participation », « Tous unis comme des pétales de rose », « Travaillez chaque seconde » et surtout *« Ayez bon esprit »*, ces leitmotive résonnent chaque matin dans les écoles et les entreprises. La marge de révolte, de « déviance », est étroite dans un pays où tout le monde est « démocrate » et où, hors du *groupe, on est un orphelin. La famille, le clan, le club, l'entreprise*, sont les corps sociaux où chacun se situe par rapport à un voisin. Il n'y a pas d'ailleurs, ou alors c'est l'errance, l'anonymat insupportable, la solitude des *villes : thème favori de toute une littérature.* Alors, la vie s'ordonne, tracée irrémédiablement : les industries prospèrent, les partis politiques ronronnent, les hippies du quartier de Shinjuku « s'évadent » en aspirant de l'essence de térébenthine dans des sacs en plastique.

La violence n'est pourtant pas vraiment bannie de cette « Alpha-Ville » policée. Elle reste présente dans les feuilletons télévisés, les bandes dessinées, les arts martiaux cultivés à plaisir. Plus profondément, contrôlée, elle a été mise au service de la productivité comme elle fut jadis pliée à l'ambition des militaires. Que des mouvements prônant la violence au service des « révolutions » aient pris naissance dans ce Japon-là n'est pas un hasard. Les terroristes nippons, qu'ils appartiennent à l'Armée rouge ou à telle autre organisation, sont les produits d'une société.

La fragilité du « miracle » économique

Quand l'industrie massacre la nature, empoisonne les citoyens, c'est une violence au service de la collectivité, dit-on. Mais, au Japon plus qu'ailleurs, les hommes portent dans leur chair les stigmates d'une croissance aveugle.

C'est *dans ce creuset qu'est née* l'Armée rouge. Car, à la différence du plus grand nombre, certains n'acceptent pas l' « harmonie » officielle, faite de discipline et de violence canalisée vers la rentabilité. Quand le modèle du père, qui a fait sa *« joie »* de la soumission à l'ordre de son entreprise, devient objet d'horreur, le jeune Japonais se découvre dramatiquement seul. En plein désarroi dans un pays dont l'imagination est devenue technique, où peut-il se réaliser ? Dans l'opulence factice et dérisoire de la société de consommation ? Dans une imitation hagarde des arts occidentaux ? Alors il décide un beau jour de devenir, selon l'expression des militants de l'Armée rouge, *« un soldat de la révolution »*.

Si l'armée rouge et les groupuscules nippons qui pratiquent le terrorisme ont eu au départ un projet révolutionnaire — quel que *soit le jugement qu'on porte* sur eux, cet objectif existe, — ils sont désormais avant tout un refuge, dans une société bloquée. Certains franchissent le pas et, brandissant la révolution comme un viatique, mourront avec leurs grenades ou finiront dans une prison à lire la Bible — comme c'est paraît-il le cas d'Okamoto, le terroriste de Lod, — à moins que d'autres militants n'exigent leur libération dans un enchaînement de prises d'otages. Beaucoup hésitent à suivre cette voie. Mais quand ils se sont décidés, aucune répression ne peut les dissuader : il faudrait pour cela s'attaquer à la cause de leur angoisse. Tel est le signe le plus inquiétant de la fragilité du « miracle japonais ».

PHILIPPE PONS.

Les conflits de tendance se sont envenimés au congrès du P.S.

De notre correspondant

Tokyo. — Commencé lundi 26 septembre sous le signe des dissensions internes (« le Monde » du 28 septembre), le congrès du parti socialiste japonais s'est achevé mercredi dans la désunion la plus totale. Incapable de parvenir à un accord sur un programme de réformes et de s'entendre sur le nom d'un nouveau président, les socialistes ont décidé de repousser au mois de décembre l'heure éventuelle des choix.

Finalement, MM. Narita, président du parti, et Ishibashi, secrétaire général, qui avaient donné leur démission au début du congrès afin d'assumer la responsabilité du recul du P.S. aux élections sénatoriales de juillet, restent en place.

La situation pour le moins tendue et confuse dans laquelle s'était ouvert le congrès, qui avait pour objectif, à l'origine, de donner un nouveau départ au premier parti d'opposition japonais, en régression depuis près de dix ans, a été aggravée mardi par le départ de trois personnalités influentes de son aile droite. MM. Hata et Den, tous deux membres de la Chambre haute, et M. Narazaki, député, ont quitté le parti pour protester contre la manière dont le bureau exécutif comptait désigner le nouveau président. Afin de surmonter les divisions internes du P.S., M. Narita entendait faire désigner le nouveau chef du parti par un arbitrage entre les chefs des fractions et non par un vote. Ajoutant à la confusion générale, M. Asukata, maire de Yokohama, qui passait pour le successeur désigné de M. Narita, renonçait, pour sa part, *in extremis* à faire acte de candidature, faisant valoir que la rivalité entre fractions était trop grande pour qu'il ait la moindre chance de parvenir à réformer le parti.

Alors que s'ouvre ce jeudi la nouvelle session parlementaire, le spectacle de désunion qu'offre le P.S. japonais est loin de rehausser son prestige dans l'opinion publique nippone. — Ph P.

Dufayel Studio G.L.

هكذا من الأصل

LA CRISE DE LA GAUCHE

M. Mitterrand : il semble bien que le combat ait pris le pas sur l'union

Avant de répondre aux questions des journalistes, à l'occasion de la conférence de presse qu'il a donnée mercredi après-midi 28 septembre, M. François Mitterrand a fait la déclaration suivante :

« Le parti socialiste n'a qu'un combat : celui qu'il mène contre la droite, contre les partis conservateurs au pouvoir, contre les puissances économiques qui les inspirent.

» Ce combat, rien ne le lui fera abandonner. Il fera tout pour l'emporter en 1978, car gouverner sera le moyen décisif d'atteindre ses objectifs. Mais les élections législatives ne sont pour lui qu'une étape.

Pour aller au-delà, il a choisi une stratégie : l'union de la gauche ; un instrument : le programme commun. Il n'en changera pas.

» Permettez-moi de rappeler que c'est mon propre choix depuis bientôt vingt ans :

» — 1958 : j'ai voté contre le régime du pouvoir personnel, voulu, imposé par la classe dominante, la bourgeoisie d'argent ;

» — 1965 : j'ai conduit la première grande alliance de la gauche constituée depuis le Front populaire trente ans plus tôt ;

» — 1967-1968 : la discipline de la gauche mise en œuvre par la Fédération de la gauche que je présidais a, partout, été respectée ;

» — 1971 : au nom du nouveau parti socialiste, j'ai demandé solennellement que soit entrepris un programme commun de la gauche ;

» — 1972 : le parti socialiste a signé le programme commun, engagé la totalité de ses forces sur les propositions de ce programme et respecté, sans aucun manquement, la discipline qu'il impliquait ;

» — 1974 : communistes, socialistes, radicaux, m'ont demandé d'être à nouveau le candidat unique de la gauche. J'ai mené cette lutte de la façon qu'on sait ;

» — 1976-1977 : le parti socialiste, devenu le premier parti de France, a assuré la victoire de la gauche aux élections cantonales et municipales.

» Qui croira qu'à six mois des élections législatives de 1978 le parti socialiste et son premier secrétaire pourraient changer de cap ? Nous méprisons l'insinuation. Les Français savent que nous sommes les défenseurs enthousiastes et résolus de l'union de la gauche, ses combattants de première ligne.

» Nous en ferons la preuve aujourd'hui, demain, sans relâche. Je le ferai aujourd'hui en déclarant à la presse, qui me fait l'honneur d'être ici, que j'entends dénoncer la politique du gouvernement dont l'échec aggrave les conditions d'existence de millions de Françaises et de Français, de millions de ménages, et non point m'installer dans une polémique dont nous refusons la responsabilité. Ne nous trompons pas d'adversaire. Pour ce qui nous concerne, nous n'en avons qu'un : le pouvoir actuel et les partis qui le composent.

» Nous l'avons répété sans cesse : le bilan du gouvernement est un bilan d'échec. Inflation, chômage, déficit et endettement extérieurs, baisse du taux de croissance, se traduisent dans la vie quotidienne des Français par des difficultés aggravées et l'angoisse de millions de foyers. Combattre cette politique est la priorité des priorités.

» Ainsi le parti socialiste est-il ouvert à tout contact, à tout dialogue, à tout projet, qui restituera à l'union de la gauche sa qualité et sa vigueur. Puisque son tour est venu de recevoir chez lui ses partenaires, il leur dit qu'ils seront à tout moment les bienvenus, qu'il les attend et qu'il les espère.

» Ses exigences sont simples :

» — Ne faire aucune promesse qui ne puisse être tenue ;

» — Ne rien faire qui puisse renforcer l'appareil centralisateur d'Etat, mais tout faire, au contraire, pour assouplir les mécanismes du pouvoir, développer la démocratie à la base, accroître la responsabilité des citoyens. Le combat de la gauche n'a pas seulement pour objet un changement de majorité, mais avant tout un changement des structures économiques, sociales et politiques de la société.

» A cette fin, j'appelle les Françaises et les Français qui partagent notre conviction à se rassembler pour imposer l'union de la gauche autour du programme commun. Et je leur demande d'aider le parti socialiste dans cette tâche.

» Il n'y a pas d'autre mot d'ordre : assurer la victoire des forces de progrès, de la gauche tout entière, libérer notre peuple des forces qui l'oppriment. »

Les démons de la gauche

M. Mitterrand a conclu sa première déclaration en affirmant : « Comment pourrais-je distraire un moment de la lutte nécessaire contre une politique néfaste aux querelles intestines ? Jamais je ne prendrai une initiative susceptible d'ajouter quoi que ce soit à la crise qui sépare actuellement les formations de gauche. Ni une insinuation ni un sarcasme. La situation bouleverse des millions de Français. »

M. Mitterrand a souhaité que sa formation puisse rassembler « les plus fortes et les plus durables espérances ». *En réponse à une question sur les propos du premier ministre, qui a estimé que la crise au sein de l'union de la gauche avait* « modifié le paysage politique », *le premier secrétaire du P.S. a indiqué :* « Le paysage politique a été incontestablement troublé par la discorde à gauche. Une gauche qui se laisse aller plus qu'il ne convient à ses démons, à charge pour nous de changer à nouveau ce paysage. Mais si M. Raymond Barre pense à une redistribution des forces politiques, et notamment des forces socialistes, laissons-le à ses illusions. Comme pour l'inflation, comme pour le chômage, il n'a pour prévision que l'erreur. Nous sommes engagés dans l'union de la gauche. Nous ne cessons de penser à ceux dont l'espérance risque d'être blessée à mort. Les partis de droite ne peuvent qu'espérer la résolution offensive du parti socialiste pour que triomphe la cause de la gauche. » *Le député de la Nièvre a ajouté :* « C'est une erreur répandue de croire que le litige qui a valu le désaccord avait porté essentiellement sur les nationalisations. C'est à la fois vrai et faux. Il est vrai que les nationalisations ont provoqué une discussion serrée qui n'a pas abouti. Mais ce désaccord s'inscrit dans un ensemble. Il y a désaccord sur certaines approches économiques, désaccord sur le resserrement excessif de la hiérarchie des salaires, désaccord sur la défense et les problèmes de sécurité. »

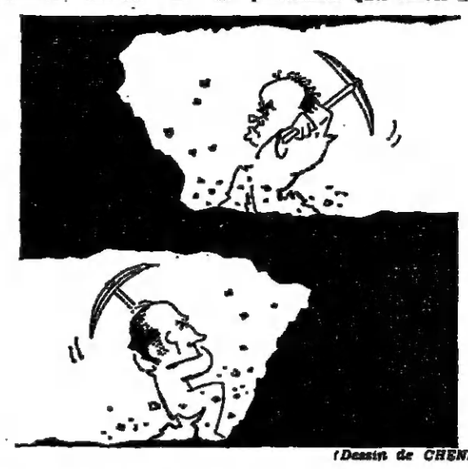

(Dessin de CHENEZ.)

« Avait-on, la semaine dernière, une volonté suffisante d'aboutir ? » *s'est demandé le premier secrétaire du P.S. Il a poursuivi :* « Ce n'est pas parce que la dernière heure des négociations a porté sur les nationalisations qu'il faut oublier que d'autres problèmes étaient restés dans.

Pour le P.S., les problèmes de défense et de sécurité ont une importance au moins égale à celle des filiales et des nationalisations. Nous avons été amenés à refuser ce que l'on a appelé le « rapport Kanapa ». Car, ou bien l'on accepte une alliance — dont j'ai été le premier à dire, en 1965, qu'elle ne me satisfaisait pas, — mais alors la France ne peut prendre le risque inutile de ne pas remplir ses obligations, tandis qu'elle réclamerait de ses alliés qu'ils remplissent les leurs ; ou bien la France quitte cette alliance, mais elle ne peut abandonner un système de sécurité sans en avoir trouvé un autre. Si j'ai accepté de sacrifier sur l'autel de l'union le référendum que j'avais demandé sur le nucléaire civil et le nucléaire militaire, il reste qu'une consultation des Français sur ce dernier sujet nous paraît souhaitable. »

Interrogé sur les différentes propositions de nationalisations, le dirigeant socialiste a opposé le contrôle d'un secteur industriel et sa détention à 100 % par la puissance publique. « Nous n'avons pas la prétention — ou alors il faut le dire, — nous n'avons pas la prétention — ou alo il faut le dire, — nous n'avons pas la volonté de supprimer l'économie de marché, *a-t-il déclaré.* Nous n'avons pas la volonté — ou alors il faut le dire — de collectiviser l'économie. » *M. Mitterrand devait confirmer, en réponse à une autre question, que le groupe socialiste à l'Assemblée nationale avait déposé une proposition de loi tendant à nationaliser Dassault.* « Nous avons toujours dit à nos partenaires qu'il fallait nationaliser lorsqu'il y a position de monopole, *c-t-il poursuivi.* On peut opposer les textes aux textes. Dans la revue *Economie et Politique*, Fiterman — si ce n'est pas lui, c'en est un autre — a écrit que les filiales pourraient être, selon les cas, nationalisées à 60, 70 ou 90 % (1). Aujourd'hui, la position du parti communiste est qu'il faut nationaliser les filiales à 51 % (d'ailleurs, au-dessous de ce chiffre ce n'est pas une filiale). Mais lui-même a accepté de discuter ce point, et il a, lui aussi, rédigé des propositions sur un coin de table. Nous, nous proposons de nationaliser la totalité des biens appartenant aux neuf groupes définis par le programme commun. »

« En fait, *a ajouté M. Mitterrand en réponse à une autre question*, je ne crois pas qu'il y ait eu un malentendu sur le programme commun de 1972. Je crois que les partenaires ont cherché à tirer le texte de 1972 chacun dans sa direction : le parti communiste dans le sens de l'étatisation, le parti socialiste dans le sens du contrôle des secteurs économiques visés par le texte initial. »

Une alliance politique, c'est aussi un état d'esprit

Le premier secrétaire du P.S. a souligné que « l'avènement du parti socialiste dans le paysage politique national a modifié ce paysage ». « Il est probable, *a-t-il dit*, que cette modification a inquiété non seulement nos adversaires, mais aussi nos alliés. On nous dit que « l'union est un » combat ». Malheureusement, il semble bien que le combat ait pris le pas sur l'union. Le parti socialiste pense qu'une alliance politique, ce n'est pas seulement un programme, mais aussi un état d'esprit. Voilà pourquoi notre comité directeur a décidé qu'il ne pourrait y avoir de nouveau contrat qui ne contienne une clause proscrivant la polémique entre ses signataires. »

M. Mitterrand estime que la publicité donnée par les moyens d'information audio-visuels au débat entre les partis de gauche a « des avantages et des inconvénients ». *Relevant que le parti socialiste* « avait pris un certain retard dans ce domaine », *le premier secrétaire a souligné qu'il y a une différence entre la volonté de discuter publiquement et celle d'agir* « comme un graffiter, la plume d'oie à la main, prenant note des conversations privées pour les rendre publiques quand on le juge bon ». « En droit français, *a-t-il remarqué*, on ne peut rendre publique une conversation tenue en privé que si la transcription en a été agréée par les deux interlocuteurs. »

Le dirigeant du P.S. s'est déclaré toujours convaincu de la volonté du P.C.F. d'aller au gouvernement. « Je conteste, *a-t-il dit*, la voie qu'il a choisie pour y aller, parce qu'elle me paraît la plus longue et la plus difficile. » *M. Mitterrand a insisté à nouveau sur le fait que le P.S. n'avait pas d'autre programme que le programme commun, qui lui paraît toujours pouvoir faire l'objet d'un accord.* « Je crois que l'union de la gauche ira aux élections avec un programme commun de gouvernement, *a-t-il souligné.* Ce sera un programme commun actualisé si nous parvenons à réduire les divergences, sinon ce sera celui de 1972, actualisé sur les chiffres et sur tous les points où il y a accord. »

Interrogé sur les critiques de l'Humanité *contre son voyage en Allemagne fédérale et sa rencontre avec le chancelier Helmut Schmidt, M. Mitterrand a déclaré :* « Je ne me suis pas scandalisé, moi, de constater qu'il peut arriver à des députés communistes de déjeuner avec M. Giscard d'Estaing. Je voudrais que cesse le culte de la personnalité que le parti communiste pratique à mon égard. Quant à ma visite en Allemagne, je constate qu'il y a certaines personnes à qui il vaut mieux ne pas confier le soin de délivrer les passeports. »

Le premier secrétaire du P.S. a enfin souligné que, compte tenu des attaques dont le P.S. avait été l'objet depuis plusieurs mois, il n'avait pas été surpris, mais « peiné », *par la crise actuelle.*

(1) Dans la présentation des propositions du P.C.F. pour l'actualisation du programme commun, donnée par le numéro de mai 1977 de la revue *Economie et politique*, on lit (p. 67) : « *Le champ des nationalisations* [celles que prévoit le programme de 1972, complétées par les trois propositions du P.C.F.] *concerne l'ensemble des filiales contrôlées majoritairement par des groupes concernés ci par le système bancaire et financier, ainsi qu'un nombre restreint d'entreprises ayant un rapport stratégique au plan technologique ou extérieur. Il s'agit d'un maximum de mille quatre cent cinquante entreprises exerçant leur activité en France.* » Dans un autre article de la même revue, MM. Roger Blin et Amicet Le Pors écrivaient : « *Si les nationalisations sont la condition indispensable du progrès social et de la démocratie, alors il faut bien prendre garde de ne pas accepter que les propositions de nationalisation du programme commun soient vidées de leur substance par une interprétation restrictive ou purement financière, sans compter les manœuvres du grand capital pour se soustraire à son application.* » Les deux auteurs fixaient à mille six cent seize le nombre des sociétés dans lesquelles la participation publique, après nationalisation du secteur bancaire et financier, des neuf groupes prévus en 1972 et des trois groupes supplémentaires proposés par le P.C.F. serait comprise entre 50 % et 100 % du capital.

Selon le P.S.

EN FÉVRIER, LE P.C. NE FAISAIT PAS ENTRER LES FILIALES DANS LE CHAMP DES NATIONALISATIONS

Pour démontrer que les communistes ont, ces derniers mois, changé de position sur la question du nombre des nationalisations prévues par le programme commun, M. Mitterrand a évoqué un article de M. Charles Fiterman, publié le 11 février dernier dans « les Echos ».

Dans cet article, qui répondait à une interview de M. Attali sur l'indemnisation des actionnaires, le secrétaire du comité central du P. C., après avoir indiqué que les propositions d'indemnisations communistes représenteraient « une charge annuelle de 2,9 milliards de francs », écrivait : « Au surplus, une participation des entreprises nationalisées à l'amortissement de cette dette équivalant au dividende actuellement versé — c'est-à-dire 2,7 milliards avec l'avoir fiscal — compenserait presque entièrement la charge de l'Etat. »

Les socialistes font remarquer que si l'on additionne les dividendes — avoir fiscal compris — versés en 1975 par les sociétés mères des neuf groupes nationalisables (1 275 millions de francs)), les sociétés de portefeuille (375 millions de francs), les banques et les sociétés financières (810 millions de francs) et les assurances (210 millions de francs), — chiffres qui ne prennent pas en compte les participations croisées entre ces groupes et celles détenues par l'Etat, — on aboutit effectivement à une somme totale de 2,7 milliards de francs.

Pour les socialistes, la preuve est donc faite qu'à cette époque les communistes ne faisaient pas entrer les filiales à 51 % de ces groupes dans le champ des nationalisations.

A Bonn

M. Mitterrand s'entretient avec MM. Brandt et Schmidt

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, passe à Bonn la journée du jeudi 29 septembre, accompagné de M. Robert Pontillon, J.-P. Cot et Jacques Delors. Outre une rencontre avec M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate, il doit s'entretenir avec M. Helmut Schmidt, en qualité de chancelier fédéral. La rencontre était prévue depuis longtemps, et c'est l'une des raisons pour lesquelles le P.S. juge « *tout à fait inacceptables* » les critiques du parti communiste à cet égard (*nos éditions du 29 septembre*).

Les entretiens de Bonn devaient se dérouler sans ordre du jour précis. Ils ont été préparés par un voyage de MM. André Boulloche, Michel Rocard et J.-P. Bachy, le 26 septembre, qui ont notamment discuté des problèmes économiques des deux pays. Tant avec M. Willy Brandt qu'avec M. Helmut Schmidt, M. François Mitterrand devait discuter surtout de deux questions : d'une part, la situation politique en France et en Allemagne. Le premier secrétaire du P.S. sera interrogé sur la nature et l'état de ses relations avec le P.C. Il s'informera des problèmes que rencontre M. Helmut Schmidt avec sa majorité.

D'autre part, l'état des rapports franco-allemands fera l'objet d'un bilan, qui s'élargira vraisemblablement aux relations de la République fédérale avec ses alliés de la Communauté européenne, après les affaires Kappler et Schleyer.

Trois groupes de travail communs

Une nouvelle rencontre à Paris est prévue pour la fin de l'année, les contacts entre le P.S et le S.P.D étant fixés de façon régulière. C'est le 26 mars 1976 que MM. Mitterrand et Brandt au cours d'une rencontre à Bonn décidèrent la création de trois groupes de travail communs l'un sur l'Europe, animé par MM. Gérard Jaquet et Hans Jürgen Wischnewski ; le second sur le tiers-monde, animé par MM. Lionel Jospin et Egon Bahr ; troisième sur la politique économique et sociale, animé par MM. André Boulloche et Ehrenberg.

Un voyage à Bonn de M. Pierre Mauroy, le 21 juillet 1976, devait accélérer la mise en place de ces groupes. Le 25 janvier 1977, une réunion se tenait à Bonn : « *Dégager des convergences ne sera certes pas toujours aisé, mais il est déjà essentiel qu'on ait entamé un processus pour y parvenir* », estimait alors M. André Boulloche (*le Monde* du 31 janvier 1977).

Le parti socialiste attache de l'importance à la poursuite de cette discussion avec le S.P.D. dans un climat réaliste. Un bilan du travail de ces groupes sera sans doute établi au cours de la rencontre qui se tiendra à Paris à la fin de l'année.

● *M. François Mitterrand* se rendra, à la tête d'une délégation du parti socialiste, en Bulgarie, du 17 au 20 octobre prochain.

● *Le secrétariat international du parti socialiste*, a précisé mercredi 28 septembre que « *les prises de position de certains élus socialistes lors de la récente rencontre à Paris de l'assemblée parlementaire de l'OTAN n'engagent aucunement le parti socialiste* ». Il ajoute : « *L'attitude prise et les déclarations faites à cette occasion résultent d'initiatives individuelles décidées sans concertation avec les instances responsables du P.S.* » Ancien sénateur socialiste de Paris, M. Pierre Giraud avait vivement critiqué l'euro-communisme lors de cette assemblée de l'OTAN, ce qui avait été relevé par les dirigeants du P.C.F.

● *Mme Yvonne Dornès*, grand maître de la Grande Loge féminine de France, élue à ce poste dimanche dernier (*le Monde* daté du 27 septembre), a souligné, au cours de la première allocution qu'elle a prononcée en cette qualité, qu'« un nombre grandissant de femmes viennent chercher en franc-maçonnerie une réponse à leur recherche sur les plans intellectuel, moral et spirituel. (...) Cette formation, a-t-elle ajouté, leur permettra une libération, à la fois intérieure et extérieure, pour une action dans la cité, dans la vie de la collectivité. C'est dans cet esprit, a conclu Mme Dornès, que les loges étudieront cette année les problèmes de la « responsabilité individuelle et responsabilité collective dans la société. »

A EUROPE 1

Le premier secrétaire du P.S. : quoi qu'il advienne nous travaillerons pour que l'emporte le candidat de gauche le mieux placé

M. François Mitterrand, qui était, mercredi soir 28 septembre, l'invité d'Europe 1, a repris l'essentiel des propos qu'il avait tenus au cours de sa conférence de presse. Il a notamment précisé : « *Le culte de la personnalité recommence à fleurir. Le parti communiste n'arrive pas à s'en défaire, et pourtant il s'agit cette fois-ci du culte de la personnalité à mon égard. Il parle toujours de moi. On titre l'Humanité sur mon nom ; on veut m'atteindre parce que je symbolise l'union de la gauche, parce que j'ai en la confiance des Français qui ont voulu l'union de la gauche et parce que je l'ai encore. Et je l'ai encore parce que je représente le premier parti français capable d'assurer par sa force et son homogénéité la victoire de la gauche.* »

Il a ajouté : « *Le parti socialiste est devenu le premier parti de France. Quand il a signé le programme commun, il ne l'était pas. En 1972, c'était le parti communiste qui était le premier. Si jamais la pensée traversait l'esprit de nos camarades communistes que, puisque l'union de la gauche avait propulsé le parti socialiste au premier rang de la scène politique, ce n'était pas un bon contrat, alors il ne fallait pas le signer. Il fallait y penser plus tôt. Mais moi, je ne pense pas qu'on en soit là. Je pense, en vérité, que le parti communiste se trouve dans un moment d'hésitation, à la croisée des chemins. Il faut qu'il examine nos propositions, il faut qu'il prenne notre main tendue, il faut qu'il accepte des rapports de forces qui sont toujours interchangeables. Que le meilleur gagne, que la concurrence ne dépasse jamais les limites de ce qui est permis.* »

Evoquant l'hypothèse selon laquelle l'attitude des communistes découlerait d'une pression soviétique hostile à la perspective d'une victoire de la gauche en France, il a noté : « *On invente beaucoup de choses. En 1974, à Washington, on n'était pas content, en Allemagne de l'Ouest, en Union soviétique, à Pékin, on n'était pas content. C'est la coalition des orthodoxies. Je ne m'occupe pas de savoir ce qu'on pense à Washington, mais ce qu'on pense dans le dernier village de France. Non, je ne crois pas que la main de Moscou guide l'aveugle Marchais.* »

Enfin, le premier secrétaire du P.S. a évoqué les perspectives électorales. Il a déclaré : « *Je n'ai aucune hésitation, nous appliquerons toute la discipline de l'union de la gauche et nous travaillerons pour que l'emporte le candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel. Pour nous il n'y a ni hésitation ni attitude tactique. Quoi qu'il arrienne, c'est ainsi que nous agirons. (...) Au deuxième tour de scrutin, nous ferons comme nous avons fait en 1977 pour les élections municipales, en 1976 pour les élections cantonales, en 1973 pour les élections législatives, en 1967, en 1968 ; en toute occasion pour les élections partielles dans le plus petit village, nous sommes, pour la discipline et je ne comprends pas qu'un responsable de la gauche puisse hésiter quand il s'agit de répondre à cette question.* »

Il ne reste que deux hypothèses : celle que nous avons choisie, le programme commun de gouvernement de la gauche avec nos partenaires du programme commun, communistes et radicaux de gauche et, le cas échéant, avec les personnalités ou les groupes qui se joindraient à nous et au programme commun d'ici les élections législatives de 1978 ; l'autre hypothèse, c'est qu'on gagne les élections et que, tout d'un coup, ceux qui les ont gagnées ne veuillent plus gouverner. Cela, c'est un problème nouveau ! Si tout d'un coup, les socialistes, les communistes, les radicaux de gauche, après avoir pendant des années dit au peuple de France : « Votez pour nous, pour changer les choses et pour changer la vie » et, au moment de gouverner, soit par peur des difficultés, crainte de la crise, pusillanimité, division, tout d'un coup se cabrent devant le pouvoir et refusent de prendre ce que le suffrage universel leur a donné, c'est une hypothèse que j'exclus pour le parti socialiste. Le parti socialiste prendra ses responsabilités. »

» ... *Si nous gagnons les élections après avoir demandé aux Français de voter pour nous, ce serait les tromper que de ne pas gouverner et je suis convaincu que nos partenaires de la gauche comprendront que c'est un devoir.* »

هكذا من الأصل

Peut-on se résigner ?

(Suite de la première page.)

En 1972, le programme commun avait été beaucoup plus qu'un projet politique enfermé dans un contrat écrit : une charte d'alliance, prix payé à l'unité, mais symbole d'unité. Qu'il fût, ici ou là, maladroit, sommaire ou ambigu, cela importait peu dans le moment. Il jouait son rôle, scellant et encourageant la volonté commune : texte vénéré que ne commentaient alors, dans l'indifférence, que de rares exégètes.

Peut-être la gauche aurait-elle pu se contenter d'aller au combat avec un évangile un peu poussiéreux, ce que sont d'ordinaire les textes sacrés. Après quoi, l'expérience du pouvoir, la confrontation des projets et des réalités, auraient imposé les adaptations nécessaires. Mais le parti communiste a entendu restituer au programme commun toute sa signification contractuelle : il fallait qu'il fût un contrat précis, modernisé, abondant et, pour les partenaires, aussi contraignant que possible. Et les trois partis de gauche ont pris le risque de s'engager dans cette voie.

L'actualisation, ce pouvait théoriquement être un travail de pure forme : il n'y avait qu'à changer quelques chiffres que l'inflation avait démodés, quelques mots devenus archaïques. Telle fut au départ la thèse du parti socialiste : elle incitait à une stricte mise à jour menée en quelques heures. Ce projet était prudent ; il est douteux qu'il fût réaliste. Les passages vieillis du programme commun ou exagérément maladroits étaient nombreux ; du mot changé on glisse vite à la phrase, de la phrase à la page. La toilette exigeait que l'on regardât le texte de très près, de trop près, qu'on oubliât sa valeur mystique : on découvrait alors les maladresses, les équivoques passées inaperçues ; en bref, on ouvrait un vaste chantier.

Jouer avec le feu

Or, tout avait changé depuis la négociation de 1972, et d'abord de nombreux négociateurs. Le rapport de forces s'était beaucoup modifié entre socialistes et communistes. Les partenaires n'étaient plus deux mais trois ; et le M.R.G. entendait, présent dans la discussion, y jouer son rôle à part entière. La situation économique s'était dégradée, compliquant la réalisation des promesses sociales, projetant la perspective d'un gouvernement en pleine crise. Surtout la victoire, incertaine en 1972, était devenue probable et très proche : ce qui rendait au Programme commun sa vraie, sa dangereuse nature, celle d'un contrat de gouvernement. Le parti communiste en premier lieu, mais ses partenaires aussi, emportés par la dynamique du travail commun, multiplièrent les propositions pour améliorer un texte souvent insuffisant, l'enrichir, parfois le gonfler de promesses, et bien sûr en tirer profit. Ainsi sommes-nous alliés, tous ensemble, bon gré, mal gré, à la rédaction d'un nouveau programme, certes, très inspiré du précédent, mais accru de près d'un tiers de son volume, nourri d'excellentes innovations, mieux rédigé, plus ambitieux, plus vaste...

C'était jouer avec le feu. Tout contrat, fût-il politique, comporte des incertitudes, des compromis entre des arrière-pensées. Dans l'euphorie, la bonne volonté commune aide à les dissimuler, ou, si vient un problème, à le résoudre. Mais renégociant un contrat entre partenaires soupçonneux, on est contraint de découvrir l'ambiguïté, et de tenter de la lever. Il était évident que les *cinq pages du programme* commun sur l'« extension du secteur public », rédigées en 1972, recelaient de graves équivoques : notamment sur la portée des deux « petites phrases » dont nous réclamons la suppression, qui proclament le droit des travailleurs à demander la nationalisation de leur entreprise, et du coup les y incitent, et aussi sur la définition des « groupes » industriels promis à nationalisation.

L'évidence aussi est que ces *cinq pages, difficile équilibre* entre des intentions divergentes, étaient une véritable poudrière. Fallait-il attendre de gouverner ensemble pour constater les contradictions ? Les événements et l'expérience, imposant leurs contraintes, peuvent limiter les choix, aider à résoudre les conflits. Contrairement à ce que dit la droite, il peut être plus facile aux partis de gauche de gouverner en commun que de négocier un contrat où la politique s'enferme dans des formules. Les idées, les mots, séparent souvent plus que la vie. Mais, dès lors qu'on s'essayait une seconde fois à mettre en convention détaillée le programme des nationalisations, on avait de sérieux risques d'aller à l'échec. Il était sûr que s'opposeraient des lectures différentes qui trouveraient, dans les mots, dans les travaux préparatoires, de quoi se nourrir. A vouloir lever les équivoques on prenait le risque de casser l'alliance.

Ce qui faillit se faire, dès le « sommet » avorté du 14 septembre. Car la sortie de Robert Fabre et de notre délégation unanime ne fut pas un geste spectaculaire comme le crurent certains de nos partenaires, mais un constat politique qui s'imposait à nous. Ce « sommet » non préparé, mal engagé, il ne servait qu'à figer sur les nationalisations des positions contraires et irréductibles. L'avertissement ne fut pas entendu. Les travaux furent hâtivement repris le 21 septembre sans qu'aient été recherchées les conciliations possibles, tandis que, grâce aux mass média, les dissensions ne cessaient de s'aggraver. Et la rupture s'imposa le 22 septembre comme il était prévisible sur la principale équivoque du texte de 1972 : la définition des groupes industriels promis à nationalisation.

On connaît cette divergence. L'interprétation, défendue par les socialistes et partagée par les radicaux de gauche, tire de la nationalisation des neuf sociétés désignées au programme commun ses conséquences logiques : toutes les participations, majoritaires ou minoritaires, appartenant aux neuf holdings deviennent, par l'effet nécessaire de la nationalisation des sociétés mères, la propriété de l'Etat ; ce qui donne à celui-ci, s'il en a la volonté politique, d'immenses moyens d'action sur l'économie française. L'interprétation communiste, exigeant la nationalisation intégrale de toutes les filiales à 51 % s'attache à la lettre du texte : le mot « groupe » y est employé, et non le mot « holding ». Sans aucun doute les communistes sont sincères : depuis 1972, ils n'ont cessé de donner du programme commun leur lecture, et nul ne s'est soucié de les démentir. Mais cette lecture n'est pas sérieuse pour autant.

Pour décider des filiales « nationalisables », les communistes fixent à 51 % le seuil de participation ; seuil arbitraire, unilatéralement choisi. Le « groupe », au sens où l'entend le parti communiste, pourrait aussi bien comprendre des filiales où la participation des holdings est très minoritaire. Faudrait-il demain les nationaliser aussi ? Ou serait-ce par concession que le parti communiste se limiterait ainsi aux filiales à participation majoritaire, et par surcroît éviterait de cumuler les participations publiques ? Le programme commun de 1972 n'était pas à ce point incohérent ou léger : s'il avait envisagé la nationalisation des filiales, et non seulement des holdings, il eût fixé le seuil de participation — ou les critères — assignant les limites de ces nationalisations en cascade.

Mais la question majeur a été masquée par le débat sur les mots et les reproches mutuels d'infidélité : pourquoi le parti communiste exige-t-il ainsi l'intégrale nationalisation des filiales, sans se satisfaire des participations majoritaires de l'Etat ? Pourquoi veut-il exproprier le capital privé minoritaire, sans même rechercher s'il appartient au « gros capital » ou s'il est disséminé entre de petits actionnaires ? Ce ne peut être vraiment par crainte de la minorité capitaliste théoriquement gênante : chacun sait, et les communistes aussi, qui sont fort compétents, que la collectivité nationale, maître à 51 % d'une entreprise, y est en fait souveraine, s'il lui plaît d'user de sa souveraineté.

Le pouvoir dans les entreprises

Les raisons sont ailleurs. L'une est sans doute une hostilité systématique à l'actionnariat privé, la volonté de chercher en toute occasion la nationalisation partout où elle est possible : ce qui indique la recherche d'une société où la collectivité non seulement contrôlerait, mais assurerait toute l'activité économique. L'autre raison, plus immédiate, est sans doute essentielle : elle tient à l'*organisation des pouvoirs*. Le programme commun confie la gestion de toute société nationalisée à un conseil d'administration où les représentants des « travailleurs » (un tiers au moins) et des « usagers » sont ensemble majoritaires, tandis que les représentants de l'Etat n'y sont que minoritaires. Ainsi l'Etat, maître d'une filiale où il est actionnaire majoritaire, cesse de l'être si la filiale est nationalisée. On mesure l'importance de l'enjeu : la cohérence, l'efficacité économique du groupe, les changements de structure ou de politique qui seront nécessaires impliquent d'évidence une volonté commune. La nationalisation des filiales aurait pour effet probable et désastreux l'éclatement des groupes ; chaque filiale, dirigée par son conseil tripartite fixant sa politique, ses objectifs propres, serait libre de s'opposer à tout projet cohérent.

Le projet communiste est ainsi moins étatique qu'on ne le dit d'ordinaire, mais plus dangereux qu'il ne semble. Le parti communiste sait qu'il ne contrôlera pas l'Etat, que la volonté gouvernementale, exprimée par le canal des participations majoritaires, lui échappera pour l'essentiel. Il fait meilleure confiance à son influence, directe ou indirecte, à son audience dans les entreprises nationalisées : et à l'instrument que peut constituer le conseil d'administration des entreprises nationales. Tel est bien, au-delà des controverses juridiques et des préférences économiques, l'enjeu principal : le pouvoir dans les entreprises. Cela explique sans doute l'importance que le parti communiste attache à la nationalisation des filiales ; parce qu'il sait sa force et sa solitude, parce qu'il redoute d'être un jour rejeté par ses partenaires, il ne veut pas renoncer, pour l'exercice partiel d'un pouvoir à court terme, à cette longue stratégie de consolidation constante de ses moyens d'influence, qui a assuré, à travers toutes les péripéties de notre histoire récente, sa stabilité et parfois sa progression. Mais les deux autres partis de gauche, sur le problème des filiales comme sur la désignation des présidents des entreprises nationalisées, se voient ainsi contraints à une extrême fermeté.

Un événement terrible

Pourquoi le parti communiste a-t-il voulu l'actualisation, puis a-t-il voulu que l'actualisation soit une négociation complète, puis a-t-il voulu qu'elle soit entourée d'un débat public, spectaculaire, véhément, sinon violent ? Pourquoi a-t-il rejeté, sans examen sérieux, dans la nuit du 20 septembre, les nouvelles propositions présentées par François Mitterrand pour sauver l'union de la gauche, qui représentaient un effort sensible, si sensible même qu'elles posaient aux radicaux de gauche de très graves problèmes ? Pourquoi a-t-il ainsi accumulé les risques de rupture, et l'a-t-il, au dernier moment, consacrée : après quoi l'enchaînement des justifications et des accusations pouvait la rendre irréversible ?

Jones rajeunit et ouvre 10 nouvelles boutiques.
Voici la cinquième.

39, av. Victor-Hugo, Paris 16e - .727.06.30

Jusqu'au 20 octobre, 15 % de remise sur tous les articles avec la carte Jones.

هكذا من الأصل

LA CRISE

DE LA GAUCHE

Les raisons du parti communiste lui appartiennent. Il a la charge d'intérêts immenses et, de son avenir, une vision historique : il fait comme il croit bon. Ce qui est sûr, c'est que cette rupture, qui n'est en fait imputable à personne car elle a été le constat de contradictions insolubles, est un événement terrible. Si elle n'a pas surpris les états-majors, elle a brisé l'espérance de millions de Français qui ne connaissent pas les dessous de la politique, et sans doute sa dure vérité, les rapports de forces, les longues méfiances, les stratégies souterraines, et qui avaient retenu du programme commun le réconfort quotidien de l'espérance unitaire, le chaleureux coude à coude, la promesse d'une vie changée.

Cette rupture nous annonce, à moyenne ou longue échéance, des équilibres prévisibles, peut-être raisonnables, mais qui auront beaucoup de peine désormais à faire battre nos cœurs. Elle prive, pour longtemps, le gouvernement de la France de la présence des communistes : et l'on n'a pas assez dit comme pouvait être féconde l'arrivée à des emplois de haute responsabilité d'hommes et de femmes venus, pour la plupart, de la classe ouvrière, fenêtre ouverte aérant enfin l'étroite caste sociale et culturelle qui, de droite ou de gauche, n'a cessé de diriger la France. Surtout, cette rupture renvoie à l'isolement 20 % des Français ou presque, privés depuis quarante ans de toute participation à l'exercice du pouvoir politique, 20 % qui sont, pour la plupart, les plus malheureux et les plus opprimés : leur exclusion, injuste et prolongée, qui à d'autres fait quelque joie, peut-on s'y résigner ?

S'il reste une chance, elle ne peut, hélas ! tenir qu'à une prise de conscience et à un nouvel effort du parti communiste. Il est vrai — et en stricte équité cela peut sembler injuste — que les communistes sont contraints de faire plus de chemin que les autres partis de gauche. C'est qu'ils viennent de plus loin, qu'un projet de gauche, en France, ne peut être ni à brève ni à lointaine échéance un projet communiste, et que la grande majorité des Français ne peut accepter un programme où se liraient les signes annonciateurs d'une société inspirée des démocraties populaires : une économie collectivisée, l'égalitarisme des conditions, l'indifférence aux revendications qualitatives, la volonté autarcique, l'exaspération de l'indépendance nationale. Il est vrai aussi qu'il faut au parti communiste bien du courage pour poursuivre la route qu'il a ouverte, dont chaque étape fut sans doute très difficile, et d'autant plus ingrate qu'il fut souvent soupçonné de feindre. Il serait sinistre qu'il retourne à sa solitude et à l'éternelle opposition, abolissant quinze années d'efforts et d'espoirs. Il serait désastreux pour la France et insupportable pour les autres partis de gauche qu'il s'installe dans une stratégie moyenne et équivoque, cherchant à cumuler les avantages du pouvoir et de l'opposition.

Ne reste que la voie étroite du plus grand courage, c'est-à-dire, aujourd'hui, de vraies concessions. Ce fragile espoir, chaque jour, désormais aide à le détruire.

JEAN-DENIS BREDIN.

renoma/desfossé

Pour cet hiver Desfossé vous voit décontracté, les mèches plus longues, ondulées naturellement ou avec un soutien permanente.

desfossé

Les pattes sont courtes, la nuque dégagée. La coiffure se fait avec ou sans raie. Shampooing/coupe : 70 F.

19, Av' Matignon

Une adresse d'homme

aider les hommes à mieux se vêtir

Dans la chimie, parmi les groupes de niveau international, nous ne sommes ni les plus grands, ni sans doute les plus ingénieux.

Le chiffre d'affaires annuel de DSM* équivaut cependant à plus de 20 milliards de francs – ce qui nous classe au 16e rang de la chimie mondiale et parmi les 50 plus grandes entreprises européennes.

Bien que nous n'ayons pas la prétention de savoir tout faire (pas encore...), DSM s'est fixé pour objectif de faciliter la vie des hommes en les aidant à faire face à leurs besoins essentiels, tels que se vêtir.

Savez-vous, en effet, que DSM, à partir de pétrole et de gaz naturel, fabrique dans ses usines des matières premières pour fils et fibres, et des produits textiles.

Ainsi, nous avons créé un procédé original pour produire le caprolactame, matière première du nylon; dans nos usines, à travers le globe, il s'en fabrique chaque année le quart de la production mondiale.

Savez-vous que DSM produit des tonnages très importants de matières acryliques utilisées pour les textiles; et que, dans un souci de diversification, nous nous intéressons aussi à la fabrication de "prêt-à-porter".

En fait, croyons-nous, nos progrès sont dus à notre expérience – 75 ans d'ancienneté cette année – et peut-être aussi à notre caractère hollandais, à qui l'on reconnaît ténacité et rigueur.

Entreprise d'État au dynamisme affirmé, nous faisons de notre mieux pour aider les hommes à vivre mieux.

DSM

Si vous souhaitez en savoir plus sur le groupe DSM, le Département Information PO Box 65 Heerlen Holland est à votre disposition.

*DSM, c'était hier : Nederlandse Staatsmijnen, en néerlandais, Dutch State Mines, en anglais, Mines d'État néerlandaises, en français. Aujourd'hui, DSM signifie "chimie" dans toute les langues du monde.

"Une mémoire neuve de ma propre existence"

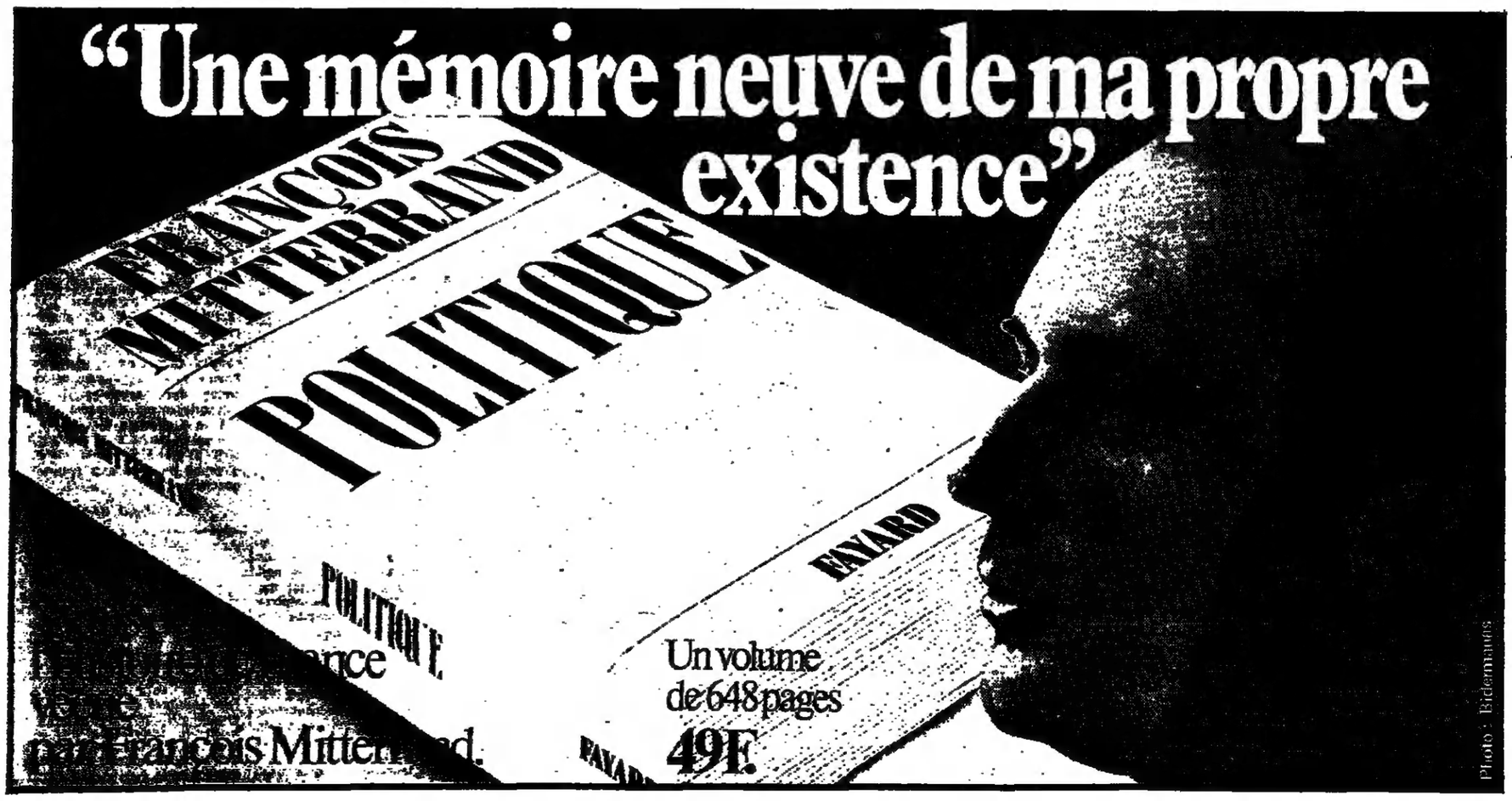

Photo : Bidermanas

هكذا من الأصل

M. Marchais : le parti socialiste se détourne de l'union

Le « pavillon de Paris », porte
Le Pavillon de Paris, porte 26 septembre lorsque s'est ouvert le « meeting géant », organisé par le P.C.F. Des milliers de participants durent donc se rendre sous un chapiteau où le meeting était retransmis sur un écran géant. Dans son allocution d'ouverture, M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C.F., a notamment déclaré :

« *Votre présence nombreuse à ce rassemblement, qui rappelle les grands moments de l'histoire de notre parti, ses plus ardents combats politiques, témoigne de votre inquiétude, de votre besoin de tout savoir sur l'évolution de l'union de la gauche et l'actualisation du programme commun.* (...) *L'optique unitaire pour laquelle nous combattons avec tant d'ardeur depuis quinze ans n'a pas changé, et ne changera pas* (...).

Montant alors à la tribune, drapée de tricolore, M. Georges Marchais a déclaré :

« *Je veux aller, ce soir, au fond du problème auquel nous sommes confrontés, au fond de ce problème grave qui empêche aujourd'hui l'union de s'affirmer. Et je veux le faire comme je le fais d'habitude — avec franchise, sans polémiquer avec les personnes, mais sans prendre de gants avec la vérité.* (...)

» Lorsque nous disons comment *vivent les travailleurs et leurs familles, nous savons de quoi nous parlons, parce que nous, les communistes, nous sommes des travailleurs comme eux ; parce que nous, les communistes, nous sommes le parti des travailleurs.*

» *C'est pourquoi, avec tous ceux-là, avec vous, nous disons : non, ce n'est pas possible que l'on continue à vivre comme cela. Ce n'est pas possible de laisser se perpétuer cette immense injustice. Il faut enfin que ça change, et que ça change vraiment.* (...)

» *Aucun vrai changement n'est possible en France si l'on ne s'en prend pas résolument à la domination écrasante des grands groupes industriels et financiers. (...) C'est pour cette raison fondamentale que le programme commun adopté en 1972, après dix ans d'efforts de notre parti, prévoit notamment la nationalisation du secteur bancaire et financier et de neuf groupes industriels.*

» *Comme nous étions convenus à l'époque, ensemble socialistes et communistes, c'est là un seuil minimum en deçà duquel on ne peut espérer mettre en cause la domination du grand capital, et par conséquent en deçà duquel il ne serait pas possible de réaliser les mesures sociales dont vous avez impérieusement besoin. C'est là le fond du débat avec le parti socialiste.*

» *Il faut bien le comprendre : lorsque nous disons qu'en estimant à sept cent vingt-neuf le nombre des entreprises que prévoit de nationaliser le programme commun, nous faisons un effort maximum, ce n'est pas une question d'amour-propre, d'entêtement ou d'attachement à je ne sais quel dogme. Non, c'est bien plus simple : c'est parce que, au-dessous de ce seuil défini par le programme commun, c'est toute la mise en œuvre du programme commun qui serait vouée par avance à l'échec. Pourquoi ? Parce qu'on laisserait le grand capital dans la place comme le loup dans la bergerie.* (...)

» *Il y a une logique dans l'attitude du parti socialiste : d'une part, il n'accepte pas de relever le SMIC au niveau réclamé par les organisations syndicales, il n'accepte pas de prendre un engagement clair sur le relèvement des salaires, il n'accepte pas de fixer un objectif précis de resserrement de la hiérarchie ; d'autre part, il abandonne la plus grande partie des nationalisations industrielles prévues par le programme commun, de même qu'il refuse — comme vous le savez — la création d'un véritable impôt sur le capital et d'un véritable impôt sur la fortune ; enfin, il refuse l'élection libre des P.-D.G. des entreprises nationales, il refuse l'instauration d'un contrôle démocratique de la formation des prix, il refuse l'heure syndicale mensuelle payée.* (...)

» *Voilà le fond du débat. Ou bien on se donne les moyens de satisfaire les besoins du peuple et du pays — et c'est ce que prévoit le programme commun. Ou bien on tourne le dos à la politique nouvelle que définit le programme commun — et alors on se prépare une fois de plus à ne pas tenir ses promesses et à décevoir les travailleurs. Je le dis très simplement, mais très fermement : les communistes ne se prêteront jamais à une telle entreprise !*

» *Quant à ceux qui expliquent que nous ne voudrions plus aller au gouvernement, je veux leur dire : ne rêvez pas les rôles, messieurs ! C'est vous qui redoutez de nous voir au gouvernement du pays. C'est vous qui mettez tout en œuvre pour empêcher cela parce que, chacun le sait bien, avec des communistes au gouvernement ce ne serait pas possible de poursuivre une politique de sacrifices pour les travailleurs, et ce ne serait pas possible de mener une politique de collaboration de classes.* »

Où est l'ouverture ? Où est le dialogue ?

Après avoir rappelé que le comité central du P.C.F. a adressé au comité directeur du P.S. une lettre appelant les socialistes à « faire un pas », M. Marchais a noté :

« *Nous n'avons pas été entendus. Le parti socialiste est resté sourd à nos appels. Il a fait un autre choix. C'est ce que confirment les déclarations que vient de faire François Mitterrand cet après-midi, lors de sa conférence de presse.*

» *Une fois de plus, François Mitterrand a beaucoup parlé de l'union de la gauche, du programme commun, de ce qu'il appelle son « ouverture ». Mais, dans le même temps, il a réaffirmé sans en rien changer les positions que défend le parti socialiste depuis le début de la négociation. Il continue à vouloir limiter la nationalisation des neuf groupes désignés dans le programme commun aux seules sociétés mères et à un nombre restreint de filiales en laissant le capital privé installé dans le plus grand nombre d'entre elles, ce qui constitue un abandon des engagements pris en 1972. Il parle du danger d'étatisme, mais continue à exiger la désignation des dirigeants des entreprises nationales par le gouvernement. Il continue à refuser un véritable impôt sur le capital en prétendant que ce serait la fin de l'économie de marché. Il continue à refuser un choix clair en faveur d'une défense se situant au niveau requis par les exigences de l'indépendance et la sécurité de la France.*

» *Où est dans tout cela l'ouverture ? Où est le dialogue ?*

» *Je le dis avec tristesse : il n'est pas bien de jouer ainsi avec les espérances des millions de travailleurs. Il n'est pas bien de parler d'ouverture tout en fermant en réalité la porte. Car c'est bien en définitive une fin de non-recevoir que François Mitterrand vient de nous opposer.*

» *Faisant nous-mêmes un important effort de conciliation, nous avons dit et répété : que le parti socialiste en revienne au respect du programme commun, et alors l'accord deviendra possible. A cet appel raisonnable, François Mitterrand répond non. C'est pour nous, et j'en suis sûr pour vous tous, une profonde déception.*

» *Le comportement du parti socialiste montre en effet que celui-ci a changé, qu'il met en cause l'essentiel du programme commun qu'il a adopté en 1972, qu'il se détourne de l'union de la gauche. C'est grave. Et vous vous posez avec raison la question : pourquoi donc le parti socialiste reste-t-il sourd à nos appels ? Quel choix nouveau est-il en train de faire ? Déjà des politiciens comme Lecanuet et Servan-Schreiber ne cachent pas leur impatience de voir le parti socialiste revenir dans le marais centriste.* » (...)

» *Pour notre part, nous ne pouvons que nous interroger. Notre comité central, mercredi prochain, s'emploiera à apporter une réponse réfléchie à ces questions. Mais, dès ce soir, je tiens à vous le dire : le parti communiste français ne renonce pas, il ne renoncera jamais à l'union pour le changement. Notre objectif reste et restera la réalisation d'un bon accord autour de la politique démocratique réellement nouvelle dont le pays a besoin.* (...)

» *Il faut donc lutter, lutter avec persévérance et avec résolution. Il faut lutter en voyant bien que l'espoir, la volonté de changement n'ont jamais été aussi forts dans les larges masses de notre peuple, et au premier chef dans la classe ouvrière.* (...)

» *Les dirigeants giscardiens espèrent peut-être, à la faveur de l'attitude de nos partenaires, faire oublier le bilan désastreux de leur politique ? Ce serait compter sans les communistes dont toute l'action est précisément dirigée contre le pouvoir de Giscard d'Estaing et de Barre, ce pouvoir le plus anti-ouvrier, le plus autoritaire, le plus conservateur que la France ait connu depuis longtemps.* (...)

» *Et puis, il y a une autre conclusion que vous ne manquerez pas de tirer de ce qui se passe aujourd'hui, et c'est celle-ci : décidément, pour que vos intérêts soient pris en compte, pour que la porte s'ouvre sur un vrai changement, pour que le mouvement populaire soit suffisamment puissant et uni pour l'emporter — il vous faut un parti communiste bien plus fort, bien plus influent.* »

Les nationalisations proposées par le P.S. et le P.C. ont un poids économique peu différent

A la porte de Pantin, M. Marchais a accusé le parti socialiste de vouloir « abandonner l'essentiel des nationalisations prévues en 1972 », en cherchant à « écarter la nationalisation des filiales que les neuf groupes désignés en 1972 contrôlent majoritairement ». Les faits ne justifient pas cette assertion.

En 1972, les partenaires de la gauche sont convenus de nationaliser neuf groupes industriels (aucune mention n'étant alors faite dans le texte commun de leurs filiales, contrairement à ce que souhaitait le parti communiste), ainsi que l'ensemble du secteur bancaire et financier, plus « les grandes compagnies d'assurances privées ». Cette définition engloberait aujourd'hui environ 650 000 salariés dans l'industrie (dont moins de 500 000 travaillant en France), un peu plus de 110 000 dans les banques et quelque 30 000 dans les assurances (la limite n'a jamais été fixée de façon précise). Soit, un total compris entre 600 000 et 650 000 salariés français.

Les propositions socialistes actuelles ne remettent pas en cause les cas des banques et des assurances ; elles prévoient pour l'industrie (« le Monde » du 24 septembre) la nationalisation complète de filiales industrielles employant quelque 320 000 salariés et celle d'une centaine d'autres filiales (services, commercialisation, gestion, immobilier...), dont les effectifs n'ont pas été mentionnés. Cela représente déjà un total proche de 500 000 salariés.

Si l'on ajoute que le cinquième point de la proposition globale remise par le P. S. à ses partenaires au cours de la fameuse nuit du 22 septembre prévoyait d'ajouter à la liste limitative des 227 firmes des filiales contrôlées à moins de 95 % par les neuf groupes mais à importance « stratégique » — filiales dont le P.S. souhaite négocier la liste avec ses partenaires, mais dont il a laissé fair une première série de six noms (1), employant quelque 100 000 salariés (« le Monde » du 21 septembre), — on voit que le poids économique des entreprises dont le P. S. accepte la nationalisation est d'assez peu inférieur à celui des 729 filiales (majoritaires ou non) mises en avant par le P. C.

L'explication de ce faible écart (2) est d'ailleurs simple : la quasi-totalité des filiales importantes se trouvent dans les listes respectives des deux partis (si l'on tient compte des sociétés « stratégiques » du P. S.).

Si le parti socialiste n'a cependant pas repris dans sa liste des centaines de petites entreprises mentionnées par le P. C., c'est, semble-t-il, pour un motif politique plus qu'économique : ne pas donner l'impression qu'il était prêt à s'orienter vers un type de société caractérisé par plus de 1 000 nationalisations nouvelles (banques et assurances comprises).

G. M.

(1) Thomson - C. S. F., C. I. T.-Alcatel, Pharmuka, Comurhex, C. G. E. - Mérieux.

(2) Le parti communiste ajoute aujourd'hui, il est vrai, à la liste de 1972, la sidérurgie (cent cinquante-trois mille salariés), dont le P. S. propose que l'Etat prenne le contrôle majoritaire, comme il était prévu il y a cinq ans.

CORRESPONDANCE

J'ai la conviction d'être « cocu »

M. Roger Mathieu, de Vigneux, nous a adressé la lettre suivante :

Si j'ai bien compris les propos de M. Georges Marchais au Club de la presse d'Europe 1, la réactualisation du programme commun a échoué à cause du désaccord portant sur le nombre de filiales à nationaliser (« *Si les socialistes acceptent le chiffre de sept cent vingt-sept, un accord peut être signé dans les vingt-quatre heures* », a déclaré G. Marchais).

Le sort des millions de Français qui ont cru à l'union pendant cinq ans dépend donc maintenant de la nationalisation ou non de quelques centaines de filiales ! Je me demande si l'immense majorité des électeurs de gauche qui ne militent ni au P.C., ni au P.S., ni au M.R.G. y comprennent quelque chose.

Pour ma part, depuis le vendredi 23 septembre, j'ai la profonde conviction d'être « cocu », d'avoir été trompé, berné, abusé par les états-majors politiques.

Le même Georges Marchais, cet été, à la télévision, a cité un proverbe arabe qui dit à peu près ceci : « *Si ton ami te trompe, c'est la faute de ton ami ; si ce même ami te trompe une deuxième fois, alors c'est la faute à toi-même.* »

Qu'ils se rassurent, lui et les autres, ils n'auront jamais l'occasion de me faire commettre une faute !

MM. Mitterrand et Marchais s'éloignent l'un de l'autre

(*Suite de la première page.*)

Ils continuent de se défendre avec une égale énergie d'avoir quelque « stratégie de rechange » que ce soit, mais ne tiennent ni l'un ni l'autre un langage qui soit unitaire.

En « invitant mercredi après-midi l'opinion à aider le P.S. à « imposer l'union de la gauche autour du programme commun », M. Mitterrand s'est ouvertement placé en position de concurrence vis-à-vis du P.C., qui, depuis lundi dernier, mobilise toutes ses troupes derrière le même mot d'ordre. Il a également pris le risque d'indisposer un peu davantage une formation qui s'est toujours refusée à servir de force d'appoint à un « homme providentiel » quel qu'il fût lorsqu'il a revendiqué pour lui-même le titre de premier si ce n'est d'unique champion de la gauche. S'il est indéniable que depuis 1965 le député de la Nièvre a incarné en France l'union de la gauche et sa « dynamique » il se flatte un peu trop d'avoir, en 1971, « *demandé solennellement que soit entrepris un programme commun de la gauche* ». Dès le XVI[e] congrès du parti communiste (mai 1961) M. Waldeck Rochet avait affirmé que « *la collaboration entre notre parti et d'autres partis démocratiques est possible et nécessaire* » ; dès le 3 février 1963 M. Georges Marchais, rapportant devant une conférence nationale réunie à Gennevilliers, avait appelé de ses vœux « *une alliance loyale sur la base d'un programme démocratique commun entre le parti communiste et les autres partis démocratiques* ».

S'il a, d'autre part, fait remarquer, à très juste raison, qu' « *une alliance politique ce n'est pas seulement un programme mais aussi un état d'esprit* », M. Mitterrand n'a fait aucune concession propre à restaurer un climat de confiance et a, au contraire, insisté sur l'ampleur du différend P.C.-P.S. lorsqu'il a repris une analyse que la majorité ne s'était pas privée de développer au cours des derniers jours : « *Il est vrai que les nationalisations ont provoqué une discussion serrée qui n'a pas abouti, mais ce désaccord s'inscrit dans un ensemble. Il y a désaccord sur certaines approches économiques, désaccord sur le redressement excessif de la hiérarchie des salaires, désaccord sur la défense et les problèmes de sécurité.* »

Il n'est pas surprenant dans ces conditions que M. Marchais ait continué d'utiliser, mercredi soir, un ton de procureur à l'égard d'un homme qui explique toutes les attaques dont il est l'objet par le fait qu'il « symbolise l'union de la gauche ». Le secrétaire général du P.C.F. paraîtra, et de plus belle, à présenter le P.S. comme une formation qui se renie et ne veut plus l'union, et, à l'opposer, à un parti communiste seul capable de garantir un véritable changement de politique, dans la mesure où il est le seul parti des travailleurs. En dépit de la vigueur avec laquelle M. Mitterrand écarte toute éventualité de retour à une « troisième force » et de rapprochement avec les partis qui, depuis vingt ans, sont au pouvoir, M. Marchais reprend à l'égard du parti socialiste le vieux grief de la tentation du retour au « marais centriste ».

Le comité directeur du parti socialiste n'étant convoqué que pour les 8 et 9 octobre, on a l'impression que les deux principales formations signataires du programme commun de 1972 sont de plus en plus décidées, ou résignées, à faire désormais bande à part au risque de décevoir davantage encore la fraction non négligeable du corps électoral qui plaçait sa confiance et ses espoirs dans l'union de la gauche plus que dans la gauche elle-même.

La majorité peut-elle en tirer bénéfice et le malheur des uns fera-t-il le bonheur des autres ? Le président du R.P.R., conduit à s'interroger sur la valeur et l'efficacité que peut avoir désormais sa propagande contre la « coalition socialo-communiste », insiste sur le fait que le P.S. est devenu une formation marxiste, définitivement enfermée dans la stratégie qu'elle a choisie, pour mettre en garde ceux que tenterait — ou que tenta déjà — un rapprochement avec des socialistes affranchis de leur alliance avec les communistes. Rien cependant n'est très clair encore. M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a catégoriquement pris le contrepied de la thèse exposée la veille par le premier ministre, lorsqu'il a déclaré mercredi devant les parlementaires gaullistes réunis à Menton que « le paysage politique n'est pas modifié profondément » par la crise de la gauche.

Il ne suffit pas que MM. Marchais et Mitterrand s'éloignent l'un de l'autre pour que M. Chirac se rapproche de M. Barre. Il ne pense pas qu'il sera moins impossible demain qu'hier de « gouverner la France au centre » avec la participation des socialistes. Il exclut catégoriquement d'étendre jusqu'au P.S. la « stratégie d'accueil » qu'il a mise en œuvre et l' « ouverture » qu'il a pratiquée, jeudi matin, en direction des électeurs radicaux de gauche.

RAYMOND BARRILLON.

UN COLLOQUE SUR L'AVENIR DE LA DÉMOCRATIE

Un colloque sur « l'Avenir de la démocratie » se déroulera à Athènes du 5 au 7 octobre, sous les auspices de France-Culture. Parmi les participants figurent notamment MM. Constantin Tsatsos, président de la République grecque ; Mario Soarès, premier ministre du Portugal ; Hedi Nouira, premier ministre tunisien ; Vladimir Bakaric, membre de la présidence de la République fédérative de Yougoslavie ; Mme Indira Gandhi, ancien premier ministre indien ; M. Luis Echeverria, ancien président de la République du Mexique ; Sir Harold Wilson, ancien premier ministre britannique ; MM. Mohammed Heykal, ancien vice-premier ministre égyptien ; Michel Debré, ancien premier ministre français, ainsi que MM. Sean MacBride, prix Nobel de la paix ; Arthur Schlesinger, historien ; Herman Kahn, économiste ; Jean-Pierre Chevènement, membre du comité exécutif du P.S. français, et Giancarlo Pajetta, secrétaire général adjoint du P.C. italien.

● *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, qui a été reçu mercredi après-midi 28 septembre par le président de la République, a déclaré, au terme de cet entretien : « *Pour l'instant, notre parti attire très régulièrement 22 % des intentions de vote des électeurs. Si l'on compare ce chiffre avec les études qui ont été faites, au moment du congrès de Fréjus, en mai, il est manifeste que nous avons repris plus de dix points en quatre mois.* »

éditions sociales
En vente toutes librairies

Le Vert Chatel
au pied
CHATEAU DE VINCENNES
Habiter ou investir au Vert Châtel, c'est jouir de la vue sur le Château de Vincennes et de toutes les commodités au pied de l'immeuble : métro, commerces, bois de Vincennes...
Renseignements et vente
JOR & cie
39, rue de Courcelles
75008 Paris
Tél.: 766 25 32
Bureau de vente sur place
16, AVENUE DE PARIS
à VINCENNES

STUDIOS ET 2 PIÈCES A VENDRE.
Location et gestion assurées par nos soins.
PEMA 28

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

Pour M. Chirac, rien n'est changé dans l'option collectiviste du P.S.

Menton. — Les parlementaires R.P.R., les futurs candidats et les ministres issus du mouvement gaulliste sont arrivés nombreux à Menton, pour écouter, jeudi, le discours que M. Jacques Chirac devait prononcer en clôture des dernières journées parlementaires tenues par le groupe R.P.R. avant les élections législatives. La veille, au cours d'un dîner de presse, le président du mouvement avait donné aux journalistes la substance des propos qu'il devait tenir ensuite en public, dans la vaste salle du Palais de l'Europe. L'ancien premier ministre a donc confirmé qu'il devait demander aux députés du mouvement, au cours d'une réunion à huis clos, de ne se considérer investis que par le R.P.R. pour défendre le programme de celui-ci, à l'exclusion de tous autres.

La journée du mercredi, marquée par de multiples interventions, et notamment par le discours du secrétaire général, M. Jérôme Monod, a révélé la volonté du mouvement gaulliste d'effacer l'image « rétrograde, droitière, conservatrice » que ses adversaires, et même certains de ses alliés, lui attribuent. C'est donc à combattre cette idée qu'ils vont s'employer pendant la campagne électorale, et à cette fin, ils ont jugé que la définition du droit au travail, de la démocratie du quotidien, de la lutte contre la bureaucratie, de l'intéressement aux résultats et aux responsabilités des entreprises pourrait traduire concrètement la notion un peu abstraite de participation.

En lançant des appels directs à une partie de l'électorat du centre gauche, voire des socialistes, les gaullistes ont voulu également se démarquer de la politique actuelle du gouvernement ou, tout au moins, prendre une certaine distance à son égard tant que celle-ci n'aura pas porté des fruits évidents. M. Jacques Chirac a ainsi voulu démontrer que la politique économique qu'il avait conduite à l'hôtel Matignon avait été couronnée sinon de succès éclatants, du moins d'une certaine réussite par rapport à ce qui devait se passer ensuite dans les domaines de la lutte contre l'inflation, de l'emploi, du commerce extérieur et de la production. Même pour la politique étrangère, le président du R.P.R. s'est défendu d'être le « grincheux de l'Europe ».

Si les critiques indirectes sont très nombreuses à l'adresse de la politique du gouvernement actuel et du président de la République, c'est surtout à une attaque systématique de la gauche que les orateurs et M. Jacques Chirac se sont livrés. A la différence de M. Barre, qui affirmait dans son passage que la crise de l'union de la gauche avait profondément modifié le paysage politique, les gaullistes proclament que rien n'est changé et que leurs adversaires démontrent le parti communiste, bien entendu, et son allié dans le « marxisme », le parti socialiste.

Sans l'analyse des dirigeants du R.P.R., les divergences au sein de l'union de la gauche ont permis à M. Mitterrand et à ses amis d'apparaître comme des hommes capables de résister — tout au moins apparemment — au parti communiste. Cette attitude peut donc rassurer un certain électorat centriste, ou tout au moins ceux parmi les partisans de M. Mitterrand qui l'ont rallié le plus récemment. Mais, pour M. Chirac, le premier secrétaire du parti socialiste doit maintenant s'employer à maintenir autour de lui les éléments les plus à gauche, les plus progressistes, les plus marxistes, mais qui lui permettent de parler d'une « coalition socialo-communiste ». C'est pourquoi, selon les prévisions de l'état-major du R.P.R., M. François Mitterrand ne devrait pas changer de politique, mais au contraire accentuer son alignement à l'union de la gauche et développer ses propositions dans ce sens. Pour M. Chirac, rien n'est changé dans l'option « collectiviste » faite par le parti socialiste.

ANDRÉ PASSERON.

De nos envoyés spéciaux

Ouvrant, mercredi matin, la journée consacrée à la présentation des thèmes d'action du mouvement gaulliste, M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., explique pourquoi son mouvement a écarté l'idée d'un programme commun de la majorité, ainsi que celle d'un programme de gouvernement. Il ajoute : « *Le R.P.R. n'établira pas davantage un programme propre, refusant d'ouvrir un magasin d'accessoires et de pièces détachées.* »

« *Entre communistes et socialistes, estime M. Monod, ce qui s'est produit n'est pas, à la différence de Robert Fabre, une rupture d'idéologie, mais une rupture sur une lutte d'influence. Faute de résoudre leurs différends dans un programme actualisé, ils mettront sans doute les feux sur un simple accord électoral.* » Et M. Monod affirme alors : « *Contrairement à ce que peuvent penser certains, le paysage politique n'est pas modifié profondément pour autant.* »

Le secrétaire général du R.P.R. évoque ensuite les principes et les objectifs de son mouvement, qui doivent, à son avis, « *rompre le conservatisme et lutter contre les privilèges* ». Il insiste également sur la nécessité de recréer une nouvelle industrie, de soutenir une croissance forte, de donner la priorité à l'emploi, de mettre en œuvre la participation, de concilier démocratie et autorité, enfin d'assurer l'indépendance économique du pays, ce qui exige une politique obstinée d'autonomie en matière d'énergie ; voilà pourquoi, rappelle-t-il, « *nous sommes catégoriquement pour l'énergie nucléaire et pour le programme français de surrégénérateurs* ».

Contestant avec vigueur que son mouvement puisse être étiqueté comme « *rétrograde, droitier et conservateur* », il déclare : « *Nous avons pour vocation d'attirer les millions de voix ouvrières qui s'étaient jointes au général de Gaulle.* »

Opinion partagée par M. Falala (Marne), qui invite ses compagnons « *à refuser avec force l'étiquette de droite que nos adversaires veulent nous coller à la peau* ». M. Caille (Rhône) souhaite ensuite que l'on réduise l'influence des syndicats politisés sans pour autant faire obstacle à l'action syndicale. Ces syndicats, déclare-t-il, doivent être présents dans les syndicats réformistes.

Pour une politique de la famille

M. Pinte (Seine-et-Marne) demande une nouvelle fois que soit mise en place une politique globale de la famille, ce qui suppose notamment l'existence d'une autorité ministérielle unique.

M. Mario Bénard (Var) rappelle les propositions du R.P.R. afin d'indemniser équitablement les rapatriés, propositions qui, précise-t-il, devront être satisfaites par le projet qui sera déposé par le gouvernement si l'on veut que ce dernier recueille l'appui du groupe R.P.R. à l'Assemblée. Ce texte, affirme-t-il, sera donc indirectement l'œuvre du R.P.R.

M. Godon (Yvelines) évoque ensuite les problèmes des personnes âgées et souhaite la création d'un ministère du troisième âge.

Pour M. Pierre Chaunu, historien, professeur à la Sorbonne, « *nous sommes en présence d'un phénomène d'une ampleur considérable : la réduction de moitié de la fécondité en l'espace de quinze ans* ». Il cite à cet égard la situation de l'Allemagne et poursuit : « *Nous sommes dans la première phase de la civilisation contraceptive. Mais la situation n'est pas autorégulable. Donc, il ne faut pas attendre ; il faut un choc politique, une décision politique. Il faut d'abord informer massivement car, au rythme actuel, nous coulons. Et il faut le faire avec autant de moyens que ceux qui ont été utilisés il y a dix ans pour dire le contraire.* » Il poursuit : « *L'abaissement de l'âge de la retraite, actuellement, c'est dément. La solution, c'était le congé rémunéré des mères de famille. Une politique familiale doit reposer aujourd'hui sur le non-travail rémunéré de la femme.* »

Après cette intervention très applaudie par l'assistance, M. Michel Debré estime « *ce non-travail justifié* » et souligne une nouvelle fois « le caractère dramatique de la situation démographique française ».

M. Papon, rapporteur général de la commission des finances, justifie la nécessité de réformer une fiscalité « *qui décourage l'entreprise et pénalise l'épargne* ». Il est, son avis, il faut notamment réécrire le code général des impôts « *incohérent et absurde* ».

M. Marette (Paris) expose les grandes lignes du plan de réforme fiscale du R.P.R. :

— La fiscalité des particuliers : « *Il faut exonérer tous les travailleurs payés au SMIC. Le relèvement des tranches du barème doit être automatique, en fonction de la hausse des prix. Le quotient familial doit être relevé, des avantages doivent être accordés aux familles nombreuses et aux personnes âgées, ces dernières devant bénéficier d'une déduction de 10 % sur le montant des retraites.* »

— La fiscalité des entreprises : « *Des avantages fiscaux doivent être accordés aux P.M.E., notamment un abattement de fiscalité de 25 % lorsque leur comptabilité est établie dans un centre de gestion agréé* » ;

— La transformation : « *La T.V.A. doit être maintenue, mais simplifiée et aménagée pour être plus juste* » ;

— Les successions : « *La loi sur la taxation des plus-values doit être totalement abrogée en ce qui concerne les valeurs mobilières* » ;

— Le financement des collectivités locales : « *Il faut transformer en un impôt départemental annuel les actuelles taxes foncières et professionnelles et créer un impôt sur les grosses fortunes au-delà d'une somme de l'ordre de 2 à 3 millions de francs, en tenant compte des situations familiales.* »

Dernier orateur de la matinée, M. Alain Juppé, délégué aux études du R.P.R., définit ce que doit être une nouvelle politique de l'économie et explique comment l'on peut relever, par une action offensive, le défi économique. « Pour l'opposition, affirme-t-il, c'est en développant le travail de chacun qu'on en donnera à tous ; les gaullistes, ainsi en augmentant le travail de chacun qu'on en donnera à chacun. »

Mercredi après-midi, MM. Hersant (Haute-Savoie) et Robert-André Vivien (Val-de-Marne) évoquent les problèmes de la jeunesse.

Le professeur Fresal, qui conduit la liste R.P.R. dans le seizième arrondissement de Paris aux élections municipales, refuse « *le totalitarisme de l'opposition* » dans le domaine de l'éducation, « *l'enfant étant avant tout l'enfant de l'Etat* ». Evoquant les comités de parents, il déplore « *qu'en de trop nombreux endroits la loi et la démocratie bafouée. On veut imposer, affirme-t-il, le monopole d'une organisation politisée, la F.C.P.E.* » Cornec ».

M. Alain Gillot, candidat, membre du comité central, et chargé du secteur pour les problèmes du cadre de vie, déplore que l'on ait, en la matière, sacrifié la qualité pour autant rentabiliser les investissements. Pour M. Bolo (Loire-Atlantique), il faut repenser complètement l'enseignement de l'architecture. Une proposition de loi sera déposée à ce sujet à l'Assemblée nationale.

Après MM. Baumel (Hauts-de-Seine) et Nungesser (Val-de-Marne), M. Bas (Paris) explique qu'une révolution culturelle à la française devrait permettre l'accès de tous à la culture. Il relève que le parti communiste a repris les grandes lignes du projet culturel du R.P.R. « Voilà, constate-t-il, *un très grand encouragement pour nous.* »

Le R.P.R. et l'opinion allemande

M. Richard Stücklen, vice-président du groupe de la C.D.U.-C.S.U. au Bundestag, s'est adressé mercredi après-midi aux parlementaires R.P.R. en présence de M. Jacques Chirac. Il a notamment souhaité la victoire du R.P.R. aux prochaines élections.

En lui répondant, M. Chirac a indiqué que le R.P.R. avait été « *préoccupé et choqué par certaines campagnes qui ont blessé profondément l'opinion publique allemande à l'occasion de certains actes de terrorisme récents* ». Il a ajouté : « *Nous ne nous associons ni de près ni de loin aux excès d'une minorité infime et non représentative de l'opinion française.* »

L'ancien premier ministre a également déclaré : « *On dit parfois de nous que nous serions préoccupés par un nationalisme étroit qui ferait de nous les grincheux de l'Europe, hostiles à la construction européenne. Cela est une caricature de notre pensée. Jamais les gaullistes n'ont été hostiles à cette construction. Bien au contraire. Il est essentiel que nous progressions vite dans la construction d'une Europe unie, à condition qu'elle soit confédérale, ainsi que le général de Gaulle et Georges Pompidou avaient le faire. Et si nous avons une critique à faire, elle concerne l'insuffisante coordination des chefs d'Etat européens.* »

Quatre propositions sont adoptées à l'unanimité

C'est à l'unanimité des quelque cent députés réunis à huis clos jeudi matin qu'ont été adoptées les quatre propositions présentées par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 29 septembre). Aux termes de celles-ci, les parlementaires R.P.R. devront, s'ils veulent conserver l'investiture de leur mouvement, refuser tout autre investiture qui leur serait proposée et ne soutenir, dans le cadre du deuxième tour de la majorité, que le programme du R.P.R.

M. Jacques Chirac a justifié son attitude par les initiatives, les hésitations ou la volonté de M. Giscard d'Estaing et de son entourage de rechercher le moyen d'amoindrir l'influence électorale du R.P.R. et de recourir à une solution de « troisième force ». Mais M. Chirac a employé des mots particulièrement aimables pour M. Raymond Barre, soulignant notamment que celui-ci n'était pas à l'origine de « *la politique économique désastreuse* ».

Le président du R.P.R. a également donné son interprétation de la situation politique des forces de l'union de la gauche et affirmé que le parti socialiste allait maintenir son option pour l'union de la gauche et gauchir même davantage ses positions.

M. Michel Debré a repris les thèmes développés par M. Chirac pour les approuver totalement. Aucun autre orateur n'est intervenu au cours de cette réunion. — P. Fr.

UNE « OUVERTURE » DU PRÉSIDENT DU R.P.R. EN DIRECTION DES ÉLECTEURS RADICAUX DE GAUCHE

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a déclaré jeudi matin 29 septembre, sur les antennes de R.T.L. : « *Si les dirigeants et les électeurs du Mouvement des radicaux de gauche ne tiennent compte que, dans une large mesure, ils ont manqué à leurs engagements qui sont tout le fait à l'opposé de leurs convictions, ils rejoindront et, par voie de conséquence, je pense qu'ils rejoindront le R.P.R. plutôt que toute autre formation de la majorité.* »

Cette « *stratégie d'ouverture* » en faveur des radicaux de gauche est cependant, pour le président du R.P.R., absolument exclue en ce qui concerne le parti socialiste. « *La question, a-t-il précisé, ne se pose pour l'instant même pas. C'est le type même de la fausse question qui doit être très clairement dénoncée dans la mesure où le seul résultat qu'on pourrait en attendre serait de démobiliser la majorité (...) et, au contraire, celle-ci serait renforcer son offensivité pour gagner les élections.* »

État de guerre

(Suite de la première page.)

Il exprime l'impatience d'une société qui ne croit plus au paradis de l'au-delà, qui se tourne vers l'épanouissement de la personne humaine et cherche à l'atteindre par une image idéale de la société et du pouvoir : une société dont certains estiment qu'elle est malléable à volonté, un pouvoir dont d'autres considèrent que l'effacement est une condition de bonheur.

* * *

C'est ainsi que nous retrouvons la situation d'avant-guerre. D'un côté comme de l'autre, la politique, de nouveau, gomme une réalité qui est l'ardente et violente compétition entre les peuples. Il est des temps où cette compétition paraît s'apaiser. Il en est d'autres où elle s'exaspère. Telle est la vérité d'aujourd'hui. En fait, nous sommes en état de guerre.

Nous observons la guerre des armements. Nous ne nous croyons pas concernés. C'est une erreur. Les conséquences du surarmement des grandes puissances sont considérables, ne serait-ce que par la justification qui est ainsi donnée à l'effort de domination de leurs économies sur celle des autres, y compris de leurs alliés, pour mieux soutenir cet effort militaire.

Nous observons la guerre des positions stratégiques et des richesses du monde. Nous n'y participons pas. C'est une erreur. L'espace et la mer font l'objet de convoitises. Nous avons droit à une part de l'espace. Nous avons le devoir de préserver notre domaine maritime et de l'exploiter.

Nous observons la guerre des idéologies et nous nous en croyons préservés. C'est également une erreur. Faut-il prendre l'exemple des appels aux séparatismes régionaux ou à l'autogestion ? S'il est deux domaines où la liberté est employée à miner la force de la nation, ce sont bien ceux-là.

Nous parlons de crise économique. La formule cache désormais un renoncement de l'esprit. Qui dit crise, dit phénomène qui échappe à la volonté des gouvernements et des hommes. Or tel n'est plus le cas. *Il n'y a plus une crise monétaire : il y a guerre des monnaies. Il n'y a plus une crise du pétrole : il y a une guerre de l'énergie. Il n'y a plus une crise du commerce international : il y a une guerre de l'expansion et du protectionnisme. Il n'y a plus une crise des investissements : il y a une guerre des investissements.*

* * *

Le véritable « mal français » n'est pas dans une structure ou une organisation sociale. Il est dans notre tempérament, dans notre éducation, j'oserai dire dans l'ensemble de nos traditions spirituelles, qui mettent en avant une philosophie de la politique fondée sur la certitude de la fraternité universelle, grâce à la bonté naturelle de l'homme. Or si la grandeur de la politique est effectivement un effort permanent de progrès moral et de maîtrise humain, c'est une faiblesse grave d'oublier que la politique est aussi combat, car elle est à bout de conflits d'intérêts et d'ambitions.

Oublier cette réalité alors que notre siècle nous a fait subir tant de cruelles expériences, c'est courir le risque inconscient de sombrer dans un désastre qui ne pardonne pas.

Comme il y avait, avant 1914, incompatibilité entre la stabilité du monde et les ambitions de la politique intérieure, nos programmes, nos affirmations, s'écartent de plus en plus des faits de notre temps.

Avons-nous vraiment perdu la conscience de ce que la paix est liée à un équilibre et que la vie de la France est d'abord liée à sa force ? Nous appelons tous les nations, exige un effort d'épargne, d'investissement, de production et d'exportation. Notre situation, face aux autres nations, exige un effort accru pour accroître notre capacité nationale en sources d'énergie ainsi que notre recherche scientifique et technologique. Notre situation, face aux mêmes nations, suppose une politique de la famille, de la mère de famille et de l'enfant, afin de tout entreprendre pour maintenir la vitalité de notre natalité. Notre situation, face aux autres nations, nous impose de réaliser des assainissements financiers, sociales et psychologiques de cet effort. Il n'y a point quête du bonheur si nous sommes diminués dans la compétition par rapport à nos adversaires comme par rapport à nos partenaires, par rapport à des peuples lointains comme par rapport à nos voisins. *Il n'y a pas de tranquillité durable pour la grande majorité des Français dans une France affaiblie,* dans l'impuissance.

On évoque souvent le général de Gaulle. Prend-on conscience que l'une des explications que nous vivons le général placerait les Français devant les réalités que je viens de dire ? Une série de guerres, qui vont durer, et sans doute s'aggraver, dont aucun ne verront des vainqueurs et des vaincus. Certes, il est nécessaire et normal que des élections, ce bien capital de la démocratie, conduisent à des aménagements de la vérité, à des promesses. Mais il est des circonstances où trop dissimuler devient une offense au regard du peuple. L'addition des contre-vérités finit par atteindre ses auteurs ! Les temps sont sérieux. La République attend de ses serviteurs, qu'ils soient élus ou ministres, informateurs ou éducateurs, chefs d'entreprise ou syndicalistes une prise de conscience. Que les Français fassent l'effort de placer la France dans le camp des vainqueurs et des forts ! C'est le seul appel que méritent l'histoire et nos prédécesseurs.

Amis... et adversaires, méditons à la tribune !

MICHEL DEBRÉ.

● M. André Diligent, vice-président du C.D.S., démissionne de la présidence de son parti (numéro du 1er octobre) : « *Le triomphalisme, la grande erreur qu'il nous faut éviter de commettre devant l'échéance de l'union de la gauche. Certes, depuis cinq ans, beaucoup de Français ont été trompés. Pendant quatre élections, ils ont voté pour quelque chose qui n'existait pas. Il nous faut le souligner et le rappeler, sans en tirer une grave vanité ni paraître se mettre à crier victoire.* »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

UN SECOND COMITÉ POUR LA CANDIDATURE DE M. BARRE A LYON

La constitution d'un second comité soutenant la candidature de M. Raymond Barre aux élections législatives dans la quatrième circonscription du Rhône, dont le député sortant est actuellement occupé par M. Louis Joxe (R.P.R.), maire d'Oullins et conseiller à Lyon par M. Alain Noally, ancien secrétaire administratif de la Fédération départementale du parti radical, qui s'était démis de ses fonctions au mois de février dernier, pour mener campagne en faveur des listes présentées aux élections municipales par M. Jacques Soustelle, député réformateur de la troisième circonscription.

Le second comité est animé par M. Alain Noally — l'APPEL (Action pour promouvoir les espérances lyonnaises) — estime que Lyon doit avoir « *un parlementaire d'envergure nationale* ».

Un premier comité de soutien avait été constitué au début du mois de septembre par un groupe d'habitants des quartiers des Brotteaux et de Bellecour (*le Monde* du 10 septembre).

De son côté, la fédération R.P.R. du Rhône a décidé que le siège de suppléant, dans la quatrième circonscription, devrait revenir « *en tout état de cause* » à un candidat R.P.R. Le Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, a l'intention, lui aussi, de présenter un candidat dans cette circonscription.

SEINE-ET-MARNE : M. Flornoy ne se représente pas.

M. Bertrand Flornoy, député R.P.R. de la 3e circonscription de la Seine-et-Marne (Meaux-Coulommiers), a annoncé son intention de ne pas être candidat aux prochaines élections législatives. M. Flornoy avait été réélu au second tour des élections de mars 1973, avec 31 181 voix contre 24 283 à Mme Raymonde Renard (P.C.).

[Né le 11 mars 1910 à Paris, M. Bertrand Flornoy siège à l'Assemblée nationale depuis novembre 1962. Il a été représentant de la France à l'Assemblée du Conseil de l'Europe de 1966 à 1973. Après avoir perdu en mars 1976 le mandat de conseiller général qu'il détenait depuis 1964, il avait été battu aux élections municipales de mars dernier à Coulommiers, ville dont il était maire depuis 1971. Président de la Société des explorateurs français, membre de l'Explorer Club de New-York, M. Flornoy, explorateur, a écrit divers ouvrages relatant les expéditions et les missions d'études qu'il a effectuées en Amazonie et dans les Andes.]

CHARENTE-MARITIME. — M. Bernard Rideau, chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, a annoncé sa candidature aux prochaines élections législatives, dans la 2e circonscription (Rochefort), dont le député sortant est M. Jean-Guy Branger (R.P.R.), qui a succédé à Albert Bignon, décédé. M. Rideau a reçu l'investiture du R.P.R. et du comité départemental du C.D.S.

هكذا من الأصل

Parce qu'elles sont robustes les Peugeot vous font faire des économies intelligentes.

LES 104

BERLINE 104 GL 8 CV
5 places - 5 portes
[illegible] cm³ - 44,5 ch/Din - [illegible]
Essence [illegible] : 8 l - 8,5 l - 8,7 l
[illegible]
Capacité [illegible] : 800 kg (1)
PRIX CLÉS EN MAIN (2) **21 100F**

104 GL 6 CV 5 portes	104 SL 6 CV 5 portes
22 650 F TTC	23 700 F TTC

104 ZL 5 CV 3 portes	104 ZS 6 CV 3 portes	104 ZA 5 CV 5 portes (3)
21 350 F TTC	24 400 F TTC	19 168,80 F TTC

LES 304

BERLINE 304 GL 7 CV
5 places - 4 portes
1 290 cm³ - 65 ch/Din - 150 km/h
Consommation* : 6,6 l - 8,9 l - 9,5 l
Dossiers avant inclinables - Ceintures avant à enrouleur
Lunette [illegible] chauffante
[illegible] de remorquage : 1 000 kg (1)
PRIX CLÉS EN MAIN (2) **24 450F**

Berline 304 SL 7 CV
25 800 F TTC

Berline 304 SLS 7 CV	Break 304 GL 6 CV	Break 304 SL 7 CV
26 950 F TTC	24 500 F TTC	26 550 F TTC

Les Peugeot compétitives à l'achat le sont encore plus quand elles roulent.

Les Peugeot sont robustes, fiables et confortables. Elles sont conçues pour dépenser peu de carburant, et elles sont d'un prix très raisonnable. En voulez-vous des preuves?
Peugeot a décidé de publier dans votre journal une série d'informations sur les prix, les caractéristiques, les consommations de ses modèles 78, et sur les nouveaux avantages Peugeot.
Car Peugeot annonce aussi du neuf pour les modèles nouveaux de cette rentrée automobile : garantie un an - kilométrage illimité; entretien des modèles essence simplifié, avec de nouvelles fréquences de vidange et de vérification et un carnet d'entretien adapté.
Il est logique que les Peugeot qui ont une renommée bien établie de voitures robustes, vous fassent faire les économies les plus intelligentes de l'année automobile.

Nouvelle Garantie Peugeot: un an - Kilométrage illimité.

(PIÈCES, MAIN D'ŒUVRE, DÉPANNAGE, REMORQUAGE)

C'est nouveau, depuis le 1er septembre, les acheteurs d'une Peugeot année modèle 78 [illegible] les premiers à profiter de cette nouvelle garantie et des [illegible] qui s'y [illegible].

En effet, Peugeot garantit votre voiture, pièces et main-d'œuvre, sans limitation du kilométrage, pendant un an à compter du jour de sa première mise en circulation effective.

Les incidents entrant dans le cadre de la garantie sont couverts de la manière suivante :

① Échange des pièces reconnues défectueuses ou leur remise en état dans l'un des ateliers du réseau Peugeot.

② Gratuité des [illegible] de main-d'œuvre.

③ Remboursement des frais de dépannage ou remorquage jusqu'au concessionnaire ou agent Peugeot le plus proche, que l'incident survienne en France, ou en Allemagne Fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse.

Il y a plus de 3 000 panonceaux Peugeot en France. Il y a donc toujours un point de service Peugeot qui applique la garantie près de chez vous.

les Peugeot simplifient leur entretien.

(SUR LES MODÈLES ESSENCE).

Cet automne, Peugeot vous permet de profiter davantage de votre voiture (modèle essence) en réduisant votre temps d'entretien.

① Vidange tous les 7 500 km au lieu de 5 000 km. Économie de temps et 50 % de kilométrage en plus.

② Vérification tous les 15 000 km au lieu de 10 000 km. Là aussi, économie de temps et 50 % de kilométrage en plus. Au total, des économies pour les propriétaires de Peugeot (modèle essence).

③ Nouveau carnet d'entretien. Peugeot remet avec chaque véhicule année modèle 78 un nouveau carnet d'entretien.

Si vous désirez encore plus d'informations à ce sujet, adressez-vous au concessionnaire ou agent Peugeot le plus proche.

LES 504

BERLINE 504 L 10 CV
5 [illegible] - 4 [illegible]
1 796 cm³ - 79 ch/Din - 154 km/h
[illegible] : 7,9 l - 10,5 l - 12,8 l
[illegible] avant à [illegible]
[illegible] arrière [illegible]
Capacité de remorquage : 1 300 kg (1)
PRIX CLÉS EN MAIN (2) **28 800F**

Berline 504 GL 11 CV	Berline 504 TI 11 CV
31 800 F TTC	36 550 F TTC

[illegible] L 10 CV	[illegible] GL 11 CV	Familiale [illegible] 11 CV
30 650 F TTC	450 F TTC	35 100 F TTC

LES 604

BERLINE 604 SL 15 CV
PRIX CLÉS EN MAIN (2) **46 500F**

BERLINE 604 TI 15 CV
[illegible] - 4 portes - 2 664 cm³ - 144 ch/Din - 185 km/h - 5 vitesses
Moteur injection 6 cylindres - Allumage électronique
Consommation* : 8,5 l - 10,8 l - 16,8 l
[illegible] - Lunette arrière [illegible]
Lève-vitres électriques - Ceintures avant à enrouleur - Glaces [illegible]
Condamnation [illegible] des 4 [illegible] - Capacité de [illegible] : 1 [illegible] kg (1)
[illegible] clés de [illegible] 52 500 F TTC

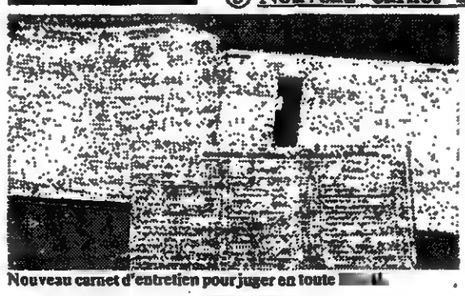

Nouveau carnet d'entretien pour juger en toute [illegible].

Les Peugeot gardent la cote

D'un bout de l'année à l'autre, les Peugeot d'occasion sont toujours appréciées. Principale raison : tout modèle Peugeot assure par sa robustesse un usage prolongé. Principale résultante : on revend bien [illegible] Peugeot et plus [illegible]. Aujourd'hui ces éléments comptent [illegible] beaucoup [illegible] la décision d'acheter [illegible] voiture neuve et [illegible] pour [illegible] facteurs complémentaires d'économies.

(1) Dans la limite du [illegible] Total Roulant - (2) Prix au 4-7-77 - (3) [illegible] commercial TVA [illegible] récupérable [illegible] les assujettis.

Le Diesel. Peugeot peut vous en parler.

Savez-vous que Peugeot construit des Diesel depuis 18 ans, qu'il est le seul constructeur français à offrir une telle expérience?
Les chiffres sont éloquents :
En 1977, pour les [illegible] premiers mois, plus de 63 % des voitures Diesel vendues en France ont été des Peugeot.
L'ensemble du réseau PEUGEOT-FRANCE représente plus de [illegible] 000 spécialistes Diesel, dont un se trouve près de chez [illegible].
La gamme des Diesel Peugeot 78 comprend six modèles différents :

La [illegible] GL D 5 CV : 5 places, [illegible] portes, 130 km/h.
Le Break 304 GL D 5 CV : 5 places, [illegible] portes, [illegible] km/h.
La Berline [illegible] L D 8 CV : 5 places, 4 portes, 133 km/h.
La [illegible] 504 GL D [illegible] CV : 5 places, [illegible] portes, 141 km/h.
Le Break 504 L D [illegible] CV : 5 places, 5 portes, [illegible] km/h.
La Familiale D 9 CV : 7 places, 5 portes, 130 km/h.

Si vous voulez essayer l'un de ces modèles, fixez un rendez-[illegible] au spécialiste Diesel Peugeot le plus proche.

Toutes les Peugeot bien placées dans la course aux économies de carburant.

Moins une voiture dépense de carburant, moins [illegible] hési-[illegible] à vous déplacer, que [illegible] pour [illegible] de longues distances, en ville ou sur route. Surtout si en plus [illegible] voiture est robuste et confortable comme le sont toutes les Peugeot.

Consultez les colonnes du tableau ci-contre. Ce sont les réponses Peugeot en matière d'économie de carburant.

On constate une fois de plus que le souci numéro 1 [illegible] Peugeot [illegible] celui de vous faire [illegible] économies intelligentes afin de réduire [illegible] frais [illegible] changer [illegible] habitudes d'automobiliste.

Que consomment les Peugeot 78?*

	90	120	ville
Berline 104 GL 8 CV	6	[illegible]	[illegible]
Berline 104 GLS 8 CV	8,4	8,4	8,7
Berline 104 SL 8 CV	8,4	8,4	8,7
Coupé 104 ZL 5 CV exc. cat.	5,8	8,7	8,4
Coupé 104 ZS 6 CV	6,1	7,9	8,5
104 ZA 5 CV exc. cat.	6	8,5	8,7
Berline 304 GL 7 CV	8,6	8,8	9,5
Berline 304 SL 7 CV	8,8	8,8	8,5
Berline 304 SLS 7 CV	8,5	8,8	8,7
Break 304 GL 6 CV	8,4	8,9	8,8
Break 304 SL 7 CV	8,8	8,9	8,5
Break 304 GLD 5 CV gazole	5,5	8,2	8,2
Break 304 GLD 5 CV gazole	5,5	8,2	6,2
Berline 304 L 10 CV exc. cat.	7,9	10,5	12,8

	90	120	ville
Berline 504 GL 11 CV	7,7	10,2	11,9
Berline 504 TI 11 CV	7,5	10	12,2
Break 504 L 10 CV exc. cat.	8,8	12	13,7
Break 504 GL 11 CV	7,9	10,7	13,1
Familiale 504 11 CV	7,9	10,7	13,1
Berline 504 LD 8 CV gazole	6,9	8,5	8,7
Berline 504 GLD 8 CV gazole	8,8	9,3	8,3

	90	120	ville
Break 504 LD 8 CV gazole	7,8		8,9
Familiale 504 D 8 CV gazole	7,5	10,4	8,4
Coupé 504 TI 11 CV	7,8	9,9	12,9
Coupé 504 V8 TI 15 CV 5 vit.	8,7	11,1	18,1
Cabriolet 504 TI 11 CV	7,8	9,9	12,9
Berline 604 SL V8 15 CV	8	11,3	16
Berline 604 TI 5 vit. V8 15 CV	8,5	10,8	16,8

*Consommation à vitesse stabilisée : 90 km/h - 120 km/h et en ville [illegible] manuelle).

carte A

3000 concessionnaires et agents Peugeot vous font bénéficier de ces économies.

Din | Loca-Din

Peugeot fait confiance à Esso

هكذا من الأصل

robustes
ont faire
lligentes.

ives à l'achat
and elles roulent.

ıt conçues pour dépenser peu de carburant, et elles
informations sur les prix, les caractéristiques, les
ges Peugeot.
veaux de la rentrée automobile : garantie un
ifié, avec de nouvelles fréquences de vidange et de
gamme de voitures robustes, vous faissent faire les

les Peugeot simplifient
leur entretien.
(SUR LES MODÈLES ESSENCE).

Cet automne, Peugeot vous permet de profiter davantage de votre voiture (modèle essence) en réduisant son temps d'entretien.
① Vidange tous les 7 500 km au lieu de 5 000 km. Economie de temps et 50 % de kilométrage en plus.
② Vérification tous les 15 000 km au lieu de 10 000 km. La aussi, économie de temps et 50 % de kilométrage en plus. Au total, des économies pour les propriétaires de Peugeot (modèle essence).
③ Nouveau carnet d'entretien. Peugeot remet avec chaque véhicule année mod. 78 un nouveau carnet d'entretien. Si vous désirez encore plus d'informations à ce sujet, adressez-vous au concessionnaire ou agent Peugeot le plus proche.

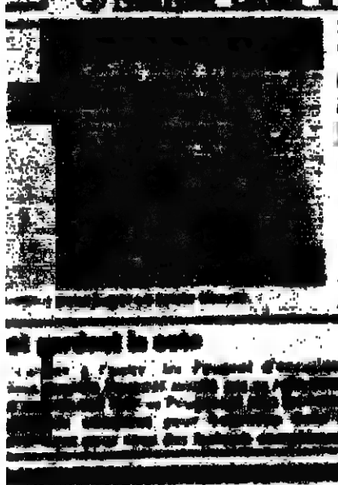

nts Peugeot
CONCERNÉS.

RÉGIONS

DANS LES ASSEMBLÉES

• AQUITAINE : une réglementation fiscale

Bordeaux. — [illegible] l'on fait exception des tentatives traditionnelles [illegible] saupoudrage, l'orientation du budget de 1978, [illegible] qu'il fut examiné il y a [illegible] jours [illegible] conseil régional, fut [illegible] l'occasion de déplorer [illegible] imposée aux [illegible] un plafond de fiscalité de 35 F par habitant.

[illegible] M. Chaban-Delmas, président du conseil régional, s'est félicité de ce [illegible] fiscalité directe ait diminué [illegible] 9 F à 7,37 F, il a, en revanche, [illegible] que [illegible] la dernière [illegible] où l'établissement public régional allait [illegible] un « budget conve[illegible] ».

« *En [illegible] plafond légal, [illegible] réussissons le tour [illegible] de diminuer la charge [illegible] directe. [illegible] situation, [illegible] ne pourrons [illegible] plus d'un an. [illegible] soient l'[illegible] et la [illegible] des [illegible] régions, à nous [illegible] davantage [illegible]. La [illegible] plafond [illegible] insupportable [illegible] offensante. Insupportable parce que nous ne pourrons pas établir le budget de [illegible] parce que je ne vois pas pourquoi [illegible] ne pourrions pas définir [illegible] mêmes, [illegible] les municipalités, la pression [illegible] qui [illegible] tous ? [illegible] ? [illegible] pas. Il n'est pas douteux [illegible] et des ressources arrive au premier rang de nos préoccupations.* »

Pour sa part, M. Jean Barrière (P.C.) [illegible] à la demande [illegible] de l'Espagne dans le Marché commun et protesta [illegible] d'une [illegible] détoyale : « *[illegible] l'afflux [illegible] exportons de plus en plus [illegible] premières en Espagne, importons de plus en plus de produits* [illegible] ».

Le docteur Grenet, maire de Bayonne, [illegible] qui l'on [illegible] les conséquences de l'intégration de l'Espagne à la C.E.E.

Une triple proposition a été faite par M. [illegible] Delmas :

— Constitution d'une [illegible] (conseil régional et comité économique et social) pour [illegible] sur un plan strictement régional ;

— Nécessité d'une réflexion et d'une coopération [illegible] avec [illegible] Languedoc-[illegible] ;

— Possibilité de constituer une structure à la fois interrégionale et internationale avec les régions du piémont [illegible].

▪ BRETAGNE : incident de séance pour une route

Saint-Brieuc. — Une route nationale oubliée dans le bocage des Côtes-du-Nord vient de se rappeler soudain au souvenir des pouvoirs publics et des conseillers régionaux de Bretagne se trouvant à l'origine d'un incident de séance au cours de la dernière session du conseil régional.

Maintenue dans le réseau national [illegible] du [illegible] d'un certain nombre d'itinéraires [illegible] importance, la R.N. 778 Saint-Brieuc-Baud n'avait [illegible] mérité pour autant les attentions du [illegible] plan routier breton. Pourtant, cet axe Nord-Sud qui relie Saint-Brieuc à [illegible] et Lorient vit croître [illegible] trafic au point de le supporter difficilement aujourd'hui, d'où la colère [illegible] des Côtes-du-Nord comme M. Le Foll (P.S.), député [illegible] maire de Saint-Brieuc.

Le [illegible] septembre, à Vannes, le [illegible] économique et social reçut [illegible] assurances selon lesquelles la route Saint-Brieuc-Baud ferait l'objet d'un financement d'Etat. Pourtant, cette question n'avait pas été inscrite par le préfet de région, M. Olivier Philip, à l'ordre du jour de la session du conseil régional les 22 et 23 septembre. Les [illegible] socialistes lui ayant demandé la raison, M. Philip rappela qu'il avait seul pouvoir pour fixer l'ordre du jour des [illegible] Ce que le président du conseil régional, M. André Colin, fit confirmer par un vote finalement [illegible] 22 [illegible] donnant raison au préfet, 21 [illegible] 6 (dont [illegible] communistes) [illegible] nant les socialistes ont alors quitté la salle à grand bruit.

• CHAMPAGNE-ARDENNE : quel tracé pour le canal Seine-Est ?

Châlons-sur-Marne. — Mettant en [illegible] un des premiers en France, les [illegible] aux régions par les députés de juillet sur les primes aux entreprises, le conseil régional de Champagne-Ardenne a décidé de mettre un [illegible] de 5 millions de francs qui a été porté ultérieurement à 10 millions afin de [illegible] conjointement avec la société de développement régional Champex les prêts que des entreprises [illegible] des banques pour se développer.

Autre projet qui a déjà fait beaucoup parler de lui depuis des années, le canal à grand gabarit Seine-Est, toujours au projet. Il s'agissait de savoir si un tracé de 150 000 francs avait inscrit au budget primitif [illegible] pour participer au paiement [illegible] par le consortium Seine-Est-Nord. Décidé au point [illegible] un montage financier pour la réalisation [illegible] une participation de l'Etat et des régions Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Ile-de-France et Champagne - Ardenne. L'Alsace qui va prendre de retard le projet Rhin-Rhône. Mais ici, on n'est pas d'accord sur le tracé à emprunter, les Aubois, les Ardennais et les Marnais ayant chacun leur préférence. Le conseil régional a finalement dû ne voter qu'un crédit de 50 000 francs pour « payer son fauteuil » au consortium.

▪ LANGUEDOC-ROUSSILLON : pas de plan lancé à la cantonade

Montpellier. — Le conseil régional du Languedoc-Roussillon, qui vient de se réunir à Montpellier, a constaté que le gouvernement faisait bien peu de cas de son existence. Il a regretté notamment que le premier ministre veuille, à Montpellier le 18 avril n'ait pas reçu son président, M. Edgar Tailhades (P.S.), ni que l'invitation faite récemment par M. François Essig, délégué de la DATAR, aux parlementaires du Languedoc-Roussillon de se rendre à Paris pour le mettre au point d'un plan économique pluriannuel ne s'adresse pas aussi à lui.

Les élus ont manifesté leur mécontentement, auquel les parlementaires ont ajouté le leur, lorsqu'ils ont appris [illegible] par la presse (le Monde du 14 septembre). MM. Raymond Courrière, sénateur P.S., et Georges Frêche, député P.S., ont parlé d' « [illegible] ».

M. Maurice Lambert, préfet de région, a, pour sa part, fait remarquer que M. Raymond Barre était venu à Montpellier pour une visite à caractère purement départemental, mais qu'il avait été alors sensibilisé par les difficultés de la région. M. Lambert a annoncé enfin que la réunion prévue à la DATAR (pour le 30 septembre et reportée au 4 octobre) n'était qu'une première [illegible]. Elle sera suivie d'une nouvelle invitation à la diligence du nouveau [illegible] de l'équipement qui recevra une délégation du conseil régional et du comité économique et social.

Mais tous ces rendez-vous ne soulèvent pas l'enthousiasme des conseillers régionaux. Ils rappellent qu'ils devaient aussi être [illegible] au sommet par M. Chirac.

Les [illegible] régionaux sont d'accord pour répondre [illegible] ment à une [illegible] du gouvernement, mais la [illegible] que M. François Essig [illegible] venir lui-même à Montpellier exposer son plan devant l'[illegible].

Ile-de-France

LES DIFFICULTÉS DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

L'assemblée générale de la SEMIBO adopte un « plan de redressement »

Réunie le [illegible] septembre à Saint-Germain-en-Laye, l'assemblée générale de la [illegible] d'économie mixte immobilière Intercommunale de l'ouest parisien [illegible] a approuvé le « plan de redressement » que lui proposait la commission interministérielle chargée de résoudre les graves difficultés que connaît cet organisme (« le Monde » du 28 septembre). Un plan qui, en vérité, aboutit à un véritable démembrement de la société (virtuellement en faillite puisque comptant un actif net négatif de [illegible] millions de francs) mais qui permet aussi de préserver tant bien que mal les intérêts des contractants et surtout d'éviter la catastrophe financière qui guettait les communes intéressées.

L'opération prévue passe, en premier lieu, par un apurement des pertes qui s'élèvent à 108 millions de francs. Cette somme doit être couverte par plusieurs moyens :

— Réalisation de plus-values sur les immeubles anciens : 56,7 millions de francs. Les communes sur le territoire desquelles sont bâtis ces immeubles renonceraient alors à leurs droits moyennant une indemnité égale au quart de la plus-value réalisée, indemnité qui prendrait la forme d'une réduction du prix de cession à un organisme d'H.L.M. désigné par les communes ;

— Reprise par la ville de Sartrouville de la perte envisagée sur les terrains de la localité : 11,9 millions ;

— Abandon d'agios par les banques, notamment la Banque de [illegible] et des Pays-Bas : 12 millions ;

— Vente de programmes à certaines communes à un prix supérieur à leur valeur réelle : 16,3 millions. Sont concernées : Saint-Germain-en-Laye ([illegible] millions), [illegible] ([illegible] millions), Poissy (3 millions) et Aubevoye (1,3 million). Des prêts sur dix ans sont prévus à un taux de 11,2 % qui pourrait être bonifié de 1,6 % par le conseil général des Yvelines ;

— Versement de la commune des Essarts-le-Roi : 3,5 millions. Cette contribution serait financée par un prêt à 11,2 % amorti en vingt annuités progressant de 10 % par an à partir de la première de ces annuités fixée à 200 000 francs ;

— Apports de l'Etat strictement destinés à la SEMIBO : 7,6 millions.

Le dernier volet du plan prévoit une dispersion des actifs au profit d'organismes H.L.M. et des communes. Plusieurs modes de financement sont prévus pour un montant total de 271,3 millions de francs :

— Les organismes d'H.L.M. recevraient 62,1 millions de prêts garantis par les communes au titre de l'acquisition et de la réhabilitation ;

— [illegible] millions de prêts H.L.M. ainsi que 27,3 millions de prêts à très longue durée et [illegible] taux préférentiels consentis aux acquéreurs des programmes des Essarts-le-Roi, des Mureaux et de Saint-Germain-en-Laye (Arpège) ;

— [illegible] millions de prêts à 11,2 % sur vingt ans [illegible] offerts, garantis par les communes et avec possibilité de bonification par le conseil général des Yvelines ;

— 9,1 millions de prêts du Crédit foncier [illegible] en place [illegible] aux acquéreurs de logements anciens ;

— [illegible] millions de prêts à court terme seraient prévus en faveur des acquéreurs des programmes qui doivent être rapidement revendus à des particuliers.

Le plan prévoit encore qu'un éventuel passif subsistant à la répartition des actifs immobiliers de la SEMIBO serait pris en charge par le pool bancaire. En revanche, un éventuel actif serait partagé [illegible] le pool bancaire (dans la limite de 12 millions) et l'Etat.

JAMES SARAZIN.

Faits et projets

TRANSPORTS

● *Carte orange valable la nuit.* — Le Syndicat des transports parisiens, réuni sous la présidence de M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, vient de décider l'extension de la validité de la carte orange aux services d'autobus de nuit exploités par la R.A.T.P. Il a aussi été décidé de prendre en considération le [illegible] de la création [illegible] S.N.C.F. entre la vallée de Montmorency et la gare [illegible].

● *La candidature de Bordeaux-Poitiers.* — M. Paul Guillaumat, président de la région Aquitaine, a annoncé que la concession de l'autoroute Bordeaux-Poitiers avait été confiée à la Société des autoroutes du Sud de la France. — *(Corresp.)*

COLLECTIVITÉS LOCALES

● *M. Pierre Schiélé réélu président du C.F.P.C.* — M. Pierre Schiélé, sénateur (C.D.S.) du Haut-Rhin, maire de Thann, président sortant, qui a été réélu président du Centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.). Il a battu, par [illegible] voix contre 10, M. [illegible] Gaillard, député socialiste des Deux-Sèvres, maire de Niort. (*Le [illegible] 30 septembre.*)

PUBLICITÉ

Vos lunettes « Grands Couturiers »
(Dior, Lanvin, Fath, Balmain, Givenchy, Cardin, etc.)
coûtent 350 F verres compris
chez Optical Forfait

Attirés par une annonce, nous nous sommes rendus dans l'un des Cabinets d'Optical Forfait du 6e étage, 6, rue de Miromesnil, Paris 8e. M. HERZHAFT, directeur général, nous a aimablement reçus et nous a entretenus de ses activités de cette nouvelle forme de distribution de lunettes médicales qui paraît très intéressante. Comme aux Etats-Unis, Optical Forfait propose de très belles lunettes correctrices à prix fixe et sans surprise. C'est le forfait optique.

Voici un exemple de forfait « Grand Couturier »

Nous avons vu dans les magasins Optical Forfait une collection de montures des dernières tendances : (Dior - Lanvin - Fath - Givenchy - Cardin - Balmain - Cacharel, etc.).

Notre choix étant fait, la monture de notre choix coûte, verres compris : 350 F.

Oui, quelle que soit la monture que vous choisie par vous dans cette collection et quelle que soit la puissance de vos verres correcteurs simple foyer, vous paierez un seul prix forfaitaire et sans surprise de 350 F, tout compris : monture « Grand Couturier » et verres à votre vue.

Oui, le prix de vos verres est compris dans le forfait et ceci quelle que soit la puissance de vos verres correcteurs simples foyer, sans aucune limitation de numéro. Donc, que vous soyez myope, presbyte, astigmate ou hypermétrope, tous les cas sont prévus à un prix fixe.

Trois autres forfaits :

En plus du forfait « Grand Couturier » à 350 F dont nous venons de parler, il y a trois autres forfaits encore moins chers :
— Forfait « OP-FOR » à 250 F.
— Forfait social à 175 F.
— [illegible] à 150 F.

Il s'agit toujours de verres unifocaux, simple foyer compris, sans limitation de puissance. Ces 3 collections représentent plus de 500 montures très mode.

Comment Optical Forfait peut-il faire des prix aussi bas ?

Ce tour de force sur les prix est possible grâce à la puissance du groupe Optical-Forfait.

Nous avons appris qu'Optical Forfait est la filiale de la Société Industrielle d'Optique SIO, premier laboratoire de montage optique français. C'est donc une affaire sérieuse. Optical Forfait est [illegible] le seul grand [illegible] à faire uniquement des lunettes optiques de très belle qualité à un prix forfaitaire et vraiment bas.

Quelle qualité de lunettes trouve-t-on chez Optical Forfait ?

A vrai dire nous avons été très surpris par l'excellente qualité des [illegible] par Optical Forfait. Ce sont des lunettes très soignées et très bien faites.

Nous avons vu un choix important de [illegible] « Grands Couturiers » : Dior - Lanvin - Fath - Cardin - Balmain - Cacharel, etc. et également de très belles montures de grandes marques (+ de 70 montures en doublé or, métal ou façon écaille).

Autres avantages :

Une monture et vos verres sont garantis gratuitement un an contre la casse.

Tous les verres sont accompagnés d'un certificat de qualité conforme aux normes de l'Institut d'Optique.

Sans supplément de prix vous pouvez avoir des verres incassables Orma 1000.

Verres spéciaux :

En option Optical Forfait fournit également tous les Varilux, Panoptik, doubles foyers, Modulor, Tital antireflets, etc.

Choisir librement :

Chez Optical Forfait, il n'y a aucune contrainte. Vous pouvez essayer librement toutes les montures que vous désirez, le temps que vous voulez. Si vous souhaitez un conseil de l'opticien, il est là pour vous aider. Vous n'êtes pas obligé d'acheter.

Relevez bien ces trois adresses où découpez cet article :
En exclusivité à Paris :

OPTICAL FORFAIT
● En étage, 48, rue de Miromesnil, Paris 8e
● 92, avenue des Ternes, Paris (17e)
● En étage, 24, rue du 4-Septembre, Paris 2e

Ouvert de 9 h à 19 h. Fermé le lundi.
CENTRE DE RENSEIGNEMENTS TELEPHONIQUES :
Trois lignes à votre disposition, de 9 h. à 19 h. : 266-58-78, 754-[illegible] et [illegible].

Un bon conseil : si vous avez besoin de lunettes, avant de les acheter, rendez visite à l'un des cabinets d'Optical Forfait.

Pierre, ardoise et terrasses.
A deux pas du Marais.
7.920 f le m2.
prix moyen - valeur Octobre 77
(parc à voiture et cave compris)

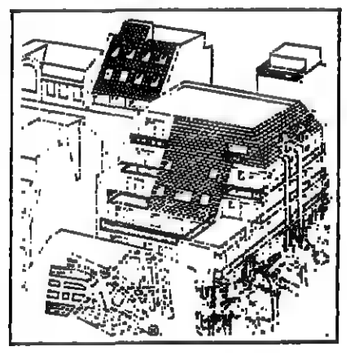

Entre la Seine et le Marais, au coeur du Paris historique, le Mornay-Crillon : une architecture conçue en fonction de l'environnement. Mais derrière les charmes du passé, on trouve au Mornay-Crillon tous les raffinements que le XXe siècle peut apporter à une habitation de qualité. Les matériaux employés, l'insonorisation phonique, les terrasses et les balcons, la diversité des plans et des types d'appartements, la hauteur des plafonds font du Mornay-Crillon une résidence de classe dans un quartier de Paris où l'on rencontre l'histoire en sortant de chez soi. Les appartements de la rue Crillon sont livrables immédiatement. Venez visiter l'appartement témoin.

PARIS

saci 25 ans d'activité

MORNAY CRILLON
Bureau de vente : 15, bd Bourdon - 75004 PARIS
ouvert le lundi de 14 h 30 à 19 h et les jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Tél. 277.45.55.

CORI
Tél. : 307.32.64

Renvoyez ce bon à la CORI
Ne pouvant me rendre sur place, envoyez-moi une documentation sur "MORNAY CRILLON."
NOM [illegible] Prénom [illegible]
[illegible] Profession [illegible]
M 30/9

هكذا من الأصل

MÉDECINE

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

M. Giscard d'Estaing souligne l'inflation des dépenses de santé

Pour la première fois depuis le début du septennat, le chef de l'Etat exprime, le jeudi 29 septembre, ses conceptions sur la politique [illegible] et future de la santé.

Le choix des organisateurs de Bichat comme [illegible] de ce discours n'a pas manqué de [illegible] certains d'irriter, les respectables instances, telle l'Académie, tels [illegible] comités et les conseils supérieurs ou nationaux divers, qui estiment en général [illegible] la [illegible] ignorée par les pouvoirs [illegible] de ses gardiens [illegible], dans par leurs [illegible] suprêmes.

Or, [illegible] le rôle majeur que jouent les professionnels [illegible] le secteur du [illegible] M. Giscard d'Estaing [illegible] aussi, comme il l'avait [illegible] au conseil des ministres du 21 juillet 1976, que c'est la population [illegible] qui [illegible] par la protection de la [illegible], élément fondamental du bien-être individuel et [illegible] de la qualité de la vie.

Par-delà les institutions traditionnelles, [illegible] à l'infanterie [illegible], aux généralistes [illegible] pour la plus importante manifestation annuelle d'enseignement post-universitaire, qu'il a [illegible] de [illegible].

Le fait que [illegible] n'aient plus rien de [illegible] la plus grande entreprise française d'information sanitaire, destinée, par le [illegible] des [illegible] médias, au public le plus large, n'est [illegible] étranger à ce [illegible] préoccupations [illegible] de plus en plus fréquemment à Bichat, [illegible] l'évolution du [illegible] médicaux, n'y sont pas étrangères non plus.

Le budget social de la nation représente [illegible] l'équivalent de la [illegible] du budget de l'Etat. Le coût de la santé se monte à 100 milliards de francs, [illegible] tiers de ce budget social, [illegible] la population, [illegible] corps médical, a pris [illegible] depuis quelques années des difficultés insurmontables créées par son augmentation continue.

C'est précisément au terme d'un débat sur « le coût de la santé », présidé par le professeur Etienne (Paris), président de la commission santé [illegible] maladie du VII[e] Plan, que le chef de l'Etat exposera ses vues sur le système français de protection sanitaire. Système profondément original dans la mesure où il [illegible] une socialisation des [illegible] quasiment complète [illegible] un mode [illegible]. Système pluraliste par [illegible] où [illegible] inclinations du président de la République. [illegible] un système centré complètement sur la réparation anarchique et [illegible] des dégâts et non sur une prévention [illegible] le gouvernement [illegible] qu'elle connaisse, pour les années à venir, un important développement.

Le discours de Bichat doit-il être [illegible] après [illegible] à l'armée et à la justice, [illegible] les grandes [illegible] ? Il ne [illegible] pas [illegible] le chemin du président de la République, qui [illegible] traiter de la santé plus que de la médecine, et faire appel à la participation de tous.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

■ *Les fumeurs de cigarettes* qui avaient [illegible] fumée ont deux fois plus de risques d'avoir un cancer de la [illegible] que les non-fumeurs, affirme un nouveau rapport sur [illegible] tabac publié mercredi, à New-York, dans la revue de [illegible] pour la recherche sur le cancer. — *(A.F.P.)*

INFORMATION SEXUELLE : QUATRE-VINGTS APPELS PAR JOUR

Le 541-56-46 reçoit [illegible] *jours soixante-dix à quatre-vingts appels. Ce service appartient au CIRM, Centre d'information sur la régulation des naissances, la maternité et la sexualité. Créé le 1[er] mai 1976 sur initiative du ministère de la santé, ce centre n'a ni la prétention ni les moyens de résoudre sur une grande échelle les problèmes sexuels de la famille ou des jeunes. Plus simplement, il assure un service de renseignement par téléphone — écoute, communication simple, pratique, et anonyme. Que l'entretien dure cinq minutes ou une heure, quinze [illegible] conjugales, médecins, juristes, sage-femmes ou sociologues écoutent, informent ou orientent leur correspondant.*

Mme Hélène Missoffe, présidente du CIRN, déclarait le mercredi 28 septembre un bilan satisfaisant [illegible] *activité du Centre. Vingt mille appels en un an [illegible] de [illegible] il faudrait autant de personnes trop et mal informées qui [illegible] informées du tout, sans vouloir chercher à savoir pourquoi. Le CIRM complète, corrige, précise : 75 % des correspondants sont parisiens, ont entre quinze et trente-quatre ans et sont une majorité de femmes, sauf chez les jeunes où les proportions sont sensiblement égales. Un quart des appels se rapportent à la contraception ou visent aux problèmes sexuels ; viennent ensuite les questions relatives à la grossesse, à son interruption volontaire, aux difficultés juridiques.*

Pour l'avenir, si le Centre va chercher à se faire mieux connaître des adolescents et dès plus de cinquante ans, à élargir son audience en province en créant prochainement la première antenne régionale, il lui faudra s'orienter non plus [illegible] sur les problèmes de la contraception et [illegible] mais vers d'autres sujets mal connus du public, tels autres celui des maladies sexuellement transmissibles.

Prix, coûts et dépenses de santé

En 1977, la santé n'a pas de prix. Ses coûts, en revanche, sont devenus préoccupants pour les gouvernements de tous les pays industrialisés, parce qu'ils sont supportés en majeure partie par les budgets nationaux, et que leur [illegible] est le plus rapide de toutes les composantes de la dépense publique. Or les mécanismes de l'inflation dans la santé, s'ils sont en principe simples à expliquer, soulèvent pour les [illegible] des difficultés multiples, en particulier à cause du rôle d'agent [illegible] à la fois producteur et prescripteur que joue le médecin.

Tant que l'[illegible] du médecin avec son client permettait aux partenaires de [illegible] prendre de manière intuitive, [illegible] à quel niveau s'établissait la transaction dans l'échange de services [illegible] rémunération, à la satisfaction des deux parties, on pouvait en ignorer la formulation théorique. Le serment d'Hippocrate résume, en réalité, dans l'engagement socio-économique du [illegible] la santé n'est pas un service marchand, où les équilibres dans ce domaine ont des caractéristiques particulières :

Le consommateur [illegible] en grande part la qualité des services qui lui sont offerts ; il n'a pas le pouvoir d'en [illegible] la quantité, qui marquerait le niveau de satisfaction de ses besoins. Les médecins ne sont pas seulement motivés par le profit, mais aussi par l'altruisme ou par le goût d'un certain type de pouvoir sur les [illegible] ; ils [illegible] un rôle à remplir dont le profit est un principe exclu. La compétition ne joue pratiquement aucun rôle ouvert (pas de publicité, pas de [illegible] ni [illegible] de prix...) Surtout, la [illegible] aléatoire de la maladie et de l'accident empêche toute prévision des dépenses à l'échelle de l'individu, et conduit, dans toute société organisée, à l'établissement d'une forme ou d'une autre de [illegible] collective.

Or le comportement des individus, face de tels « systèmes », est difficile et obéit souvent à des modalités que l'intuition ne suffit plus à comprendre.

Depuis une [illegible] d'années, d'importants [illegible] ont été mis en place par des [illegible] et des médecins pour [illegible] les problèmes de santé aux conséquences économiques et sociales de leur activité. Une nouvelle discipline, l'économie de la santé, est née, médecins et économistes collaborant depuis qu'on leur précise les objectifs, les moyens et les limites. Dans un tel contexte, la visite de la participation du président de la République [illegible] aux « Coûts de la santé » revêt une signification importante pour le développement de cette jeune discipline. — Dr J.-F. L.

■ Par [illegible] du 1[er] septembre 1970, l'enseignement des sciences sociales et économiques a été rendu obligatoire au cours de l'enseignement du premier et du second cycle [illegible] médicales.

ÉDUCATION

Un étudiant sur deux consacre moins d'une heure par jour à la lecture (livres, journaux, revues)

Les étudiants lisent peu, ils ne regardent pas la télévision mais ils écoutent beaucoup la radio : telles sont les principales caractéristiques de l'attitude des étudiants à l'égard des médias, qui apparaissent dans les résultats de l'enquête du Guide de l'étudiant sur les étudiants de 1977, qui est analysée dans le Monde de l'éducation (le [illegible] 29 septembre).

Un étudiant sur deux consacre moins d'une heure par jour à des lectures — livres, journaux ou revues — qui ne sont pas strictement universitaires. Un étudiant sur quatre (27,4 %) ne lit jamais un journal, un quotidien ou un hebdomadaire (30,5 % pour les filles et 25 % pour les garçons).

En tête de ceux qui ne lisent jamais aucun journal, figurent les étudiants en médecine ou dentaire (36,7 %). Puis viennent les élèves des écoles d'ingénieurs (33,6 %), les scientifiques (32 %), les littéraires (23 %), les étudiants des écoles de commerce ou de gestion (18,7 %) et enfin les juristes et économistes (15,9 %).

En revanche, parmi ceux qui ont déclaré lire régulièrement *quatre* journaux ou revues et plus, la palme revient aux élèves des écoles de commerce et de gestion (23,2 %), suivis des juristes et économistes (19,4 %), des littéraires (15,5 %), des élèves des écoles d'ingénieurs (13,3 %), des scientifiques (10,8 %) et des étudiants en médecine ou dentaire (10,5 %).

Près d'un étudiant sur trois est un lecteur régulier du *Monde* (30,8 %). Le [illegible] sondage — dont on peut penser qu'il ne [illegible] pas tous les quotidiens nationaux — fait apparaître aussi la place importante occupée par le journal local (22,5 %) et l'excellent score de la presse étrangère (11,2 %). On relève également le fort impact en milieu étudiant des revues qui s'adressent plus spécialement aux jeunes : *Actuel*, 1,2 % de lecteurs réguliers ; *Jacinte*, 2,3 % ; *Pilote*, 4,9 %. Pour les journaux d'information générale qui figuraient dans le sondage, le classement s'établit ainsi : *le Monde*, 30,8 % ; quotidien local, 22,5 % ; *le Nouvel Observateur*, 18,4 % ; *l'Express*, 12,3 % ; la presse étrangère, 11,2 % ; *le Point*, 10,8 % ; *le Canard enchaîné*, 10,6 % ; *le Figaro*, 7 % ; *Charlie Hebdo*, 6,2 % ; *Libération*, 6,1 % ; *l'Humanité*, 5,5 %.

Parmi ceux qui lisent régulièrement *le Monde*, on compte un juriste ou un économiste sur deux (51,9 %), un littéraire sur trois (35,8 %), un scientifique et un étudiant en médecine sur cinq (respectivement 31,6 % et 19,3 %).

Le grand vainqueur reste la télévision : 15,7 % des étudiants déclarent la regarder tous les jours, tandis que 42,2 % disent que eux ne la regardent jamais ou [illegible] et 41,8 % [illegible] par semaine. Ces résultats sont éloignés du taux d'écoute de l'ensemble de la population : selon le service d'études et recherches du ministère de la culture et de l'environnement, 65 % des Français regardent tous les jours la télévision (1). Ce phénomène peut s'expliquer par les conditions de logement des étudiants : 32 % d'entre eux seulement habitent chez leurs parents, où ils peuvent facilement disposer d'un récepteur.

La radio obtient le score le plus important de tous les médias. Cette constatation, que l'on pouvait prévoir, frappe cependant par son ampleur : 13,5 % seulement des étudiants n'écoutent jamais la radio ; 29,6 % l'écoutent [illegible] par jour et 43,5 % plusieurs fois par jour, le matin et le soir. En tête, on relève les radios qui diffusent essentiellement de la musique — France-Musique (8,9 %) et FIP, FIL, FIR.... (cet ensemble recueille 27,4 % de l'écoute. Ils sont suivis de France-Inter [illegible] %), Europe 1 (20,4 %), Radio-Monte-Carlo (8,8 %) et R.T.L. (7,4 %).

Cette audience est confirmée par les habitudes d'écoute des étudiants, qui préfèrent la musique à la [illegible] (57,1 %) aux informations (30,9 %) et aux [illegible] interviews (7,3 %).

JEAN-MICHEL [illegible]

(1) Pour les lycéens, on estime à 85 % le [illegible] qui regardent la télévision [illegible] par jour (*le Monde* du 4 octobre 1976).

DÉFENSE

L'ARMÉE DE L'AIR S'ÉQUIPERA DE RADARS ALADIN DE DÉTECTION A BASSE ALTITUDE

Les manœuvres de la division aérienne Dalex, qui ont eu lieu mardi et mercredi 28 [illegible] sur l'ensemble du territoire national, ont [illegible] apparaître une disponibilité « remarquable » des matériels, selon le général de division aérienne Louis Grouiller, commandant la défense aérienne. Les [illegible] se sont révélés disponibles à 100 % et les moyens aériens à 80 %. La disponibilité de l'intercepteur Mirage F-1 a été supérieure à celle [illegible] appareils.

Mille missions offensives et mille missions défensives ont été [illegible]. Plusieurs redéploiements d'appareils, depuis [illegible] de [illegible] régulier, sur des bases arrière ont été effectués très rapidement.

Il [illegible] efficace à basse et moyenne altitude en [illegible] les [illegible] à basse altitude ont été plus [illegible] à détecter.

Cette faille, précise-t-on au commandement de la défense aérienne, devrait être comblée avec l'entrée en service [illegible] à basse altitude Aladin, des missiles sol-air Crotale et des canons [illegible] rapprochés.

L'armée de l'air a prévu de s'équiper de cinq radars Aladin spécialement conçus par Thomson-C.S.F. pour [illegible] à basse altitude avec une portée supérieure à 100 kilomètres, et un système est [illegible] qui en fait [illegible] automatiquement. Chacun pourra être déployé en première ligne, les informations [illegible] retransmises par faisceau hertzien pour [illegible] de placer du personnel au point [illegible]. Le radar Aladin est mobile, [illegible] transportable et il complétera le système [illegible] sol et, éventuellement, du [illegible] installés aux [illegible] pour la défense à basse altitude.

RELIGION

CORRESPONDANCE

INTÉGRISME PROTESTANT

A la suite de l'article de M. Roger Mehl : « L'intégrisme protestant », (le Monde du 30 août), nous avons reçu de divers ministres du pasteur Georges Casalis :

Cet article appelle de ma part, un certain nombre de réserves. Je n'en formulerai que deux, d'importance inégale d'ailleurs :

1) Il n'est pas exact de présenter le « progressisme » uniquement comme un des « derniers avatars » du modernisme. Certes, [illegible] les pratiques et [illegible] de certains de gauche qui s'inscrivent dans la ligne de théologies néo-libérales évangéliques : Barth, Hromadka, Niemöller, Gustavo Gutierrez et leurs disciples, les textes divers des Chrétiens pour le socialisme montrent à l'envi qu'il n'est pas besoin d'être « libéral » pour [illegible] politiquement engagé dans la perspective d'une transformation radicale des structures et relations collectives...

■ La Confédération générale d'évangélisation (C.G.E.) de l'Eglise [illegible] de France n'a pas « conçu » elle-même sa mission : ce [illegible] synodes nationaux qui l'ont définie et l'ont [illegible] depuis Royan [illegible], où, sous l'impulsion de Georges Crespy, une nouvelle orientation lui avait été donnée, en passant par Lyon 1974, où un « cahier des charges » précis lui a été remis, et par Chantilly 1976, où le rapport de la C.G.E. « Manifester l'Evangile » a fait l'objet d'un vote disant notamment : « *Le synode considère que la C.G.E. doit rester dans de garder l'orientation qui est la sienne, en particulier dans la mesure où elle pense faire de l'Evangile, conformément à sa mission...* »

Cela est d'autant plus important que la C.G.E., [illegible] du fait que l'*évangélisation* est la [illegible] de toute l'*Eglise*, ne [illegible] nullement en avoir le monopole, mais [illegible] en liaison [illegible] avec les paroisses, [illegible] mouvements, [illegible] la caractéristique commune, quelles qu'en soient les options particulières, est de refuser les exclusives et d'affirmer [illegible] de l'intégrisme.

D'accord avec ses partenaires multiples, la C.G.E. a ainsi formulé ses [illegible] prioritaires :

— chercher ensemble une cohérence [illegible] et vie quotidienne;

— découvrir [illegible] libérer notre langage et nos communautés pour que se produise une véritable libération de l'Eglise et de la société :

— [illegible] ensemble une présence aux « frontières » ;

— [illegible] que la résurrection [illegible] l'histoire.

Sa [illegible] à la fois « intérieure à l'Eglise et entièrement tournée vers l'extérieur », elle s'efforce d'aider à la manifestation et à la communication de l'Evangile dans les milieux et par les moyens les plus divers. La simple lecture de ses rapports annuels suffit à montrer l'importance et l'étendue de son action.

MISE AU POINT PROTESTANTE A PROPOS DE L'EUCHARISTIE

Plusieurs lecteurs protestants nous ont fait remarquer, à la suite de l'article sur les « Camisards sans prêtres » du 17 août, que [illegible] Eglises [illegible] à la Fédération protestante de France, les fidèles ne devraient jamais célébrer l'[illegible] en l'absence d'un pasteur. Les protestants [illegible] qui estiment avoir de bonnes raisons de ne faire [illegible] une « délégation pastorale temporaire », qui leur est délivrée par les [illegible] ecclésiales.

Sans abolir les importantes différences qui séparent la doctrine catholique et la [illegible] protestante [illegible] les [illegible] des ministères, cette précision met en [illegible] une certaine [illegible] entre les disciplines fondamentales des deux confessions.

H. F.

■ *Le service religieux pour les obsèques du pasteur Georges Appia*, qui vient de mourir [illegible] le 23 septembre), est reporté du samedi 1[er] octobre au lundi 3 octobre, à 14 h. 30, au temple du Saint-Esprit, rue Roquépine, [illegible] (8[e]).

SCIENCES

La France déciderait de construire un satellite national d'observation

(Suite de la première page.)

Les armées préféreraient manifestement leur préférence pour un [illegible] d'observation parce que ce dispositif est complémentaire d'une stratégie [illegible] et qu'il permet au pays [illegible] de participer à des négociations [illegible] dépendre d'informations fournies par ses alliés éventuels.

La construction d'Ariane

Il est [illegible] que le plan spatial français [illegible] sur la construction du lanceur Ariane. Développé sous l'égide de l'ESA, [illegible] entre une [illegible] d'œuvre française — la France finance un programme pour [illegible] % du total — Ariane n'est [illegible] construit qu'à quatre exemplaires, [illegible] à des fins de qualification qui devrait [illegible] en 1980 au [illegible] spatial [illegible] de Kourou. Un [illegible] points sur [illegible] [illegible] la négociation européenne sur la [illegible] des six Ariane qui serviraient à mettre en orbite les futurs satellites européens.

L'échec [illegible] des lancements par une fusée américaine, le mauvais O.T.S. [illegible] 15 septembre] ne [illegible] la [illegible] des responsables français que l'Europe doit avoir ses propres lanceurs et ne pas dépendre de moyens étrangers. Ariane permettra d'autre part à la France, si elle le décidait, de mettre en [illegible] des satellites militaires. L'accord de 1973, à l'origine du programme Ariane, précise de façon explicite que le [illegible] peut être [illegible] par chacun des partenaires pour des [illegible] qui lui sont propres dans la mesure où ses emplois sont conformes au traité des Nations unies sur l'utilisation pacifique de l'espace, qui n'exclut pas les [illegible].

Bien que le principe en ait été accepté par ses partenaires lors de la réunion du conseil de l'ESA, en février dernier, personne ne regarde pas d'un œil [illegible] [illegible] pour des raisons budgétaires, la [illegible] ne cache même pas ses hésitations. Il faut pourtant qu'une décision soit prise avant la fin de l'année si l'on veut, compte tenu des délais nécessaires à la construction, disposer de lanceurs opérationnels en 1981, après les tirs de qualification. On peut donc s'étonner à ce que le gouvernement rappelle à nos partenaires que les futurs programmes européens ne peuvent faire l'objet que d'une approbation [illegible] et que le choix de nos [illegible] de programmes futurs.

MAURICE ARVONNY.

IL EXISTE DEUX MILLE CELLULES COMMUNISTES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

M. Jacques Chambaz, député de Paris, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré, mardi 27 septembre, que le P.C.F. comptait deux mille cellules dans l'enseignement primaire et secondaire (1).

A propos du programme commun, M. Chambaz a affirmé que, sur les questions d'éducation les discussions n'avaient « *pas révélé de différences importantes entre les trois partenaires par rapport au texte de 1972* ». Il a indiqué que son parti avait proposé « *comme mesure prioritaire d'aller vers la gratuité [illegible] des fournitures scolaires pour l'enseignement du cycle obligatoire* ». « *Nos partenaires se sont rangés à nos raisons* », a-t-il ajouté.

(1) Il existe en France environ [illegible]-dix mille établissements scolaires publics.

(PUBLICITÉ)

VERS L'EXPERTISE COMPTABLE

PRÉPAREZ CHEZ VOUS LE D.E.C.S.

Le D.E.C.S. donne une formation comptable supérieure qui permet d'être cadre administratif dans le commerce et l'industrie. De plus, ce diplôme est une importante étape vers l'expertise comptable. Examen exigé : Probatoire du D.E.C.S. ou équivalent. Demandez la brochure gratuite numéro D. 9613, Ecole Française de Comptabilité, Organisme Privé. Préparons [illegible] du D.E.C.S. [illegible] gratuit pour bénéficiaires. formation [illegible]

CONSORTIUM GÉNÉRAL DE FORMATION

APTITUDE ET PROBATOIRE

(Préparation au DECS)

• en cours du soir

• par correspondance

NOMBREUX AUTRES STAGES nous consulter

C.G.F. 97, rue Réaumur 75002 paris

508.90.55/233.66.29

ÉTUDES D'ANGLAIS en ANGLETERRE

Adultes - Etudiants - Lycéens

OXFORD INTERNATIONAL ENGLISH

Demandez Prospectus

O.I.S.E., 16B, r. de [illegible]

75016 PARIS

Tél. : 224-42-22

Agréé par la formation continue

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

CPM Centre Malesherbes, 108, bd Malesherbes 75017 Paris

JEUNES de moins de 25 ans

RÉUNION D'INFORMATION

Mercredi 5 Octobre à 9h

«FORMATION A LA GESTION»

AVEC RÉMUNÉRATION A TEMPS PLEIN

du 24 Octobre 77 au 27 Mai 78

Pour tout renseignement, écrire au Centre Malesherbes ou téléphoner au 766.51.34 poste 489

Diplômes pour un emploi

La CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE PERFECTIONNEMENT PERMANENT (C.E.F.P.), [illegible] « Formation-Emploi », prépare aux diplômes d'affaires demandés par les employeurs : Chambre de Commerce britannique, Chambre de Commerce espagnole Cambridge First Certificate, Fundacion Hispanoamericana Lengua Española. Début des cours le 3 octobre. Tous les programmes pour les salariés, [illegible] lieu à une Convention de Formation avec les entreprises. Les [illegible] individuels bénéficient de conditions particulières. Les programmes d'espagnol [illegible] sont pris en charge par les ASSEDIC pour [illegible] à la recherche d'un emploi. — C.E.F.P. — 9, [illegible] Nouvelle - PARIS.

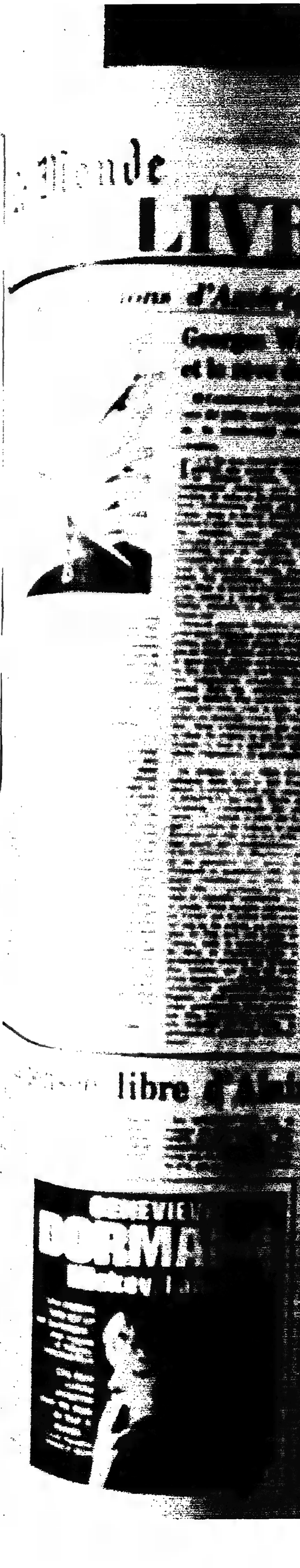

هكذا من الأصل

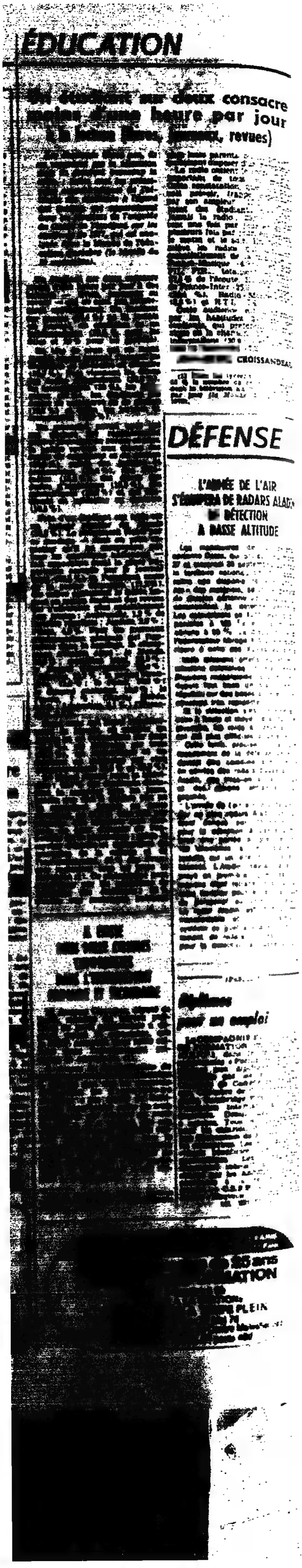

Le Monde DES LIVRES

Deux visions d'Amérique

L'APOCALYPSE NEW-YORKAISE DE DIDIER DECOIN

● ***Pris dans son tourbillon réel et fantastique, un Indien déchiffre l'arrêt de mort de la ville.***

Dessin FORLIC

CE roman, le huitième, de Didier Decoin, qui a maintenant conquis un public, est naïf et imagé comme les récits des temps anciens. Il se passe pourtant de nos jours, dans la plus moderne des cités, New-York. Il relève du roman mythologique dont Michel Tournier tient la tête, et, comme tel, il est à la fois romanesque, réaliste, fabuleux et symbolique. Didier Decoin sait mêler l'observation d'un monde qu'il connaît bien, l'Amérique, à l'imagination qui le transfigure. Il crée des personnages attachants qui existent hors de leur signification allégorique. Et, bien qu'il travaille sur des thèmes dans le vent : l'Indien, la ville maudite, il échappe par sa fraîcheur à la convention.

Son livre repose sur des registres contradictoires, et l'auteur joue habilement de ces oppositions. Il peint les signes avant-coureurs d'une apocalypse, mais dans une atmosphère de douceur, de tendresse, dans aux rapports entre les êtres qui y assistent. En dépit, ou à cause, d'une vision des choses un peu simple, un peu enfantine, *John l'Enfer* est un bel et bon roman.

Il y a beaucoup de monde sur le plateau, qui tourne très vite, passant d'une scène à l'autre, toutes saisies dans le présent de l'image, de l'événement. Didier Decoin ne raconte pas un film en train de se faire. Mais il donne à son écriture une efficacité cinématographique. Des phrases courtes, chargées de verbes. Le rythme du récit n'est pourtant pas haletant. Le regard s'attarde sur les choses décrites, le rêve se glisse entre les aventures. D'ailleurs, la petite phrase directe n'est pas seulement destinée à rendre l'action. Elle traduit aussi une âme exotique, celle de John l'Enfer, l'Indien de New-York qui, accroché aux parois vertigineuses par ses ventouses magnétiques, lave les carreaux des gratte-ciel.

Un trio d'épaves

L'invention de ce spectateur privilégié est si bonne que tout pourrait passer par elle. Aussi est-on surpris que Didier Decoin réduise si vite son Cheyenne au chômage pour le ramener à terre et le jeter dans d'autres péripéties. Au sol, John l'Enfer va rencontrer l'amour, un de ces amours de dévouement sans réserve ni récompense qu'on voue aux plus faibles que soi. Dorothy Kayne, jeune professeur de sociologie urbaine, a momentanément perdu la vue à cause d'un accident. John la recueillera à sa sortie de l'hôpital. Mais elle n'arrive pas seule. Un compagnon de chambre la suit, qui s'établit et devient son amant, dans la petite maison de bois que l'Indien possède à Long-Island. Ce Mysha Ashton est un immigrant [illegible], officier de marine marchande, qui a passé la cinquantaine et ne trouve plus à [illegible]quer. Un trio d'épaves se forme que New-York va entraîner dans ses remous singuliers.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la [illegible] page 18.)

Georges Walter et le rêve du « Mayflower »

● ***Confronter les pèlerins de jadis aux images de la modernité américaine.***

IL y a dix ans, Georges Walter publiait son premier roman, [illegible]. Nous [illegible] pour un homme de radio et de télévision, nous fredonnions [illegible] refrains, sans le savoir peut-être, puisqu'il avait écrit de nombreuses chansons, dont certaines chantées par Juliette Greco. Aujourd'hui, plus de chansons, ni d'apparitions sur nos écrans : mais un quatrième roman, *Faubourg des Amériques*, [illegible] avec éclat la force et l'originalité d'une œuvre à laquelle Georges Walter travaille, en fait, [illegible] trente ans.

Peut-on raconter *Faubourg des Amériques* ? Résumer le sujet d'un roman, c'est parler d'autre chose que du roman, lequel est à la fois, et sans qu'on puisse les dissocier, un ton, une histoire, une musique, une composition artisanale qui retient dans ses combinaisons l'image devinée d'un univers. « Le sujet d'un livre, c'est à quoi se réduit un mauvais livre », dit Valéry. Nous n'atteindrons pas ici la chair du roman, ce qui le rend unique: il faut y aller voir soi-même. Cependant, de quoi s'agit-il ?

Un [illegible] a en l'idée d'un scénario. Assis dans le hall d'un palace, il attend d'être reçu (mais le sera-t-il ?) par [illegible] Goldberg, [illegible] du cinéma ». Il [illegible] le récit par lequel il compte le séduire, [illegible] une précision [illegible] par l'événement : ce sera l'histoire [illegible] de ses passagers qui, partis de Plymouth en septembre 1630, ont gagné l'Amérique au péril de leurs vies — puritains, aventuriers et [illegible] rassemblés par le projet d'une équipée héroïque, qui n'avait pas le même sens pour les uns et les autres. Le premier plan du film sera une image de l'Océan, mais, la caméra prenant du recul, on s'apercevra [illegible] promontoire entrevu est le torse d'un homme, que l'eau est celle d'une baignoire — la baignoire du milliardaire mystérieux [illegible] Hughes, — pur produit et admirable quintessence d'[illegible] que bien imprévisible pour ceux qui, ballottés par les vents, la portaient en germe sur le *Mayflower*.

Car, dès son premier roman, Georges Walter était fasciné par le futur de narration : le cancre qui *deviendra* un forçat, l'Amérique des Indiens qui *deviendra* celle de Howard Hughes, voilà la perspective romanesque et peut-être philosophique la plus naturelle à cet écrivain pour qui [illegible] approchent [illegible] plus près le sens profond des êtres et de leurs actes. Le *Mayflower*, dès lors, apparaît comme un œuf, encore clos, et fragile, d'où sortira la monstrueuse magnificence d'une modernité à son paroxysme. Et Nora, la jeune fille de 1620 qui tient son Journal sur le bateau, aura, de nos jours, sa semblable, sa réincarnation dans un mannequin de mode, Nora numéro deux, dont le rôle sera joué, dans le film, par la même actrice.

Un mouvement balancé

Le glissement des temps — car parfois le lecteur navigue en plein dix-septième siècle, et parfois il jette sur le voyage du *Mayflower* un regard rétrospectif — entraîne un intime décentrement du roman, qui ressemble peut-être au mouvement balancé du vieux bateau — glissement, décentrement où Georges Walter est maître, comme aussi il excelle à multiplier les variations d'identités et de perspectives. Ainsi le lecteur peut-il se croire sur le navire avec Nora, quand elle écrit au jour le jour les faits qui surviennent à bord, et oublier pendant de passionnantes séquences que toute l'aventure est imaginée par le narrateur assis dans le hall d'un somptueux hôtel ; il faut se réveiller de ce rêve et entrer dans un autre, quand l'auteur joue à rappeler que nous attendons d'être reçu par MM. Smile et Goldberg.

Car, loin d'être une pure transparence, le narrateur porte aussi son drame : celui d'habiter le *faubourg* de la ville, un faubourg qui tombe en ruine et qui est devenu presque désert, puisqu'il n'y a plus, cernée par les excavatrices, qu'une maison entièrement habitée, une pension de famille, loin des grands buildings neufs, et que cette pension de famille rassemble les survivants d'une civilisation moribonde, comme le *Mayflower* rassemblait les pionniers d'une civilisation à naître.

JOSANE DURANTEAU.

(Lire la [illegible] page 18.)

RÉGIS DEBRAY, PIERRE GOLDMAN

Châtiment et crime

EN France, tout finit par des livres, y compris l'envie d'en finir avec eux. La rentrée littéraire 1977 aligne un nombre record de demi-soldes de la « révolution » naguère partisans de laisser parler les armes, [illegible] ralliés, que voulez-vous, aux mots.

Pour la plupart, qui n'étaient violents qu'en paroles, [illegible] conversion du colt au bic et de la guérilla à la guéguerre [illegible] jurys va sans vergogne. Mais les [illegible] autres qui étaient passés [illegible] et en avalent payé le prix enragent [illegible] rangés, [illegible] fustigent.

RÉGIS DEBRAY, plus que [illegible]. Depuis qu'il [illegible] quitté [illegible] maquis [illegible] les cachots boliviens pour la jungle [illegible] gauche, chacun de ses livres marque une [illegible] dans l'auto-punition. Après avoir peint en [illegible] — son dernier roman — le révolutionnaire européen qui [illegible] en Amérique latine [illegible] *manqués* — son dernier [illegible], — [illegible] qu'il [illegible] fait un personnage [illegible] d'intrus transi.

On ne demanderait qu'à brûler pour la glaciale Autrichienne de La [illegible], nommée Imilla, qu'à l'admirer de rejoindre [illegible] à La Paz, qu'à tricoter pour le bébé qu'elle attend [illegible] son chef Carlos, qu'à pleurer le meurtre [illegible] son dernier [illegible] l'enfant, qu'à approuver [illegible] résolution [illegible] laquelle l'héroïne [illegible] vengera avant [illegible] périr elle-même pour son idéal.

Mais encore faudrait-il qu'à [illegible] figure [illegible] combat-[illegible] par l'amour quasi mystique [illegible] « [illegible] », l'auteur n'oppose pas [illegible] cesse la médiocrité du petit soupirant français, acharné [illegible] s'humilier devant [illegible] qu'il appelle sa « sœurette ». [illegible] la troisième page et tout

par Bertrand Poirot-Delpech

[illegible] long du [illegible]. Il [illegible] question que [illegible] l'inaptitude du pauvre Boris [illegible] premiers [illegible] de sa nullité impropre au [illegible], de [illegible] « gesticulations [illegible] gamin » exclu [illegible] l'histoire, de [illegible] « [illegible] neveu », [illegible] « cul-terreux cartésien ». [illegible] maximes [illegible] que le personnage tire [illegible] fréquentation [illegible] révolutionnaires, et [illegible] sa [illegible] faux, disparaissent sous le flot [illegible] mépris qu'il s'inspire.

LE masochisme qui imprègne le fond du roman, l'auteur [illegible] y avoir [illegible] dans le choix malencontreux [illegible] la forme. [illegible] s'explique mal autrement qu'un normalien nourri [illegible] écrive en 1977, et [illegible] imprimer après correction, qu'une [illegible] assemblée à « un *papillon* [illegible] le *crépuscule* » ou à « [illegible] *aux yeux de jou-*[illegible] », et qu'« *elle plane* [illegible] *un* [illegible] *ce* [illegible] *part* [illegible] *le plaisir* [illegible] *catapulte* [illegible] *de* [illegible] ».

On [illegible] la question [illegible] parce qu'il s'agit [illegible] l'écrivain le plus scrupuleux [illegible] sa génération [illegible] que [illegible] imprudence risque [illegible] profiter par [illegible] aux truqueurs qui, ayant [illegible] à dire, le [illegible] plus [illegible] chiqué. [illegible] ne [illegible] pas qu'il [illegible] [illegible] ses [illegible] d'essayiste, [illegible] philosophe politique [illegible] de pamphlétaire, pour peu qu'il cesse [illegible] se prendre lui-même pour cible.

MALEDICTION d'hériter ! Entre [illegible] révoltes [illegible] — Debray en a souligné [illegible] les [illegible] — c'est celle [illegible] Pierre Goldman, [illegible] celle [illegible], qui [illegible] trouvé [illegible] son expression artistique la plus convaincante, parce [illegible] la moins ornementée [illegible] la plus, comment dire ?, inévitable.

Cette [illegible] [illegible] une expérience hors du (droit) commun et une écriture [illegible] yeux [illegible], en [illegible], quand l'[illegible] militant gauchiste reconverti, de [illegible] propre [illegible], dans l'agression, [illegible] publié ses *Souvenirs* [illegible] *d'un fils polonais né en France*, [illegible] d'appel contre [illegible] condamnation sans preuve pour un double crime qu'il niait. Maintenant qu'un [illegible] procès l'a [illegible] accusation, et qu'il [illegible] recouvré la liberté, l'écrivain de [illegible] prend le pari [illegible] récidiver en professionnel, et il [illegible] réussit.

(Lire la [illegible] page 18.)

LA NEIGE BRÛLE, de Régis Debray, Grasset, 228 pages, 30 F.
L'ORDINAIRE MÉSAVENTURE D'ARCHIBALD RAPOPORT, de Pierre Goldman, Juillard, 188 pages, 28 F.

La pensée libre d'Alain Touraine

● ***Quand Alain Touraine se raconte, il fait en même temps l'histoire de sa vie et de sa pensée.***

ALAIN TOURAINE publie chez Stock *Un désir d'histoire* dans une des collections qu'y dirige Claude Glayman. Cet essai, parlé avant d'être écrit, s'ajoute à ceux, nombreux, qu'il publie depuis plus de vingt-cinq ans et qu'il avait presque tous confiés aux éditions du Seuil « parce que Paul Flamand y a donné souvent la preuve de son courage comme défenseur des libertés, partout dans le monde, et surtout, plus près de nous, en France ».

C'est une des trop rares notations personnelles de ce texte, en principe autobiographique. Mais la vie des hommes de cette sorte se confond avec leur pensée. J'avoue avoir goûté particulièrement les pages, trop brèves, où Alain Touraine nous parle de son enfance aux alentours du métro Bac, auprès d'un père médecin des hôpitaux pour qui seule comptait l'aristocratie du travail et des concours.

A l'orée de l'épreuve qui lui ouvrira l'École normale, peu après la Libération, un de ses examinateurs demande à Alain Touraine ce que sont les sciences morales et politiques. Il flaire le piège et « en bon khâgneux » répond : « Ça n'existe pas ». Bientôt pourtant il se consacrera à « la sœur quasi jumelle » de la science politique, la sociologie.

GENEVIÈVE DORMANN
Mickey, l'ange
"Une histoire folle sur un ton burlesque." Jean Freustié LE NOUVEL OBSERVATEUR
"Elle écrit comme personne avec les mots de tout le monde..." Louis Pauwels FRANCE-SOIR
"...Une telle cure de santé par la [illegible]e." Ginette Guitard-Auviste LE MONDE
"Tout simplement une œuvre d'art..." Jean Bourdier MINUTE
ROMAN 288 pages 39 F
SEUIL

Les sociologues [illegible] se [illegible] les [illegible] de l'Université. A [illegible] suspicion [illegible] ajouta [illegible] Alain Touraine, qui, en dépit de l'attraction du P.C. sur la plupart des intellectuels français [illegible] jamais communiste. « *Les sociologues* [illegible] *d'être des agents de la bourgeoisie, car leur pensée* [illegible] *menaçait* la [illegible] *autoritaire du P.C.* »

L'auteur de la [illegible] de *l'action*, [illegible] *mort du Chili populaire* et de *la Société invisible* [illegible] toujours de certains refus et de certains ostracismes : quelques-uns de ses anciens collègues de [illegible] lui [illegible] la main aujourd'hui à cause [illegible] positions qu'il prit en 1968.

Mais « *la sociologie achève en ce moment sa* [illegible] *désert* ». L'avenir est à ce qu'Alain Touraine et ses amis appellent la [illegible] postindustrielle, où nous sommes [illegible] (où nous [illegible]). [illegible] nouvelles formes de pouvoir élaborées en tenant compte des modifications [illegible] des rapports de classe.

Si la [illegible] garde [illegible] et ses réalités, s'il [illegible] qu'« *il faut rejeter les affir-*[illegible] *sur la fin* [illegible] *ouvrier, mais la fin* [illegible], il n'en [illegible] pas moins [illegible] indubitable qu'aux États-Unis, en Suède, en Allemagne [illegible] en France « *le* [illegible] *n'apparaît plus porteur de* [illegible].

Il n'y a plus désormais un seul [illegible]. « Les Chinois ne [illegible] pas les [illegible] si les *Japonais* [illegible] *Américains* ». Autrement [illegible] « *Nous commençons à accepter l'idée que les sociétés se développent selon des modèles très divers définis par des formes d'intervention* [illegible] *elles-mêmes.* »

Là [illegible] la pensée [illegible] d'Alain Touraine : [illegible] elle-même, production culturelle [illegible] qu'elle [illegible] fait, se produit, se crée, [illegible] travers [illegible] déchirement salubre [illegible] sociaux. Si l'on ne doit, [illegible] peut se [illegible] du concours [illegible] partis, [illegible] politiques institutionnalisées, mais avec [illegible] appui, [illegible] meilleur [illegible] avenir naîtra.

Le dernier [illegible] d'Alain Touraine embraye là sur notre actualité la plus immédiate. Il en dit un peu plus sans doute [illegible] ne [illegible] souhaité. La vérité sort de la bouche des enfants et des sociologues.

CLAUDE MAURIAC.

(Lire la suite page 20.)

Dessin de Julien.

هكذا من الأصل

URGENT

Homme très dynamique recherche emploi CADRE dans la

PUBLICITÉ OU L'ÉDITION

20 ans d'expérience dans la profession

Très sérieuses références. Ecrire ou téléphoner Georges [illegible] Bourbon, 51, rue Erlanger 75016 Paris

Tél. [illegible] 04-73

Avec Paul Guth, notre drôle d'époque comme si vous y étiez.

Flammarion.

Synergie, Kalé

La télé, le téléphone, la pilule, les animaux, l'armée, l'Eglise, tout y est. Ou plutôt tout y est jugé, soupesé. Drôlement ou parfois gravement, sous la plume d'un Paul Guth qui ne mâche pas ses mots et qui dit ce qu'il pense.

Paul Guth. 360 pages, 45 F

FLAMMARION

PHILIPPE

TOME I

TAXI, AMOUR ET... SYMPHONIE

Un [illegible] moderne où l'érotisme perce à chaque page et que tous les libraires garderont à portée de la main. Il captivera les adultes vaccinés contre l'Amour. « PHILIPPE », un prénom bien masculin, cette fois...

256 pages : 37,50 F

Ed. LA PENSEE UNIVERSELLE
[illegible] : 7, rue [illegible] - [illegible] PARIS.

presses universitaires de france

la philosophie de karl popper et le positivisme logique

j.f. malherbe

presses universitaires de namur

Pluri dictionnaire Larousse

à partir de la 6e

le dictionnaire de l'enseignement secondaire

nouvelle édition (15,5 x 23 cm) 69,00 F

LAROUSSE

la vie littéraire

Larbaud à Paris

Pour célébrer le vingtième [illegible] de la mort de Valery Larbaud, la municipalité de Vichy, [illegible] ville natale, a [illegible] transporter à Paris l'ensemble de l'exposition : *Valery Larbaud, sa vie,* [illegible] présentée [illegible] au Centre culturel Valery-Larbaud (*le* [illegible] 1er juillet 1977).

Du [illegible] au [illegible] octobre, dans le hall d'honneur de la Maison de la radio, on pourra suivre, à travers l'iconographie, des lettres, des manuscrits, des objets familiers et des documents divers, la formation et l'épanouissement de cet esprit vraiment cosmopolite, non seulement par son œuvre propre mais par sa persévérance à découvrir et à faire connaître ses pairs du monde entier, par une curiosité [illegible] à peu près ignorante des littératures exotiques contemporaines.

A la même occasion, on pourra entendre, le [illegible] 30 septembre, sur France-Culture, de 20 h. à 21 h. 30, une émission de Bruno Vrigny : *Hommage à Valery Larbaud,* à laquelle ont collaboré, notamment, le professeur Alajouanine, le recteur Robert Mallet et Monique Kuntz, à laquelle on doit l'organisation de l'exposition.

Encore des « nouveaux »

La jeune édition éclate son cercle de famille. Voici que vient de naître à Marcevol (Pyrénées-Orientales) la S.A.R.L. Editions du Chiendent. Son premier titre est sur le point de paraître. Il s'agit d'un texte d'Antoine de Thuir dans la Roussillon qui témoigne sur sa région : Conflent en vrac et *ses racines.* Il inaugurera une collection intitulée « La Terre brûle ». Trois autres la compléteront : « Au pied du mur » pour les livres d'actualité nationale ou internationale, « Paroles d'encre », thèmes aux accents de « Papelgosse » pour les enfants.

Dans la même équipe du Chiendent on trouve Robert d'Arthuys qui fut un temps directeur littéraire de Tema Editions à Paris. Son ambition est claire : démocratiser l'édition en donnant la parole à ceux qui traditionnellement n'y ont pas accès. La Commune aura une fidèle gardienne par Mme Blandine Renard, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Autre « nouveau » : *Florésil,* qui a [illegible] la feuille d'une revue populiste, le *Peuple français* fondée en 1901 par de jeunes enseignants. La revue demeure. Les éditions, voulant seulement se élargir l'audience avec des « Entretiens », [illegible] : Lettre ouverte. A venir dans les deux prochaines années : *les Paysans du Midi, de l'Empire, la Révolution, le peuple et l'Armée.*

Esotérisme contre FNAC

Pour faire [illegible] l'implantation de la FNAC, qui vient d'ouvrir à Marseille sa première librairie hors Paris, les libraires traditionnels de la ville se sont [illegible] depuis quelques mois au sein d'un Groupement des libraires pour l'animation culturelle (GLAC). Ils se proposent, par une série de manifestations publiques, de ne plus être seulement des « marchand de livres », mais d'aller au devant du lecteur, engageant directement le dialogue avec lui, en mettant à l'écoute de ses besoins, ou, [illegible] collaborant avec les responsables culturels.

Le programme d'animation du GLAC débute le 1er octobre avec une exposition, qui se prolongera jusqu'au 31 octobre, sur le thème *La Littérature et l'Extrême* (parapsychologie, sciences occultes, sorcellerie, etc.). Elle se tient aux Archives communales (place Carli, 13001 Marseille). L'exposition présentera quelques huit cents ouvrages sur les sujets les plus divers (tantrisme, alchimie, magie, zen), des manuscrits et des livres anciens prêtés par la bibliothèque Méjanes, d'Aix-en-Provence, et la bibliothèque municipale de Marseille. Elle présentera, en outre, d'une collection d'ouvrages [illegible] sur Nostradamus, prêtés par M. Jean-Charles de Fontbrune.

★ GLAC, 34, la Canebière, 13001 Marseille, Cedex 1, tél. [illegible].

De la revue « Recherches » à « Encres »

La nouvelle collection « Encres », lancée par la revue Recherches, se définit d'abord par ses refus : refus de se soumettre aux lois des modes et aux exigences des pouvoirs. Refus également des aspects éditoriaux habituels — pas de « collections » justement — que marquent bien les trois premiers livres qu'elle publie.

Celui qui mesure le plus de [illegible] : le *Fétichisme* (collection 10/18, 380 p., 50 F), a pour auteur le très remuant Félix Guattari qui rassemble ici, en leur adjoignant quelques inédits, [illegible] de ses interventions [illegible] ces cinq dernières années. Georges Préli, lui, dans *la Force du vide* (même collection, 384 p., 40 F), interroge l'œuvre souterraine de Maurice Blanchot, cependant que, avec *Les papiers sauvés avec les hommes* (384 p., 40 F), Jean-Daniel Fabre propose un bref recueil de poèmes.

Ni purement littéraire, ni purement historique, ni philosophique, ni [illegible] — ou plus précisément tout cela ensemble — la collection « Encres » annonce, entre autres, *Histoire d'un juif,* de Moshe Zalcman, et une *Histoire des passions françaises, 1848-1945,* de Théodore Zeldin.

Valéry et le théâtre

« *La [illegible] pièce [illegible] [illegible] l'auteur à l'idée la plus [illegible] du théâtre.* » Cet aphorisme de Valéry, l'auteur de *Monsieur Teste* et de *Mon Faust,* qui aimait la [illegible] sur le théâtre n'est pas des plus [illegible], à peine plus claire que celle de Claudel, et pourtant, comme Claudel, il prend naturellement à la respiration de la scène. La preuve en a été donnée avec [illegible] avec la mort de Jean Vilar et de *Notre fixe,* montée par Pierre Fresnay et Pierre Dux.

Cette [illegible] de Valéry-homme-de-théâtre est au centre des Cahiers *Valéry n° 2* qui paraissent, ces jours-ci chez Gallimard, avec des [illegible] de l'auteur, dont une [illegible] et des témoignages de [illegible].

Imposture au pluriel

Jacques Isorni [illegible] censuré. Le livre *Je hais [illegible] imposture !* [illegible] n'avait pas voulu Flammarion sortira le 10 novembre prochain chez Robert Laffont. L'éditeur de la place Saint-Sulpice après avoir lu l'ouvrage, n'y a [illegible] qui puisse justifier crainte ou émoi excessif. La seule modification portera sur le titre qui deviendra : *Je hais mes impostures.*

Jacques Isorni [illegible] les [illegible] pages de son ouvrage ne parle pas en effet de la seule affaire Pétain « [illegible] Dreyfus » et ne s'en prend pas au seul [illegible] de Brasillach, du « judiciaire » et du juridique » et de Bayreuth.

Cela étant, l'auteur, chez Flammarion a déjà publié vingt-deux [illegible] qui ont suscité depuis une quarantaine [illegible] n'est pas brouillé avec son [illegible] de prédilection, même si [illegible] échos [illegible] de cette péripétie politico-littéraire auraient pu le faire croire.

La voix de Frédéric Pottecher

« *Il fait haute,* tel est le titre des Mémoires de Frédéric Pottecher que publient les Editions Latès. Qu'on ne s'y trompe pourtant pas : ces [illegible] ne sont pas [illegible] ceux du chroniqueur judiciaire populaire qui [illegible] ne manquer à aucune [illegible]. Le judiciaire et les procès n'y [illegible] même pas la plus grande [illegible]. C'est qu'il a déjà avant tout des souvenirs d'un homme qui aura parlé de ses [illegible], du *Théâtre du peuple* que fonda à Bussang son ami Maurice, des comédiens qu'il [illegible] et surtout de la vie. La sienne, celle des hommes qu'il croise. « *Je ne sais écrire que sous le coup de l'émotion* » confie « in fine » Frédéric Pottecher.

vient de paraître

Romans

[illegible] PHILIPE : *Un été près de la mer.* — Un été de bonheur dont la sensualité est signalée par de frôlements de la mort aux multiples visages. Anne Philippe [illegible] une [illegible] (Gallimard, 208 p., 27 F.)

PIERRE BOURGEADE : *l'Armoire.* — Une fable politique. A travers l'histoire d'un homme qui a mangé son armoire, une réflexion sur les régimes totalitaires et la [illegible]. (Gallimard, 171 p., 33 F.)

PASCAL BRUCKNER : *Allez jouer ailleurs.* — Le récit d' « un voyage imaginaire dans le milieu parisien » par l'auteur du *Nouveau Désordre mondial* (*Le Sagittaire,* 251 p., 38 F.)

PIERRETTE FLEUTIAUX : *Mauvais tableau.* — La rencontre d'un tableau bouleverse la vie d'une femme. (Julliard, 191 p., 38 F.)

JEAN-MARIE [illegible] : *Au Pays du pouvoir.* — Une double vie des mœurs politiques de la Ve République, par l'auteur de *la Fille en Pologne.* (Grasset, 340 p., 42 F.)

Critique littéraire

MARCELLE MARINI : [illegible] de l'Ecrit sous Marguerite *Duras.* — Un parcours de l'œuvre qui met en évidence la peinture par [illegible] de l'aliénation féminine. (Editions de Minuit, coll. « Argumente [illegible] », 200 p., 38 F.)

Histoire littéraire

JEAN LAFOND : *La Rochefoucauld - Augustinisme et littérature.* — Quelle fut l'intention objective » de La Rochefoucauld en écrivant ses *Maximes ?* Professeur à la Faculté de Tours, Jean Lafond s'interroge sur la problématique d'une morale forcement [illegible] d'augustinisme. (Ed. Klincksieck, [illegible] p., 60 F.)

Polémique

[illegible] : *J'accuse.* — L'auteur a fait des [illegible] qu'il a écris ses douze dernières années. Le ton est le plus souvent polémique. (Gallimard, 347 p., 49 F.)

Littérature étrangère

AUGUSTO ROA [illegible] : *Mal suprême.* — Un de ces romans « totalisants » dont les Latino-Américains ont le secret. Centré, comme *le Recours de la méthode,* d'Alejo Carpentier, et *l'Automne du patriarche,* de G. Garcia Marquez, sur un personnage de dictateur. Par un Paraguayen né en 1923, à Asuncion, enseignant actuellement à [illegible]. Traduit de l'espagnol par Antoine Berman. (Belfond, 442 p., 59 F.)

FERNANDO [illegible] : *La Vie éternelle.* — Le second roman traduit en français d'un italien né en 1935. La vie rurale dans la province de Padoue. Traduit de l'italien par Yves [illegible] et Enzo Campagnoli. (Gallimard, « Du monde entier », 170 p., 35 F.)

Sciences humaines

VINCENT [illegible] : *l'Inconscient malgré lui.* — Par un jeune philosophe, une approche nouvelle du concept d' « inconscient ». (Editions de Minuit, coll. « Critique », 184 p., 30 F.)

IGOR A. CARUSO : *la Psychanalyse contre la société ?* — Mettant en évidence la profonde parenté existant entre le matérialisme historique et la psychanalyse, Igor A. Caruso s'interroge sur le rôle du psychothérapeute. (Presses universitaires de France, coll. « Perspectives critiques », 208 p., 49 F.)

SERGE VIDERMAN : *la Césure et le Sublunaire.* — La réflexion d'un psychanalyste sur les problèmes posés par l'interprétation dans sa discipline. (Presses universitaires de France, coll. « Le fil rouge », 473 p., 98 F.)

Philosophie

MARTIN JAY : *l'Imagination dialectique.* — Œuvre d'historien, cet important ouvrage retrace l'aventure intellectuelle de l'Ecole de Francfort. (Ed. Payot, 470 p., 49 F.)

Société

JEAN-MICHEL ROYER : *A chaud.* — L'auteur a réuni ses chroniques du *Progrès,* depuis 1974. Les sujets sont classés par ordre alphabétique : Jean-Michel Royer traite [illegible] de la politique, mais des « spectacles de la rue », de « [illegible] des mœurs » et des événements culturels. (Ed. Jean-Claude Simoen, 191 p., 42 F.)

PHILIPPE GUILHAUME : *Procédés de l'homme.* — Ancien chroniqueur économique à France-Inter, l'auteur propose un guide méthodologique précieux des communications de nos ordres. (Seuil, coll. « Monde ouvert », 191 p., 11 F.)

Voyages

ALAIN [illegible] : *New-York terminal.* — La chronique d'un flâneur à New-York. (Ed. [illegible], 224 p., 38 F.)

Histoire

LEON [illegible] : *l'Europe suicidaire 1870-1933.* — Le quatrième tome de l'*Histoire du Nationalisme,* examinée par son meilleur spécialiste. (Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 318 p., 59 F.)

CLAUDE JAMET : *Notre front populaire 1934-1939.* — Le « journal d'un militant », des enthousiasmes aux désillusions. (La Table Ronde, 321 p., 38 F.)

JEAN-PIERRE ALEM : *l'Espionnage à travers les âges.* — Depuis les pharaons, les agents secrets fabriquent eux aussi l'Histoire. (Denoël, 337 p., 42 F.)

EMMANUEL [illegible] : *Jeanne d'Arc.* — Une nouvelle biographie. (Librairie académique Perrin, 347 p., 38 F.)

en poche

« L'APPRENTI PSYCHIATRE »

Les [illegible] dans lesquelles fut écrit *l'Apprenti psychiatre* méritent d'être rappelées. Julien Green était alors un jeune écrivain à l'Université de Virginie. Par lettre d'un [illegible] à Bordeaux, le professeur Metcalfe lança à l'écrivain : « *Quand vous va m'écrire une nouvelle de votre cru. Vous aurez six pages, et votre travail quinze jours.* »

L'idée [illegible] le jeune [illegible]. Il se saisit d'un sujet dans la mode, celui du psychisme qui [illegible] la [illegible], nostalgique d'un Paris qu'il avait quitté cinq mois auparavant, situa l'action à Passy, son quartier. Trois semaines plus tard, le professeur Metcalfe annonçait que l'écrivain comptait publier sa nouvelle dans la revue de l'Université, la *Virginia Quarterly.* Plus d'un demi-siècle après cette introniable littéraire, *l'Apprenti psychiatre* paraît donc en français, traduit par Eric Jourdan.

Dans ce récit limpide que Green [illegible] et dont il ne se départira jamais [illegible] son [illegible] sensibilité au mystère [illegible], il sème chaque [illegible] d'angoisse qui les écrase, il ce désir de fuir dans la mort ou dans la folie l'innommable qui les menace.

Des [illegible] et des conférences qui [illegible] ont pour dénominateur commun l'Amérique accompagnent *l'Apprenti psychiatre.* Le Livre de poche propose [illegible] en un volume deux pièces de théâtre de Green : *l'Ombre* et *l'Ennemi,* ainsi que *le Gorse,* un [illegible] de [illegible] de sa sœur Anne.

ROLAND JACCARD.

★ L'APPRENTI PSYCHIATRE, de Julien Green. Le Livre de poche.

Parmi les [illegible] : *la Nouvelle Géographie,* de Paul Claval (P.U.F., « Que sais-je ? »).

Parmi les rééditions : *la [illegible] humaine,* d'Emile Zola, avec, en [illegible] de préface, un [illegible] de Gilles Deleuze [illegible] publié dans *Logique du sens, Zola et la fêlure* (Folio. Edition présentée, établie et annotée par Henri Mitterand.)

en bref

● DE NOMBREUX POETES, parmi lesquels Aragon, [illegible] Bonnefoy, Alain Bosquet, Michel Butor, René Char, G.-E. Clancier, Guillevic, Hubert Juin, Bernard Noël, Pierre Oster, A. Pieyre de Mandiargues, Georges Perros, se trouvent réunis sur les murs de Brest jusqu'au 31 octobre.

Max-Pol Fouchet et Juliette Darle ont inauguré ce quatrième Festival de poésie murale auquel participent également des peintres qui ont introduit des poèmes dans leurs œuvres.

● UNE EXPOSITION SUR « LE GRAND JEU », mouvement et revue para-surréaliste, qu'animaient Roger Gilbert-Lecomte, René Daumal et Roger Vailland, se tiendra, à partir du 1er octobre, à la librairie Le Grand Jeu (12 h. 30 - 20 heures, 58, rue des Moines, Paris-17e).

● LE RÈGLEMENT DU GRAND CONCOURS international littéraire 1978 d'Arts et Lettres de France peut être obtenu au secrétariat du concours, 61, rue Kléber, 33000 Bordeaux.

هكذا من الأصل

roman

Que sont les siècles pour Max Gallo ?

● *Trois mille ans en trois cents pages par un poète érudit.*

DES que les hommes paraissent, l'histoire est en marche. Elle peut naître d'une jalousie ou d'une alliance, d'une ambition réalisée ou d'une convoitise rêvée. Il reste à la raconter, ce qui n'est pas seulement affaire de mémoire. Il y a tant de façons, une fois les souvenirs pris au filet, d'en faire bon ou mauvais usage. On peut aligner des dates, se repérer de combats en batailles, de chicanes en traités, citer cent témoins d'un même fait ou d'un même prince. On peut aussi peindre des passions, ressusciter des cœurs fous, des êtres robustes qui ont, dans l'affaire, joué seulement le jeu de la vie, effrois et plaisirs confondus.

Embrassées à distance, les grandes fresques conventionnelles ne sont que froideur ou confusion. Il convient de les scruter, de s'attarder à leurs détails, à leurs coins et recoins. Pour peu que l'on sache s'y prendre on y trouve vite de quoi donner le branle à l'imagination. Alors il devient possible de reconstituer ce qui — Max Gallo le sait bien qui le dit et redit — « *requiert imagination de poète et modestie d'érudit* ».

Ainsi s'écrit — a dû s'écrire ? — *Que sont les siècles pour la mer*, roman et réflexion, hors des modes mais non pas hors du temps.

Voir de plus près, au plus près, c'est, [illegible] manière du [illegible] maniant le « zoom », plonger sur une vie comme sur un visage, sur un sentiment comme sur une cicatrice. On ne voyait qu'un œil, et voilà qu'on reçoit la peur, ou la joie, ou le trouble qu'il porte en lui. On ne distinguait qu'une silhouette et l'on découvre que le bras s'achève en moignon. Au flanc de la poterie s'anime la voile et la trirème. Et du gibet de Calliot ou de Villon pourquoi ne pas dépendre le manant ou le truand, ressusciter avec lui ses misères et ses brutalités, femme, enfants, foyer ? A la suite peu-[illegible] en [illegible] d'autres obscurs, le mendiant et le moine, le conquérant et le bâtisseur de cathédrales, le pâtre et le marin.

La genèse de notre histoire

Max [illegible] a mis en roman la genèse de notre histoire, avec ses civilisations [illegible], ses cris et [illegible] tumultes d'enfantement [illegible] achevé. De [illegible]-Pech, le laïc fusillé par l'occupant, du navire grec qui découvrit cette terre aux supersoniques qui, aujourd'hui, y [illegible] quotidiennement leurs « approches » routinières ; nommés ainsi ou autrement, ils ont bien existé ces hommes, ces femmes, que le romancier a choisi d'appeler Brasc-le-Noir, Blanche, [illegible] paysanne, Lucius, le [illegible], Gerber, le forgeron, Jehanne-la-Vie, Jacques-le-Vif, [illegible], le chrétien, Bernard de [illegible] et Michel [illegible] de Roure. Il y [illegible] le philosophe, comme il y eut l'ermite et l'hérétique. Comme il y eut, dans tant de cités, la place aux Herbes et la rue de la Vierge.

De siècle en siècle, ils se succèdent pour des Montségur jamais achevés. Le feu de la [illegible] porte celui de l'autodafé. Et le fer qu'on y [illegible] peut [illegible] celui du glaive et des couperets.

Ce roman insolite, sobre en même temps que rutilante chronique, est bien le poème d'amour et de misère qu'il voulait être. Il dit la rue et la potence. Il fait entendre le bruit de la poulie qui grince aussi bien pour lever la voile au matin des ambitieux appareillages que pour hisser les pendus à la porte des Maudits. Il résonne des bruits mêlés et coutumiers de la paix et de la guerre. Mais il dit aussi, et toujours de siècle en siècle, contre Rome, contre le seigneur, sa traque et sa chasse, contre le roi et sa gabelle, contre l'Etat bientôt, le constant et tenace espoir des hommes en recherche de fraternité, malgré les peurs et les terreurs. Max Gallo peut invoquer saint Bernard : « *La vie revient dans les traces de la mort comme la lumière revient dans les pas de la nuit.* »

Comme rien n'est plus simple, ni évident, il suffit, pour le dire et le faire dire, du langage qui convient à une genèse. Voilà pourquoi paraîtra tellement et curieusement biblique cette prose qui parle sans discourir parce qu'elle s'en tient aux choses de la vie et de la mort : l'eau et la [illegible], le lait [illegible] le troupeau, la laine et le [illegible], le [illegible] la pierre, mais aussi le glaive et le donjon, le cachot et les galères, les légions, les dragons, les sergents.

Peu importe que la ville, le pays, la mer dont Max Gallo a choisi de dire l'aventure jamais aboutie, soient ou non tellement situés. Même si l'on sait que la vallée des Merveilles, plus d'une [illegible] désignée, garde [illegible] au-dessus [illegible] Cava, dans l'arrière-pays niçois, [illegible] *forcément* Nice, ni [illegible] celui [illegible] Turbie, ni [illegible] Cimiez. Il nous suffit [illegible] fécond et [illegible] de [illegible], capable par surcroît [illegible] aujourd'hui [illegible] en trois [illegible], [illegible] de montrer si bien, comme il a dit un jour, « *le passé au présent* [illegible] *sur les gens d'ici* ».

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ QUE SONT LES SIECLES POUR LA MER, de Max Gallo, Laffont, 304 pages, 49 F.

★ [illegible] Jean-Pierre Dupuy.

L'imagination sensuelle et mystérieuse de Nicole Avril

● *Architectures insolites, floraisons exubérantes, pièges, rituels...*

VETUS de somptueux oripeaux, gorgés d'absinthe et de mescal, des hommes et des femmes tournoient sur une piste de danse au son d'inlassables mélodies : telle est l'étrange colonie pénitentiaire qu'a imaginée Nicole Avril dans son troisième roman. Repus et indifférents, ignorant les motifs de leur détention, les captifs de ce jardin des délices s'abandonnent à l'amnésie collective qui les sépare de leur passé. L'un d'eux, Jodan, tente pourtant une marche à rebours, un parcours en aveugle, à la recherche de sa vie antérieure.

L'énigme peu à peu se dévoile, mais le trouble ne se dissipe pas. Derrière le paysage nu de l'île des « absents » se dessine, comme en trompe-l'œil, un autre lieu que Jodan imagine ou se remémore : une ville torride, envahie par le végétal, débordant de couleurs, de parfums fiévreux, de passions aussi. Gouvernée par un despote, comme la citadelle des *Gens de Misar*, elle est le décor clos, brûlant et baroque où des personnages aux noms sonores semblent se mouvoir tout naturellement dans la tragédie.

Ainsi celle qui fait le lien entre la [illegible] d'avant et l'île d'après, Agna, qu'a aimée Jodan, une sorte d'Antigone animée de la fureur du sacrifice, capable de dire non aux tyrannies comme aux voluptés mensongères. Agna [illegible] l'enjeu d'un [illegible] où s'affrontent [illegible] et Namir, le médecin [illegible] de [illegible], possède la mémoire des [illegible]. Namir et Jodan s'épient, se [illegible] l'un l'autre. Ils sont l'ombre et la proie, le visage et son reflet.

Ce [illegible] séduit par la fable elle-même que par l'atmosphère sensuelle et mystérieuse. Le talent original que révélaient *les Gens de Misar* et *les Remparts d'Adrien* s'affirme ici : c'est une manière de faire surgir des architectures insolites, [illegible] florilèges exubérantes, d'[illegible] [illegible] pièges, [illegible] jeux [illegible] miroirs, des rituels inexplicables (ou non) plus inquiétants encore la [illegible] transparence [illegible] l'écriture lisse et [illegible].

MONIQUE PETILLON.

★ JARDIN DES ABSENTS, de Nicole Avril. Albin Michel, [illegible] p., 35 F.

Bercoff se fait les dents

● *Ça bouge, ça fait « tilt », c'est virulent.*

LE vendredi 23 [illegible], au terme d'un laborieux suspense, les amateurs d' « [illegible] » [illegible] que, sous le nom [illegible] Philippe de Commynes, [illegible] des *Cent [illegible] jours de Mitterrand* [illegible], se [illegible], entre autres, M. Bercoff.

André Bercoff [illegible] pas son [illegible] à la politique-[illegible], puisqu'il vient [illegible] nous donner un premier roman. C'est une [illegible] de notre temps, la vie d'[illegible] Lentier, sa jeunesse au Liban, puis la France, mai 1968, [illegible] retour à Beyrouth pour y [illegible] ses premières amours. [illegible], puisque [illegible] [illegible] autres, qui traîne partout [illegible] une sale grippe, l'y [illegible].

L'important n'est pas là. Ce livre est un casse-pipes. Bercoff s'y fait les dents, qu'il a redoutables, sur notre société, ses pompes et ses [illegible]. C'est brillant, rapide, lucide. Une [illegible] [illegible]. Ça bouge, ça fait tilt. C'est virulent, ça [illegible] de trouvailles, depuis le père qui « *se [illegible] à la hiérarchie, et, au plus fort de ses insomnies, compte les [illegible]* », jusqu'aux fils de famille, [illegible] « *le [illegible] après [illegible] ans de brigades* [illegible] ».

Ça se [illegible] par les [illegible]. La [illegible] est encore le plus sûr [illegible] pour les allonger. C'est ce que [illegible] [illegible] : « *La [illegible] des [illegible] [illegible] avec un [illegible] certain, et que pouvais-je [illegible] à un apprenti [illegible] terminant [illegible] de sociologie, [illegible] ce qu'il réclamait : mon [illegible] ?* »

Ça secoue les cocotiers. Le mien : « *Je sais que je consomme, je sais que je trahis, je sais que vous savez que j'[illegible] [illegible] en prenant [illegible] de [illegible] pour un pays à matraques démocrates [illegible] sous un soleil prolétarien.* »

Celui des autres : « *Penser à gauche, vivre à droite : le prurit ravage sec quelques milliers de consciences secondaires entre Cabourg et le Lubéron.* »

Ce livre plaira. Non seulement parce qu'il est [illegible] : Bercoff a beaucoup lu, beaucoup retenu, [illegible] qu'il [illegible] à [illegible] demande. Que dit, en effet, Lentier : [illegible] est dérisoire, mais je ne suis pas dupe, surtout pas. [illegible] ; puisque tout est pourri, tout est permis.

Ce [illegible] est clair. C'est celui qu'affectionnent [illegible] ceux qui veulent que rien ne change. Autant qu'ils [illegible] à vivre comme devant, puisqu'on leur dit, une [illegible] de plus et avec talent, qu'il n'y a rien à faire, [illegible] profiter de cette [illegible] si injuste que certains d'[illegible] s'en [illegible] : n'est-il pas la [illegible] totalitaire ? Mais quoi, il [illegible] être réaliste. Deux [illegible] eunuques [illegible] le diront. Inutile à me faire [illegible] secouer le lard, de temps en temps, par un jeune janissaire dans le vent.

CLAUDE COURCHAY.

★ LA GUERRE DES AUTRES, [illegible] Bercoff, [illegible] Michel, 192 pages, 39 F.

Michel Jobert romancier

PARMI les politiques qui confessent parfois la nostalgie d'une [illegible] d'écrivain, Michel Jobert a montré qu'il est bien un écrivain, et non un « écrivant », [illegible] autour d'une fonction et d'une ambition qui [illegible] furent [illegible] [illegible] d'écrire. Il l'a prouvé [illegible] son premier livre : [illegible] doute, [illegible] *d'espoir* [illegible] politiques aussi, comme ceux de Chateaubriand, quoique par un mouvement inverse ; car ils [illegible] d'abord [illegible] *en avant*, [illegible] l'enfance, vers l'homme ; et [illegible] si vive « curiosité de l'espoir » ne [illegible] [illegible] aux [illegible] du monde et à l'histoire sans aller au fond de l'âme. Pensée, sensibilité, mouvement, et ce style qui [illegible] si [illegible] l'homme, tout [illegible] appartient d'évidence à la littérature.

J'y reviens brièvement, [illegible] que [illegible] [illegible] *Mémoires*, [illegible] *l'Autre Regard*, et même peut-être sans certains [illegible] de la *Lettre ouverte aux [illegible] politiques*, [illegible] début romanesque pourrait sembler une fantaisie, un [illegible] — [illegible] qu'il n'est certainement [illegible] — et ce roman [illegible] [illegible] d'aérolithe singulier, [illegible] ; alors qu'il tient fortement à l'homme qui écrit et à ce qu'il a déjà écrit.

On ne cédera [illegible] à la tentation de faire dire au romancier : « Hella Schuster, c'est moi. » Elle [illegible] tout [illegible] lui, [illegible] [illegible]. Et pour porter [illegible] [illegible] d'un homme, qui [illegible] mieux fait qu'une femme, [illegible] [illegible] par lui ? Hella porte donc une [illegible] [illegible] du monde, [illegible] la vie, de la destinée ; [illegible] interrogation, plutôt. Et le sentiment passionné, quoique bien tempéré, du mystère.

A [illegible] [illegible] m'était venu le mot « aérolithe ». L'héroïne, en tout [illegible], appartient au [illegible] que l'auteur appelle « l'astre Hella Schuster » ; qu'il regarde fasciné, « dévorer [illegible] course terrestre » ; il refusant [illegible] [illegible] que [illegible] course ne se poursuivra pas ailleurs, [illegible] [illegible] autre planète, [illegible] une [illegible] pensée. D'où vient-elle ? On [illegible] sait trop. Du Nord, suffisamment pour que le romantisme allemand l'ait [illegible] [illegible] mère, on dirait, mais de la mer et d'un père tout-puissant et barbu [illegible] ou Poséidon. Nais-[illegible] à [illegible] mythique, comme le sera [illegible] de son [illegible] enfant, alors qu'elle [illegible] [illegible] à peine [illegible] de l'enfance. Enfant [illegible] d'un quelconque [illegible] soldats qui l'ont [illegible] dans la prise [illegible] la ville, [illegible] qu'elle en fût atteinte, étant [illegible] « spectatrice indomptable qu'elle ne devait cesser d'être », [illegible] engendré par [illegible] et par la guerre, la panique, la [illegible] et [illegible] la liberté [illegible], un [illegible] [illegible] joie [illegible].

Plus tard, [illegible] [illegible], elle ne [illegible] rien devoir, [illegible] à peine le plaisir [illegible] [illegible] abandonne, étrangers, sur la rive. Amants-[illegible] brillants ou [illegible] ; d'autres, plus durables, qu'elle [illegible] en amis ou en enfants : [illegible] elle les [illegible] [illegible] d'une [illegible] [illegible] qu'elle néglige, tout entière [illegible] [illegible] chose, d'inconnu, d'absolu, [illegible] [illegible] d'un jeu que peut-être [illegible] ne [illegible] pas : où les hommes, justement, ne [illegible] que les [illegible] et les [illegible] d'une science, d'une expérience, d'une recherche, au long de cette « course au savoir » qui donne [illegible] profond au [illegible] : [illegible] d'une initiation.

Hella touchera au but [illegible] en [illegible] sa « faille », — qui a nom José. Elle découvrira [illegible] que ne qu'elle a cru une merveilleuse [illegible] — la première pour un homme — [illegible] le couronnement [illegible] [illegible]. Car, dans [illegible] amour, elle ne perd rien d'elle-même, rien de son pouvoir, [illegible] [illegible]. Leur triomphe [illegible] le [illegible] [illegible] à l'épreuve [illegible] la mort. Personne, autour d'Hella, ne comprendra [illegible] [illegible] [illegible] entrer dans la possession du bonheur et de [illegible] qu'elle [illegible] « la certitude ».

[illegible] [illegible] se déploie, jusqu'à l'[illegible] final, un bel adagio : « *Nous [illegible], Hella dans le [illegible], mais le vent ne [illegible] que par l'anneau de nos doigts.* » Hella entrera [illegible] une [illegible] dans la mer, parlant à [illegible] : « *Je suis [illegible]. Je [illegible] là... Je [illegible] accomplie.* » C'était qu'elle avait dit, au temps de la [illegible] : « [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] *corps* [illegible] »

Si l'on [illegible] les [illegible] [illegible] cette prose à la [illegible] mystérieuse et cristalline, on trouverait [illegible] [illegible] le mot *dialogue*, [illegible] porteur [illegible] [illegible] d'exigence qu'il [illegible] [illegible] en silence : le mot *exigence*, justement. Et [illegible] le mot [illegible]. Très [illegible] teur, [illegible] ce qu'il appelle toujours quelque [illegible] [illegible] de la [illegible] visible.

YVES FLORENNE.

★ LA VIE D'HELLA SCHUSTER, de Michel Jobert. Albin Michel, 194 p., 39 F.

JACQUES RUEFF
de l'Académie française
ŒUVRES COMPLETES / 1
DE L'AUBE AU CREPUSCULE
Autobiographie
Un demi-siècle de pensée et d'action
PLON

TEL QUEL
Art, littérature et politique aux Etats-Unis
N° 71/73
304 p. 49 F
SEUIL

Grande rentrée romanesque
L'Émigrante — Jean Lainé
Le Musicien — Gérard Mourgue
Les noces de soleil — Dominique Sidot
Rouge [illegible] ma terre — Jean-Louis Quereillahc
La fête foraine — André Costa
Les Scorpionnes — Maurice Toesca
Le petit café de la place K... — Gautier Dessaine
chez France Empire
PUBLICIS P 7078

هكذا من الأصل

CHATIMENT ET CRIME

(Suite de la page 15.)

Non sans tant d'ambiguïté qui fourguent leurs souvenirs au bazar exotique à titre d'exotisme, mais avec le vertige communicatif de jouer sa vie et sa mort dans l'aventure.

L'*ORDINAIRE MESAVENTURE D'ARCHIBALD RAPOPORT* se présente d'abord comme un complément à l'autobiographie lyrique sur quoi s'ouvrait *Les Boucliers d'Arès*. Comme l'auteur, le petit Archibald est né par hasard, en France occupée, de parents qui allaient mourir les armes à la main. Comme le futur délinquant Goldman, il a hérité au berceau la page de sa petite, enracinée en lui tel un « tatouage ».

Mais très vite le destin de l'orphelin Rapoport prend un tour symbolique, mythique. La mère tuée au SS avec un couteau rituel de circoncision et se tranche la gorge. La tante d'Argentine, qui recueille l'enfant, lui transmet son expérience de prostituée et sa foi hébraïque avec des métaphores qui rappellent celles de la Vieille Rosa dans *la Vie devant soi*, d'Ajar. Aux légendes, souvenirs et histoires qu'on lui font appartenir au passé de l'auteur, se mêlent une fantaisie et forme du fable de plus en plus délirante.

La rage de venger son père ayant nourri à tous les modèles idéologiques — militantisme, agrégation de philo, musique antillaise — comme aux traitements de choc — guérilla en Amérique du Sud, *offres de lutte anti-O.A.S.*, vrai à main armée, — Archibald se met à tuer des représentants de l'ordre qu'il abhorre : au total quatre policiers, deux magistrats d'une audace rare, pour faire bon poids, un défenseur du barreau.

Le drame intime tourne à la satire sociale. Le délire d'un seul homme, soutenu par les philosophes fashion d'une certaine « contestation » petite-bourgeoise du carnaval où la félicité » aidant à mettre l'Etat et son monde sur pied de guerre. Et quand le héros finit par se faire prendre, chaque acteur du guignol institutionnel joue son rôle : les journalistes inventent, les aumôniers pardonnent, les psychiatres expliquent, les criminologues et criminels, et les amis... vous font évader vers de nouveaux braquages !

LA bonne blague ? Rien seulement. Les idylles farceuses entre policiers châtrés et prostituées travelo renvoient à des connivences nullement imaginaires, et le mystère profond d'Archibald poursuit le lecteur longtemps après qu'il a fini d'en rire.

La folie de la violence pour la violence contre les autres et contre soi a des racines historiques. Lui-même parle d'errance expiratoire, de décollation judiciaire parachevant la circoncision, d'Auschwitz où est partie en fumée la civilisation judéo-chrétienne. Mais contrairement au fils de Debray, qui s'enferme névrotiquement dans l'auto-châtiment, exhibe du Goldman revendique lucidement le crime comme un défi existentiel.

Faute du « plaisir souverain de féconder l'histoire dans la violence révolutionnaire » et par crainte, s'il milite et triomphe, de devenir un jour le flic de l'ordre victorieux, il a choisi la vie du bandit : pour vérifier que la police « l'attendait » de tout temps, que « l'échafaud le cherche », comme il dit terriblement à la façon de Genet, et pour mieux sentir la mort dans son « incongruité palpable ».

Il y a en lui de l'expérimentateur à la Dostoïevski du Raskolnikof impatient de se colleter avec le juge, mais aussi du criminel par dépit métaphysique. L'agression de Buren ne pas avoir eu accès à l'existence des choses ainsi que paraissaient le lui promettre Marx, Hegel et quelques autres. Elle réconcilie en lui l'idée et le corps, et rétablit à sa façon une morale dont les fondements lui ont échappé. Elle lui fait lieu enfin de langage.

CE lien entre le crime et le besoin de signifier se doit rien à la mode idéologique. Ce n'est pas par pittoresque morbide qu'Archibald dépose des phallus d'ivoire auprès de ses victimes. Il sans nom et fait en lui-même tout signe de reconnaissance, il n'a eu de cesse de remplacer les mots, jugés inopérants, par une définition d'dictionnaire d'homicides ou d'objets enfin chargés de sens.

L'écriture joue le même rôle salvateur, sans nos pairs, pour l'auteur. Littérature ne se bricole pas une raison sociale dans le tumulte de librairie. Il tente éperdument de donner le vécu de l'étranger où la maîtrise l'ensevelit, de jouer avec les mots comme avec la mort, de vivre de sa plume, autant dire d'en mourir.

Les rappels de cet enjeu portent la trace d'éruditions philosophiques et psychiatriques mal digérées. Dès la première phrase, on lit inutilement que « *l'indicible devait être gouverné par des descripteurs obtenus via la transparence* » et « *l'Homme d'Etat était déterminé illuminer le règne opaque de la douleur humaine* »... On regrette alors les malices à la Ajar et les horreurs du Mal à la Genet.

Mais ce sont les coquetteries d'impétrant qui agacent, de même qu'à l'intérêt des descriptions, quand déferlent sous sa plume des Caraïbes, la seule patrie que Goldman se reconnaisse, après celle du désespoir infini, et maintenant celle des mots.

par Bertrand Poirot-Delpech

(Publicité)

LA RELIURE

Annie PERSUY

Quoi de plus naturel que d'aimer les livres ? Et quoi de plus naturel que de vouloir les habiller d'une façon qui leur ressemble ?

Avec une méthode claire et un matériel relativement simple, de l'attention et de l'enthousiasme, n'importe qui peut réaliser pour les ouvrages qu'il aime une reliure gaie, pimpante. Et avec un peu d'habitude, on arrivera vite à travailler toiles, papiers, cuirs, les mêlant et les harmonisant au gré de sa fantaisie et de son inspiration. Une manière agréable et aisée de créer vraiment. Quel plaisir de pouvoir s'alléger sur les rayonnages de sa bibliothèque les livres qu'on a soi-même reliés !

Dans LA RELIURE, Annie Persuy nous livre une méthode éprouvée par dix années d'enseignement dans son atelier et dans la Maison de la Culture où elle donne ses cours.

Collection SOLARAMA

Éditions SOLAR — 12 F TTC

L'apocalypse new-yorkaise de Didier Decoin

(Suite de la page 15.)

La ville est au fond le personnage principal du roman. A mesure que progresse l'odyssée de l'Indien, de l'aveugle et du déraciné, elle révèle ses odeurs, ses bruits, ses nourritures, ses détritus, ses sites, sa faune, ses lieux de plaisirs, ses grands hôtels, sa prison, ses mœurs : on spécule sur les terrains en bordure de la mer, d'inoffensives manifestations sont interdites, des peines de prisons s'abattent sur des innocents, de très officielles rançons les annulent, le moindre incident, répercuté par la radio, les écrans, devient enjeu électoral... Une poussière de faits, de spectacles, un grouillement de figurants en sortent à chaque moment de l'anonymat et de l'ombre pour y retourner aussitôt.

La grande ville scintille, vibre, cliquette de toutes ses machines : métros, avions, ascenseurs, magnétophones, enregistreurs, pompes, mitrailleuses. La puissance des événements cerne et contient toutefois cette vie frénétique. Comme si, refoulée par l'asphalte, le verre et le béton, la nature reprenait ses droits au-dessus, sous la forme d'une fièvre solitaire. A sa manière, la Cheyenne Rosalie Bad Bear, les traditions anciennes lui aussi domine la ville. Il a perdu le langage de la lune, mais il a appris celui de la cité. Il sait que tout en elle annonce une fin prochaine.

Qu'est-ce qui la menace au juste ? Est-ce la famine ? Est-ce la révolution ? Est-ce le feu ou l'eau ? L'asphyxie, la pollution ? Les responsables précis, les partis, plus ou moins d'extrême. Comment nieraient-ils ? Allusions de la lèpre des pierres, des maisons s'effondrent, des gratte-ciel se fissurent, des monuments tentent, gonflent des flancs de boue. Ainsi, parallèlement aux hommes font subir aux hommes, des convulsions physiques secouent le corps même de la ville. Le chef de la sécurité, Mike Anderson, n'est pas loin de nourrir sur l'avenir de New-York le pessimisme de John l'Enfer. Mais c'est un pessimisme rationnel : ville mal construite, mal gérée... L'Indien, lui, interprète les mêmes signes en direction d'une malédiction.

Didier Decoin oppose ces deux mentalités qui conduisent l'une au réalisme, l'autre au fantastique. Longtemps les deux cheminent ensemble. Puis la fable prend le pas sur le réel, pour une extravagante histoire de chiens. Il est vrai que New-York se sent envahie par la gent canine et qu'elle incité à l'abattage des bêtes ; est-ce cette désagréable attitude qui a inspiré Didier Decoin pour la fin de son roman ? Est-ce la prophétie inscrite sur une tablette de Babylone qui sert d'exergue « *Si des chiens s'assemblent et hurlent dans une ville, chute de la ville et destruction* » ? Ces animaux ont un beau jour quitté leurs maîtres pour se réfugier dans les monts Alleghanys. Et soudain ils reviennent en cohorte. Leur meneur s'appelle John l'Enfer : participe, mais c'est pour fuir définitivement la cité maudite, en compagnie de Dorothy.

Quand on la résume, ce livre frise le saugrenu et l'absurde. Quand on le lit, l'incohérence des sentiments, l'invraisemblance des situations et des aventures s'effacent. Il faut du talent à Didier Decoin pour opérer ce miracle. Et il a lieu. Double scène, double registre, double interprétation des faits, l'histoire des romans par là : dans l'agrandissement mythique de la réalité inventée et hallucinée copiée d'une ville.

JACQUELINE PIATIER.

★ JOHN L'ENFER, de Didier Decoin, Le Seuil, 318 pages, 45 F.

Georges Walter et le «Mayflower»

(Suite de la page 15.)

Cette complexité de la composition romanesque, cet art combinatoire d'un extrême raffinement, ont la propriété de demeurer invisibles pour le lecteur qui suit un récit limpide, coulant, si limpide qu'on peut le croire naïf, et y trouver le très rare plaisir qu'on prend à lire un vrai roman d'aventures. Chemin faisant, des notations surprennent, certes, et laissent pressentir plus d'un mystère : qui est cet homme, Jo, qu'on ne voit jamais, et qui erre dans les ruines du faubourg, laissant sur les murailles inscrites des graffiti que le narrateur est seul à découvrir ? Est-ce l'écrit qui survit à la mort des pierres, l'écriture et la littérature qui demeurent quand la civilisation n'est plus ? Mais à nous de l'imaginer, ou d'imaginer autre chose. Comme le Mayflower est porteur, en 1620, d'avenirs inimaginables, le roman de Georges Walter, lui aussi, est gros de lectures à venir, de déchiffrements à quoi nous ne pouvons pas penser encore, à quoi l'auteur n'a pas pensé, mais dont on sent la charge poétique, et qui sont l'espace d'un chef-d'œuvre.

JOSANE DURANTEAU.

★ FAUBOURG DES AMERIQUES, de Georges Walter, Denoël, 248 p. 45 F.

(1) Glissant, dans *le Monde* du 25 octobre 1974.

Révélation de Patrick Thévenon

● *Kafka chez Pompadour.*

EN 1972, Gallimard avait André Balland une sorte de texte abstrait, à plusieurs ramifications, et sans issue, signé d'un pseudonyme qui était tout un programme : Estève Pons. L'année suivante, ce bizarre auteur, qui avait fait l'économie d'un titre, se manifestait par une prose, intitulée *Imago*, signée, cette fois, Marc Non — oh ! complexe de l'amputation, — et qui traitait de l'impossibilité de se connaître comme de celle d'écrire, mais dans un langage élégant et efficace. Il y a deux ans, toujours sous la signature de Marc Non, paraissait une œuvre infiniment plus riche et plus séduisante, également chez André Balland, *Au secours ! L'Artefact*, complexée à l'extrême et nymphomane par correspondance, avait obtenu le prix des Critiques.

Marc Non enfin, qui est l'auteur de ces petits brûlots est un journaliste de l'Express et qu'il est né en 1935 : Patrick Thévenon, qui signe de son vrai nom — sans jeu de mots — un roman d'une originalité, *l'Artefact*.

Il faut d'abord se réjouir de sa manière : lointain descendant de Voltaire et de Giraudoux, il a une plume maîtrisée et excellente comme on n'en avait pas vue depuis André Pieyre de Mandiargues ou Pierre Bourgeade. Tout pétille, tout sautille, tout scintille, dans cet ahurissant récit et, à la manière du dix-huitième siècle, comme il se doit pour un conte philosophique, l'auteur prend un malin plaisir, de temps en temps, à intervenir, à marquer ses distances et à interpeller le lecteur. Il entend par là faire la part des choses : il avoue tous ses artifices, s'amuse énormément et demande qu'on lui pardonne un sujet scandaleux. Si on partage son plaisir, on trouvera son livre prodigieusement exaltant ; si, au contraire, on préfère les témoignages graves et les autobiographies véristes, on le déteste. Il ne peut y avoir de milieu.

Valentin Body — après tout, Candide se nommait bien Candide — est un garçon un peu bizarre, un peu particulier, un peu malade. Embarrassé par une anatomie peu flatteuse, il décide de prendre ses distances avec son corps, et de le considérer comme un objet. L'effort mental est douloureux et constant, et il y parvient au terme de plusieurs expériences. Valentin Body se détache de ses membres et de sa chair, ce qui, bientôt, lui permet de se livrer à une curieuse enquête : peut-on étudier le comportement d'un corps qui vous appartient mais auquel on n'appartient pas tout à fait ?

Un jour, dans un grand magasin, il se précipite et s'enduit de tous les fromages qui font la création : il fait alors devant des clients horrifiés, l'apprentissage du rejet et de la réprobation.

Une autre fois, il orne sa peau de fausses cicatrices et de tatouages : exposé dans un musée public, il devient, ultérieurement, une œuvre d'art, sinon plus un objet ; l'important, c'est de ne s'aliéner que partiellement et de ne pas tomber dans la folie. Plus tard, il s'introduit dans une immense machine à laver, où il est trituré comme un paquet de linge : il a la — fausse — sensation acceptée sans sang-froid — de se transformer comme un objet ménager. On imagine le plaisir intellectuel qu'il éprouve à changer de statut : ce qu'il y a d'humain en Valentin Body contemple, avec une souriante philosophie, ce qui en lui voudrait participer aux différents règnes de la nature, animal et végétal.

La dernière expérience est la plus coûteuse de toutes : Valentin Body, dont le corps est d'esprit, se soumet à une opération chirurgicale, afin de bien connaître toutes les péripéties du changement de sexe. Il va devenir peu à peu femme. Le corps réagit mal, et peu importe que la psychanalyse se poursuit, Valentin Body est en danger de mort. Il va peut-être se soigner, se réintégrer. Il préfère se voir mourir, avec une objectivité atroce et imperturbable à la fois : sa mort aussi est un phénomène extérieur à lui.

Ce livre [illegible] aurait pu être spectaculaire, ou plein de défis démagogiques : présenté comme une fable, truffé de clins d'œil malicieux, il est [illegible] qui ne se dément pas. Kafka n'est jamais allé chez Pompadour avec tant d'entrain.

ALAIN BOSQUET.

★ L'ARTEFACT, de Patrick Thévenon. Calmann-Lévy, 252 p., 49 F.

LES CORDES DE BOIS

Antonine Maillet

M.B.C.

Un grand vent marin balaie les [illegible] et les baies de cette Vendée amérindienne de cette Acadie [illegible] Maillet sait à main forte des sables de l'histoire. Une grande aventure [illegible]

Jacques Cellard / Le Monde

Un bien beau roman.

[illegible] Les Nouvelles Littéraires

ROMAN

Nicole Avril

LE JARDIN DES ABSENTS

"Un livre grave et beau... une des vraies découvertes de ces dernières années."

J.-F. JOSSELIN
LE NOUVEL OBSERVATEUR

"Une grande réussite."

MAX-POL FOUCHET
V.S.D.

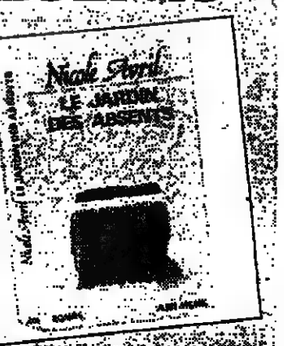

ALBIN MICHEL

هكذا من الأصل

lettres étrangères

Carlos Fuentes : l'indestructible vitalité latino-américaine

L'écrivain mexicain vient de recevoir le prix Romulo - Gallegos. Il nous propose, à cette occasion, une réflexion sur un continent en lutte et sa littérature (1).

LES despotes croient se débarrasser des hommes libres par l'exil, et parfois, par l'assassinat. Ils n'y gagnent que des témoins qui, tel le spectre de Banquo, leur volent à jamais le sommeil.

La mort du juste a souvent été le prix de notre vie. Ne l'oublions pas aujourd'hui, à l'heure où l'Amérique latine — lumineuse utopie fondée sur les aventures de la Découverte, les épopées de l'Indépendance et les déchirements des Révolutions — vit une des nuits les plus noires, les plus longues, les plus tristes de son histoire.

Ainsi, le sang de Francisco Madero vint irriguer l'épine dorsale sèche et ardente du Mexique, donnant vie aux armées révolutionnaires de Villa, Obregon et Zapata. Le sang de Salvador Allende, lui, n'est pas encore sec. Il tache encore les mains de ses assassins, mais il court aussi dans les veines de la résistance populaire chilienne. Le Chili, un jour, retrouvera sa liberté perdue.

Les despotes de l'ombre

Romulo Gallegos, président constitutionnel du Venezuela, commença par *écrire* le drame de notre continent éternellement déchiré entre la civilisation et la barbarie, puis il le vécut. Ou plus exactement, il le *surdécut* : pour vaincre les tyrans, pour vaincre cet être abstrait qui, dans le grand roman de Roa Bastos, se nomme « *Moi le suprême* », et dont l'unique règle de conduite est ce mélange de ruse vulgaire et de génocide anonyme que, dans l'une de ses grandes œuvres, Alejo Carpentier a si bien dénommé « *Recours de la méthode* ».

Recours inverse à celui des romans policiers : dans l'histoire de l'Amérique latine, on connaît presque toujours les noms des criminels, presque jamais ceux des victimes. Continent de morts anonymes, où l'on invoque souvent le concept abstrait de « patrie » pour justifier le crime. La véritable patrie est, au contraire, ce qu'il y a de plus concret au monde : les lieux, les œuvres, les idées, les personnes que l'on [illegible] Et les morts.

Despotes de l'ombre : l'*Automne du patriarche* est une longue saison en enfer, une chronologie immobile, une éclipse métallique des astres qui normalement permettent aux hommes de mesurer le temps, de vivre ce temps comme des hommes.

L'anomalie et la norme

Et pourtant l'anomalie a été la norme de notre histoire. Trujillo, [illegible] et Pinochet [illegible] comme des vampires qui ne peuvent agir que la nuit. Tous — l'interminable liste de nos tyrans — sont des créatures de la nuit, dépendant de la nuit, symptôme de la nuit. C'est la nuit même que nous devons combattre pour maintenir les vampires [illegible] leurs [illegible].

[illegible] de la vérité, fin destructeur du [illegible] : lumière de la mémoire, feu [illegible] de l'oubli ; lumière de la parole, feu destructeur du silence. Dans cette entreprise, tous les romanciers d'Amérique latine peuvent se reconnaître ; tous peuvent y participer, chacun par la voix et les chemins qui lui sont propres.

[illegible] instrument [illegible] [illegible] ; [illegible] les mots comme l'air [illegible] communs : [illegible] appartiennent [illegible] tous ou ils n'appartiennent à personne.

Il n'est pas de pouvoir politique sans le soutien du verbe. Une démocratie se mesure à la quantité de pouvoir verbal accordée au citoyen face au pouvoir de l'Etat. Une dictature à l'étroitesse, voire à l'absence totale de cette marge de parole. Inutile de dire qu'en Amérique latine c'est cette dernière qui a prévalu. Ainsi, et comme pour faire bonne mesure, la vigueur de notre littérature contemporaine vient de ce que, privées de moyens normaux d'expression — partis politiques, syndicats, parlements, presse, moyens audiovisuels libres, — nos sociétés vont chercher dans l'œuvre des poètes, des essayistes et des romanciers, tout le *non-dit* de notre histoire, passée et présente.

Car l'histoire est, en fin de compte, une opération de langage : nous connaissons du passé ce qu'il en a survécu — dit ou écrit ; comme nous connaîtrons [illegible] présent ce qu'il en survivra par la parole ou l'écriture.

L'histoire de l'Amérique latine ressemble à une histoire racontée par un mime. Nous devinons dans les gestes et les mimiques du conteur un fracas de discours grandiloquents, de proclamations et de sermons, de vœux pieux, de menaces vouées, de promesses non tenues et de lois bafouées.

Donner voix aux silences de l'histoire

Nous écoutons en vain le silence ; nous déchiffrons des pierres superbes : seules nous parlent de nos trois siècles de colonisation les statues torturées de O Aleijadinho, les temples baroques de Quito et Tomantsintla, les jalousies secrètes de Lima et de La Havane. Nous vénérons les rares voix qui se firent entendre : Sor Juana et l'Inca Garcilaso, Mora et Lastarria, Sarmiento, Bello et Marti, au milieu du bruit et de la fureur de nos opérettes du dix-neuvième siècle : cris de noyés dans un océan de tombeaux.

Il n'est pas de présent vivant avec un passé mort.

Il n'est pas de passé vivant sans langage propre.

La gigantesque tâche de la littérature latino-américaine contemporaine a consisté à donner voix aux silences de notre histoire, à répondre par la vérité à ses mensonges, à trouver des mots nouveaux pour intégrer un passé très ancien qui est nôtre lui aussi, pour l'inviter à s'asseoir à la table d'un présent, qui, sans lui, serait vide.

Donner vie au [illegible] donner vie au présent et au futur, cerner la réalité du présent, être et non seulement *exister* dans le présent, afin de forger un devenir humain libéré des fantômes d'hier comme des oppresseurs d'aujourd'hui, mais la mémoire riche de tradition vivante et vivifiante sans laquelle le futur naîtrait déjà vieux. Je ne connais aucun roman latino-américain d'importance qui ne contribue d'une manière ou d'une autre à cette entreprise de salut collectif.

D'où la vitalité de notre littérature contemporaine. [illegible] redevable d'autre part et parallèlement à [illegible] d'une *poétique* — centre solaire du grand [illegible] lyrique qui va de Ruben Dario à Octavio Paz — sans laquelle rien n'eût été possible. Car c'est grâce à eux, à Lugones, à Huidobro, à Neruda, à Gorostiza, à Vallejo, à Lezama Lima, à Gonzalo Rojas, [illegible] écrivains, avons pris possession de notre langage.

Un passé vivant :

Alejo Carpentier récupère les prodigieux moyens du baroque américain pour nous rappeler les origines perdues de nos utopies fondatrices, tandis que José Donoso recourt aux mêmes moyens pour, au contraire, enterrer les cadavres qui se promènent encore dans les rues de nos cauchemars sociaux.

La passion critique

Un présent vivant :

Mario Vargas Llosa et Miguel Otero Silva, Adriano Gonzalez Leon, Salvador Garmendia et David Vinas intègrent le langage de l'actualité latino-américaine pour mieux démontrer qu'on ne peut hériter passivement des mots, mais que ceux-ci doivent être recréés par l'imagination et dans la passion critique. Monterroso, Sainz, Puig et Cabrera Infante pourfendent à grands éclats de rire le masque de la solennité verbale pour nous dire que seul vit dans le présent celui qui sait rire dans le présent. Tandis que le grand Onetti, le père fondateur, nous dit, lui, que seul survit dans le présent celui qui souffre dans le présent. Personne n'a approché d'aussi près que lui le [illegible] tragique de toute *présence* : l'ultime défi de la liberté consiste à résister [illegible] que [illegible] qui me domine, c'est moi-même.

Un futur présent :

L'œuvre de Julio Cortazar transmue l'actualité immédiate et son langage en une série d'instants incandescents qui nous brûlent les lèvres parce qu'ils sentent et pressentent la nature réelle de toute liberté que nous pourrons gagner. Libératrice, l'œuvre de Cortazar est celle d'un Bolivar du roman latino-américain : ses livres interdisent la passivité du lecteur pour lui imposer la responsabilité de la liberté. L'œuvre ouverte de Cortazar [illegible] incompréhensible sans la co-création de lecteurs libres, c'est-à-dire libres de compléter, de modifier, de nier ou d'affirmer, de monter ou de démonter l'œuvre.

Une rencontre vivante de tous les temps réunis ;

Rulfo et Garcia Marquez réunissent magistralement la pluralité des temps et des langages pour parvenir à la vision — désincarnée chez le Mexicain, foisonnante chez le Colombien — de la simultanéité de toutes [illegible] histoires et de [illegible] les espaces, de toutes les vies et de toutes les morts, de tous les sommeils et de tous les éveils de l'Amérique hispanique. Du haut des cimes de *Pedro Paramo* et de *Cent ans de solitude*, situées dans l'éternel présent du mythe, se comprennent les terribles paroles de Kafka : « *Il y aura beaucoup d'espoir, mais pas pour nous.* » La liberté, c'est [illegible] pour la liberté, et l'avenir ne nous en dispensera pas. Rulfo et Garcia Marquez imaginent *tout* pour que, sans illusions sur ce que nous sommes, nous soyons capables de tout devenir. Car le visage de l'avenir, c'est le visage du désir.

Un langage vivant, enfin : Si Jorge Luis Borges met à nu le verbe latino-américain, c'est pour montrer que les mots ne sont pas là pour servir seulement l'art oratoire, mais aussi et surtout l'art musical et mathématique. Que les mots nous échappent de la bouche, peut-être, mais plus jamais des mains : tel est l'engagement fondamental impliqué dans ce travail de décapage. Avec Borges, des [illegible] comme Maria Luisa Bombal, José Bianco, Severo Sarduy, Reynaldo Arenas, Salvador Elizondo et Hector Bianciotti habitent le labyrinthe de Lucifer. Et là, le verbe précède aussi bien Dieu que l'homme. Comme dans les mythologies du commencement des temps, la création et la chute se confondent par œuvre du verbe, car le verbe est le seul art antérieur à ses artisans.

Le langage et le défi

Tout langage nous précède, d'où le poids de contrainte et de défi dont il est porteur. Surtout quand, historiquement, l'antériorité s'accentue [illegible] la transcription. Fils de l'Espagne du côté du père, nous nous retrouvons après les désastres de la guerre civile sur le même rivage que les Espagnols : aussi orphelins qu'eux. La [illegible] de romanciers espagnols qui grandit sous le franquisme — Ferlosio, Martin Santos, Garcia Hortelano, Juan et Luis Goytisolo, Benet, Marsé — se reconnut en nous comme nous nous reconnûmes en elle : tous orphelins, tous frères, tous désorientés face à l'agonie de nos sociétés et à l'aliénation de nos moyens d'expression.

Juan Goytisolo a écrit : « *On peut parler de langues occupées comme on parle de pays occupés.* » La tragédie de l'Espagne nous a fait prendre conscience que la langue espagnole avait été « occupée » pendant plus de deux siècles par les prêtres de la rhétorique, les vierges de l'Académie royale et les inquisiteurs de l'hérésie sexuelle, religieuse ou politique.

A [illegible] les deux [illegible] de l'Espagne — celle de l'exil comme celle de l'enfermement — nous avons fait *l'inventaire* de notre échec historique commun et nous avons fait cause commune dans l'entreprise littéraire qui consiste à détruire pour mieux construire, à salir pour mieux nettoyer, à abolir enfin l'océan qui nous sépare. Il n'y aura plus de littérature hispano-américaine qui puisse exclure l'Espagne elle-même, sous peine de mutiler notre civilisation commune.

[illegible] FUENTES.

(Traduit de [illegible] par Céline Zins.)

(Dessin de PLANTU.)

(1) Signalons aussi le numéro d'août-septembre de la revue *Critique*, entièrement consacré à l'Amérique latine. Deux axes de réflexion : « Les émarchies militaires » et « Les écrivains hors du vent », notamment Juan Rulfo, Augusto Roa Bastos, Juan-Carlos Onetti.

La maîtrise du langage est une condition de la réussite.

Chaque jour vous donne l'occasion de persuader, séduire, convaincre. Il est donc important de trouver le mot juste qui informe clairement, d'utiliser le mot précis qui fait vivre votre pensée, de remédier aux [illegible] de mémoire ou de rappeler avec exactitude une citation célèbre ou son auteur.

Pour cela, il existe un véritable ouvrage de référence : LE ROBERT en 7 volumes.

Indispensable instrument de culture pour vous et pour vos enfants. LE ROBERT en 7 volumes vous propose pour chacun des 60.000 mots qu'il répertorie : définition, étymologie, prononciation, contraires, synonymes, difficultés grammaticales.

De plus, LE ROBERT en 7 volumes propose un choix de citations prises chez les meilleurs auteurs depuis Villon jusqu'à nos jours. Le dictionnaire entier en contient plus de 200.000 !

Enfin et surtout, LE ROBERT en 7 volumes est le seul dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française : Il donne pour chaque mot la gamme complète de ses proches, grâce à une [illegible] chaîne de renvois qui [illegible] permet [illegible] de retrouver un [illegible] [illegible] de découvrir un mot inconnu.

[illegible] pourquoi lorsqu'on possède LE ROBERT en 7 volumes, toutes les [illegible] de la langue française deviennent familières. La profonde mise à jour effectuée par LE ROBERT en fait l'un des ouvrages les plus importants de l'histoire de la langue française, ce qui a fait dire à Daniel Rops : "Notre Littré aujourd'hui, c'est LE ROBERT".

Le Robert en 7 volumes
6.000 pages couronnées par l'Académie Française.

"Ce qu'ils en pensent"

LE GÉNÉRAL DE GAULLE
« ... Cette œuvre va rendre les plus grands services à tous ceux qui usent de la langue française et aussi de la respecter et le désir qu'elle inspire. »

JULES ROMAINS
de l'Académie française
« ... Ouvrage considérable et qui, je crois, [illegible] j'explique que la publication [illegible] [illegible] grand succès. Je suis sûr que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] une [illegible] de propos dont nous étions [illegible] C'est une œuvre monumentale, à laquelle [illegible] la [illegible] l'intuition, la conscience littéraire dont [illegible] [illegible] [illegible] »

ANDRE MALRAUX
« ... Chacun se réjouit de la réussite de cette œuvre [illegible] à maints égards exemplaire et pour laquelle [illegible] français n'a pas cessé de faire un [illegible] »

BON DE DOCUMENTATION GRATUITE POUR LE ROBERT EN 7 VOLUMES

Je désire recevoir gratuitement, et sans engagement de ma part, une documentation illustrée détaillée sur Le ROBERT en 7 volumes.

[illegible]

à retourner sans affranchir à : [illegible] ROBERT 107, avenue [illegible] 75011 PARIS.

histoire

Une petite boutique quai de Jemmapes...

● ***L'échec le plus « réussi » des éditions ouvrières de l'entre-deux-guerres.***

NÉE au cœur des luttes pacifistes et révolutionnaires [illegible] 1917, la Librairie du Travail, coopérative ouvrière d'édition et de diffusion, représente l'échec le plus [illegible] et le plus « réussi » de l'[illegible] de l'entre-deux-guerres. Tout ce qui [illegible] pendant vingt ans à militer pour la LdT : censure [illegible] bas du Cercle de la librairie, mesquineries et tracasseries administratives, hostilité et volonté d'élusion de la part de la gauche politique et syndicale (communiste et socialiste), tout cela renforça paradoxalement la liberté d'esprit, l'indépendance et le culot des animateurs de la Librairie du Travail. C'est la petite « boutique » du quai de Jemmapes — au bord du canal Saint-Martin — qui brise le ronronnement de l'Union sacrée en publiant le *cri pacifiste de Romain Rolland : Aux peuples assassinés ;* c'est elle qui diffuse les premiers témoignages de militants et de *sympathisants* sur la révolution d'Octobre ; c'est aussi elle qui édite le *Procès de la colonisation française* d'un certain Nguyen Ai Quoc (Ho Chi Minh) ; c'est enfin la même « maison » qui sort les livres et les brochures de Victor Serge et de Trotsky sur le stalinisme ou publie le récit du voyage à bicyclette à travers l'Allemagne hitlérienne de Daniel Guérin : *la Peste brune est passée par là.*

Et pourtant, tel qu'il est consciencieusement reconstitué par Marie - Christine Bardoullet, l'échec matériel et militant de la LdT est patent, indiscutable. Malgré le succès de certains tirages, la Librairie du Travail n'a jamais pu joindre les deux bouts, et surtout son impact, son rôle d'éveilleur de conscience dans le mouvement ouvrier est demeuré assez faible. Condamnée à mort en sursis, la LdT n'a dû sa survie qu'à l'admirable ténacité de son directeur, Marcel Hasfeld. Militant issu du syndicalisme d'action directe, compagnon de route d'un Monatte ou d'un Rosmer, Hasfeld fut l'âme exigeante et novatrice de la LdT, authentique « conscience » du mouvement ouvrier, occultée par le sectarisme bêlant des appareils. Echec d'une entreprise mais — quoiqu'en dise le vieil Hasfeld, qui a annoté ce livre — réussite d'une vie. A l'historienne qui le soupçonne d'avoir vu « trop grand », Hasfeld répond : « *Ce sont la plupart de ceux que j'ai connus, durant plus de soixante* [illegible], *qui [illegible] petit !* »...

ANDRÉ ZYSBERG.

★ LA LIBRAIRIE DU TRAVAIL, de Marie-Christine Bardoullet. Ed. Maspero, 255 p., 36 F.

LA PSYCHOLOGIE

KAKUSKA, UECKERT et NAGORNY

La PSYCHOLOGIE [illegible] notre comportement, notre pensée, nos [illegible], [illegible] champ d'application, de plus en plus vaste, s'étend à tous les domaines de la vie.

Comment procèdent les psychologues ?

Comment [illegible] leurs résultats ?

Comment fonctionnent les tests ?

Jusqu'où les méthodes [illegible] peuvent-elles être [illegible] ?

Sommes-nous manipulé le consommateur ?

Il nous est nécessaire d'être informés de ces problèmes si nous voulons savoir dans quelle mesure et par quel biais peuvent intervenir les psychologues.

Collection CONNAISSANCES ACTUELLES

Éditions SOLAR — 50 F TTC

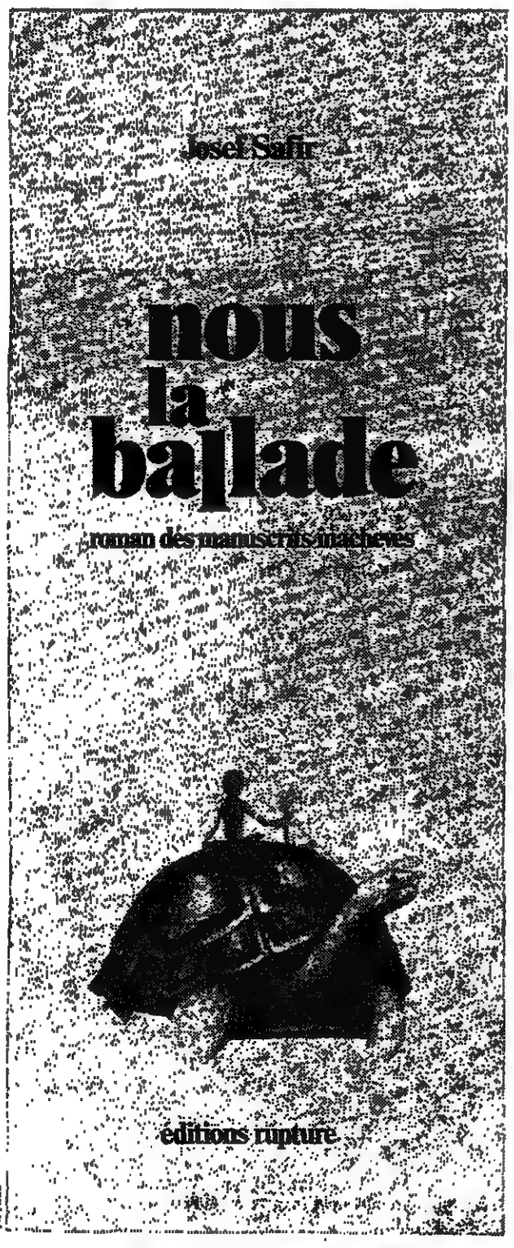

232 pages. 37 F. Diffusion Hachette

Marchands et banquiers

Perry [illegible] esquisse à grands traits ce que pourrait être une sociologie du marxisme. On ne savait pas, de ce point de vue, que les pères de Ross Luxemburg, Bauer, Lukacs, Adorno, Benjamin, Marcuse, Sweezy, Korsch ou Althusser étaient de riches patrons d'usine, des marchands, des banquiers ou des directeurs de banque, que ceux de Labriola ou Plekhanov étaient de grands propriétaires fonciers. Mais, si les penseurs marxistes se recrutent presque tous dans les fractions dirigeantes de la société (c'était aussi le cas de Marx et de Lénine), leurs théories et leurs comportements ne s'en trouvent pas moins dictés par la génération particulière à laquelle ils appartiennent.

Schématiquement, Anderson distingue deux grandes générations de marxistes. La première voit le jour, dans la seconde moitié du [illegible] siècle, en Europe de l'Est. Elle comprend aussi bien Lénine que Kautsky, Bauer, Rosa Luxemburg, Hilferding, Mehring ou Boukharine. Elle est composée d'hommes qui [illegible] tous d'importantes fonctions dans des partis politiques, qui militent et [illegible] aux violentes luttes de l'époque tout en [illegible] à bien des reprises sur les transformations économiques [illegible] en particulier, sur celles qui sont liées au développement de l'impérialisme) et ils proposent pour la première fois une véritable théorie politique marxiste adaptée aux problèmes concrets qu'ils poursuivent.

[illegible] à part, selon Anderson, avec Walter Benjamin et de la [illegible] Ecole de Francfort, la seconde guerre mondiale, avec les défaites des mouvements ouvriers en Europe et la seule victoire des bolcheviques, le centre de gravité de la réflexion marxiste se déplace encore plus vers l'Est. Dans ces conditions, le stalinisme va avoir pour conséquence immédiate de stériliser la recherche marxiste qui était [illegible] à l'époque. Rosa Luxemburg mourut dans un camp de travail, Trotski est [illegible], Boukharine est fusillé, Préobrajensky meurt en prison. Tandis qu'en Allemagne Rosa Luxemburg est elle aussi assassinée, le nazisme annihilant pour longtemps toute recherche marxiste, l'isolement de l'Union soviétique et la répression stalinienne poussent à son terme la destruction de toute une génération de penseurs.

CRITIQUE COMMUNISTE

au sommaire du N° 17 :

- sur quelques problèmes du mouvement [illegible]
- Des nationalisations en trompe l'œil.
- L'arme nucléaire.
- Entretien avec Fernando Claudin sur la stratégie révolutionnaire en Espagne.
- Intelligentsia et prolétariat Etc...

Le n° [illegible] Abonn. : 10 n° 30 F en librairie ou : 10, [illegible] 75004 PARIS

WA CHOU TSE

L'ACUPUNCTURE ET L'AMOUR

(Le Inn et le Yong dans l'art d'aimer)

En librairie, [illegible] F.

essai

Une sociologie du marxisme

● ***Selon un intellectuel britannique, les philosophes ont pris le pas sur les militants et les théoriciens politiques.***

TRÈS [illegible] dans le monde anglo-saxon, Perry Anderson, [illegible], est certain, va rapidement s'imposer en France comme l'un des penseurs marxistes les plus originaux de notre époque. Responsable de la *New Left Review*, l'une des revues les plus importantes de la scène intellectuelle britannique, il a déjà publié deux gros volumes qui réhabilitent la conception de l'Etat-nation en accordant une importance particulière au politique dans l'explication marxiste de l'histoire. A côté de ces sommes d'érudition, le petit volume traduit en français, *Sur le marxisme occidental*, se dévore comme une histoire à épisodes : l'auteur nous offre en effet une interprétation originale des différents courants marxistes qui se sont succédé à travers l'Europe depuis la fin du dix-neuvième siècle. Ses classifications sont [illegible].

Philosophes professionnels

Ceux qui se lui succèdent aujourd'hui s'appellent Lukacs, Korsch, Gramsci, Marcuse, Adorno, Lefebvre, Della Volpe, Althusser ou Coletti sont, en effet, tous nés dans la partie occidentale de l'Europe. A de très rares exceptions près (Gramsci, Korsch, Lukacs), ces théoriciens n'occupent plus d'importantes fonctions politiques. Presque tous sont au contraire des philosophes professionnels qui disposent de chaires dans les universités. Entrant dans une période de déclin des mouvements ouvriers, en exil, en prison ou dans un relatif isolement, ces penseurs, d'après Anderson, adhèrent à une vision défaitiste de l'histoire. Délaissant l'économie et la politique, ces professionnels de la philosophie se réfugient, d'après l'auteur, dans des traités peu accessibles où ils traitent d'épistémologie, d'esthétique, multiplient des discours de la méthode ; ils se situent surtout par rapport à des auteurs non marxistes : Weber ou Husserl (Lukacs), Croce (Gramsci), Freud (Marcuse), Piaget (Goldmann), Bachelard, Canguilhem et Lacan (Althusser).

Alors que Marx a quitté peu à peu les travaux purement philosophiques pour se consacrer davantage à ses recherches économiques et sociales, ces penseurs semblent effectuer la démarche inverse. Ce faisant, ils sont conduits à chercher une [illegible] philosophique du [illegible] à Marx : [illegible] Hegel (Lukacs, Marcuse), [illegible] (Althusser), [illegible]ling (Lefebvre, [illegible], etc. [illegible] triomphant, de l'[illegible] expansion économique, ces auteurs, selon Anderson, se trouvent coupés des mouvements sociaux qui connaissent, du reste, une intensité assez faible. Adoptant parfois une attitude pessimiste, ils s'éloignent généralement des préoccupations [illegible] de la génération marxiste antérieure.

Ce petit [illegible] (Sartre et Merleau-Ponty, par exemple, considérés comme des représentants de la seconde génération de [illegible]), montre que Anderson sous-estime le poids du facteur politique dans la différenciation [illegible] marxistes contemporains (dont Althusser, en particulier) et sur-estime au contraire celui de la philosophie, rejeter [illegible] l'[illegible] lui-même dans sa post-face) [illegible] trop [illegible] cette volonté de la recherche théorique et [illegible] militant, [illegible] l'intérêt [illegible] d'une interprétation trop uniformément favorable, regretter que d'autres auteurs [illegible] non européens ne se trouvent pas [illegible] évoqués. On peut considérer, contrairement à l'auteur, que, en adoptant presque tout le [illegible] des *Manuscrits de 1844*, les auteurs [illegible] ont tenu à rendre compte de divers aspects fondamentaux des sociétés contemporaines. Toutes ces [illegible] n'aboutissent pas [illegible] le mérite profondément original de constituer d'un tel [illegible] qui nous engage [illegible] une réinterprétation générale des grands [illegible] de la [illegible] et les [illegible] dans le cours de l'histoire elle-même.

PIERRE BIRNBAUM.

★ SUR LE MARXISME OCCIDENTAL, de Perry Anderson. Traduit de l'anglais par [illegible] Leteilier et [illegible]. Maspero, 127 p., 12 F.

La pensée libre d'Alain Touraine

(Suite de la page 15.)

Eminemment, ce sociologue-là met les pieds dans un plat déjà fort ébréché.

Alain Touraine écrit donc en toute simplicité que le P.C., « *s'il veut garder le contrôle politique de la classe ouvrière et si la gauche gagne en 1978, cherchera avant tout à s'assurer le contrôle de la grande industrie nationalisée* » (p. 73). « *On peut être sûr que le parti communiste attend de ces nationalisations le renforcement de son influence au cœur du système productif...* » (p. 268). Mais, du fait de son adhésion au programme commun, il n'en est pas mieux placé dans une situation délicate, définie par deux impératifs opposés : « *C'est pourquoi il lui sera difficile d'échapper à un recul plus ou moins rapide et qui doit logiquement donner à gauche le rôle principal au parti socialiste...* » (p. 74).

L'explication de la crise que traverse (et que n'achèvera peut-être pas de traverser) l'union de la gauche est là : C'est ce que se disaient, entre eux, les communistes ; entre eux, les socialistes ; dont ils se gardaient bien de parler lorsqu'ils se rencontraient ; qui fusait sourdement et qui vient d'éclater...

Alain Touraine va plus loin, trop loin sans doute, car s'il célèbre le socialisme c'est un peu pour l'alibi commode de son nom. Il faut citer : chaque mot compte, les quilles s'abattent, et les noix, Georges Marchais tend son rouge tablier :

« *Nous avons besoin d'un peu et même peut-être de beaucoup d'audace intellectuelle pour refuser des expressions dangereusement trompeuses comme « régime de transition vers le socialisme ». Un gouvernement de gauche ne sera pas de transition et encore moins vers le socialisme, car il est aussi absurde de définir aujourd'hui la société par un type de gestion économique qu'il était, il y a cent ans, de la définir par des institutions politiques. Je vois aujourd'hui ce qu'est la gauche et je comprends qu'elle se nomme socialiste, à condition de reconnaître que le mouvement socialiste et le mouvement ouvrier lui-même ne sont plus les forces qui font naître, qui organisent et qui élèvent au niveau politique et idéologique la protestation populaire.* »

Il n'est pas sûr que les socialistes apprécieront. Les communistes ont déjà compris.

CLAUDE MAURIAC.

★ UN DÉSIR D'HISTOIRE, d'Alain Touraine. Stock, 275 p., [illegible] F.

Raymond Lévy

Schwartzenmurtz

ou l'esprit de parti

Albin Michel

Inattendu, inclassable,
"Schwartzenmurtz," ce brave soldat Svjek
du quartier des Batignolles, sera l'éclat de rire de la rentrée.
Bernard Pivot

هكذا من الأصل

texte

Un inédit de Roger Nimier

• *Le 28 septembre 1962, Roger Nimier était mortellement blessé dans un accident de voiture.* D'Artagnan amoureux *était sous presse.*

Écrite par Jean-Louis Bory, l'adaptation de roman fait l'objet d'une série télévisée qui sera diffusée à partir du vendredi 30 septembre (voir le Monde *daté 25-26 septembre*). *Gallimard réédite le livre en collection « Blanche » et* le Hussard bleu *en collection « Folio ». Pol Vandromme a fait paraître récemment une étude sur Nimier (éd. Jacques Antoine, Bruxelles). Nous publions ci-dessous un texte inédit de l'auteur disparu.*

« Méditation de la mort certaine »

TARD dans la nuit, je songeais à me tuer. Saisi d'envie des lames de rasoir, le mouvement sec sur les poignets qui ne cause aucun mal, mais de l'effroi peut-être. Imposteur, me dissais-je, ton malheur n'est pas si grand puisque les lames coupantes et deux gros poignets pleins de sang, qui ne demandent qu'à se vider, t'attendent. Il est vrai que notre Créateur réprouvait ces attitudes vaniteuses. Il nous défendait de suivre en pensée notre enterrement et, en somme, de pleurer fièrement sur nous-mêmes. Là-bas d'autres ennuis m'attendraient sans doute. Le plus sage était donc de conserver ma souffrance inutile.

Hélas ! c'est elle qui ne voulait plus me conserver. Elle s'agitait inlassablement, passant du cœur au cerveau, le tablier gris de l'évidence sur un corps musclé. J'avançais en titubant, ivre de ma peine, contemplant avec effroi les voyageurs de l'autobus, au matin, leurs gras ignorants, leur bouche reposée, leur nez calme bien planté sur leur face nourricière. Ils ignoraient que je n'habitais pas leur siècle, ou plutôt leur année, que j'avais perdu la tête, l'ayant abandonnée quelques mois auparavant dans un territoire de temps où tout brillait cruellement, le plus cruellement le monde, ses yeux prisonniers sans paupières devant cette insupportable lumière. Cœur, détestable mollusque.

Naturellement, j'avais essayé de m'échapper. Installez dans la cellule d'un prisonnier un désert de sable, une oasis, de belles jeunes femmes, des figues brûlantes et chargées de sel, une bibliothèque de vins inconnus, le prisonnier oubliera peut-être les murs, l'ombre qui suinte. D'autres moyens se présentent. Il est possible de participer d'un cri ferme une journée entière (une journée seulement, car c'est la vie et non le soleil ou la mort, qui ne peuvent se contempler en face, comme le prétendait je ne sais plus quelle grande bête). On y trace des allées, on y contemple des oasis, faciles à trouver : un brin d'herbe examiné soigneusement et avec gentillesse servira de Seigneur à toute une matinée. On évitera soigneusement la réflexion et toute espèce de conversation avec soi-même, ne laissant partir du cerveau que des ordres et du cœur que des impulsions futiles.

On boira de grands verres d'une bière glacée qui calme les entrailles, insatiables amies du désordre et du malheur. On ne craindra pas la répétition, sachant que la soif sera fidèle, et le sommeil, et des objets imprévus, neufs, rieurs, qui sont la rencontre et le plaisir des jours. Les choses de ce monde se digèrent très mal extrêmement lentement — voilà le danger de la méthode pour une âme impatiente. Pourtant, serrant entre mes doigts le stylo, je la savais inconstant, plein de haine pour l'avenir, une ennemie qui me donnait rendez-vous pour plus tard. Souvent, dans le passé, j'avais repris confiance devant ces faibles témoignages, inventés pour persister, qui nous prennent la main, si nous le voulons bien, pour nous emmener dans leur forêt tranquille. Chez les stylos, chez les cailloux et même chez les flaques d'eau, tout allait bien, l'affaire se réglait par la patience. Du vitriol des hôtes et du vin blanc, l'abstinence tenait la première place. L'alcool est un liquide où le buveur ne tient pas la première place. Il faut qu'il laisse surnager le liquide. S'il ne se débat pas, s'il proteste avec une horreur vraiment excessive de lui-même, il connaîtra des jours rapides. Le principal danger de l'alcool tient à son essence bavarde. Il n'y a que deux risques à la boisson : pisser ou penser. La pensée n'est pas recommandée à qui se méprise.

Aussi étrange que cela m'apparût, un sentiment de fraternité me délivrait parfois de ma souffrance. J'avais oublié de grandes souffrances, sans même y réfléchir. M'y réfléchissant, j'y retrouvai l'orgueil — ainsi j'avais grand besoin — se fâcher d'une injustice sur la terre. Ce que j'avais vécu, on me l'imposait. A mon tour, j'avais les épaules sur le sol et le cœur dans la rage. l'inquiétude, les sanglots, l'amertume. Le nouveau de la situation était de comprendre. J'acceptais une punition.

Un dieu affligé d'un cœur dont la qualité est si mauvaise, le fonctionnement si dangereux, peut se préparer à quelque insecte imaginaire, privé de la liberté qui lui permettrait de s'élever — pour commencer un conte écrit sur une feuille de papier. Ainsi aussi, j'étais offert à une feuille blanche, la feuille pleine d'une leçon inévitable. Ainsi aussi, je devais trouver la matière.

Je pensais trop souvent, comme à des coups de poignard, à l'un ou à l'autre. Oui, c'était bien ridicule. Moi, moi, dis-je et c'est assez, je trempais devant des morceaux de passé, tous en plâtras, grossiers, je le jure presque sur l'instant, je tremblais, je saignais dans les griffes profondes.

J'oubliais, si l'on veut, je savais qu'il avait un peu trempé en elle. Moi, moi, dis-je, toute souffrance était la même — bien pire. Car je sais calculer. Ce qui n'a pas été ressenti, je le ressens; ce qui fut stupide, les mots imbéciles de la nuit, je les prends pour intelligents — et voilà pourquoi j'en souffre.

D'Artagnan aussi possédait de grandes mâchoires.

Sur la mort, ici, rien d'intéressant, on le voit. Le mot n'est pas prononcé de la même façon suivant les âges, les circonstances et le temps. Il faut le traduire. De quoi partirons-nous ? Assurément, personne n'en veut. Tout le monde juge désagréable, le pauvre, le gras, le maigre, cette forme-là qui vous arrache à vous-même, cette main qui vous retourne un corps comme un gant, qui prend l'âme, la place sur une poêle, la laisse revenir aux petits péchés et surtout devant un miroir de feu. Glaces, oui, mais le feu.

Voilà pourquoi l'homme qui songe à la mort et la désire est bien amusant. Il veut faire l'intéressant. Il se fâche. Il oublie. Il prévoit et, quand bien même tout cela lui aura été expliqué, il se fâchera encore. Il se tuerait cent fois s'il pouvait et son malheur ne vient que d'une chose : en pleine vie, il se tuera sans cesse s'il le désire — ensuite plus du tout.

© Copyright Times.

LA PUDEUR ET L'IMPRUDENCE

Avec *le Soleil d'Espagne* (1950), Roger Nimier [illegible] à ses pères et à sa génération. Trois années plus tard, il annonçait une [illegible] et lui assigna un autre terme. Ceux qui attendaient les fruits de la maturité furent cruellement déçus, ou confirmés dans leur déception : ses chroniques littéraires et ses articles historiques, nombreux, ne pouvaient suffire. Les plus avisés y devinaient [illegible] mais sans les lire. La plus longue, posthume, est un [illegible] romanesque consacré à une fille : *D'Artagnan amoureux*, *ou* [illegible]. Mais ce sont les articles prononcés pour des raisons extra-littéraires, le libre travail de l'imaginaire [illegible] le maître au échec. Nimier avait entrepris [illegible] en 1959, [illegible] Il avait songé, autour d'un original de la place Pereire, le projet d'un roman, *M. Jadis. A la recherche de la mort inconnue* figure parmi les œuvres de Jadis dont Nimier [illegible] le [illegible] de son livre. Celui-ci ne fut jamais terminé. Antoine Blondin devait plus tard intituler *M. Jadis ou de son vivant*, titre nostalgique.

Dans *A la recherche de la mort certaine*, monologue déchiré, [illegible] allement, qui [illegible] un [illegible] difficile avec la vie. L'une prétend [illegible] sa tragique [illegible] par la mort, l'autre rejette la [illegible] comme un jeu facile et vain, l'exercice illusoire d'une liberté qui serait déjouée dans l'acte même. La [illegible], un bon mot pathétique, l'emportent.

Un [illegible] de Saint-Germain-des-Prés écrivait à Nimier en 1951 : « La *distinction, n'est-elle pas Péguy, ou Corneille, ou nos Résistances ou devoir, aux luttes sincères, comme nous les aimons.* »

Roger Nimier publiera en cinq ans [illegible] à Roger Nimier la distinction, mais non pas celle qu'il [illegible]. Devenu la facilité de la [illegible] et sa rançon, il fait sa retraite ; il [illegible] le [illegible]. Fini aussi du Tout-Paris qui l'a [illegible] l'univers d'une vie [illegible] qui implique d'abord les plaisirs et approfondit la solitude.

Articles ou chroniques qui le précède, [illegible] Nimier : les surprises de l'humour et des images, un vocabulaire en liberté surveillée, les [illegible] du rythme, [illegible] messages envoyés par un [illegible] qui ne supporte plus d'être [illegible] de [illegible] muré. Mais Roger Nimier n'aime pas l'impudeur, il [illegible] l'imprudence de [illegible]. Il s'expose, [illegible] sa grandeur.

MARC DAMBRE.

Maurice Clavel
Nous l'avons tous tué
ou "ce juif de Socrate...!"
"Clavel, ces nuits-là, était là-bas, devant l'assemblée des juges, aux cotés de Socrate et de Platon...Nous y sommes nous aussi...La précision des analyses nourrit et confirme la vision de l'inspiré"
Jean-Toussaint Desanti
LE NOUVEL OBSERVATEUR
"Ce dernier livre de Maurice Clavel est à la fois le plus remarquable et le plus révélateur de lui-même qu'il ait écrit". Jean Lacroix
LE MONDE
346 pages 45F
SEUIL

Agustin Gomez-Arcos
Ana non
« Un grand romancier »
ELLE.
Stock

VERCORS
Les chevaux du temps
Roman
ECHOU

Lentilles de contact miniflexibles.
Encore plus petites.
Plus légères. Plus douces.
A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous aillent.
Informez-vous chez:
YSOPTIC
80, rue Malesherbes - 17e PARIS
Tél. : 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.
YSOPTIC

PRIX DE POÉSIE
POSSIBLES
59, rue des Granges
25000 Besançon
Règlement contre enveloppe timbrée

Rafaël Pividal
pays sages
roman
Diffusion Hachette. 204 pages. 27 F.

... Pividal donne du rapport des forces entre socialisme et capitalisme une description tellement surréaliste qu'elle est plus vraie que nature.
J. Clémentin — Le Canard Enchaîné

Candide à Moscou... Le rire vous gagne devant ces inventions mirobolantes.
M. Galey — L'Express

... C'est écrit d'un trait, comme on balance le bras pour jeter la boule à un jeu de massacre.
Libération

Tout est à lire, tout est à retenir.
F. Xénakis — Le Matin

Voilà un livre drôle... une satire intelligente et corrosive.
... Le roman de Rafaël Pividal est intelligent, excitant et décapant.
R. Kanters — Le Figaro

Le roman le plus drôle et le plus intelligent de l'année, à lire de toute urgence...
J.L. Ezine — Les Nouvelles littéraires

Succès justifié pour la fantaisie et la liberté de l'invention...
M. Mourlet — Valeurs Actuelles

«Pays sages» est une fable. Un roman de politique-fiction qui pourrait être écrit par un Swift de l'an 2000 qui aurait beaucoup lu Freud et «le Canard enchaîné».
A. Coppermann — Les Echos

Pividal vibre d'assez de colère contre les hautes saloperies de l'époque pour nourrir en anathèmes cent «nouveaux philosophes». Mais lui, il est drôle.
J.M. Royer — Le Point

Ne manquez pas de lire «Pays Sages» de Rafaël Pividal chez un nouvel éditeur Rupture... Fable féroce et drôle...
Francis Kochert — Le Républicain lorrain

... Quand la magie du verbe s'attache, avec l'auteur, à détruire la magie du verbe, c'est du grand art... La démonstration est si éblouissante qu'on ne sait qui, de l'univers ou de Pividal marche sur la tête. Réflexion faite, ce doit être la terre.
Pierre Pinson — Nord Matin

... On sourit à toutes les lignes, on y rit à tous les paragraphes, on y éclate de rire à tous les chapitres.
Rodolphe Bariller — La Dépêche

éditions rupture

هكذا من الأصل

JUSTICE

DEVANT LES ASSISES DE L'OISE

Réclusion perpétuelle pour deux meurtres

De notre correspondant

Beauvais. — Les assises de l'Oise ont condamné, mercredi 28 septembre, Jean-Félix Bandelier, quarante-huit ans, cuvrier peintre, domicilié à Stains (Seine-Saint-Denis), à la réclusion criminelle à perpétuité, pour le meurtre d'un couple de notables, les époux Van Minden, commis le 16 mars 1974, à Hodenc-l'Evêque (Oise).

L'avocat général, M. Henri Vis, procureur de la République de Beauvais, avait réclamé la peine de mort. C'est sans doute parce que l'accusation n'a pas pu prouver que l'argent était le mobile des deux meurtres que l'irresponsabilité totale de l'inculpé. Les deux jours de débat, présidés par M. Xavier Bastien, ont fait ressortir que Jean-Félix Bandelier avait éprouvé une terrible rancune à l'encontre des époux Van Minden, quand ces derniers avaient refusé de recevoir sa compagne, une Camerounaise, dans leur maison de campagne où l'amant venait chaque week-end pratiquer des techniques « non violentes ».

Une violente dispute avait éclaté, semble-t-il, de propos railleurs, au cours de laquelle M. Jacques Van Minden, soixante-cinq ans, brigadier de police en retraite, avait giflé Bandelier, sans que ce dernier, physiquement plus faible, puisse répondre.

Se livrant ensuite à un amalgame étrange, l'avocat général a parlé des « *nécessités de la défense nationale* » et évoqué, à mots couverts, l'avortement — « *deux cas où la collectivité s'octroie le droit de vie et de mort* » — pour demander aux jurés de « *passer outre à leur éventuelle objection de conscience philosophique* » à la peine capitale, et donner ainsi « une solution définitive » pour un individu « *fondamentalement dangereux* ».

La défense, assurée par Me Thierry Lévy, a insisté sur l'absence d'intérêt qu'avait Jean-Félix Bandelier à supprimer ses époux Van Minden, qui représentaient pour lui l'assurance de revenus complémentaires.

CORRESPONDANCE

LA SITUATION DE LA CLINIQUE BEAU-SOLEIL DE CARQUEIRANNE

Après l'annonce dans le Monde du 13 et 14 septembre de l'expulsion des malades et du personnel de la clinique psychiatrique Beau-Soleil à Carqueiranne (Var), nous avons reçu de M. Roland Michel, l'un des administrateurs de la société immobilière Font Brun S.A., qui gérait ce dernier lieu de la clinique, une lettre dont nous publions les principaux extraits.

(...) Font Brun S.A. bénéficiait du 13 juillet 1976 au 12 septembre 1977 d'un contrat de location-gérance qui a été scrupuleusement respecté. La clinique Beau-Soleil a fonctionné pendant cette période en aucune façon parler d'asile.

A l'expiration du contrat le 12 septembre 1977 à minuit, Font Brun S.A. avait l'obligation de restituer la clinique avec un moins un remplissage en malades égal ou supérieur à 98 % de sa capacité.

La prolongation de la gérance n'ayant pas été convenue, l'administrateur au règlement judiciaire, désigné par le tribunal de commerce dans le cadre du règlement judiciaire des époux Balandraux et de leurs sociétés, demandait que vers le début de septembre la T7e septembre 1977 au président de ce tribunal la nomination d'un administrateur avec mission de continuer la gestion de la clinique. Contre toute attente, et à la demande expresse des époux Balandraux, propriétaires, une décision de fermeture était prise entraînant pour le 12 septembre 1977 à minuit l'évacuation des malades et du personnel.

Font Brun S.A. en a été informée le 8 septembre 1977.

La clinique étant à cette date remplie de malades, au tiers de sa capacité pour les raisons ci-dessus indiquées. Satisfaisant à ses obligations, Font Brun S.A. cessait toute activité et libérait les lieux le 12 septembre 1977 à minuit.

Sans vouloir relancer une polémique Font Brun S.A. se doit d'indiquer qu'elle fera face à ses obligations sans le moindre problème. Les échos parus dans la presse faisant état des difficultés financières la concernant sont faux, puisque s'appuyant à la nouvelle direction de la clinique.

Font Brun S.A. souligne que grâce au dévouement sans limite du personnel et à l'aide bienveillante et efficace du service départemental de l'Action sociale, l'évacuation des malades, compte tenu des conditions particulières imposées, s'est réalisée dans le calme et au mieux.

En conclusion, l'équipe qui a géré la clinique Beau-Soleil, du 13 juillet 1976 au 12 septembre 1977, rejette de la façon la plus formelle toute responsabilité dans la fermeture de l'établissement qui était en état de fonctionner, parfaitement normalisé ainsi que l'ont constaté les autorités de tutelle.

pieds longs et
LARGES
38 au 50

Il existe un magasin à Paris où tous les hommes qui ont des difficultés à se chausser à cause de leur pointure (ou largeur) trouveront chaussure à leur pied. C'est le Palais de la Chaussure, 39, avenue de la République, Paris (11e), qui présente un choix unique, du 38 au 50, par demi-pointure de la 6e à la 11e largeur. N'hésitez pas à demander le catalogue. Tél. : 357-45-92.

pour comprendre
toutes les religions
la collection
"deux milliards de
croyants"

LE JUDAÏSME
ROBERT ARON
VICTOR MALKA • ANDRÉ NÉHER
✡
Dans la même collection
dirigée par Georges Richard-Molard
LE PROTESTANTISME • LE CATHOLICISME
CROYANTS HORS FRONTIERES
BUCHET/CHASTEL
18 rue de Condé - 75006 Paris

Faits et jugements

Les difficultés des enfants de détenus.

Chaque année en France, on compte environ deux cent mille enfants dont l'un des parents — sinon parfois les deux — est incarcéré. « La détention de son *enfant a souvent un effet toujours pénible, parfois dramatique, et peut entraîner des traumatismes irrémédiables* », constate, dans un rapport publié sous l'autorité de M. Jean Chazal, conseiller honoraire à la Cour de cassation, un groupe interdisciplinaire d'experts. Ces experts, magistrats, médecins, psychiatres, enseignants et travailleurs sociaux, critiquent notamment la lenteur du système d'aide sociale aux familles des détenus et le rôle « *parfois catastrophique* » joué par la presse dans la diffusion d'informations concernant les personnes emprisonnées.

Les spécialistes critiquent également les placements d'enfants dans des institutions spécialisées ou dans des familles nourricières qui, bien souvent, ont des conséquences traumatisantes. Aussi précisent-ils que les retraits d'enfants, dont ils déplorent la fréquence, ne devraient être que très rares exceptions.

L'avocat et le salariat.

En dépit de la loi interprétative du 30 juin 1977, selon laquelle l'avocat exerçant en qualité de collaborateur n'est pas un salarié, le cas de Me Christiane Mandelkern, qui estime avoir été victime d'une association particulière, a donné lieu à de nouveaux débats, lundi 26 septembre, à la 22e chambre de la cour d'appel de Paris.

Me Mandelkern ayant déclaré que cette loi serait « nulle à la demande par des avocats » pour l'ordre, Me Antoine Lyon-Caen affirma que Me Mandelkern ne remplissait pas au sein de cette association les fonctions d'un véritable collaborateur ».

Auparavant, Mes Rayroux et Pierre-Victor Dubois, pour l'association en cause et le conseil de l'ordre, avaient demandé l'infirmation du jugement du tribunal d'instance du 8e arrondissement qui avait accordé, le 8 avril, diverses sommes à Me Mandessi-Bell à titre de préavis, congés payés et réparation d'une rupture abusive de contrat, le tout portant application du code du travail (*le Monde* des 26 et 29 avril, 23 juin et 7 juillet 1977).

Me Didner-Sergent plaidera encore le 10 octobre pour sa consœur, et M. Georges Flam, avocat général, fera connaître les conclusions du ministère public.

■ *Les attentats commis au cours de l'été* contre le *Club Méditerranée* ont été revendiqués dans une dépêche adressée à l'A.F.P. par une organisation nommée « Fraction armée rouge pour la France ». Les signataires du communiqué déclarent avoir voulu « *ébranler les assises du trust capitaliste Trigano* ». Ils revendiquent le plastiquage survenu en Corse le 9 mai dernier, les attentats et vols commis à Corfou le 18 juillet, à Vittel le 1er août, en Calabre le 4 août et au Mexique le 14 août ; ainsi que le début d'incendie qui a endommagé, le 17 septembre, la villa d'Alain Colas, en partie financé par le Club.

La direction du Club se montre sceptique quant à l'authenticité du communiqué : « *Nous sommes vraisemblablement en présence d'une tentative d'extrémistes pour récupérer cette série noire et s'en glorifier.* »

■ Les autorités *françaises* ont demandé, le 27 septembre, par l'intermédiaire d'Interpol, l'extradition de Patrick Rouxel (*le Monde* du 28 septembre), arrêté à Copenhague le 25 septembre et soupçonné d'être l'auteur d'un double meurtre commis à Bordeaux le 29 juin. Deux policiers français se sont rendus à Copenhague mardi 27 septembre. Le Danemark devra prendre position sur cette demande. Mais cet Etat a aboli la peine de mort et une loi interdit l'extradition d'un criminel qui risque la peine de mort.

● *Quatre ouvriers du « Parisien libéré »* ont été condamnés chacun à une amende de 1 000 F, mercredi 28 septembre, par le tribunal de grande instance de Saint-Quentin (Aisne), pour avoir participé à une manifestation au cours de laquelle, en 1976, les trains Paris-Hambourg et Paris-Bruxelles avaient été bloqués à Saint-Quentin.

● *Le président-directeur général de la Manufacture* de Saint-Quentin, M. Jean-Pierre Quinquis, a été inculpé, mercredi 28 septembre, d'abus de biens sociaux, escroquerie et banqueroute frauduleuse. M. Jean-Yves Lemoine, expert-comptable, a connu le même sort pour complicité et présentation de faux bilans. Tous deux ont été écroués.

● RECTIFICATIF. — Dans un article intitulé « Les vieilles pierres de Fourcès » (*le Monde* du 30 août), nous avons prêté à M. Pierre Courtes, maire de la commune de Fourcès (Gard), une réflexion — « *Ben oui, paraît que c'est beau* » — relative à l'architecture de ce village. Ce propos nous avait été rapporté par des tiers. M. Courtes dément l'avoir jamais tenu.

M. Médecin réplique à Mme Le Roux.

Les récentes déclarations de Mme Renée Le Roux, ancien président-directeur général du Palais de la Méditerranée de Nice (*le Monde* du 28 septembre), ont amené M. Jacques Médecin, maire de cette ville et secrétaire d'Etat au tourisme, mis en cause par Mme Le Roux, à diffuser, mercredi 28 septembre, une déclaration dans laquelle il réfute les accusations portées contre lui.

M. Médecin se déclare surpris qu'une « *société ceux d'agir dans l'intérêt de la ville de Nice* » et « *ceux de l'entreprise* ». Réitérant ses affirmations antérieures, M. Médecin précise, dans une déclaration dactylographiée, les faits qui l'ont « *amené à penser que l'affaire n'était plus rentable* » et qui sont, selon lui, « *du plusieurs ordres* ».

« Mme Le Roux, affirme M. Médecin, *est venue me demander de réduire à néant le cahier des charges de son établissement, invoquant elle-même les difficultés financières qu'elle connaissait. (...) Il ne semble pas que puissent être considérées comme florissantes les affaires d'un casino qui doit verser, au titre du prélèvement progressif sur le produit brut, pour l'exercice 1975-1976, la somme de 267 750 francs à la ville de Nice.* »

« *Je ne parle pas également de la société réglant ses impôts à Paris et à la commune avec un chèque sans provision de plus de 600 millions de centimes, soit une affaire saine, bien gérée et rentable. (...) Quant au désir de la municipalité d'acquérir le Palais pour y créer un Palais des festivals, tout en laissant poursuivre une activité de jeux, je tiens à préciser tout d'abord qu'il rapportera à la ville infiniment plus qu'il ne saurait lui coûter aux prix estimés par l'administration des domaines, ensuite qu'un tel équipement est réclamé depuis de très nombreuses années par tous les professionnels du tourisme* ».

UN NOTAIRE POURSUIVI POUR INFRACTION A LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

Notaire mis sur le banc des prévenus et refusant de s'y trouver, Me Jérôme Gastaldi a comparu, mercredi 28 septembre, à la onzième chambre correctionnelle de Paris pour entrave à la libre désignation des délégués du personnel : il n'avait pas organisé d'élections professionnelles dans son étude en 1975, comme le lui avait pourtant demandé à plusieurs reprises le syndicat général des clercs de notaire de Paris et l'inspection du travail.

Le prévenu a commencé avec mauvaise grâce de sa bonne foi en mentionnant qu'il avait eu une difficulté à trouver deux clercs susceptibles, licenciement, avaient l'intention de poser leur candidature.

Des échanges eurent lieu entre, d'une part Me Jean-André Toulouse, qui réclama au nom du syndicat 10 000 francs de dommages et intérêts et l'insertion du texte du jugement dans deux revues notariales, et d'autre part Me Alain French, défenseur, qui estima son jeune confrère de s'être montré trop lent. Moins ardent, M. Marquis, substitut, requit une simple peine de principe.

Le tribunal, présidé par M. Thierry, doit rendre sa décision le 26 octobre.

L'INSPECTEUR DU TRAVAIL N'A PAS LE DROIT D'EXIGER COMMUNICATION DES CARTONS DE POINTAGE

Le tribunal de grande instance de Saint-Etienne avait condamné M. Beaudonnat, conseil juridique à Saint-Etienne, à 1 000 francs d'amende et trois mois de prison avec sursis, pour « *entrave aux fonctions d'inspecteur du travail* » (*le Monde* daté 3-4 octobre 1976). Le délit d'entrave aurait été constitué par l'interdiction faite par M. Beaudonnat à l'inspecteur du travail de consulter les cartons de pointage du personnel.

La cour d'appel de Lyon, saisie de l'affaire, a tranché, nous indique M. Beaudonnat : elle a relaxé M. Beaudonnat purement et simplement, en relevant que « *les pouvoirs des inspecteurs du travail sont limitativement déterminés par les dispositions légales leur conférant compétence, qu'aucun de ces textes ne prévoit que les fiches de pointage du personnel doivent être mises à la disposition desdits inspecteurs, que Beaudonnat ne s'est pas rendu coupable d'un obstacle à l'accomplissement des devoirs de l'inspecteur du travail Granger, lequel était sans droit pour exiger la communication des documents considérés.* »

C'est donc à juste titre, a jugé la cour de Lyon, qu'un chef d'entreprise, ou son collaborateur, s'oppose à ce qu'un inspecteur du travail outrepasse les pouvoirs qui lui sont limitativement conférés par les textes.

SOCIÉTÉ

Le meurtre d'une touriste française en Afghanistan

Retour en France des trois derniers voyageurs retenus à Kaboul

Les trois derniers voyageurs français — trois enseignants, M. Joël Marin, Mlles Monique Seigneur et Sylvie Cruzel — retenus en Afghanistan après le meurtre à Bamyan d'une touriste lyonnaise, Mlle Dominique Cusin, trente ans, sont arrivés à Paris mercredi soir 28 septembre. Ainsi ont pris fin les démêlés des participants à ce voyage avec les autorités afghanes.

La police a rapidement porté ses soupçons sur les membres du groupe. Dominique Cusin avait été retrouvée étranglée à l'aube le 24 août dans une grotte de la vallée des Bouddhas (*le Monde* des 31 août et 1er septembre). La police et le gouverneur de la province de Bamyan, selon les voyageurs, avaient immédiatement déclaré que « l'assassin se trouvait dans le groupe », car le meurtre par strangulation n'était pas une pratique afghane. L'une des participantes au voyage précise que ces accusations n'avaient eu aucune suite et qu'un coupable soit retrouvé. « Mais la disparition de notre amie, raconte cette jeune fille, la police n'en a pas pris l'affaire au sérieux. Puis, ce fut l'après-midi. Nous sommes revenues affolés et, à 11 heures du soir, on nous a fait venir dans un hôtel pour faire des dépositions. Le corps a été retrouvé à 5 heures du matin, à 7 h. 30. On n'a pas voulu nous dire que Dominique était morte. Puis on nous a empêchés de prévenir l'ambassade. »

Cette jeune fille, qui préfère garder l'anonymat, critique le manque de sérieux avec lequel l'enquête a été menée, à tel point qu'une commission a dû se rendre de Kaboul à Bamyan quelques jours après le drame pour compléter le dossier. Les photos que comportait ce dossier ne semblent pondu pas, selon cette jeune fille, à ce qu'elle avait vu quand on lui a montré le cadavre.

« Nous avons été interrogés, précise-t-elle, au ministère de la justice. Nous avons pu la contacter par téléphone pendant sept à huit heures, pendant plusieurs jours, avec des interruptions et sans boissons, sur l'état de surveillance. Mais nous avons été traités de manière remarquable par le vice-consul. M. Marin a vu ses bagages entièrement fouillés. Le moindre détail pouvait se retourner contre nous. Par exemple, deux de nos camarades se sont mis à pleurer quand on leur a appris la mort de Dominique. Les policiers ont trouvé cette étrange. Pourquoi pleurent-ils, alors que d'autres n'avaient pas pleuré ? Certains nous disaient mal comprendre. Il aura fallu plus d'une heure pour que tous les membres du groupe aient entièrement témoigné et que chacun puisse rentrer chez soi. Ce fut l'impression d'être encore au Moyen Age. »

MICHEL BOLE-RICHARD.

Un égale deux

Il y a des constantes rassurantes dans la civilisation : Adam est arrivé le premier sur terre et Eve le second. Qu'est-ce qui autorise l'ordinateur à penser autrement ?)

N'oublions plus loin, l'Organisation internationale de standardisation vient de décider d'harmoniser le code informatique désignant le sexe des personnes répertoriées : les hommes seront affectés du code 1 et les femmes du code 2.

Que le deuxième sexe soit confirmé dans son rang secondaire, voilà de quoi choquer bien des féministes. C'est la raison pour laquelle l'Organisation de la standardisation, un peu honteuse, a pris la peine de publier un communiqué ainsi rédigé : « Cette norme a été établie en tenant compte des pratiques dominantes dans les pays concernés et ne doit donner lieu à aucune interprétation quant à l'importance, à la hiérarchie ou à quelque autre critère qui pourrait provoquer une discrimination. »

Il n'empêche que l'informatique, loin de participer, deux ans après l'Année de la femme, à l'évolution des mentalités et de répondre à l'aspiration à l'égalité, fige — pour l'éternité ? — les « pratiques dominantes », qui veulent que le sexe demeure toujours le même. Sauf à considérer qu'un égale deux.

BRUNO FRAPPAT.

OUBLIEZ LE FRANÇAIS.

Pendant 2 semaines, vous dialoguez à 4 ou 5, selon la méthode Berlitz, 7 h 30 par jour avec des étrangers qui vous enseignent leur langue. Ou à mi-temps pendant 4 semaines. C'est simple et efficace. Demandez le calendrier des stages à : Opéra : 742.18.16 – Boulogne : 609.15.10 – St-Germain-en-Laye : 973.75.00 Versailles : 950.08.70.

"STAGE INTENSIF" BERLITZ
Organisme privé

Le numéro d'Automne de Méditerranée Immobilière vient de paraître.
100 PAGES D'ANNONCES ENSOLEILLÉES où vous trouverez, appartements, villas, mas, bastides, terrains, au bord de la mer ou dans l'arrière-pays.

méditerranée immobilière est en vente CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE, EN ENVOYANT CE BON AVEC 8 F EN TIMBRES A : PUBLI-RIC, 8 RUE RICHELIEU, 75001 PARIS.

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____
_____ M.D

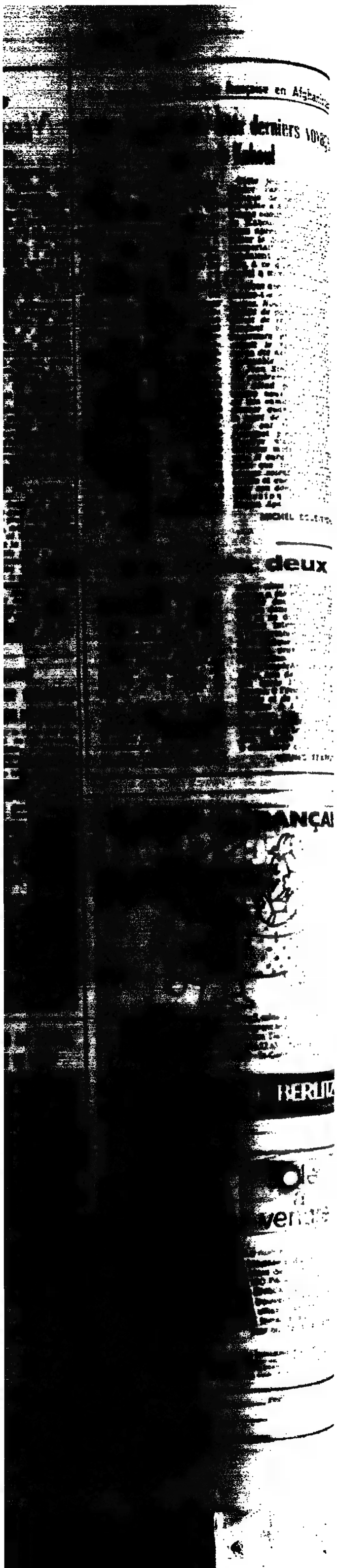

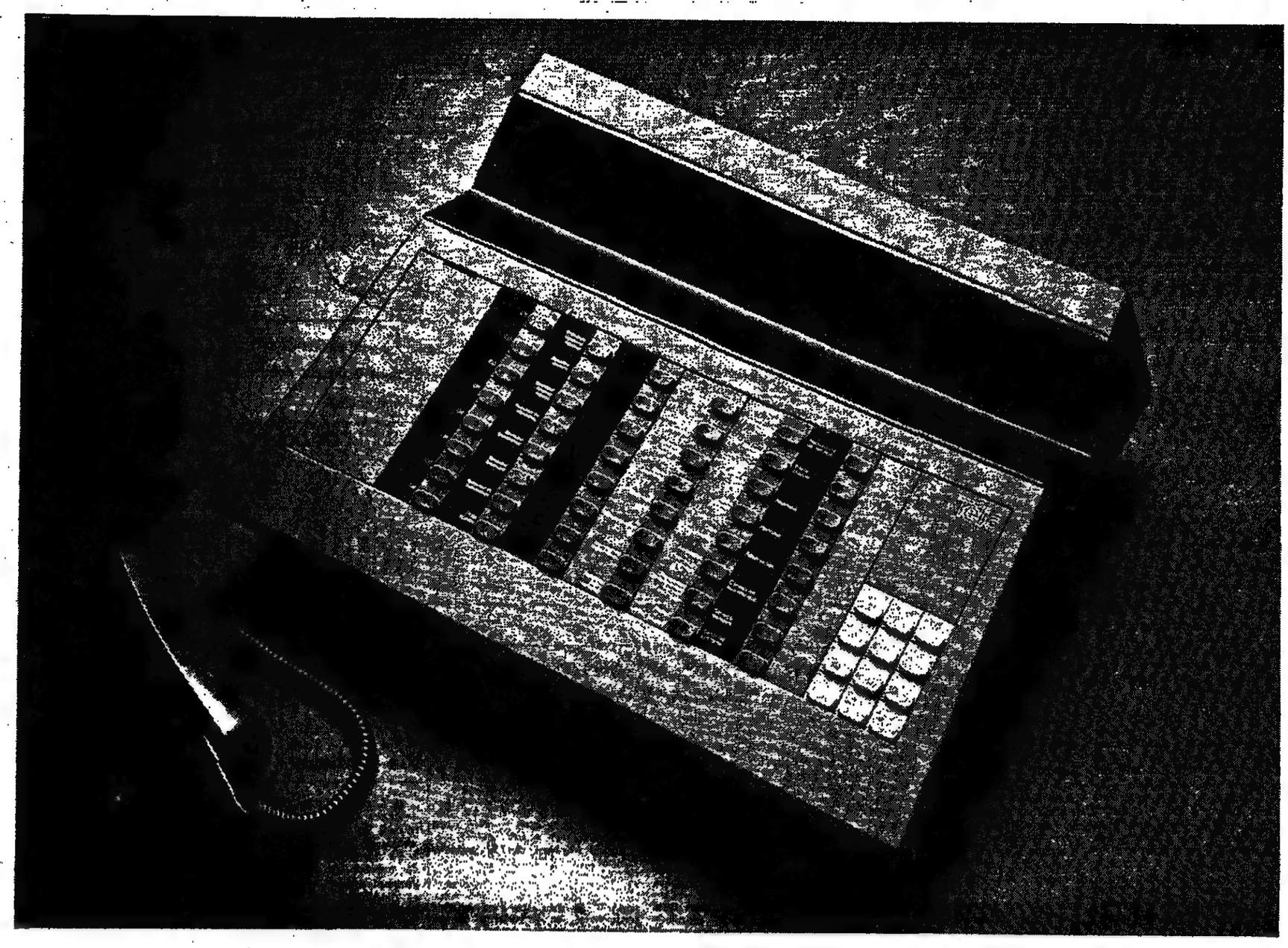

L'informatique, c'est pour l'efficacité. Le design, c'est pour la beauté.

Le standard téléphonique traditionnel, que possèdent des milliers d'entreprises, des collectivités et des particuliers, a désormais un sérieux concurrent : l'autocommutateur électronique **2505 de Telic.**

Occupant le haut de la nouvelle gamme Telic, il présente tous les avantages d'un central téléphonique, les dimensions en moins. Car le **2505 de Telic,** constitué d'une console et d'une "armoire", trouve à se loger dans l'espace le plus exigu (bien que son habillage élégant le désigne plutôt comme un élément qu'on aime à montrer...).

Le **2505 de Telic** n'est cependant pas qu'une réussite esthétique. La technique la plus moderne et la plus sûre y est aussi à l'honneur.

Ainsi, le principe de la modularité, retenu pour l'élaboration du **2505 de Telic,** permet une simplification de construction, alliée à un encombrement minimum.

Le diagnostic permanent, quant à lui, permet au **2505 de Telic** de disposer, sous la forme d'un programme, de moyens autorisant :
– la surveillance constante de la qualité téléphonométrique de l'appareil ;
– la localisation des anomalies éventuelles.

L'électronique associée le **2505 de Telic** à un véritable dispositif informatique avec tout ce que cela suppose de fiabilité. Chaque installation peut être "personnalisée" par une programmation spécifique, en fonction des besoins précis d'un utilisateur particulier.

Les fonctions d'exploitation autorisent toutes les opérations dans la plus grande souplesse d'utilisation :
– parcage ;
– renvois ;
– mémorisation des taxes intégrées ;
– numérotation abrégée.

Enfin, le **2505 de Telic** regroupe une gamme complète d'autocommutateurs électroniques couvrant les besoins les plus spécifiques des entreprises, des collectivités et des particuliers.

Ce sont de précieux instruments de travail, pratiques et efficaces.

Le 2505 est une création Telic, ce qui signifie : fabrication sérieuse, facilité d'emploi, fiabilité de fonctionnement, service après-vente digne de ce nom, assuré par des distributeurs-installateurs compétents répartis sur l'ensemble du pays.

En matière de communication, il vaut mieux savoir d'avance à qui l'on s'adresse.

Telic est là pour le prouver.

Telic

TELIC, POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION.

LA TÉLÉPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - 206, route de Colmar, 67023 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 39.99.60

هكذا من الأصل

SPORTS

FOOTBALL

Nantes, Lens et Bastia qualifiés pour le second tour des Coupes d'Europe

Le premier gala du grand spectacle des Coupes d'Europe de football avait, mercredi 28 septembre, à l'avantage des trois équipes françaises qui y étaient engagées. Nantes, pour la Coupe des vainqueurs de coupe, Lens et Bastia, pour la Coupe de l'U.E.F.A., ont passé le premier tour. Bastia est-ce le club corse qui a eu le plus de mérite à obtenir un résultat. Il a réussi, en effet, à battre le Sporting de Lisbonne (2-1) en jouant dans la capitale portugaise. Lens a éliminé Saint-Etienne, représentant la France dans la Coupe des vainqueurs de coupe, le second « tableau » qu'il doit finalement disputer contre Manchester United aura lieu, le 5 octobre, à Marseille. On note enfin que la plupart des grandes équipes ont passé le cap du premier tour, à l'exception du Werder Brême (Pologne), éliminé pour Celtic en Coupe des champions, des Glasgow Rangers et de l'A.C. Milan, battus respectivement (au total des deux matches) par les Néerlandais de Twente et par les Espagnols de Valence. Dans cette même compétition, le Dynamo de Kiev n'a pu venir à bout du club d'Allemagne fédérale Eintracht et disparaît sans gloire au premier tour.

Loin de la fureur stéphanoise

De notre envoyé spécial

Nantes. — Qui aurait osé imaginer, la saison dernière, que le spectre des Stéphanois stoppés un jour le temps du Geoffroy-Guichard pour venir hanter, un soir de Coupe d'Europe, le stade Marcel-Saupin, hôte des performances nantaises ? Par quel environnement beaucoup plus rose par la couleur qui les sépare, les deux clubs jusqu'ici vivent sur des planètes différentes.

A Saint-Etienne, dans une vallée du Forez au climat rigoureux, une ville d'usines, que l'on voit fumer jour et nuit, par-dessus les tribunes, rappellent constamment le travail et les efforts des hommes. Dès lors, faut-il s'étonner de la ferveur du public, mineurs des mines ou ouvriers des usines, d'abord à son équipe, dont la force repose plus sur la combativité, le sérieux et la persévérance que sur le talent de certains ?

Au stade Marcel-Saupin, bordé par l'Erdre, une petite rivière de ce Val de Loire qui symbolise depuis des siècles une certaine douceur de vivre, aucune grande banderole, « *Nantais ! Dubigeon vous vivre !* », témoignait des origines ouvrières et de la base populaire du club. Le public, beaucoup plus diversifié, ne s'est jamais trompé sur les qualités des joueurs. Il vibre au football comme il va au spectacle, pour applaudir les meilleurs morceaux. Ainsi, compte tenu de la retransmission télévisée du match, à peine vingt mille personnes s'étaient déplacées.

Un autre style

Si le public nantais ne fut pas trop sensible à l'exemple des Stéphanois en Coupe d'Europe — aussi lorsqu'il siffla systématiquement Gajdusek, tout désigné pour responsable de l'expulsion de Loïc Amisse à Prague, — on ne pourra en dire autant des joueurs.

Dans l'euphorie de la qualification, les Nantais se livrèrent au bon choix. Puissant sur leur but par des attaques incessantes, les Tchécoslovaques, contraints de se défendre, n'avaient été dangereux que sur une contre-attaque du Nantais (soixante-cinquième minute). Plus rapides jours que les Français, les meilleurs joueurs du Dukla de Prague ont terminé le match très éprouvés par la fatigue et... par quelques passes trop appuyées à l'actif d'un arbitre trop complaisant.

Toutefois, pour cette pression comparable à celle des Stéphanois, les Nantais ont su trouver leur salut en changeant de style. Au lieu de chercher à déséquilibrer leurs adversaires par leur vitesse et leur percussion rapide du ballon, les champions de France ont, cette fois, essayé de les fatiguer. Il en résulta un jeu moins grand nombre d'occasions personnelles qui obligent rarement les visiteurs en danger, mais n'ont sur rien les lointains d'Henri Michel.

Adepte cette tactique ne s'était offensive des Tchécoslovaques, pour la mettre en position de faire pesera-t-il le jour où le Football Club de Nantes, qui n'a gagné que deux des onze matches de Coupe d'Europe disputés à domicile, devra un jour ou remonter un handicap ?

Dans un ouvrage récemment publié (1), Henri Michel, le capitaine nantais, raconte un parallèle entre José Arribas, qui entraîna le club pendant seize ans, et Jean Vincent, son successeur depuis un an. « *Ils nous tiennent beaucoup, essentiellement, pour ne pas être seuls, évidemment, en fonction du jeu différent qu'il n'avait pas avec la main en Cruijff, en Rensenbrink ou en Deyna pour faire la différence, il faut compenser cette insuffisance par une grande valeur collective. Jean Vincent, c'est exactement le contraire. Comme nous le faisons pratiquement tous ici ce que nous proposait José Arribas, l'en conclus nous, pour lui, le jeu individuel va de soi, qu'il faut toujours en finir, à l'intérieur du joueur pour s'intégrer avec ses partenaires le football le plus efficace possible. En revanche, il nous fait perdre souvent les gestes techniques. Il s'agit probablement d'une influence de l'école rémoise. (...) L'avenir dira si, en matière de jeu collectif, nous ne faisons pas quelques acquis.* »

L'avenir dira surtout si cette évolution s'opère avec plus ou moins de bonheur aux yeux des joueurs de Prague dont la circonstancielle ou si le Football Club de Nantes a définitivement décidé de s'inspirer de la tactique stéphanoise en Coupe d'Europe.

PIERRE ALBOUY.

(1) *Michel, football quand tu nous tiens*, par Jacques Etienne, éditions Alta, 128 pages, 38 F.

LES QUALIFIÉS EN COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

(Nous donnons en capitales le nom des clubs qualifiés pour le tour suivant.)

Wroclaw (Pol.) et MYTIA (Bulg.) : 2-2 (0-3) ; Rangers et BENFICA : 0-0 (0-0), quatre penalties à un pour Benfica ; ETOILE ROUGE BELGRADE (You.) bat Waterford (Irlande) : 3-0 (3-0) ; HAMBURG (All. Féd.) bat Vasas Budapest (Hon.) : 1-1 (3-0) ; Hibernians (Sul.) bat INNSBRUCK (Aut.) : 1-0 (1-3) ; PANATHINAIKOS (Gr.) bat Floriana (Malte) : 4-0 (1-1) ; NANTES et Dukla Prague : 0-0 (1-1) ; CELTIC GLASGOW (Ecos.) bat Esch (Lux.) : 5-1 (5-0) ; Young Boys (Sui.) bat DRESDE (R.D.A.) : 2-1 (0-2) ; BRUGES (Bel.) bat Haka (Fin.) : 5-2 (4-0) ; AJAX (P.-B.) bat Lillestroem (Nor.) : 4-0 (0-2) ; JUVENTUS (It.) bat Apoel (Chypre) : 2-0 (3-0) ; ATLETICO MADRID (Esp.) bat Universitatea (Roum.) : 3-1 (1-2).

COUPE DE L'U.E.F.A.

Malmoe (Suède) bat LENS : 3-1 (1-4) ; BASTIA bat Sporting Lisbonne : 2-1 (3-2).

Le Monde
Abonnements
5, rue [illegible]
75427 PARIS - CEDEX 09
ABONNEMENTS
1 an | 6 mois | 3 mois | 12 mois
FRANCE - D.O.M. - [illegible]
168 F | [illegible]
TOUS PAYS [illegible] PAR VOIE NORMALE
375 F | 553 F | 730 F
ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
225 F | 250 F | 365 F | 480 F
II. — TUNISIE
175 F | [illegible] | 630 F
[illegible]
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par [illegible] postal (trois [illegible] voudront bien joindre [illegible] à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MEDECINE
• Encadrement annuel
• Année préparatoire "0"
IPEC
46, bd Saint-Michel
633.81.23 / 033.45.87
Enseignement Supérieur Privé

Préparation au concours
Médecine
PHARMACIE-DENTAIRE
• Encadrement annuel
• Année préparatoire
6 CENTRES Maillot - St-Pères - Nation Créteil - Bobigny - Chatenay
CEPES Groupement libre de professeurs 37, rue Ch.-Laffite, 92 Neuilly 722.91.94 ou 745.09.19

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

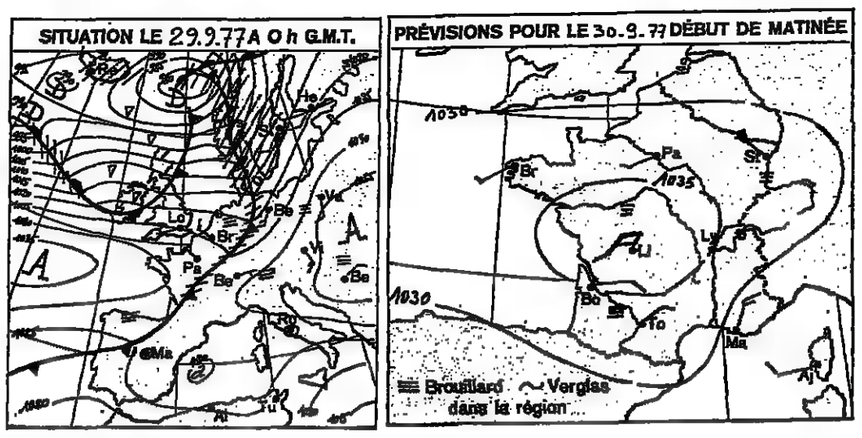

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 septembre à 0 heure et le vendredi 30 septembre à 24 heures :

Un rapide courant perturbé, de secteur ouest, continuera de circuler à travers les îles Britanniques et le nord de l'Europe, mais la France demeurera sous l'influence d'une crête anticyclonique.

Vendredi 30 septembre, après la disparition de quelques brouillards matinaux, de belles périodes ensoleillées prédomineront encore sur l'ensemble du pays. Il y aura, toutefois, des risques passagers qui pourront être assez fréquents sur les Alpes et les régions limitrophes en début de journée, puis sur les régions voisines de la Manche et de la mer du Nord en fin de journée. Ailleurs, les vents seront faibles ou modérés et généralement de secteurs variables. En général, les températures subiront peu de changement.

Jeudi 29 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029,9 millibars, soit 772,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le minimum enregistré au cours de la journée du 29 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 21 et 17 ; Bordeaux, 20 et 10 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 18 et 9 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 14 ; Dijon, 20 et 15 ; Grenoble, 21 et 12 ; Lille, 19 et 9 ; Lyon, 23 et 14 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice, 25 et 16 ; Paris-Le Bourget, 23 et 8 ; Pau, 23 et 17 ; Perpignan, 28 et 13 ; Rennes, 20 et 7 ; Strasbourg, 20 et 14 ; Tours, 23 et 8 ; Toulouse, 28 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures à l'étranger : Alger, 28 et 21 degrés ; Amsterdam, 20 et 10 ; Athènes, 28 et 14 ; Berlin, 16 et 11 ; Bonn, 18 et 14 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Les Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 13 et 10 ; Genève, 21 et 12 ; Lisbonne, 21 et 18 ; Londres, 18 et 9 ; Madrid, 27 et 12 ; Moscou, 4 et — 3 ; New-York, 21 et 16 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rome, 22 et 10 ; Stockholm, 13 et 9 ; Téhéran, 33 et 20.

Chasse

LES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS CYNÉGÉTIQUES CHEZ M. D'ORNANO

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a reçu, mercredi 28 septembre, les présidents des régions cynégétiques et le président de l'Union nationale des présidents de fédération de chasseurs.

A l'issue de ces entretiens, le ministre a indiqué que le projet européen relatif à la conservation des oiseaux sauvages devait être encore « sensiblement amélioré », car il n'aborde pas suffisamment les problèmes au fond. M. d'Ornano considère que l'action doit être menée sur deux plans : tout d'abord, par la préservation des habitats et des milieux naturels indispensables à l'avifaune, d'autre part, par un contrôle de l'ensemble des activités pouvant nuire aux oiseaux.

En ce qui concerne l'indemnisation des dégâts causés par les grands gibiers, M. d'Ornano a précisé qu'une « *meilleure répartition des charges ainsi que des mesures en place de moyens techniques propres à limiter les dégâts* » allait « *être étudiée avec les agriculteurs et les forestiers* ».

Enfin, après avoir rappelé l'importance qu'il attachait au « *développement de la recherche, de l'éducation et de l'information en matière de faune sauvage* », le ministre s'est entretenu avec les présidents de la simplification des modalités d'obtention du permis de chasser qui a été évoquée au conseil des ministres.

Vie pratique

Les [illegible] et les [illegible] moteurs devront désormais être munis de dispositifs [illegible] sants, de couleur rouge, visibles à l'arrière et latéralement. Ainsi le prévoit un décret publié au *Journal officiel* du 22 septembre et modifiant les dispositions du code de la route. Cette obligation ne vise que les [illegible] qui seront mis en vente à partir d'une date qui n'a pas encore été précisée.

loterie nationale — Liste officielle

DES NUMÉROS AYANT PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES des NUMEROS	GROUPES	SOMMES à PAYER
1	31	tous groupes	100 F
	071	tous groupes	200
	0 [illegible]	groupe 4	5 100
		autres groupes	600
	01 [illegible]	groupe 3	1 500 000
		autres groupes	15 000
2	72	tous groupes	100
	2 102	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	5 632	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	01 802	tous groupes	5 000
	03 462	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
3	043	tous groupes	200
	343	tous groupes	200
	883	tous groupes	200
	4 793	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	5 173	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 033	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	01 803	tous groupes	5 000
	1 503	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	49 483	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
4	634	tous groupes	500
	8 634	groupe 5	5 500
		autres groupes	1 000
	01 804	tous groupes	5 000
	96 314	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
5	5	tous groupes	50
	01 805	tous groupes	5 050
	7 345	groupe 2	10 050
		autres groupes	1 050
6	526	tous groupes	200
	4 596	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	6 796	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	9 476	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	01 806	tous groupes	5 000
7	317	tous groupes	200
	067	tous groupes	500
7	5 [illegible]	groupe 1	5 000 F
		autres groupes	500
	6 [illegible]	groupe 1	[illegible]
		autres groupes	500
	7 567	groupe 3	[illegible] 000
		autres groupes	500
	9 [illegible]	groupe 1	[illegible] 000
		autres groupes	500
	01 [illegible]	tous groupes	5 [illegible]
	[illegible]	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 [illegible]
8	8	tous groupes	50
	2 116	groupe 5	5 050
		autres groupes	[illegible]
	5 896	groupe 1	5 [illegible]
		autres groupes	[illegible]
	6 898	groupe 1	5 [illegible]
		autres groupes	[illegible]
	9 868	groupe 2	5 [illegible]
		autres groupes	[illegible]
	9 728	groupe 5	5 [illegible]
		autres groupes	[illegible]
	01 808	tous groupes	5 [illegible]
	20 928	groupe 3	100 [illegible]
		autres groupes	[illegible]
9	19	tous groupes	100
	49	tous groupes	100
	319	tous groupes	300
	0 529	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	1 109	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	2 489	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 579	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	01 809	tous groupes	5 000
0	50	tous groupes	[illegible]
	3 070	groupe 3	5 [illegible]
		autres groupes	[illegible]
	3 620	groupe 4	5 [illegible]
		autres groupes	[illegible]
	01 800	tous groupes	5 [illegible]

TRANCHE DE LA MOTO
TIRAGE DU 28 SEPTEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 1er OCTOBRE 1977
77 CHANTILLY 44e

LOTO — TIRAGE No 39 : 2 4 7 16 33 38 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 30

PROCHAIN TIRAGE LE 5 OCTOBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 4 OCTOBRE APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 820

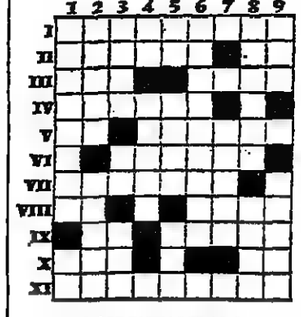

HORIZONTALEMENT

I. Le mouvement perpétuel. — II. Evoque un [illegible] capitaine ; Beaucoup d'eau. — III. Sur une rose ; Un à qui on n'a pas eu besoin de dire : « Ne me poussez pas ! » — IV. Moment d'abandon. — V. Désigne un chef spirituel ; Comment d'autres êtres ont fini dans la purée ! — VI. Organisées. — VII. Se plaisent peut-être. — VIII. Abréviation ; Chemin à toucher. — IX. Conjonction ; Coin des Pays-Bas. — X. Enfin ceux qui [illegible] des histoires ; Verra [illegible]. — XI. Très raisonnable.

VERTICALEMENT

1. Souvenir marquant ; Est fort. — 2. Fait soupirer d'aise un [illegible] ; Provisions ; Preuve d'altération. — 3. Donne la couleur ; Points cardinaux ; Figure. — 4. Invention diabolique ; Sources de [illegible]. — 5. Sa toile ; Remorque ; Rougit en mûrissant. — 6. Des glands ou des pommes. — 7. Loin d'être pur. — 8. Permettent à des [illegible] de se mesurer ; En Espagne. — 9. Aurait eu [illegible] à s'appeler Camille ou Claude ou Dominique ; Attire des regards [illegible].

Solution du problème n° [illegible]

Horizontalement

I. Universel. — II. Larme ; Egu. — III. Œsel. — IV. Lin ; Plus. — V. Amicales. — VI. Tiers ; [illegible]. — VII. II ; Ais ; No. — VIII. Oasien ; Et. — IX. Niée ; Ouest. — X. Curs. — XI. Curieuse.

Verticalement

1. Ujulations. — 2. Na ; Imital. — 3. Ironie ; Seau. — 4. Mme ; Crale. — 5. Es ; Asie ; Oi. — 6. Epi ; Enoue. — 7. Tell.s ; Eau. — 8. Usineras. — 9. Mois ; Eau.

GUY BROUTY.

Les mots croisés, [illegible] une histoire, tel est le titre d'un ouvrage de notre collaborateur Guy Brouty, préfacé par Jean Dutourd. Il conte la « petite histoire » de ce jeu universel que sont les mots croisés. Hachette, 37 F.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 29 septembre [illegible] :

DÉCRET :

Portant [illegible] rang et appellation de général de corps d'armée, promotion, nomination, affectation, mise en congé et admission [illegible] générale (active et réserve).

Avis de concours

[illegible] postes d'inspecteurs des impôts, [illegible] ouverts les 4, 5 et 6 janvier prochain.

Les candidatures [illegible] à adresser, [illegible] le 5 octobre :

— pour les départements de l'Ile-de-France : au Centre d'études et de formation professionnelle, 15, rue Scribe, 75436 Paris, Cedex 07 ;

— pour les autres départements : à la direction des services fiscaux.

DIPLOMES DE LANGUES
pour la vie professionnelle

Tous ceux qui ont étudié une langue (anglais, allemand, italien, espagnol, [illegible] quel que soit leur âge ou leur niveau d'études, ont intérêt à compléter leur qualification par une formation en langues, décisive dans la vie professionnelle. Cette formation peut être confirmée par un des diplômes suivants :
— Chambres de Commerce étrangères, compléments indispensables pour tous les [illegible] du commerce et des affaires ;
— B.T.S. Traducteur Commercial, attestant une formation de spécialiste de la traduction et de l'interprétariat d'entreprise ;
— Université de Cambridge (anglais), carrières de l'information, édition, tourisme, hôtellerie, etc.
Examens chaque année dans les principales villes de France.
Etudiants, cadres commerciaux et administratifs, ingénieurs, techniciens, secrétaires, représentants, comptables, etc., profiteront de cette opportunité pour améliorer leur [illegible] et leurs chances.
Documentation gratuite n° 1.765 sur la préparation et les [illegible] de ces diplômes, sur demande à : Langues et Affaires, 35, rue Collange, 92303 [illegible] Tél. : 270-8[illegible] Enseignement privé à distance.

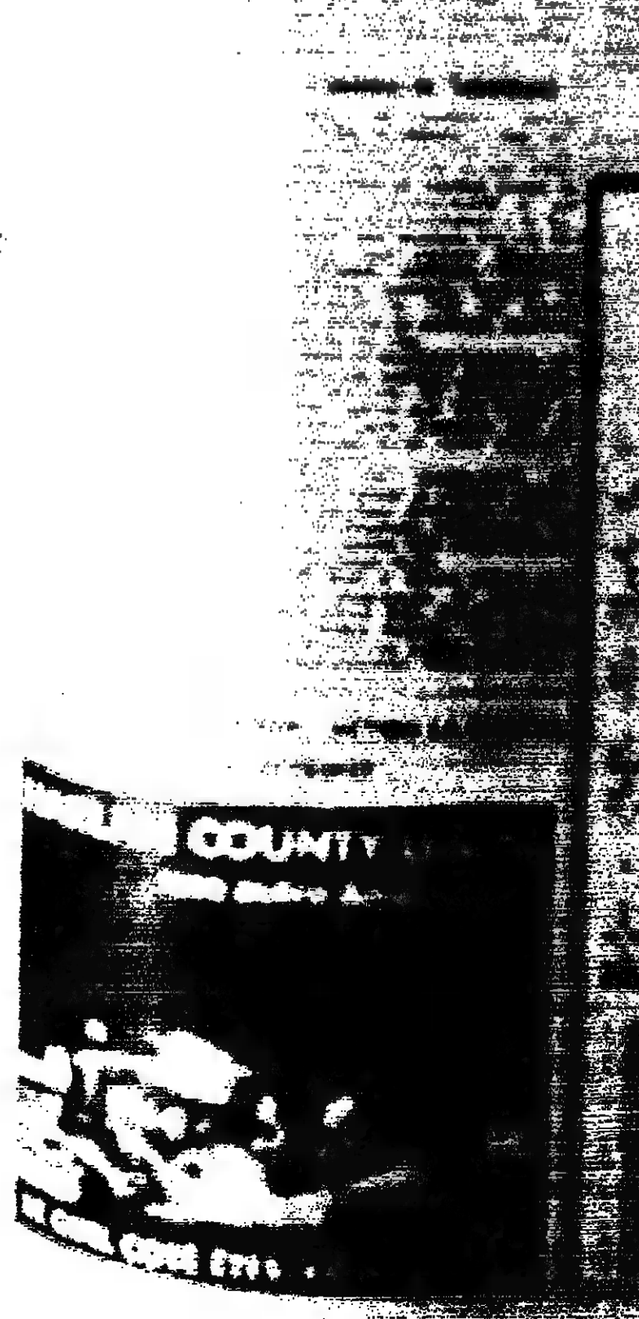

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

«Dites-lui que je l'aime», de Claude Miller

La *meilleure façon de* [illegible] majeures [illegible] saison dernière. On avait aimé [illegible] film âpre, [illegible] cruel et l'on demandait comment [illegible] Miller allait franchir [illegible] — toujours difficile — de la [illegible] œuvre.

D'emblée une [illegible] : Claude Miller est un [illegible] a [illegible] du récit, de l'image, [illegible] direction [illegible] de *Dites-lui* [illegible] *je l'aime* témoignent [illegible] superbe maîtrise. [illegible] : malgré ces qualités de mise [illegible] nouveau film séduit [illegible] pré- [illegible]. L'évidence y [illegible] l'ambiguïté, le [illegible] dramatique à la subtilité psychologique. Tout [illegible] Miller avait [illegible] fleuret moucheté [illegible] de [illegible]. Et [illegible] préféré nous mettre K.-O. plutôt [illegible] points.

[illegible] l'origine [illegible] *l'aime*, un roman de [illegible] Highsmith, [illegible] qui n'est [illegible] l'amour... David, [illegible] une province, [illegible] d'apparence tranquille, [illegible] son concierge, aime Lise, son [illegible] d'un amour [illegible] Lise ne l'a pas attendu. Elle s'est mariée, [illegible] a eu un enfant. Maintenant [illegible] reprendre Lise. Il [illegible] l'innocence, l'égoïsme, l'obstination, les brusques colères d'un enfant [illegible] l'on a privé [illegible] de son jouet. Aveugle [illegible] n'est pas [illegible] obsession, il ignore [illegible] d'une jolie [illegible], Juliette, qui [illegible] son [illegible] se consume pour lui. Double passion [illegible] retour, [illegible] frustration, qui engendrent le mépris [illegible] la [illegible] et le malheur.

[illegible] genre, le roman de Patricia Highsmith bifurquait assez [illegible] l'aventure [illegible] et poil- [illegible] Miller a [illegible] du [illegible] du mari, par exemple, [illegible] transformé [illegible] dent), [illegible] conservant [illegible] principal moteur de l'intrigue. Car *je l'aime* [illegible] pour l'[illegible] le peintre d'un [illegible] exacerbé, [illegible] blanc, d'une monstrueuse [illegible] de [illegible] (moins charnelle qu'affective), d'un délire [illegible] presque d'une démence. Peinture nourrie d'imprécations, de [illegible] et de [illegible] tains traits nous [illegible] par leur justesse (les [illegible] de David et de Lise), [illegible] qui [illegible] dans l'outrance [illegible] les [illegible] spectaculaires du roman noir pour [illegible] vraiment crédible et nous [illegible] en profondeur.

C'est [illegible] l'atmosphère ouatée d'une sous-préfecture *savoyarde* qu'est [illegible] C'est [illegible] de montagne que, à chaque week-end, il [illegible] de sa bien-aimée. [illegible] la [illegible] étincelante, inondée [illegible] lumière, [illegible] piscine qu'il oblige une [illegible] fois à jaune [illegible] son [illegible]. Trois lieux, [illegible], remarquablement [illegible] par le [illegible] et [illegible] Regnier se [illegible] et se dénoue le [illegible] de David-Depardieu, de [illegible] Miou, [illegible] Lise-Dominique Laffin. Le premier, impressionnant [illegible] force [illegible] de magnétisme, [illegible] pitoyable [illegible] fauve [illegible] à mort, [illegible] brute » [illegible] » selon la belle [illegible] Gombrowicz [illegible] en exergue de son scénario ; la seconde, [illegible] émouvante [illegible] que dans [illegible] révolte ; la troisième, une inconnue [illegible] l'on [illegible] heureux [illegible] découvrir, cachant partiellement [illegible] sa présence.

[illegible] la [illegible] passion, [illegible] de [illegible] : ce sont là pour [illegible] français [illegible] thèmes familiers. [illegible] a-t-il [illegible] raison d'ajouter à ces thèmes les éclats et les subterfuges du *thriller* anglo-saxon ? Ce n'est pas certain. Entre l'analyse psychologique [illegible] sus- [illegible] » hitchcocklen » (hommage [illegible] maître) l'amalgame se fait mal. Le récit perd en véracité ce qu'il [illegible] dramatique. Trop [illegible] cris, [illegible] fureur : [illegible] nous oublions [illegible] qu'il y a [illegible] pathétique [illegible] d'amour, pour n'en [illegible] les [illegible].

JEAN DE BARONCELLI.

■ Hautefeuille, *Montparnasse-83*, *Concorde*, Saint-Lazare Pasquier, [illegible] Lumière, P.L.M. Saint-Jacques, Convention, Victor-Hugo, Clichy-Pathé, Gaumont.

Théâtre

"Jean Harlow contre Billy le Kid"

L'homme et la femme sont liés pour l'éternité. Condamnés à se chercher, à s'unir, soumis à une pulsion qui dépasse leur raison, enfermés dans le cercle vicieux de questions sans réponses, lassantes à force d'être répétées tout au long de toutes les vies. C'est ainsi que Michaël Mac Liam, l'auteur de *Jean Harlow contre Billy le Kid*, voit la relation homme-femme, et confronte un homme et une femme éternels, divinisés. Le vrai titre de la pièce est *les Barbes*, en référence aux attributs des dieux sur les bas-reliefs antiques.

Ce sont des masques creux, portés par des acteurs aux attributs interchangeables qui parlent, dieux d'un piètre Olympe sur pellicule : Le symbole de la féminité, le symbole de la violence-virilité. Ils sont le rêve de tous les petits couples liés pour la vie, incapables « communiquer », prisonniers qu'ils sont de leur narcissisme.

Un marivaudage où l'obscénité remplace la fadaise. La pièce date des années 60, d'un temps presque lointain où l'on croyait se libérer en libérant le vocabulaire. Lorsque Antoine Bourseiller l'a montée, pour la première fois, en 1970, au Théâtre de Poche, c'était en spectacle de nuit à cause de son caractère scabreux. Depuis, la mode porno en a désamorcé l'effet-choc, et apparaît surtout un côté systématique qui tourne au procédé simplifiant, malgré la très émouvante adaptation de Roland Dubillard.

Sept ans ont passé sur Chantal Darget qui jouait et joue le sex-symbol sans chercher un seul instant à retrouver l'animalité saine et pulpeuse, un peu naïve de Jean Harlow. Elle se jouait, elle se joue elle-même avec ses excès, ses roueries, son charme particulier. Le temps ne l'a pas altérée physiquement, il lui a été sa canaillerie joviale, une spontanéité garçonnière et lui a donné quelque chose de crispé, une violence cynique, désespérée. Elle forme avec Dominique Maurin, petit voyou hâbleur et maladif, intellectuellement limité, un couple malsain qui gêne plutôt qu'il ne choque ou ne fait rire, en définitive trop fort pour une pièce qui, elle, n'a pas bien vieilli.

COLETTE GODARD.

★ Récamier, 20 h. 30.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de la reprise de *Topaze*, de Marcel Pagnol, au Théâtre Saint-Georges (*le Monde* du 23 septembre), Michel Cournot, rappelant la création de la pièce, en 1928, mentionnait la présence de Louis Jouvet sur la scène. Or celui-ci ne jouait pas le rôle de Topaze, qui était alors tenu par André Lefaur. C'est dans la première adaptation cinématographique de l'œuvre de Pagnol, en 1932, que Louis Jouvet interprétait le personnage principal.

Musique

L'IRCAM aux Champs-Élysées

La seconde partie de la [illegible] concerts « Passage du vingtième siècle », organisée par l'IRCAM, a débuté, le 28 septembre, par un programme Boulez-Bério exécuté par l'Orchestre de Paris sous la direction de Daniel Barenboïm. « Tombeau », de Pierre Boulez, avait été remplacé par « Rituel », du même auteur.

Dernier des cinq volets de Pli selon pli *(1959), hommage de Boulez à Mallarmé*, Tombeau *n'est nullement une musique funèbre au sens où on l'entend habituellement.* [illegible] polyp[illegible] [illegible] [illegible] mbres [illegible] [illegible] t où se découvrent l'un l'autre, jont jaillir par instant des gerbes [illegible] — [illegible] cordes [illegible] percussions — [illegible] tôt disparues, impression d'un monde fugitif précipité vers un avenir incertain et dont le présent s'effrite et s'éparpille sans trace de souvenir, profusion de figures esquissées, de traits tranchés, de détails entrevus, musique de l'instant qui lance l'oreille à sa poursuite et fouette l'imagination. Tombeau, depuis près de vingt ans, s'écoute comme au premier jour.

S'écouterait plutôt sans cette petite note — cinq lignes en minuscule — parue dans le nouveau bulletin de l'Orchestre de Paris : « *Tombeau* sera remplacé par *Rituel*, qui a déjà été joué avec succès l'année dernière ». *A ce qui a* [illegible] *dit et écrit de Rituel à l'occasion des diverses* [illegible] *depuis deux ans, il* [illegible] *a rien* [illegible] *ajouter. Tantôt* [illegible] *se résigne* [illegible] *austère mais sans surprise, tantôt, l'agacement étant plus fort, on s'interroge sur le décalage entre la puissance d'une idée et l'impression de monotonie qu'engendre la répétition ou la juxtaposition de structures trop peu différenciées. Enfin, il semble que Boulez ajoute par sa direction une dimension que Daniel Barenboïm n'a pas retrouvée ici.*

La [illegible] *partie du* [illegible] *était consacrée* [illegible] *Sinfonia* [illegible] *Bério,* [illegible] *un* [illegible] *sique, et qui reste, chaque nouvelle audition le confirme, l'une* [illegible] *partitions les plus* [illegible] *quantes, où la virtuosité* [illegible] *ture n'est pas, comme ailleurs, une fin en soi. L'exécution était dans l'ensemble satisfaisante, et si les musiciens de l'Orchestre de Paris éprouvent encore un peu de peine à sortir du répertoire, voilà certainement une œuvre qui ne demande qu'à y entrer.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Autres programmes (Boulez, Webern, Brahms) : ce 6 octobre et le 7 octobre, Théâtre des Champs-Élysées, 20 h. 30.

Culture

Les dissidents à la Biennale de Venise

La *Biennale de Venise sera consacrée, comme prévu, du* [illegible] *novembre au 17 décembre prochains, à des manifestations sur « la dissidence culturelle » dans les pays de l'Est. Son président,* [illegible] *Carlo Ripa di Meana, a précisé, mardi 27 septembre, au cours d'une conférence de presse à Rome, que de nombreuses* [illegible] *y seront présentées, avec la participation d'artistes, de critiques et de chercheurs de l'Est et de l'Ouest.*

Rien n'y a fait, ni les démarches officielles ni les pressions camouflées : M. Ripa di Meana est resté sourd aux menaces de l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Rome. Il n'a pas voulu entendre les « conseils » [illegible] du ministère italien [illegible] étrangères. Il a ignoré [illegible] du patronat à propos [illegible] représailles économiques et a mis [illegible] initiative pût nuire aux « dissidents ». Appuyé notamment par le parti socialiste, il a obtenu que la Mostra ait lieu et soit exclusivement consacrée au thème choisi.

« Ce n'est pas une opération politique, dit M. Ripa di Meana. *Nous n'entendons pas porter de jugement sur les régimes des pays concernés. Notre objectif est de découvrir toute la richesse et toute la variété d'une culture mal connue, sans prétendre bien sûr en faire le tour. Cette initiative, qui veut être un premier pas, confirmera non seulement l'esprit, mais la lettre des accords d'Helsinki. »*

L'un de ses collaborateurs précise : « Nous avons voulu présenter des œuvres nouvelles : les auteurs choisis ne sont pas forcément des auteurs interdits. »

Trois sujets (cinéma, arts visuels et publications) donneront lieu à des manifestations permanentes. Les autres (musique, théâtre, littérature, danse, religion et recherche scientifique) s'ordonneront surtout autour de colloques internationaux auxquels participeront chaque fois une soixantaine de personnes.

Les participants, dont la liste définitive n'est pas établie, seront de trois sortes : des artistes et des intellectuels qui vivent dans les pays de l'Est, des « dissidents » en exil, enfin, des critiques et des chercheurs occidentaux.

L'absence de Soljenitsyne

Avec les premiers, précise M. Ripa di Meana, « *une correspondance officielle a été engagée, en vertu des accords d'Helsinki. Nous ne sommes passés ni par les gouvernements ni par aucune autre institution.* » M. Sakharov, par exemple, n'a pas répondu, mais d'autres dissidents soviétiques, tchèques, bulgares, roumains, polonais, hongrois et allemands de l'Est ont donné leur accord de principe, espérant obtenir un visa.

Dans la deuxième catégorie, un absent de marque : Soljenitsyne, qui n'a pas été formellement invité, parce que l'on savait à l'avance qu'il n'accepte pas de participer à de telles manifestations.

Chez les Occidentaux, on attend encore la réponse définitive de Jean Elleinstein (P.C.F.) et de plusieurs intellectuels du P.C.I., comme MM. Paolo Spriano et Giuseppe Boffa.

M. Ripi di Meana précise que *« ce programme se déroulera sans aucun faste, compte tenu de son budget modeste : 280 millions de lires »* (un million et demi de francs environ). Mais, ajoute-t-il, *« cela ne contredit pas le sens de notre initiative, car la dissidence a toujours été* [illegible] *matériellement ».*

Le président de la Biennale est néanmoins « *très amer* » en raison des obstacles matériels qu'il rencontre. Si la municipalité (socialo-communiste) de Venise lui a concédé une salle du nouveau Palais des sports, le palais Grassi lui a été [illegible] par des industriels à cause des « divergences et des polémiques » auxquelles son [illegible] a donné lieu. M. Ripa di Meana s'étonne, d'autre part, que la radiotélévision italienne (R.A.I.), que préside M. Paolo Grassi, lui ait refusé un local pour un motif qu'il juge peu convaincant. Parmi les « *autres refus singuliers* », il cite « *une lettre surprenante* » de l'éditeur Rizzoli, qui n'est pas en mesure de fournir certaines traductions italiennes d'œuvres « *dissidentes* », parce qu'elles sont « *hors catalogue depuis plusieurs années et donc indisponibles* ».

ROBERT SOLÉ.

Inquiétudes pour l'Orchestre des Pays de la Loire

Pierre Deromes, directeur général de l'[illegible] *philharmonique des Pays de la Loire (O.P.P.L.), a présenté, au cours d'une conférence de presse à Paris, mardi 27 septembre, le programme de sa septième saison musicale, qui s'annonce brillante. Elle sera marquée en particulier par une série de manifestations fêtant le centenaire de la Société des concerts populaires d'Angers, qui a joué un rôle éminent dans la vie musicale française, en véritable pionnier.*

Toutefois, M. Tusques, *président du syndicat mixte constitué par les villes d'Angers et de Nantes, a insisté sur la situation précaire de l'O.P.P.L. en raison de la limitation que le ministère de la culture veut imposer à l'augmentation de sa subvention (6,5 % seulement) qui intervient normalement pour 33 % dans le budget total. Cette augmentation, inférieure à celle du coût de la vie pour une « industrie de main-d'œuvre » où les salaires et honoraires interviennent pour 73 % des dépenses, mettrait en péril l'existence même de l'orchestre.* « Le problème de sa survie est posé », a dit M. Tusques, qui a insisté sur l'effort des deux nouvelles municipalités socialistes, finançant l'O.P.P.L. à raison de 2 700 000 F chacune. « Notre but essentiel est d'essayer d'introduire la bonne musique dans toutes les couches populaires et de lutter contre la mauvaise musique. »

Il semble que le ministère se laissera convaincre d'aligner son augmentation sur celle des villes. Tout doit être fait en tout cas pour préserver l'existence des [illegible] *tres de région qui sont la pièce maîtresse du renouveau musical en France, surtout ceux qui se livrent à un large effort de décentralisation, l'Orchestre de Lille; l'Orchestre de l'Ile-de-France (lui aussi menacé, mais qui semble avoir trouvé les ressources nécessaires pour la saison prochaine), et cet Orchestre des Pays de la Loire qui, outre ses quarante et un concerts à Nantes et à Angers (dont il assure également les importantes saisons lyriques), donne une soixantaine de séances éducatives et quarante concerts aux autres villes de la région. C'est, dans son ordre, une tâche aussi primordiale que la défense de l'Opéra.* — J. L.

Expositions

Peinture en forme de drapeau

[illegible] vue sur Paris, [illegible] de terre [illegible] mal [illegible]. Y trouver, [illegible] pour [illegible] touristiques, s'écarter pas trop. [illegible] tout [illegible] programmes, même courts, [illegible] mêmes organisées [illegible] Paris, [illegible] la [illegible] et le [illegible].

Le plus [illegible], n'est que ces *longues-vues* [illegible] un [illegible] *gratuit à qui le veut ; et à qui s'y intéresse, la* [illegible] *sur les toits* [illegible] *Daniel Buren,* [illegible] *exposition qui* [illegible] *un nouveau* [illegible] *ce que Buren* [illegible] *depuis* [illegible] *« situations », une* [illegible] *rue,* [illegible] *métro, dans le musée,* [illegible] *palissades, des emplacements publicitaires, des cimaises...,* [illegible] *— autrement dit, nos regards. Cette fois, les* [illegible] *mâts sur* [illegible] *(le Louvre notamment),* [illegible] *A voir de préférence* [illegible] *ciel bleu et par jour de* [illegible].

Tout cela n'est pas très [illegible]. Ce que Daniel Buren [illegible] rarement, [illegible] *inaperçu — quand, par exemple,* [illegible] *au Mur* [illegible] *de bâtir un mur de brique de cinq pour d'autres telles — un* [illegible] *quand les* [illegible] *occupent l'espace derrière un tableau* [illegible].

Ces petits signes d'une présence lucide doivent être pris avec le sérieux qui convient à une [illegible] *non exempte d'humour. Buren,* [illegible] *plus,* [illegible] *et s'intéresse à la peinture,* [illegible] *ses moyens, ses circuits, non* [illegible] *toujours,* [illegible] *fois,* [illegible] *recherche, qui* [illegible] *à l'art conceptuel* [illegible] *et a le mérite d'être partialement* [illegible].

GENEVIÈVE BREERETTE.

SAINT-SÉVERIN - MAC-MAHON - ACTION LA FAYETTE

OLYMPIC ENTREPOT

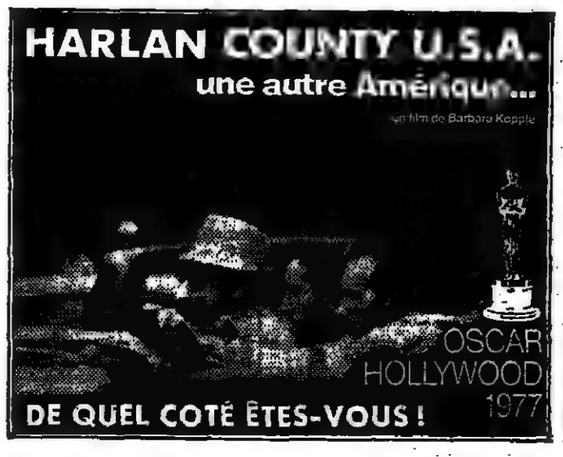

DROUOT
Rive Gauche
Cie des Commissaires Priseurs de Paris
GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

Sauf indications particulières les expositions auront lieu la [illegible] des ventes, de 11 h. à 18 h.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE (Exposition jeudi 29)
S. 2 - [illegible] Larrazet. Meubles style Louis XV et Louis [illegible] Me Adec, Picard, Tajan.

LUNDI 3 OCTOBRE (Exposition samedi 1er)
S. 1 - René Mandès - Me Robert.
S. 4 - Bib., mob. rust. Me Ogier.
S. 9 - Haute Couture, fourrures appartenant à Mlle Jean Moreau et diverses personnal. parisiennes.

MARDI 4 OCTOBRE (Exposition lundi 3)
S. 2 - Haute Epoque, objets, meubles et sièges rustiques, Me Couturier, Nicolay.
S. 12 - Tabl. mod., art contemporain.
S. 14 - Meubl. Me Chambelland.

MERCREDI 5 OCTOBRE (Exposition mardi 4)
S. 1 - Beau mobilier rustique, Me Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tallieur.
S. 3 - Livres anciens, illustrés. Me Boisgirard, de Heeckeren, M. Coulet.
S. 4 - Beau mobilier d'ép. et de style. Me Couturier, Nicolay.
S. 15 - Bons meubles anciens et modernes. Me Adec, [illegible]
S. 17 - Mobilier, obj. de vitrine. Bijoux. Me Pescheteau.
S. 19 - Meubles anciens, bons meubles anciens et de style. Me Couturier, Nicolay.

MERCREDI 5 OCTOBRE (Exposition mardi 4)
S. 1 - Beau mobilier rustique, Me Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tallieur.
S. 3 - Livres anciens, illustrés. Me Boisgirard, de Heeckeren, M. Coulet.
S. 4 - Beau mobilier d'ép. et de style. Me Couturier, Nicolay.
S. 15 - Dents de cachalots gravées, objets de marine, meubles. Me Deurbergue.
S. 29 - Tableaux, gravures, bons meubles anciens et de style. Me Couturier, Nicolay.

MERCREDI 5 OCTOBRE
S. 7 - Bibelots, argenterie. Me Chambelland.

VENDREDI 7 OCTOBRE (Exposition jeudi 6)
S. 2 - Mob., bij., jour. Me le Blanc.
S. 3 - Ameubl. Me Boisgirard, de Heeckeren.
S. 4 - Beaux meubles de style; tapis d'Orient. Me Godeau, Solanet, Audap.
S. 13 - Tabl., grav., obj. de vitrine, porcelaines, trains électr. Martin Mob. d'ép. et de style. Tap. d'Orient. Me Chayette (SCP).
S. 14 - Ecoles et estampes roman. Me Couturier, Nicolay.

Etude annonçant les ventes de la semaine
— ADEC, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 742-66-77.
— LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 073-99-78.
— BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, r. de Provence (75009), 770-81-36.
— BOSCHER, [illegible] 31, rue de Vertbois (75007), 548-97-82. 548-97-83.
— CHAMBELLAND, 1, rue Rossini ([illegible] 770-1[illegible]
— CHAYETTE (SCP), 10, rue Rossini (75009), 770-89-89.
— COUTURIER, NICOLAY, 51, [illegible] de Bellechasse (75007). 555-85-44.
— DEURBERGUE, 262, [illegible] Saint-Germain (75006). 556-13-42.
— GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot [illegible] 770-15-53. 770-81-83, 522-17-32.
— LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD TAILLEUR (anciennement REIMS, LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11.
— LOUDMER, POULAIN, 30, place de la Madeleine (75008). 073-89-40.
— OGER, 32, rue Drouot (75009), 523-30-65.
— PESCHETEAU, 16, rue de la Grange-Batelière (75009). 770-83-38.
— ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016). 727-95-34.

GAUMONT COLISÉE
FRANÇAIS
CLUNY PALACE
CLICHY PATHÉ
ST GERMAIN HUCHETTE
GAUMONT SUD
LA FAUVETTE
GAUMONT GAMBETTA
PATHÉ MONTPARNASSE
MAYFAIR
et la PÉRIPHÉRIE

JAMES CAAN
GENEVIÈVE BUJOLD
FRANCIS HUSTER
un autre homme une autre chance

une grande histoire d'Amour de
CLAUDE LELOUCH

Passage du XX' siècle
IRCAM
29 septembre - 29 octobre
spectacle audiovisuel Berio
la voix des voies
dans la musique électronique
jeu 29 sept. 20 h 30
ven 30 sept. 15 h et 20 h 30
1 oct. 15h-18h30-20h30
dim 2 oct. 15h-18h30-20h30
lun 3 oct. 15h-18h30-20h30
CENTRE G. POMPIDOU
Grande - 277.11.12

théâtre des quartiers d'ivry
direction: antoine vitez
GRISELIDIS
Musique de Georges Couroupos nouvelle de Charles Perrault, mise en scène d'Antoine Vitez
7 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Du 3 au 9 octobre à 21 h.
Dimanche à 16 h.
Salle des fêtes de la mairie d'Ivry
672-37-43

ATHENEE LOUIS JOUVET
FRANÇOIS PERIER
dans
EQUUS
250ème
tous les jours à 21h
sauf lundi
dimanche 15 h 30 et 21h
Loc. 073-27-24 et agences

ODEON THÉÂTRE NATIONAL
à partir du 4 octobre
ARLEQUIN
serviteur de deux maîtres
de GOLDONI
Mise en scène
Giorgio STREHLER
par le
PICCOLO TEATRO DE MILAN
Tous les soirs à 20 h. 30, sauf dimanche et lundi, matinée dimanche à 16 heures.
Renseignem. et locat. :
Jusqu'au 23 octobre

MARISA BORINI
ORCHESTRE DES CONCERTS LAMOUREUX
dir. : Jean-Pierre JACQUILLAT
: Ouverture de « Benvenuto Cellini »
Concerto pour piano en la mineur
BEETHOVEN : Symphonie en si bémol majeur
Théâtre des Champs-Elysées - Mardi 11 oct., 20 h. 30

20 h. 30 - Récital de harpe
CLELIA MERTENS
« OLD ENGLISH MASTERS » - C. Ph. E. BACH
HAENDEL - FAURE - HINDEMITH
Théâtre des Champs-Elysées - Mercredi 12 (Valmalète)

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT
THEATRE D'ORSAY
octobre

		Grande Salle	Petit Orsay
sam	1 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
dim	2 15 h	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
dim	2 18 h 30	relâche	MADAME DE SADE
mer	5 20 h 30	LA VIE OFFERTE	MADAME DE SADE
mer	5 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
jeu	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	LA FONTAINE
ven	7 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
sam	8 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
dim	9 15 h	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
dim	9 18 h 30	relâche	MADAME DE SADE
mar	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
mer	12 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
jeu	13 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	LA FONTAINE
ven	14 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
		HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
dim	16 15 h	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
dim		relâche	MADAME DE SADE
mar	18 h 30	LA VIE OFFERTE	MADAME DE SADE
	19 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
jeu	20	HAROLD ET MAUDE	LA FONTAINE
	21 20 h 30	relâche	MADAME DE SADE
sam	22 h	relâche	MADAME DE SADE
dim	23 15 h	relâche	MADAME DE SADE
dim	23 18 h 30	relâche	MADAME DE SADE
mar	25 20 h	L'EDEN-CINEMA	MADAME DE SADE
mer	26 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	MADAME DE SADE
jeu	27 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	LA FONTAINE
ven	28 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	MADAME DE SADE
sam	29 h	L'EDEN-CINEMA	MADAME DE SADE
dim	30 15 h	L'EDEN-CINEMA	MADAME DE SADE
dim	30 18 h 30	L'EDEN-CINEMA	MADAME DE SADE (dernière)

utilisez un calendrier comme bon de location
soulignez pièces et dates de votre choix
Prix Grande Salle 55 F 50 F 45 F 40 F 35 F 25 F 20 F 15 F
prix Petit Orsay 40 F 25 F 20 F
nom
adresse
nombre de places (Grande Salle) x F total F
nombre de places (Petit Orsay) x F total F
règlement bancaire ou postal 3 volets ou mandat-lettre à l'ordre de la Cie Renaud-Barrault adressé avec une enveloppe timbrée pour l'envoi des billets
Théâtre d'Orsay 7, quai Anatole-France 75007 Paris
tél. 222.93.33

LE CALENDRIER DES CONCERTS

THÉATRE des CHAMPS-ELYSÉES
Jeudi 27 oct.
Lundi 7 nov.
à 20 h. 30
(O.A.I. p. Valmalète.)
Deux récitals
Daniel BARENBOIM
27/10 : SCHUBERT
7/11 : BEETHOVEN

PREMIÈRE VENDREDI

MICHODIÈRE
CRÉATEURS FRANÇAIS afa ASSOCIÉS
CLAUDE RICH
NELLY BORGEAUD
JEAN NÉGRONI
et
PAUL-ÉMILE DEIBER
PAUVRE ASSASSIN
de PAVEL KOHOUT
Mise en scène de MICHEL GALABRU
Musique de CLAUDE BOLLING
avec
PHILIPPE LAUDENBACH
FRÉDÉRIQUE TIRMONT
ANDRÉ HABER
CATHERINE MORIN
ALAIN DELAFOSSE SIMON BLONDEAU
CORINNE LAHAYE
et
GASTON VACCHIA
LE PREMIER SPECTACLE PRÉSENTÉ PAR LES ACTEURS FRANÇAIS ASSOCIÉS
Location: Théâtre, Agences et par téléphone 742 95 22

SEUL A PARIS

STUDIO CUJAS
à 14 h - 18 h 25 - 19 h 50
21 h 25
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES
François Truffaut
20, RUE CUJAS - 033-89-22

CONNAISSANCE DU MONDE
PLEYEL - Mardi 11 oct., 18 h. 30 et 21 h. - Dim. 16, 14 h. 30 (nouv. séances)
LES MILLE ET UN CHARMES DE MARRAKECH VILLE IMPÉRIALE
Récit et film couleurs de MARCEL TALABOT documents sonores originaux
Féerie du Sud et des Kasbahs - Vestiges des grandes dynasties - La place Djemaa-el-Fna - Les Souks - Traditions - Artisanat - Magie des

LA CLEF - LE LUCERNAIRE - JEAN RENOIR
GRAND PRIX: Festival du film de Taormina
PRIX: de la Fédération Internationale des Ciné-Clubs
PRIX: du Centre International d'Art, de Littérature et de Cinéma
PRIX: du Festival International du Film des Droits de l'Homme, Strasbourg

Strident et sans concession, l'avertisseur du « Bus » retentira longtemps à nos oreilles : Son vrai. Le Nouvel Observateur

l'écrivain MONTESQUIEU chez le BAY OKAN le procédé même : le regard parfaitement pur, parfaitement innocent. Un beau film, ce film fort nous apprend à voir. Le Figaro

Il y a confrontation de qui s'ignorent, dans critique dénuée de tout sentiment, une qui dérange. Une « fiction » très réaliste. Le Monde

un chef-d'œuvre. Je l'ai vu trois fois. Un ton nouveau, sans concession aux modes en cours, donne à ce film une vigueur sans pareille. L'Humanité

Une image sans merci de notre société-spectacle. Bay Okan trouve des vigoureux. Inutile d'attendre vaines consolations, nous sommes tous concernés. Les Nouvelles Littéraires

Le vendredi 30 au Cinéma LA CLEF un débat sera assuré à l'issue de la séance de 20 h. en présence du réalisateur.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

municipales

Opéra, h. 30 : la Cerementola.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Lorenzaccio.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : la des pieuses.
Nouveau Carré, 21 h. : Pierrot lunaire. — Salle Papin, 21 h. : Pompidou, 20 h. 30 : Spectacle

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles h. t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Violaine.
Centre culturel du Xe, h. : Nuit bleue, opus 7.
des Champs - h. 45 : pour Lipaia.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, h. : le Prophète.
Epicerie, 21 h. : Belle Ombre.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, h. :
Mathurins, 20 h. 45 : le prince est un enfant.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Montparnasse, h. : Même heure prochaine.
Mouffetard, 21 h. :
Œuvre, h. : la Magouille.
Palais-Royal, 20 h. 30 : aux
Plaisance, h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 21 h. : monde.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Harlow contre Billy the Kid.
Saint-Georges, h. 30 : Topaze.
Champs-Elysées, 21 h. : les judi.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : la Cosmonaute agricole.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble programmes ou salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi septembre

Théâtre la Pléiade, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Tristan-Bernard, 18 h. 30 : le Troisième Témoin ; 21 h. : Divorce à la française.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Broadway.

Festival d'automne

Nord, h. 30 : Chants et du Zaire.
Cirque d'Hiver, 20 h. :

Les concerts

Lucernaire-Forum, h. : Solistes instrumental (Mozart, Brahms, Bartok, Kodaly) ; 21 h. : K. Cresenski, soprano, F. Tillard, piano (Mozart, Mahler, Wolf).

culturel américain, 20 h. 30 : contemporains (Brant, Gaburo, Erb, Johnson, Kurtz).
Palais des congrès, h. 30 : (Webern, Brahms, Beethoven).
Sainte-Chapelle, h. : A. Bernard, trompette et cuivres.

Jazz, pop', rock et folk

Centre américain, 20 h. 30 : Wood, vibrarock.
Pavillon de Paris, 20 h. : Report.
Campagne-Première, h. : Quartett Cherry.
h. : punk.

La danse

Palais des sports, 20 h. : soviétique sur glace.
Centre Marais, 20 h. 30 : Japonaise

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize
(**) Films interdits aux moins de dix-huit

La Cinémathèque

h. : l'Atlantide, de G. W. Pabst ; 18 h. 30 : français sur Israël : Description combat, ker ; Salut ! Jérusalem, H. Chapier ; Générations du désert, N. Stéphane ; 21 h. : Terres promises, de S. Sontag ; 22 h. 30, Semaine du cinéma israélien : Mon Michael, D. Wolman.

Les exclusivités

ACCELERATION FUNK (Ang., v.o.) : Vidéo, 6e (325-60-34).
(Fr.) : Montparnasse 83, (544-14-27) ; Hautefeuille, (633-79-38) ; Colisée, (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, ; Gaumont-Sud, 14e (321-51-16) ; Clichy-Pathé, (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, (033-48-29) ; Paramount-Odéon, (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, (580-18-03) ; Paramount-14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 9e : Miramar, 14e (326-41-02).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Murat, (288-99-75) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CONTINENT OUBLIE (A. v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (7-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Marigny, (225-20-74) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
DES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Montparnasse- 14e (326-58-13) ; Clichy-, 18e (522-37-41).
DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, (326-48-18).
DONA FLOR ET SES DEUX (Brés., v.o.) : 17e (754-10-96).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
FURTIVOS (Esp.) : Publicis Médicis, 8e (633-25-97) ; 3e (272-63-98).
GLORIA (Fr.) : 55-54) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse, 6e (073-39-90) ; 14e (321-51-16) ; (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-39-90) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (321-51-16) ; Magic-Convention, 15e (-01-54) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (-50-70).
L'HOMME PRESSÉ (Fr.) : Monte-Carlo, 8e
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Cujas, 5e
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 17e (288-99-75) ; 17e (758-24-24).
J.-A. PHOTOGRAPHE : Logos, 5e (033-26-42) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
KUNG FU WU SU (Fr.) : 2e (-50-70) ; Styx, 5e ; Studio Raspail, 14e
LA MACHINE (Fr.) : Clef, (337-90-90).

COLISÉE - GAUMONT OPÉRA - HAUTEFEUILLE - MONTPARNASSE 83
GAUMONT SUD - CLICHY PATHÉ - ALPHA Argenteuil - MULTICINÉ Champigny - PARINOR Aulnay - BELLE-ÉPINE PATHÉ GAUMONT Evry - LES MUREAUX - U.G.C. POISSY

هكذا من الأصل

SPECTACLES

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NICKELODEON (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V. f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-52-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, (328-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Convention, 15e (828-42-27).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Marignan, 8e (359-92-82).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
PROVIDENCE (Fr.), vers. anglaise : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
RALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Calypso, 17e (754-10-65).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr.) (*) : [illegible], 15e (531-44-58).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e [illegible] ; Club, 9e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (561-44-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Diderot, 12e (343-19-39) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).
VALENTINO (Angl., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

UN [illegible] HOMME, UNE AUTRE CHANCE, film franco-américain de Claude Lelouch. Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88). Fauvette, [illegible] (331-56-86). [illegible]-Pathé, 14e (326-65-13). Convention, 15e [illegible]. Mayfair, 16e (525-27-06). [illegible]-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
DIRE - LUI QUE JE L'AIME, film français de Claude Miller. Hautefeuille, 6e (633-79-38). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Concorde, 8e (359-92-84). Saint-Lazare-Pasquier, 8e [illegible] 35-43). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64). [illegible] ques, 14e [illegible] tion, 15e (828-42-27). [illegible] Hugo, 16e (727-49-75). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
L'AMI AMERICAIN (*), film allemand de Wim Wenders, v.o. Quintette, 5e (033-35-40). Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52). Nations, 12e (343-04-67). Cambronne, 15e (734-42-96).
LE MANQUE (*), film français de Robert Dianoux. Le Seine, 5e (325-95-99).
LES APPRENTIS SORCIERS, film français d'Edgardo Cozarinsky. Racine, 6e (633-43-71). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
WIVES, film norvégien d'Anja Breien. v.o. Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
HARLAN COUNTY U.S.A., film américain de Barbara Koppla. v.o. Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91). Action-Lafayette, [illegible] (878-80-50). [illegible] (542-67-42) ; v.f. Mac-Mahon, 17e [illegible]).
ENFER MECANIQUE (*), film américain d'Elliot Silverstein. v.o. Saint-Michel, 5e (326-79-17). Ermitage, [illegible] (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e [illegible]. U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e (539-52-43). Convention-Saint-Charles, 15e [illegible] 23-60).
LE [illegible]Y CONNAIT L'ASSASSIN, film anglais de Robert Benton, v.o. Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. Capri, 2e (508-11-69). Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-[illegible] 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, [illegible] (606-[illegible]).
LA MAISON DE [illegible] (**), film [illegible] de Mario Bava, v.f. Ermitage, 8e (359-15-71). Rio-Opéra, 2e (742-82-54). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64).

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : [illegible] Bazin, [illegible] (**) : H. Sp.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, [illegible] (225-67-29).
AU [illegible] DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e [illegible] 96).
ALICE DANS [illegible] VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Da[illegible] 12e (343-52-97).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, [illegible] (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 13e (032-51-60).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : [illegible] Saint-Germain, 6e [illegible] 10-82) ; (v.f.) : Haussmann, [illegible] (770-47-55).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, [illegible] (770-10-41).
LE GRAND COUTEAU (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : M. Sp.
[illegible] STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (272-47-86).
IL, ETAIT UNE [illegible] HOLLYWOOD (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e [illegible]).
[illegible] D'ANNE FRANCE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : [illegible] 5e (033-42-34).
MORE (A., [illegible]) (**) : [illegible] Ré[illegible] 33-34-83).
LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
OPERATION THUNDERBOLT (Isr., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussman, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE FARRAIN 2 : Palace Croix-Nivert, 15e (734-52-21).
SALOME (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
SATYRICON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-[illegible]).
SCHLOCK (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SPARTACUS (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
THE KILLING (Ang., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE ROCK DU BAGNE (A., v.f.) : Hollywood-Boulev., 9e (770-10-41).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TRE BUS (A., V.O.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34) ; Jean-Renoir, 8e (874-40-75).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; H. Sp.
LES VALSEUSES (Fr., **) : Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

LA CLEF, 5e (337-90-90) : Bobette.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) : 1 : 12 h : Pink Floyd ; 14 h. : Cousin, Cousine ; 15 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 30 : Violence et Passion ; 19 h. 45 : Mort à Venise ; 22 h. : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 22 h. 30 : Délivrance ; II : 13 h. + V à 23 h. 30 : Jonas qui aura vingt ans en l'an 2000 ; 15 h. + S. à 23 h. 30 : Dersou Ouzala ; 17 h. 15 : le Lauréat ; 19 h. : Cria Cuervos ; 21 h. les Damnés.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) : Chaplin, Keaton, Allen, Etaix ; 12 h. 15 et 20 h. + V. et S. à 22 h. 15 : Chariot gentleman vagabond (v.o.) ; 14 h. : le Mécano de la General (v.o.) ; 18 h. et 21 h. 30 : Prends l'oseille et tire-toi (v.o.) ; 18 h. : le Grand Amour.
FESTIVAL DU NOUVEAU CINEMA ALLEMAND (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) ; 13 h. 20 : les Travaux occasionnels d'une esclave ; 15 h. 30 : le Marchand des quatre-saisons ; 17 h. : la Soudaine Richesse des pauvres gens de Kombach ; 18 h. 30 : Moïse et Aaron ; 20 h. 15 : la Paloma ; 22 h. : les larmes amères de Petra von Kant.
MARX BROTHERS (v.o.) Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Pêche au trésor.
JEAN COCTEAU : la Pagode, 7e (705-12-15) ; les Enfants terribles.
RUDOLPH VALENTINO : la Pagode, 7e (705-12-15) : l'Aigle noir.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14). — I. : 12 h. (D.) : les Valseuses ; 16 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 18 h. : la Chair de l'orchidée ; 18 h. + V et S., à 0 h. 30 : Aguirre ou la Colère de Dieu ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. : Network. — II. : 11 h. 50 (D.) + V. et S., à 0 h. 30 : Satyricon ; 14 h. 30 et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5, Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 20 : Cabaret.
D'ARAZET, 3e (v.o.) (887-97-34) : [illegible] pop [illegible] : The Doors, Jimmy Hendrix Plays Berkeley, Monterey Pop, Herbe [illegible] Lady'sings [illegible] Blues, [illegible] Split, Alice's restaurant, Shangai Gesture...
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Voir à la tire.

A PARTIR DU 5 OCTOBRE

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Hollywood au Ritz

Les téléspectateurs, aujourd'hui, préfèrent les films à tournage [illegible]. Ce n'est plus à démontrer. La « [illegible] tique », qui fit [illegible] la gloire de l'école des Buttes-Chaumont qui [illegible] représenter un langage spécifique (si [illegible] tre, [illegible] cinéma), [illegible] bien morte. Mais comme les chaînes ne peuvent augmenter leur quota [illegible] films, comme les rapports entre [illegible] et [illegible] tendus, TF1, en coproduction avec la S.F.P., s'orients vers la création de téléfilms ayant la « qualité cinéma » et pouvant être distribués dans le circuit cinématographique quelques mois après leur diffusion au petit écran. Après Milady, de François Letellier, TF1 a présenté Emmenez-moi au Ritz, réalisé par Pierre Grimblat. Le scénario est de [illegible] Desailly, [illegible] et Frédéric Dard, qui a également signé les dialogues pétillants. [illegible] a été tourné en 16 [illegible] couleurs [illegible] budget de 2 millions de francs.

Emmenez-moi [illegible] Ritz est [illegible] qui [illegible] style [illegible] américains, [illegible] qui [illegible] surprise car, [illegible] le comique, le télé[illegible] fait plus guère que pulser [illegible] de « [illegible] ce soir ». L'histoire est mince, [illegible] typique de [illegible] hollywoodienne : un producteur [illegible] quadragénaire, séducteur [illegible] artiste impénitent, a eu trois épouses, successivement [illegible]. Ces dames s'unissent pour se venger en lui [illegible] dans les jambes une adolescente arrivée de sa campagne [illegible] trop différente [illegible] conquêtes [illegible] tuelles pour ne pas [illegible] séduire. Or, la fille a [illegible] imposa-[illegible]. Là-dessus, [illegible] Grimblat a brodé un conte charmant [illegible] enlevé, avec de jolis moments d'émotion contenue [illegible] l'amour vient, comme il se doit, se mêler des [illegible] du couple [illegible] en [illegible] Pierre Grimblat [illegible] Lubitsch, [illegible] qui ne [illegible] d'avoir son [illegible] ses [illegible] personnels. Et, au [illegible] décors de « dramatiques » cent fois [illegible], on a [illegible] vrai), à des bureaux et des appartements luxueux.

[illegible], élégant, désinvolte [illegible] un [illegible] Cary Grant qui lui [illegible] un [illegible]. Il a l'air [illegible] épaté par Valérie [illegible], une « nature », cette fille, pétulante, pas sophistiquée et capable de changer [illegible] en [illegible], de [illegible] se plier à toutes [illegible] situations. Les seconds rôles sont très [illegible] distribués : ce divertissement [illegible] laisse [illegible] bouche un goût de champagne.

JACQUES SICLIER.

D'une chaîne à l'autre

NOUVEAUX APRÈS-MIDI SUR FRANCE-CULTURE

■ Quand on [illegible] à M. Yves Jaigu, [illegible] de [illegible] Culture, de quelle audience bénéficie sa chaîne aux bonnes heures de l'après-midi, il hésite avant d'avouer qu'il ne se soucie pas vraiment [illegible] sondages. Forte [illegible] — sa qualité, — France-Culture échappe en [illegible] à la concurrence. Mais cette chaîne, qui a su se faire en trois ans [illegible] de trois [illegible] fidèles supplémentaires, elle est désormais écoutée par six [illegible] mille auditeurs à un moment ou [illegible] un autre de la journée), n'en cherche pas moins à évoluer. « France-Idées » ? « France-Audaces », répond Alain Venstein, jeune adjoint d'Yves Jaigu, qui prépare pour le 1er janvier des programmes de fin de soirée destinés aux mêmes noctambules que ceux de « France-Musique la nuit ».

Dès le 3 octobre, la formule des [illegible] est modifiée. « L'invité du lundi », qui n'aura plus à présenter son autoportrait, devra réagir à des documents le concernant, puis défendre une cause qui lui tient à cœur (Ionesco le 10 octobre, Chagall le 17, Cunningham le 24), « [illegible] de pointe » est [illegible] par « L'heure qu'il est » (lundi, 16 h. 25), magazine international dont les rubriques seront plus développées que par le passé.

« [illegible] variable » (le [illegible] comprendra des sujets historiques et une série sur l'urbanisme (à partir du 8 octobre). Le mercredi reste le jour des jeunes, le jeudi celui des questions générales et le [illegible] « Les Français s'interrogent ». Enfin, le 16 h. 25 à 17 h. 15, du mardi au jeudi, les auditeurs interviennent à [illegible] de « Ne quittez pas l'écoute ». Les appels ne sont pas filtrés.

■ *Radio-Verte Fessenheim émet* samedi 1er octobre, à 19 h. 45, sur 101 mhz, en modulation de fréquence. Ce sera la quatorzième émission de la radio libre alsacienne.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 29 SEPTEMBRE

— *Le parti socialiste* participe à l'émission réservée aux partis politiques sur TF 1, à 19 h. 40.

— *Le Rassemblement pour la République* s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Jean-Pierre* [illegible], secrétaire général du P.R., et *Paul Laurent*, membre du bureau politique du P.C., parlent de la rentrée parlementaire et de la situation politique, [illegible] sur TF 1, à 21 h. 25.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est interviewé au cours du journal de TF 1, à 13 heures.

— *L'Union démocratique bretonne* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 29 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Cinq à sec ; 21 h. 20, Magazine d'actualités : L'événement, prés. J. Besançon : La rentrée parlementaire et la situation politique (voir tribunes et débats) ; 22 h. 25, Allons au cinéma.
23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel ; Zizi Jeanmaire et Roland Petit.
Jacques Chancel reçoit autour de célèbre couple de danseurs [illegible] *Béart, Claude Nougaro,* [illegible] *Roux, Jean Ferrat, etc.*
23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma français [illegible] : JAMAIS PLUS TOUJOURS, [illegible] Y. Bellon (1975), avec J.-M. Bory, L. Bellon, B. Giraudeau.
Revenue en France à la mort d'une connaissance qui fut son amie, une jeune femme [illegible] à l'hôtel Drouot des objets ayant appartenu à celle-ci, et retrouve un homme qui va [illegible] [illegible] délicat, sans réels contrastes, où le flux et le reflux des sentiments et les caprices du temps sont les maîtres [illegible] jeu.
21 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., [illegible] répertoire dramatique de L. Attoun : Europa, de B. Kalisky, d'après H. Cary, avec J.-P. Jorris, O. Leclerc ; 21 h. 30, Entretiens avec... Jean [illegible] (rediffusion).

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, direction W. Steinberg, avec J. Vickers, ténor, et M. Forrester, contralto : « Das Natalt » (S. Barber) ; « le [illegible] de [illegible] (Mahler) ; 22 h. 30, France-Musique [illegible].

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 18 h., A la bonne heure : Les prix ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans [illegible] familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; [illegible] h. 45, Eh [illegible] réponse.
20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Filles », de J. Marsan, avec O. [illegible], M. [illegible], M. Delcroix.
[illegible] une jeune [illegible] vertueuse est prise pour une grue et la demoiselle de ses parents pour une maison de tolérance, à la suite d'un léger quiproquo.
22 h. 10, Magazine : Football.
23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. [illegible], Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; [illegible] h. 25, Pour les enfants : Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenir : La [illegible] de vivre.
20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux, d'après R. Nimier, adapt. J.-L. Bory, réalisation Y. Andrei, avec N. Silberg, A. Bardi.
Un meilleur cape et d'épée.
21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, [illegible] B. Pivot. (Pères d'hier, d'aujourd'hui et de demain).
Avec [illegible] Frank-André Furnier (Tristan), Gérard [illegible] (Père et [illegible] André Weisser (une [illegible] trouvée), Pierre-Jakez [illegible] à propos de Pedro Paramo, de Gaviso Ledda) Edmond Shorter (Histoire de la famille moderne) et Mme Noëlle Loriot (Un père singulier).
22 h. 40, Journal.
22 h. 45, FILM (ciné-club) : ORDET, de C. Dreyer (1955), avec H. Malberg, E. H. Christensen, P. Lerdorff Rye, C. Kristiansen, B. Ferderspiel, A. Elisabeth. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)
Dans une communauté danoise (protestante) travaillée par des rivalités dogmatiques, une jeune femme meurt en couches et est ressuscitée par un fou qui croit en la parole de Dieu. Une fable métaphysique [illegible] avec une belle simplicité humaine [illegible] images d'une grande beauté plastique.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union démocratique bretonne ; 20 h., Les Jeux.
20 h. 30, Magazine vendredi (Faits de société) : Ils pensent [illegible] vous, [illegible] Gabey, réal. J. Fansten.
Une autocritique en forme de parodie [illegible] rôle de P « intelligentsia » [illegible] les mass media.
21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. (Le Tage), réal. C. Vilardebo.
22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Jardin des absents », de N. Avril ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : magazine international ; [illegible] 15 h. 25, [illegible] (Bali) ; à 15 h. 35, Le hâtre ; 16 h. 30, Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la [illegible] soir », [illegible] P. Hoyle, [illegible] S. Noël. Réal. C. Mourthé (rediffusion) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ; 20 h., [illegible] ; Versaine, par H. Juin ; 21 h. 30, Musique [illegible] chambre (Bartok, Debussy, Meale) ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Rostand (rediffusion) ; 23 h., De [illegible] nuit ; 23 h. 55, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Saint-Saëns, G. Stoelzel, Pachelbel, Lidov, Mozart ; 15 h., Musique française pour cordes Martenot ; à 15 h. 22, Œuvres de Berwald, Liszt, Elgar ; 17 h. 30, Equivalences : Schubert ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 18 h., Jazz time ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;
20 h., Echanges franco-allemands au Festival [illegible] 1977 : Le Chœur [illegible] la radio bavaroise, le Chœur et [illegible] Symphonique de la [illegible] Stuttgart, [illegible] G. Bertini ; avec E. Cenko, J. Blinkhoff, G. Reich : « Cantate BWV 80 » (Bach), « Symphonie [illegible] psaumes » (Stravinski), « [illegible] onale de Jacob » [illegible] ; 23 h., jazz ; 0 h. 10, L'automne des [illegible] et des interprètes.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. [illegible]	80,00	[illegible],52

ANNONCES CLASSEES

	La ligne col.	T.C.
[illegible] D'EMPLOIS	24,00	27,45
[illegible]	5,00	5,72
[illegible]	20,00	22,88
[illegible]	20,00	22,88
[illegible]	20,00	22,88

[illegible] INTERDITE

offres d'emploi

MAJOR INTERNATIONAL COMPANY
wishes to hire immediatly

3 FRENCH CITIZENS

DO YOU HAVE :
1) [illegible] least three years successful sales or marketing experience ?
2) At least four years successful management experience ?
3) Perfect fluency in spoken and written english ?
4) Earnings of [illegible] least FF. 100.000 per annum ?
[illegible] Intelligency, alertness, pleasant [illegible]nality, drive, competitiveness [illegible] high [illegible]

WE OFFER :
If you have successfully met all [illegible] qualifications, you will enter a unique training program in marketing, sales and administrative procedures at a substantial guaranteed income. The program will last for at least 18 months and include training in one or more of our operations in the United Kingdom, Canada and The United States. Succe[illegible] candidates will return to northern France to become our key executives there.

You will be getting in on the ground floor in France with a 52 Years old Company [illegible] expanding in Europe.

If you have what we want — we have what you want. Please reply at once and in english with [illegible] telephone [illegible] to :

M. [illegible] MONTIGNY - [illegible] avenue [illegible] 75007 PARIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER - PARIS
recherche

responsable du service portefeuille/effets

Le poste convient à un «portefeuillard» bancaire expérimenté (classe IV-V)

Ecrire avec c.v. et prétentions s/réf. 9207 à Axial Publ., 91, Fbg [illegible] 75008 [illegible] q.tr.

CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE
7ème ARDT
recherche

responsable du service contentieux

Licencié en Droit
25 ans minimum

Avantages sociaux - 13e mois - Cantine
Ecrire [illegible] CV sous référence 7609 à :
Up 31, Bd [illegible] NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

SOCIÉTÉ MOULINEX
recherche

TECHNICIEN MATIÈRE PLASTIQUE
Niveau [illegible] pour [illegible]

ESSAI et MISE AU POINT OUTILLAGES
[illegible] minimum

Expérience de plusieurs [illegible] dans le réglage des machines à injection [illegible] souhaitée.

Troisième mois - Avantages [illegible].

Ecrire [illegible] à [illegible], 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

ÉTABLISSEMENT
(d'un [illegible] 1000 [illegible] de Paris)
recherche

chef de bureau

Responsable de la paie et de l'administration du personnel, il aura à organiser, coordonner et superviser le travail de 3 Collaborateurs.

Une expérience de 5 années dans un emploi similaire est exigée.

Ne pas se présenter, envoyer C.V. et photo sous référence [illegible] à :
OTP organisation et publicité 2 RUE MARBEUF 75008 PARIS/COLISEE/METRA

Important groupe industriel
RECHERCHE POUR SON BUREAU D'ETUDES REGION PARISIENNE

INGÉNIEUR MÉTHODES ÉLECTRONIQUE

Quelques [illegible] d'expérience :
— [illegible] hybrides, circuits imprimés [illegible].
— [illegible] filtrés, [illegible] des semi-conducteurs.

Anglais nécessaire - Allemand si possible

[illegible] C.V., photo, prétentions N° [illegible] 26, av. [illegible] PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GENTRE D'ÉTUDES
[illegible] pour la
COTE-D'IVOIRE

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL

ayant une expérience de plusieurs années dans les domaines du contrôle et de l'ordonnancement de chantiers importants de construction de routes, d'ouvrages.

Ecrire [illegible] C.V. à C.E.R.T.F., 12, rue [illegible] 75737 PARIS Cedex 15

[illegible] Mère CONVENTION [illegible]

AIDE-COMPTABLE

2e échelon, 25 ans minimum, C.A.P. et références exigés, habitant 15e [illegible] limitrophe.
Tél. pour rendez-vous 828-40-40.

INSTRUMENTS S.A.
DIVISION ADAMEL - LHOMARGY
recherche

JEUNE INGÉNIEUR
pour développement d'appareils de dosage de gaz dans les métaux.

Le poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant de bonnes connaissances en physique, chimie et métallurgie. Notions d'électronique appréciées.

Lieu de travail :
IVRY-SUR-SEINE

Env. C.V. [illegible] au [illegible] D004, ADAMEL-LHOMARGY, Service du [illegible] 15, av. Jean-Jaurès, 94701 IVRY.

[illegible] SOCIÉTÉ [illegible]
D'EXPERTISE [illegible]
PARIS offre [illegible]

PREMIERS [illegible]
CONTROLEURS
ET [illegible] CONFIRMÉS

[illegible] 2 à 3 ans expérience cabinet, licence, [illegible] ou équivalent [illegible] déplacements éventuels province, étranger [illegible].

POUR SA FILIALE D'ABIDJAN
COMPTABLE
5 ans expérience min. si possible en cabinet pour tenue dossiers clients, jusqu'au bilan. Connaissance informatique souhaitée.

Adress. C.V. manuscrit, photo, prétentions à M. LEMARCHAND 21 bis, rue Lord-Byron 75008 PARIS

C.A.T. - 59, rue [illegible] LEVALLOIS RECHERCHE
1) un menuisier [illegible] + une femme [illegible] + expér.
pour être [illegible] auprès [illegible] Handicapés.
Envoyer C.V.
Ecr. n° 7.679, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

INFORMATIS
24, rue Daubenton, PARIS [illegible]
INGÉNIEURS
— Expér. [illegible] SIRIS 2 et/ou [illegible] traitement.
— Temps réel (Solar, Mitra).
[illegible] RIVIÈRE, [illegible]

Importante Société recherche
PROGRAMMEURS COBOL
ayant travaillé au moins 2 ans sur M.B. 4020.

Lieu travail banlieue Ouest.
Disponibles immédiatement.
Tél. pour rendez-vous 359-85-82.

IMPORTANTE SOCIETE
proche Porte de Versailles
recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS AUTOMATICIENS
[illegible] D.U.T. ou B.T.S., [illegible] laboratoire d'études.

Ecr. avec C.V. et [illegible] manuscrite n° [illegible] 12Z CONTESSE PUBLICITE, 30, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPTE STE INDUSTRIELLE
PARIS, recherche

UN CHEF DE PROJETS

pour le développement et la mise en place sur ordinateur C.I.I. - H.B. (série 66) d'un système de paye et de GESTION du Personnel
PROFIL DEMANDÉ :
INGÉNIEUR Grande Ecole ou M.I.A.G.
Ayant 1 à 2 ans expérience dans le domaine concerné, connaiss. le matériel C.I.I.-H.B.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence INF. I.

Ecrire n° 788.605, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Rech. collab. form. univers. ou journaliste pr RÉDACT. LIVRE. Ecr. n° 7.677, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Cherche personne sérieuse pour garder bébé de 13 à 19 h, 3 fois par sem. Urgt. Y. 567-01-86, soir.

SOCIETE COMMERCIALE
PARIS-16e
recherche pour son Service Juridique

JEUNE HOMME
LICENCIE EN DROIT
Horaire flexible - 13e mois + primes - restaurant d'entrep.

Adr. C.V. et prét. à n° 29.604 Contesse Publicité, 30, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

---

secrétaires

SOCIETE SUD Seine-et-Marne rech. pour son service export

SECRÉTAIRE ALLEMAND
exc. conn. du français
initiée aux pratiques commerc.
Expérience : 3 ans minimum
Possibilité logement.
Env. C.V. à n° 7681 « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

demandes d'emploi

JEUNE FEMME, 35 ans
[illegible] - [illegible] - [illegible]
[illegible] des relations humaines.
Sachant recevoir et diriger personnel intérieur [illegible] cherche poste à responsabilités auprès personnalités monde des [illegible], culturel, politique ou artistique.
Possibilité voyager.
[illegible] n° [illegible] c/o [illegible] Publicité, 5, rue [illegible] - [illegible]

DES SOUCIS EN GESTION ?
C'est mon problème

[illegible] ans, GESTIONNAIRE EXPÉRIMENTÉ. Plans [illegible] redressement réussis, [illegible] mise en place système gestion simple, [illegible] performant.

J'étudie toute proposition [illegible] emploi [illegible] mission temporaire dans [illegible] ou Pays Francophones.

[illegible] n° [illegible] c/o [illegible], 5, rue des [illegible] PARIS [illegible].

ARCHITECTE polonais 35 ans, 8 ans expér. dessin urbanisme, rech. très [illegible] sous contrat. Dessin, architect., publicité. Libre de suite. Pour dépannage et travail à long terme. Ecrire ANDRE KUBIK, 91, bd Suchet, PARIS 16e

---

DOCTEUR 3e cycle chimie-physique [illegible] ans, ayant dirigé labo cherche poste recherche, fabrication ou administration.
G. [illegible] orlab. Prat. et Banneret T. (61) [illegible]

DAME [illegible] **QUALIFIEE**
[illegible] France appointée dans prêt à porter de [illegible].
Tél. le soir. [illegible]

M. 40 ans, très bonnes références comme directeur des ventes automobiles, rech. pl. de chef des ventes ou très bonne représentation de firme import. rég. Centre sous. : 41, 18, 36, 37, 45. Ecr. n° 6539 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Cherche emploi orthophoniste à plein temps, de préférence banlieue Sud-Ouest ou Paris. Mme Dupuis, 67, rue de Normandie, 92400 COURBEVOIE

Jne homme, lic. Droit, anc. directeur adjt CREAI, ch. sit. sect. social, enfance inadaptée. Etud. ttes prop. D. BENOIST 10, r. St-Honoré. 78000 Versailles

---

J. F. diplômée Ecole de BIBLIOTHEC. DOCUMENTAL., Journals, Anglais, Espagnol. [illegible]ance. 576-99-84.

International relations, prospection marchés, Promotion entreprises. Direction personnel Ecole des Mines, lic. droit, économie — allem., angl., franç., roum. — Pratique : autoroutes, rech. minière, houillères, topographie forêts. Age 27 ans. Frankel, BP 218, Montreuil 93104

J.F., maîtrise de psychologie sociale, ch. [illegible] temps complet ou partiel, étudie toutes propositions sur Paris. Téléphone : [illegible] au 842-04-40 (le matin)

J.F., 22 a., bil. angl., connais. allem, russe, Sc. Po, B.A. amér. exp. journal. ch. empl. mi-tps. Toutes propositions.
Ecr. n° 1670 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Ch. emploi ORTHOPHONISTE à plein temps de préférence banlieue Sud-Ouest ou Paris. Mme Dupuis, 67, rue de Normandie, 92400 COURBEVOIE.

CONSULTANT. H. 25 a., droit privé + divers, exper. cab. jur. + stés + prat. imm. + gest. fin. + fiscal. Etud. ttes propos. tout nlv. région Paris, province. Ecr. n° 1.655, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CORRESPONDANCIER expér. franç., angl., esp., ara., ch. trav. mi-tps ou compl. T. 526-91-38 h.b.

J.F., 28 ans, psycho + I.A.E. Exp. pédag. déc adult., 5 a., ch. empl. temps part. ds serv. form. ou organ.-conseil. B. Toussaint 150, r. de Charenton, 75011 Paris

---

CADRE 26 ans, 3 a. expérience
ADMINISTRATION DES VENTES
POSTE IDENTIQUE ou SUP. DANS DIRECTION COMMERC. REGION PARISIENNE
[illegible] dépl. [illegible] France et étranger, étudier. ttes propos. Ecr. no T 01 272 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EXPERT-COMPTABLE
DIPLOMEE
femme 30 a., 5 a. expér. cabinet ch. emploi salarié temps partiel ou trvx domic., sud rég. Paris. Ecr. n° T 81659 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR
39 ans, bonne expérience de
— Direction générale et
— Direction calais. sect. industriel puis,
— Création d'une PME secteur du bâti[illegible] rech. sit. [illegible] de rég. Sud-Est. Ecr. n° 1.651, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

capitaux ou proposit. com.

Pr construct. mas. loué à Hypermarché viande 250.000 F, affaire ss rsq. Samuel, 8, av. J.-Jaurès, 78390 Bois-d'Arcy.

Ch. associé actif, impt [illegible] Paris prêt-à-port, H.-D. E[illegible] Px intér. Ecr. n° T [illegible] M. Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur-2e

---

Stè [illegible] grenobloise, prestataire de Service, étudierait toutes propositi[illegible] de [illegible] pour la [illegible] M. [illegible] Ecr. n° [illegible] M. Régie-Pr., 85 bis, r. [illegible] Paris.

---

formation profession.

FORMATION
aux métiers de la
LIBRAIRIE
préparation du brevet de technicien en 2 ans en temps plein pour les JEUNES de 18 à 20 ans.
Niveau 1re et terminale.
Début des cours : [illegible] 1977.
L'ASFODEL,
11, rue St-Dominique, [illegible]

---

enseignem.

LANGUES Tous niveaux tous diplômes
Particuliers et entreprises, petits groupes et indiv. LAETITIA, Ecole des Langues, 1, carrefour de l'Odéon. — Paris (6e). 633-37-89 - 633-99-48.

---

cours et leçons

MATH.-PHYS. rattrapage rapide par prof. Termin., PCEM, Fac. - [illegible]

---

occasions

ACHETONS PIANOS
Dandé, 75, av. de Wagram, [illegible] WAG. 34-17. Vente - Locations.

---

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (220 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : [illegible] tion, exemplet, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 4, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

---

emplois régionaux

I. C. V. Filiale de **STEPAN CHEMICAL Co** [illegible]

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX
pour régions [illegible] et Paris/Normandie

MISSIONS :
— prospection [illegible] et vente de produits [illegible] dans [illegible] :
[illegible] Textile, Phyto-Sanitaire, [illegible] d'entretien, Hygiène industrielle, Peintures et Vernis.

PROFIL REQUIS :
— Formation chimie ;
— Expérience professionnelle de la vente ou de l'assistance technique de produits industriels ;
— Langue anglaise utile ;
— Déplacements fréquents.

[illegible] C.V. - [illegible] 12 - [illegible] VOREPPE/GRENOBLE.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTROMENAGER
recherche pour USINE
de BASSE-NORMANDIE

UN ACHETEUR QUALIFIÉ

IL SERA RESPONSABLE :
— [illegible] ments ;
— du contrôle [illegible] stocks pour les produits concernés.

Il [illegible] avoir de bonnes conn[illegible] en matière de composants électriques et électroniques et une certaine expérience de la gestion informatique.

[illegible] : Assimilé cadre.

Ecrire sous la référence 1.503, à SPERAB, [illegible] rue [illegible] - 92807 PUTEAUX.

PREMIER EMPLOI

[illegible] rech. pour un premier emploi
AIDE VENDEUR
— formation assurée,
— tickets restaurant,
— voiture fournie après [illegible]
GARAGE BOURSAULT
11, rue Boursault
75017 PARIS - [illegible]

G. D. M.
leader de l'investissement privé [illegible] : 15.000.000 [illegible] mois
recherche pour un 1er emploi
JEUNES DIPLOMES D'ECOLES DE COMMERCE
Pour postes de
CONSEILLERS en GESTION DE PATRIMOINE
Formation assurée.
Ecrire à G.D.M. [illegible] de Tilsitt, 75008 [illegible]

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

IMPORTANT BARREAU SUD DE LA FRANCE
recherche Secrétaire général pour ordre des avocats
Adresser candidature avant le 15 octobre, accompagnée du curriculum vitae, au n° 7680 « le Monde » [illegible], 5, rue des Italiens, 75427-9e qui transm.

Société prêt. à porter de grand renom, siège province, [illegible] chef d'atelier pour [illegible] grande expérience [illegible].
Avenir assuré si capac. [illegible] reçu. Ecr. n° 6561 « le Monde » Pub. Italiens, 75427 Paris-9e qui tr.

LABORATOIRE de synthèse [illegible] de photochimie organiques, ASSOCIE au C.N.R.S. dispose de 2 ALLOCATIONS de RECHERCHE de la D.G.R.S.T. pour préparer en 3 ans une thèse de 3e cycle ou de docteur-ingénieur.
Les candidats titulaires d'une maîtrise de chimie ou d'un diplôme [illegible] chimiste sont priés de s'adr[illegible] les meilleurs délais, au professeur J. STREITH, directeur du Laboratoire associé, E.N.S.C.M., [illegible]rsité du Haut-Rhin, [illegible] MULHOUSE Cedex

---

CENTRE MEDICAL recherche
INGENIEUR
responsable informatique
Expérimenté - 30 ans.
Mini-systèmes - IRIS 05
Télétraitement - Langages évolués - Assembleur
[illegible] C.V., prétentions à : [illegible] ANTOINE-LACASSAGNE 36 [illegible] Nice

---

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Certaines entreprises peuvent vous remettre une description [illegible] responsabilités du poste.

Du salaire brut qui vous [illegible] indiqué, il [illegible] nécessaire, pour connaître le salaire net, de déduire [illegible] différentes [illegible] :

- **obligatoires** : *assurance maladie, maternité, invalidité, décès, [illegible] vieillesse, [illegible] complémentaire, [illegible] chômage, APEC (pour [illegible] cadres)* ;
- **contractuelles** : *retraite complémentaire et supplémentaire, prévoyance* ;
- **facultatives** : *mutuelle, [illegible] restaurant, [illegible]*.

Le statut dépend de la catégorie professionnelle qui vous sera proposée par l'employeur. On [illegible] distingue habituellement quatre : ouvriers, employés, agents de [illegible] et cadres dont les conditions [illegible] garanties sont précisées généralement pour chacun dans un avenant particulier (voir paragraphes précédents). Le statut détermine, [illegible] l'entrée, en particulier la durée de la période d'[illegible] le régime de [illegible] complémentaire [illegible] prévoyance (assurance complémentaire de la [illegible] sociale : décès, invalidité, incapacité, [illegible]). Dans chaque avenant sont décrits les principaux postes de travail et [illegible] positions repères ; à chacun d'eux correspond un coefficient hiérarchique qui permet de déterminer l'appointement mensuel minimum applicable. Bien entendu, ces [illegible] peuvent varier d'une convention collective à une autre.

Après avoir trouvé un emploi, informez les personnes et les organismes qui [illegible] ont de près [illegible] de loin dans vos recherches.

---

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend R-5 LS, 1974, 47.000 km. Très bon état. Téléph. : [illegible]

12 à 16 C.V.

A vendre MERCEDES 240 D, septembre 75. Toutes options. Argus 45.000 F. Px vis 41.000 F à débattre. T. h. repas, 902-97-41

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
LEASING PARTICULIER GARANTIE TAA
Gar. des PATRIARCHES 11 r. Kisbel Paris 20e 636.98.35

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six [illegible] 10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

MERCEDES
Exposition. T[illegible] ventes.
Crédit-leasing.
Pièces détachées.
Méc[illegible]
carrosserie.

SFAM-France
Concessionnaire.
23, bd [illegible]
Paris [illegible]
Tél. 292 02 50

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	[illegible]
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. [illegible] CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

[illegible] ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Le Marais Thorigny
13, RUE DE THORIGNY 75003
Immeuble neuf
Livraison immédiate.
— 4 P. 96 m2 + balc. 9 m2 + park. s/sol. 875 000 F ferme et définitif.
— 5 P. Duplex 141 m2 + terrasse 24 m2 + park. s/sol. 1 248 000 F ferme et définitif.
Visite sur place tous les jours de 11 h. à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h.
277-72-34
ou COGEDIM : 266-36-36

L'ORDINATEUR [illegible]
MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels agréés F.N.A.I.M.
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Correspondance : [illegible] sur envoi de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

18/17e propriétaire vend dans immeuble restauré [illegible] STUDIOS + [illegible] II PIÈCES confort, forte rentabilité. Il me faut : [illegible] comptant. TÉL. [illegible]-56.

GRAND STUDIO cuisine bains dans BEL IMMEUBLE. T. [illegible]

6, AVENUE VAN-DYCK
pptaire vend hôtel particulier classé, appt 110 m2 rénové, 1 050 000, [illegible] h.

DAMREMONT
Part. [illegible] studio, avec vraie cuisine, tout confort. Téléphone. Prix : 90 000 F.
Tél. : 076-77-26, [illegible]

METRO VOLTAIRE
P. à p. imm. p. de t. ravalé, 45 m2, ent., 2 p. + c. (éléments chêne massif), w.-c., s. de bain, chff. cent. ind.; 12e ét.-terrasse, vue dégagée sur arbres, 5e ét., Tél. pour r.-v., et vis. 805-19-84 ap. 14 h., jeudi 29, Ag. s'abst.

Métro TEMPLE dans bel imm. pierre de taille, STUDIO refait neuf, PRIX EXCEPTIONNEL. Prix : 89 000 F. T. : 522-95-20.

MALESHERBES, appt 230 m2, splendide réception, 3 chbres, garage, chbre serv. T. 265-45-23.

R. DES FRANCS-BOURGEOIS, studio tout confort, kitchenette, douche, Téléphone, bon état. Tél. : 325-82-66, le matin seulem.

Près ST-VINCENT-DE-PAUL très bel immeuble tout confort, grand 7 pièces, 190 m2, bon état, parfaite distribution. [illegible] S.A. 874-08-45.

9e CONDORCET
magnifique 140 m2, 5 p. cuisine, bains, toilette, imm. p. de t., plein soleil. Téléph. : 387-22-82.

MAIRIE 12e, duplex 10e et 11e ét., terrasse, plein sud, living dble + ch., cuis., 2 ch. (32 m2), 2 parkg, 790 000 F. T. 344-02-43.

AV. DE MESSINA, 105 m2 à rénover, chbre serv. Poss. prof., 530 000 F. T. 387-13-96, le matin.

114, RUE MOLLET
pptaire vend 5 p., entrée, cuis., s. de bains, w.-c., balcon, excell. état. Sur place jeudi 29 et vendredi 30 septembre de 10 à 18 h.

3e imm. pierre de taille, beau 3 p., gde cuis., s. de bains, débarras, très jolie décoration. Urgent, px demandé 370 000 F. 266-19-08.

Proximité PLACE LEVIS atelier duplex sur jardin et rue, 91 m2, décoration et finition exceptionnelles. [illegible] 387-72-11.

ROLLAND-GARROS
Bordure BOIS [illegible] LOGNE
Luxueuse rénovation d'un hôtel particulier 1 à 4 pièces, 7, bd Anatole-France, — Vendredi, samedi, 14 à 17 h. ou 359-69-36.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e)
IMMEUBLE LUXUEUX NEUF sur jardin intérieur.
STUDIOS, 2, 3 et 5 pièces avec terrasses.
Habitables immédiatement.
Sur place, de 14 h. à 18 h. 30.
S.C.I. KLEBER-LONGCHAMP.
Téléph. 720-17-54, le matin.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURÉ
APPTS DE 100 M2 A 215 M2.
Sur place tous les jours sauf dimanche, de 14 h. à 18 h., ou 227-91-45 et 753-98-57.

BD PÉREIRE, 4 p., excell. 4/5e [illegible] cont. Chbre serv. [illegible] immeuble. 400 000 F. 264-71-95 ou 96.

TRÈS URGENT PELLEPORT STUDIO, imm. 1974, état impecc. Excellente rentabilité. Prix : 120.000 F. 387-74-62.

BEL-AIR, 2 P. s/jdin, belle pièce av. cuis. av. fenêtre, placard, 4e élevé, tt cft, bon permis. Prix : 276.000 F. 343-63-84

BEL-AIR, dans imm. récent, standing, living, 2 ch., cuis. équip., dressing, coquette, pce s/jard. 423.000 F. Dble liv., 3 ch., 2 bns, 2 w.-c., park., gd cft. 408.000 F. 340-72-06

16e MUETTE 6 PIÈCES
220 M2. 3e étage, bel imm. pierre T. Prof. lib. poss. b. 727-79-85. FROMONT.

18e Pptaire vend dans petit imm. rénové, 5/sixième, 2 P. Caractère, gd cft, 5/place 21, RUE DES MARTYRS, 16-19 h. Rennels. 607-44-19.

MAISON DE LA RADIO
3 P. tt cft., 3e étage, imm. 1930 pierre de taille. Prix : 350.000 F. Exclusivité AMSELLE - 329-78-88.

41, AVENUE DE CLICHY
4 p. cuis., w.-c., salle de bns, chauf. c., tél. 295.000 F. Les 30 et 1er de 14 à 17 h.

CHAMPS-ÉLYSÉES
[illegible] RUE DE PONTHIEU (8e)
Luxueux appt sur jardin, calme absolu, état neuf, parking, cave, 68 m2 + balcon. Visite sur place jeudi 29, vendredi 30, de 11 hres à 13 hres et de 15 heures à [illegible]. Renseignements au [illegible]

250 M2 JARD. PRIVATIF
+ 5 PIÈCES, dans [illegible] partic. GD STAND[illegible] 1.300.000 F. 734-98-06, HEU[illegible] BUREAU.

TERNES 140 M2
5 pièces, cuis., bains, toilette, bel imm. pierre de taille 1930. 4e étage chbre serv. 567-42-88.

Paris Rive gauche

2-3 P. LUXEMBOURG, 70 M2, tout confort, 485.000 F, calme. PROMOTIC, 325-10-74.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Vends 6 p. 115 m2 environ, tout confort, chbre service, possib. commercial. Prix intéressant. MARTIN, Dr Droit, 742-91-01.

GOBELINS
Propriétaire vend 140.000 F murs loués 16.800 F par an. Téléph. 337-74-44.

METRO MAISON-BLANCHE
Cause départ étranger, particulier vend 5-6 pièces, 157 m2, état impeccable, situé Sud, 3e étage, parking. Téléph. 585-13-85.

QUARTIER LATIN, rue bordant Saint-Germain, très bel [illegible] 75 m2, gd cft, [illegible]

Fg POPULAIRE, dans sympathique petit imm. [illegible] + 2-3 ch. + [illegible] central individuel, [illegible] parking. Après 20 h. : [illegible]

PASTEUR - MONTPARNASSE
Part. vd 3-4 p., 90 m2, [illegible] grand standing. Tél. [illegible]

BAC - VARENNE
Part. vend grand 4-5 pièces, cheminée, boiseries, parquet Versailles, [illegible] poss. 2 entrées. Prof. [illegible] Tél. 548-07-97

CONSTRUCTION UNIVERSITÉ
vend [illegible] et 2 p. [illegible] idéal [illegible] ou investisseurs. TÉL. [illegible] et sur [illegible] après-midi [illegible] au Pot-de-Fer

Vue exquise sur LE PETIT LUXEMBOURG
superbe hôtel particulier complètement aménagé habitation et bureaux, splendide réception 400 m2 4 chbres, 4 bains, dressings, appt [illegible] TERRASSES

MAZARINE PLEIN CIEL
110 M2 CARACTÈRE CHARME SOLEIL - ODE. 95-10

ALMA, 62, quai d'Orsay
Pptaire vd 3 Pces cuis., bns, w.-c., chbre serv., cave boiser. anc., tél., 120 m2. Px 950 000 F. — 4 Pces, cuis. [illegible], 2 bns, dressing, w.-c., tél., chbre serv., 2e surface 130 m2. Px 115.000 F. Sur pl. 14 à 19 h.

PORTE DE VANVES
2 P., rdc, 35 m2, 1er ét., rue. Exceptionnel : 105.000 F. 206-15-30

BAC - SAINT-GERMAIN
Magnifique appt 4 Pces [illegible] m2 dans immeuble de cla[illegible] Px 980.000 F. - Tél. [illegible]-72-75

Bd PORT-ROYAL, part. vend 3/4 p., 80 m2 impeccable, balc., tél. serv., soleil. - 474-41-71

BOSQUET-GRENELLE
appt d'angle très ensoleillé
6 Pces princip., cuis., bains, toilette, 140 m2, 5e étage imm. tt cft. - 567-22-88

AV. MAINE (Pr.) gd sol., entr., cuis., s. d'eau, wc, chf. cal. soleil : 160.000 F. Tél. 566-58-46.

MONTPARNASSE. Vue dégagée soleil. Charmant LIV. + CHBRE, parfait état, 61 m2, balc.-terrasse, 8e étage, stand. + T.A.C. - 359-33-38.

ÉCOLE MILITAIRE. 705-29-10.
Dans bel imm. pierre de taille 6-7 P., 230 m2, à rénover, div. en 2 lots, conft. Prof. libérale.

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
Splend. Studio 35 m2 gd conft., 4e ét. rue. 215.000 F. 524-40-08.

2e RUE SEGUIER sur cour 18e S., duplex plein Sud, 110 m2 tout conft., parfait état. 325-82-66, matin seulement.

RASPAIL CAMPAGNE-PREMIÈRE
Part. à part., 2 P. kitch., w.-c., douche, 5e étage sans ascens. 145.000 F. Pour visite tél. au 454-22-02, de 19 h. à 20 h. 30.

EXCEPTIONNEL. Dans imm. rénové GRAND DUPLEX
Entr., liv., 3 ch., cuis., s. bns. 425.000 F. 293-58-66.

Près PARC MONTSOURIS
3 P., cuis., [illegible] balc., 8e ét., tél. 370.000 F. 589-49-34.

JARDINS DE LOURMEL
SÉJOUR avec terrasse + 2 ch. luxueux, jamais habité. JEAN FEUILLADE. - 566-00-75.

66, AV. DE BRETEUIL
3 pces dont 2 sur l'avenue. Ce jour de 14 h. à 17 h. AUDOLI - 525-27-08

PRÈS JUSSIEU FACULTÉ
Dans bel imm. caractère rénové sur cour-jardin
APPT EN DUPLEX. Tout cft. - 78 m2. - 722-38-74

3 PIÈCES
dans petit imm. très calme 117, rue de l'Abbé-Groult
LIVRAISON AUTOMNE 77
Visite pour Appt-témoin sur place de 14 h. 30 à 18 h. 30 sauf mardi et dimanche.
828-73-64 et 256-37-70

PANTHÉON
PPTAIRE [illegible] DIRECT
UN 2 [illegible] et UN DUPLEX dans imm. 17e siècle, magnifiquement rénové, cuis. équipée, sal. bains. TRÈS CALME SUR JARDIN INTÉRIEUR.
S/PL. JEUDI, VENDREDI, SAMEDI : 13 H. à 17 H. 15-17, RUE TOURNEFORT
TEL. 723-38-53

6e, RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURÉ
APPTS DE 55 M2 A 170 M2
227-91-45 ou 755-98-57

7e SUR QUAI
Gd appt 135 m2 en cours rénov[illegible] Tél[illegible] : 766-04-17.

FRANK ARTHUR S.A.
propose 3 [illegible] entièrement rénovés [illegible] le quartier des ministères et des ambassades [illegible] pas [illegible] Invalides :

RUE BARBET-DE-JOUY
Ces appts ont respectivement : 174-183 et 205 m2 en
4 ET 5 PIÈCES
avec chambre de service et box. Ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de grande hauteur sous [illegible]
Pr tous renseignements s'adresse. à FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann
766-01-69

CHBRE DES DÉPUTÉS (près)
1MM. DE CLASSE au 1er étage appt 6 Pièces principales, parfait pr ASSOCIATION. 633-08-11, mat.

Région parisienne

ANDRÉSY (78)
A 20 min. de Paris-St-Lazare, près [illegible] commerces, [illegible] petite résidence [illegible] appt de 3 pces (constr. 1970), cuis., s. de b., dés. Log. sit. au 3e ét. sans ascens. surf. 60 m2, parking, cave, tél., libre fin mars. C.F., 28.000 F. T. soir 974-51-46.

Métro SCEAUX, imm. récent [illegible] pces, [illegible] cft, gd balcon, garage. 195.000 F. Tél. 644-22-16

VILLE-D'AVRAY
dans imm. ni en bordure forêt Gd 3 Pces, 92 m2 + terrasse et jard. privatif, tél. Parking. Tél. 945-66-75, 14-19 h.

NEUILLY, Hôtel de Ville
Bel imm. pierre de taille, tapis esc., 3 P., tt cft, tél. [illegible] 4e sans asc. 210 000 F.

VINCENNES (Bérault)
Bois, imm. [illegible] stand. verdure. Très beau [illegible] gd balc. SOLEIL, CALME, 4e ETG. 350.000 F. URGENT. 266-19-08

[illegible], bord de [illegible] R.E.R. chbres, stand., site clas. nerf. 300.000 F. T. 976-35-45 soir

A VENDRE - SAINT-MANDÉ
Chambre [illegible], 4e étage, bel immeuble, 17.000 F. — 982-91-71.

Champigny, 3 p., 72 m2, rez. 1968, exc. tenue, parc, sol., mod., [illegible], cuis. am. 880-70-38, après 19 h.

Récent r.-de-ch., jardin privatif COURBEVOIE GARE
5 PIÈCES, cuisine, 2 [illegible]

BECON, 2e ÉTAGE
3 pièces, cuis., [illegible] chauffage central, 190.000 F. — 788-49-00.

MONTROUGE
Porte-d'Orléans
conft, 40 m2, 3e ét. rue, [illegible]. Exceptionnel, 149.000. 278-10-82 — 206-15-30

COURBEVOIE GARE (même), très beau 2 p. entièrem. refait neuf, cuisine, w.-c., bains. Prix exceptionnel 138.000 F. 522-95-20.

COURBEVOIE (gare Bécon)
Récent, sans vis-à-vis, 3 p., tout balcon, bon état, park. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

5 KM. VERSAILLES, [illegible]-le-Fleuri, dans résid. avec pisc., tennis, partic. vd 5-6 p., [illegible] sél. triple 45 m2 + 3 ch., [illegible] état. Prix 390.000 F. 460-17-62.

NEUILLY, Bd de la Jatte, 8e ét., balcon, récent, standg, 4 P., 2 bains, robinerie, park. Audoli. 525-27-08.

CHATOU près Bus, vends URGENT appt. 1972, 1er ét., [illegible], [illegible], cuis. av. balc., 5 chbres, salle bains, s. eau, w.-c., park., cave. Px 422.500 F. [illegible] CARLIER, 4, place Berteaux, Chatou. 976-37-61.

VINCENNES
MAIRIE ET BOIS
dans imm. rénové
STUDIOS tout conft. 69.000 F.
GRENIER AMÉNAGÉ 129.000 F.
Me voir : jeudi, vendredi et samedi de 14 à 19 h., 60, rue Didérot à Vincennes.

GARCHES. Résidentiel Près Gare
135 m2, gd standg., compren. entrée, cuis., grand séjour, 4 chbres, 2 bains, 2 garages, tout absolument impeccable. 850.000 F. Gros crédit possib. CABINET MAZIÈRES. 483-51-55.

BOULOGNE. Etage élevé
Séj. dble, 3 [illegible] penderies, tt cft., balc. [illegible] 455.020 F. 825-40-40.

CHATEAU VINCENNES
(proximité) dans imm. rénové. STUDIOS tout confort. 69.000 F. IDEAL PLACEMENT
Location assurée 3.500 F l'an. Le propriétaire : 544-25-22.

MEUDON. Appt. neuf 107 m2
Bon stand., tt confort, [illegible] commerce, gare. Px : 575.000 F. Tél. : 626-08-07.

NEUILLY
DUPLEX liv. dble + chbre, cuis., s. bains coul., 2 w.-c., tél., refait neuf. 300.000 F., si réalisation rapide, prix à débattre. [illegible]-75-48.

CHATOU R.E.R. Appartem. 63 M2, 2e et dernier ét. Séjour + 2 chbres, tt cft., box, calme. Px 320.000 F. AGENCE CARLIER, 6, place Maurice-Berteaux, Chatou. 976-37-61.

NEUILLY-SAINT-JAMES
Immeuble neuf de grand luxe
2 pièces 61 m2 + terrasse, PRIX : 655 000 F.
3 pièces, 73 m2, PRIX : 725 000 F.
4 pièces, 100 m2 PRIX : 1 145 000 F.
Vis. sur R.-Vs. : 766-25-32.

Province

A vdre SUPE[illegible] 05250 stud. 4e ét., nord en copropriété. Ecr. no 6 555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SANARY/PORT ISSOL appart. gd st[illegible] r. de ch. 110 m2, plein [illegible], 3 ch. 2 s. de bns, garage, cuis., ent. inst. marbre, terrasse-solarium 100m2, jardin, [illegible] ind. gaz de ville. Tél., interph. Px 350 000 F. Tél. : (16-94) 74-33-87.

locations meublées Offre

Paris

LUXEMBOURG, studette, chauff. central, douche, w.-c. 450 F + 100 charges. 548-07-97

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO au 5 PCES, standing. [illegible] rue Saint-Charles, 75015 PARIS. T[illegible]

locations non meublées Offre

Paris

16e Particulier, studio, tt cft, kitch., tél., asc., 820 F. Repr. justif. 325-25-63 ap. 12 h. 30.

Région parisienne

CHATOU. Appt, [illegible], 3 chbres, [illegible] + s. eau, cuis., placard. TELEPH. Cave, parking. 1.800 F + ch. AGENCE CARLIER 976-37-61.
6, place Maurice-Berteaux, Chatou.

locations non meublées Demande

Paris

DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE recherche GRAND APPARTEMENT ou HOTEL PARTICULIER DE PRÉFÉRENCE
NEUILLY-ST-JAMES [illegible] [illegible]
7e ou 8e arrondissement
MINIMUM, 4 chambres, 2 salles de bns, jardin privatif ou terras. Long bail. — Téléph. 261-56-12.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4 000 maxi. T. 283-57-02.

Immobilier (information)

[illegible] AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES
19, r. La Michodière, Mo [illegible] 84, rue d'Alesia, Métro [illegible] Frais abonn. 310 F. - 2[illegible]

Pour vendre, [illegible] entre [illegible] LISEZ
« SANS INTERMÉDIAIRE » le lundi dans les kiosques.

constructions neuves

Boulogne - métro Pont [illegible]
RESIDENCE AQUITAINE
DES APPARTEMENTS TERRASSES AVEC VUE SUR LA SEINE
Du studio [illegible] m2 au 6 p[illegible] 146 m2
superficie des terrasses [illegible] 28 m2 à 63 m2
LIVRAISON FIN 1977 ET 1er TRIMESTRE 1978
renseignement : sur place tous les jours (sauf [illegible] la journée) de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. 65-79, av. du Gal-Leclerc 609.17.52 ou :
SEMICLE 766 51 76

Investissez à Paris (11e)

- LES JARDINS DE VOLTAIRE
  68-70, bd [illegible] boulevard et jardins. 74 appartements, du studio [illegible] 4 p[illegible]ces. Fin de travaux.
- RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR
  51-55, bd Richard-Lenoir. Sur boulevard et jardins. 60 appartements, du studio [illegible] 5 p[illegible]ces + balcons + terrasses. Locaux [illegible]-ciaux.
- [illegible] AMBROISE
  10-16, rue de la [illegible]. Sur rue et jardins. 97 appartements, du studio au 5 pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

3 IMMEUBLES STANDING - PRIX FERMES
S.A. AZED
25-27, bd Rich.-Lenoir, Paris (11e), 355-35-34+

PR FIN [illegible] ET DÉBUT [illegible] PRIX NON [illegible] A LA RÉSERVATION
OBSERVATOIRE-LUXEMBOURG
Quartiers grandes Ecoles, Universités, dans petit immeuble — Gd living [illegible] 61,50 m2, cave possible, parking.
LE NOUVEAU XVe
R. 200 m. du Front de Seine Me CHARLES-MICHELS
— Studios 30 m2 .... 204.000 F
— 3 p., 66 m2 + balc., 4e étage ..... 444.200 F
Me LOURMEL
— Studios, 25,70 m2 .. [illegible]
— 2 pces, 43,50 m2 .. [illegible]
— [illegible] 66,42 m2 + ... 525.800 F
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, [illegible] Friedland, [illegible]

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. [illegible] et 7e pour [illegible] appts ttes surfaces et immeuble. PAIEM. COMPTANT.

Sté M. [illegible] PRIMO recherche appts toutes banlieues 3-4-5 p. Jusqu'à 200 000 F. T. 722-75-56.

URGENT [illegible] pr médecin 6-7 P. 16e, 17e, Neuilly. 268-53-94.

appartements occupés

12e Prox. BOIS VINCENNES, ds imm. 1883, bel imm. P. T., PET. 2 PCES, cuis., wc, loués à personnes âgées. Prix moyen [illegible] F le m2. Propriétaire [illegible]

hôtels-partic.

R. de VARENNE [illegible] m2 très bien décoré, [illegible] gardien. Prix [illegible]

immeubles

IMMEUBLE 76 CRETEIL
152 studios + 2 loges concierge + 123 pl. gar. s/sol. Parkings rez-ch. Revenu net : 1.200.000 F Prix : 15 millions. GANDOLFI, Téléph. : 883-04-69

domaines

Par autoroute 20 [illegible] Sud Paris. Forêt 55 ha, Ch[illegible] à [illegible] Prix intéressant. - RAYNAL 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50.

fonds de commerce

Bergère (Passage [illegible]) Sur-de-la-Bergère entre BRIVE/TULLE [illegible] Beynat) Bon C.A. fonds [illegible] Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner au : (55) 25-71-09.

A vdre, quart. OPÉRA, Salon de coiffure Dames, 100 m2. Tél. : [illegible] après 20 heures.

bureaux

1 A 20 BUREAUX TE QUART. Locations [illegible] pas-de-porte MAILLOT - 293-45-55 - 522-19-10

MADELEINE [illegible] BUREAUX confortables, d'urgence. Crédit possible. — Tél. : 524-21-76.

SAINT-AUGUSTIN immeuble [illegible] standing Sur un [illegible] A LOUER 32 BUREAUX. 293-62-52.

DOMICILIAT., TEL., SECRÉT., TELEX FRAIS 100 F PAR MOIS. APEPAL : 228-56-50.

Boutiques

15e Murs de boutique vide 50 M2 + sous-sol. Exceptionnel : 245.000 F, ou possibilité location : 2.200 F mens. HORS TAXES. 278-10-82 - 286-15-30.

locaux indust.

10e 680 m2 [illegible] amén., atel., labor., 7 bureaux, 3 ligne. [illegible] 50 [illegible] - 874-89-81.

viagers

Propriét. réalisez mieux votre viager, indexation, garanties F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00. Estimation gratuite. Discrète.

R. AUGUSTE-VACQUERIE (XVIe)
[illegible] Exceptionnelle somptueux appartement 136 m2, liv. [illegible] + 3 [illegible] plein soleil (valeur réelle 1 million 200 F), occupé 2 t. 82-74 a. Cpt 750.000, rente 2.520 F/mois. Exclusivité IMMOBILIÈRE CBS. Téléphone : 524-40-08.

pavillons

CORMEILLES-EN-PARISIS
5' GARE, [illegible] 1971, séjour, 3 chbres, gar. [illegible] mazout, 600 m2 terrain, [illegible] état. [illegible] - 788-49-00

ST-LEU-LA-FORÊT, 3' GARE gd séjour, 4 chbres, cuis., bains, chff., central gaz, terrain de 350 m2, 350 000 F. T. 788-49-00.

BECON, PRÈS DE LA GARE. Séjour, [illegible] chbres, cuis., bains, [illegible] possib. à moderniser, 380 000 F. T. 788-49-00.

LE BIEN-ÊTRE
à Gagny, spacieux [illegible] pierre, dble liv., bur., 4 ch., cuis. équ., T., [illegible] ch. c., penderie rangts, gren. amén., [illegible] cuis. d'été, gar., buand., [illegible] terrel. 1.000 m2 clos. [illegible] 85.000. A.C.C., 56, av. [illegible] et Chelles.

UN GRAND CHOIX de maisons individuelles 5 pièces sur sous-sol à GOMESSE (95 Val-d'Oise) BONDOUFLE [illegible] ECQUEVILLY [illegible]
Tous renseignements sur simple appel au 766-13-14

maisons de campagne

[illegible] MAISON sine, 2 chbres, bains, wc, garage, terrain 600 m2. Prix 161.000 F, créd. 80 %. 483-36-35.

AU BORD DE LA SEINE
à Boissise-la-Bertrand (15 km Melun), résid., sur 2.500 m2 + ponton sur Seine, CHAUMIÈRE remarquabl. traitée, état neuf, 70 m2 habit., tt cft, garages. Prix 520.000 avec 106.000 cpt. AVIS, 3, av. Patton, MELUN. 437-02-72 ou 857-43-40.

chasse-pêche

EN BERRY
[illegible] un très [illegible] cadre, BEL ETANG 3 HA + TER. 2.000 M2
PRIX : 180.000 F.
Possibilité crédit.
PROGECO, 107, rue N[illegible] 36400 LA CHATRE. Téléph. [illegible] (54) 48-10-66.

locaux commerciaux

[illegible] louer, SARRIANS (Vaucluse), [illegible] km d'Avignon, ancienne usine, surface [illegible] 3 100 m2 sur 8.300 m2 de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional. [illegible] n° 6.536, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, [illegible]

Ve - BAIL 3-6-9, Boutique [illegible] M2 [illegible] nivx, loy. 13.500 F/an. TEL. : 233-67-08.

Locaux avec autorisation ouverture imm. dans centre comm. proche banlieue toulousaine
LOCAUX GDE SURFACE
jusqu'à 5 000m2, ts comm. détail. S'adr. no T 081 570 M. R.-Press, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e ou T. M. Raymond (61) 72-18-00.

villas

vends villa type F5, plain-pied, prox. immédiat. Avignon, constr. récente, séjour 42 m2, tt cft, jardin, proche commerces, quartier résidentiel. Prix 400 000 F. Ecr. no 6 550, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHATOU 8 MINUTES GARE : villa 6 Pièces, dépendances, tout conft, jard. 750 m2, garage. Prix 540.000 F. 627-78-52.

6 km. R.E.R. ST-GERMAIN-EN-LAYE à Aigremont sur coteaux, près forêt, vente état futur achèvem. (janvier 78), VILLA NEUVE, grand standing, 179 m2 habit., 6/7 P., terrains : 508 m2/800 m2. Agence Gare, Saint-Germain. Tél. : 973-77-77.

MEUDON RÉSIDENTIEL Villa 9 Pièces terrain 650 m2, réceptn bureau, 4 chambres, garage. — Prix : 950.000 F. Téléphone : 624-08-67.

LE VESINET 300 mètres R.E.R. CALME
VILLA EN REZ-DE-CHAUSSÉE séj., 3 ch., cuis., bains, pavillon amis 2 Pièces, douche, [illegible] beau jardin bâtisé de 700 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - 976-05-90.

PROXIMITÉ VIENNE (Isère)
Ville dans un beau cadre, composée : cuisine, salle à manger, salon, deux chbres, s. bns, wc, [illegible] centr., terras. + parc, chalet de 2 [illegible] dans parc 4.300 m2 [illegible] d'agrément.
Prix : 390.000 F à DÉBATTRE. TÉL. : (74) [illegible]-50

fermettes

EN BERRY
Fermet. indép., constr. pierre, [illegible] bon ét., 4 p., poutr. [illegible] chemin. rustiq. av. étage facil. aménag. par escal. intér. Grang. Terr. 2.000 m2, él., eau (puits).
PRIX 78.000 F
CRÉDIT 80 %.
PROGECO, [illegible], place St-Cyran, 36000 CHATEAUROUX. Tél[illegible]. 18 (34) 22-09-31, 22-30-21.

130 km Autoroute Sud sur terrain de 1 HA pelouse, planté fruitiers, à 800 mètres gros bourg tous commerces, belle fermette en réserve en partie aménagée, construct. pierres et petites tuiles pays, belle charpente chêne, beau grenier aménageable, séj. rustique 45 m2, cheminée, cuisine, 3 chambres, splendide grange 70 m2 : en retour : ancienne écurie. Eau, électricité force. Prix total 234.000 F. Traité avec 45.000 F comptant. [illegible] crédit.
LES PEUPLIERS, Reiais Miel, 3 km Sud N. 7 MONTARGIS.
TÉLÉPH. : 15 (38) 85-22-92 ou après 19 h : 15 (38) 93-32-33.

terrains

[illegible] - Terrain à [illegible] 25 km Valence, [illegible] mer, eau, électr., route aménagée. Poss. crédit. [illegible] F m2. à partir de 19 h au 328 ou 32.

LOUVECIENNES
Résidentiel, 5.800 m2 boisé permis. UNE VILLA. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, [illegible]

LE PLESSIS-ROBINSON
6 km de Paris, [illegible] de bois [illegible] individuelle, [illegible] m2. Prix : [illegible] F
Téléphone : [illegible]

MESNIL-LE-ROI
BEAUX TERRAINS BOISÉS DE 650 M2 à 1 100 M2.
Fac. 20 m. à 26 m. Toutes viabilités. PRIX TTES TAXES C. ARTHÉE DE LA TERRASSE, LE VESINET : 976-05-90

propriété

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez [illegible] de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. ¡Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte [illegible]
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 [illegible], av. de Villiers, 75017 [illegible] 757-62-02.

Bourg ARDÈCHE, 13 km autor. MAÏS, CARACTÈRE 200 m2 s/2 niv., 100 m2 aménag., remis nf, intér. tt cft, parc clos 1 ha. ÉCHANGE contre villa banl. ou appt Paris ou VENTE 590 000 F. Tél. : 660-87-80, le soir.

Cb. à louer, proximité PARIS GDE PROPRIÉTÉ pr habit. pp. [illegible] de 1000 m2 [illegible] 4 P. principales : A proxim. immédiate, ville ayt 15 comm., 4 serv. Magnifique parc de 9 000 à 16 000 m2 selon convenance, av. arbres séculaires et pièce d'eau par source. Etat impeccable, px élevé justif. HERBRETEAU notaire 403-27-44.

65 KM DE PARIS, VEXIN, propriétaire vend directement sur 6 000 m2 terrain, propriété, environnement exceptionnel, 4 p., cuisine, salle de bains, chauff. mazout. Tél., px : 470 000 F. Pour renseignements : Tél. : [illegible] ou le soir 935-75-76. Visible samedi et dim. 16 (32) 32-02-13.

CÔTE D'[illegible]LE, [illegible] km PARIS [illegible] classé, MAIS BOURGEOISE de caractère, 1971. Vue bois et mer très dégagée, R.-de-ch. 142m2, s. de séj. 36m2, 2 ch., coul., [illegible] de séj. avec [illegible] appar. 30 m2, bureau, cuis., [illegible] de bns, w.-c., ch[illegible] cellier, [illegible] 71 m2, 4 ch. dt 1 balc., bains [illegible] aménager, gds [illegible]em., garage en constr., aménagem. intérieur à prévoir. PRIX : 400 000 F.
Pp. Mlle M.-Ch. PATON l'Hermitage, Bois-de-Cise, 80460 Auff.

DEAUVILLE MONT-CANISY maison 10 Pièces, sur 2.400 m2. Prix 388.000 F. Interconstruction : 604-81-07.

MILLY-LA-FORÊT sur bord forêt Fontainebleau : FERME RUSTIQUE RESTAURÉE
7 P., 198 m2 habit., tout conft + grange + écurie, clos de murs, bassin. Prix : 465.000 F. Téléph. aux heures de bureau : 828-77-45.

EURE 130 km. de Paris, région BERNAY Fermette à rest. + dépend., 2 P., habit. de suite, eau, électr., terr. 2.150 m2, 100.000 F. Propriétaire 766-45-18.

GISORS, Prés, propriété parfait état, séj. chemin., liv., cuis., 4 chbres, bains, garage, chauff. mazout, tr. beau jard. 1.800 m2. JOLIE VUE. Prix 350.000 francs. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 1, Fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

MAISON BOURGEOISE

200 km Paris, belle petite ville Indre. Tr. belle maison entièr. en pierre, meublée et [illegible] excell. état, 6 ch., hall, [illegible] jour, 5 ch., bains, w.-c., [illegible] balc., grenier, 2 caves, [illegible] boisé 1.364 m2, 300.000 F. Avec 1.100 m2 supplémentaires constructibles atten. : 340.000 F. Crédit possible.
B.C.I. 24, av. de Paris, 36000 Châteauroux. Tél. : (54) 34-70-89.

FORÊT SENONCHES [illegible] km ouest), PPTÉ entièr. restaurée, séj., [illegible] m2, cuis., 2 ch., bns, w.-c., eau, él., [illegible] terrain 1 600 m2, 230 000 F. Crédit 80 % SOMBIM Tél. 700-46-21.

PROPRIÉTÉ UNIQUE

à 130 km [illegible] (Loiret) compr. : Rés. princ. : séj. rust. 60 m2, cuis., 3 ch., bains, wc, gar., [illegible] piscine chauff. PARC av. essenc. rares, rocailles, 2 étangs. Mais. gard. Communs. Impart. Le tt 9/12 ha.
PX 2.000.000 F. Créd. poss.
THYRAULT [illegible] 70 ST-FARGEAU Téléph. : 16 [illegible] 74-00

80 km [illegible] NORD-OUEST
ANCIEN MOULIN AVEC PIÈCE D'EAU
sur 7.100 m2, séj., [illegible] + loge., petit salon, 3 ch., bains, wc. Dépendances - 525.000 F. M. Caron : (16-32) 55-84-94

EXCEPTIONNEL

Très belle résidence de caract. située dc parc de 12 ha, traversée d'une rivière poissonneuse. Construct. récente, tt conft moderne, traitée à l'anc. 300 m2 habitab. + 350 m2 dépendances. [illegible] (Corrèze). Prix 2.200.000 F à débattre. Téléph. 707-97-91.

pensions

[illegible] americ. résid. en Tunisie pens. à Jne Française (not. angl.), contre garde 1 enf de 8 à 12 ans. Ecr. Zaytovsky, B.P. 55, Menzel - Bourguiba - TUNISIA North Africa.

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

هكذا من الأصل

PRESSE

LES JOURNALISTES DE « L'ARDENNAIS » OPPOSÉS A LA PUBLICATION D'UNE PUBLICITÉ POLITIQUE

Les journalistes de *l'Ardennais* — quotidien de Charleville-Mézières — réunis le 28 septembre en assemblée générale intersyndicale (F.O., S.N.J., C.F.D.T.) ont décidé « à la *majorité, de refuser de* [illegible] *au numéro du journal daté du* [illegible] *30 septembre 1977, qui devait comporter de la publicité politique, en l'occurrence une page rédaction-*[illegible] *sur le manifeste de la majorité* », indique un communiqué, qui précise :

» Les *journalistes de* l'Ardennais *sont en effet opposés à la publication de toute propagande partisane, contraire à leurs opinions, de quelque bord qu'elle soit.* »

» Jusqu'à ces derniers jours, précise le communiqué, *la rédaction de* l'Ardennais *vivait sous le régime d'un* [illegible] *viscontil qu'elle entretenait sans aucun problème avec son ancien P.-D.G., André Viot : pas de publicité politique dans* l'Ardennais *contre l'avis de la rédaction. L'arrivée, fin juin, d'un nouveau P.-D. G., Pierre Didry, par ailleurs directeur général du* [illegible] *républicain, a remis toutes ces décisions en question.* »

La rédaction en chef du journal, qui trouve cette prise de position « *prématurée* », se déclarait mercredi soir incapable de dire si le numéro de vendredi paraîtra.

Mlle AMAURY DÉMENT AVOIR SOUSTRAIT DES BIENS DES COFFRES DE SON PÈRE

A la suite de l'assemblée générale de la S.A. *Le Parisien libéré*, convoquée pour le [illegible] septembre (*le Monde* du 29 septembre), le [illegible] de Mlle Francine Amaury publie le communiqué suivant :

« *Divers organes de presse ont cru pouvoir faire état du retrait de sommes considérables (27 millions 800 000 francs) qu'aurait opéré Mlle Francine Amaury dans ses coffres du Crédit du Nord de Chantilly (au lendemain de la mort accidentelle de son père, président-directeur général du* Parisien libéré).

» *Mlle Amaury dément formellement de telles allégations. Elle se réserve de poursuivre en diffamation les personnes qui les auront reproduites.*

» *Chacun peut constater que ces informations diffamatoires sont opportunément diffusées à la veille d'une assemblée générale du* Parisien libéré. — *La première victime de ces manœuvres brutales est précisément Mlle Amaury — comment s'il s'agissait d'influencer les actionnaires.*

» *Un démenti catégorique qu'un rapport d'enquête confidentiel qu'aurait établi l'administration des impôts* [illegible] *être, en cette triste occasion, livré à la presse.* »

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de République socialiste fédérative de Yougoslavie, M. Radomir Radovic, a offert une réception le mercredi [illegible] septembre.

Naissances

— Danielle Schoonooghe, Eric Verborgh [illegible] d'annoncent la naissance de

Anne,

le 26 septembre [illegible].
10, rue Bosquet, 1060 Bruxelles.

Mariages

— De [illegible]
et Jean-Christophe Rufin,
font part de leur mariage, qui a eu lieu le 16 juillet 1977 à [illegible].
44, rue P.-Barrucl, [illegible].

Décès

— Mme [illegible] Altairac, née [illegible],
Thérèse Massé,
Michel, Didier, François et Nicole,
Véronique, Isabelle,
M. et Mme René Altairac, leurs enfants et petits-enfants,
[illegible] ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Brunelat, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Marcel Altairac, Frédéric Altairac, Morlon, Henri Borgeaud, Coutin, Massé, Beaunier, Launay et Rodde,
Les familles [illegible] alliées
ont la douleur de faire part du décès de

M. [illegible] ALTAIRAC,

survenu [illegible] le 23 septembre 1977, [illegible].
Les obsèques ont eu lieu le 28 septembre en l'église du [illegible].
[illegible], rue Didouche-Mourad, Alger.
[illegible] Valbonnette B, route de Nice, 13100 Aix-en-Provence.

— On nous prie d'annoncer qu'une messe sera célébrée le lundi 3 octobrebre 1977, à 18 h. 15, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (33, avenue Marceau), à l'intention de

M. Jean BARBEY,
président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris,
ancien conseiller général de l'Orne,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
rappelé à Dieu le 3 [illegible] 1977.
De la part de :
Mme Jean Barbey,
M. Jean-Denys Barbey.
72, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
133, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

[Né le 27 février 1900 à La Flèche (Sarthe), titulaire d'un certificat de sciences physiques, chimiques et naturelles de la faculté des sciences de Paris, M. Jean Barbey entre dans la magistrature en 1924. Il est affecté à la direction du personnel en 1926. Vice-président du tribunal de la Seine en 1946, il est conseiller à la cour d'appel de Paris en 1951 et président de chambre dans cette cour en 1957, poste qu'il occupe jusqu'à son départ en retraite en 1967.]

— La Charité-sur-Loire.
Monique Bouet,
Monique Felix.
Les familles Girard, Chastagner et Lebrave,
font part du décès de
Mme Paulette BOUET.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 27 septembre, dans la plus stricte intimité familiale.
Ni [illegible] lieu de [illegible] part.
Ce [illegible] ami [illegible] tient lieu de faire-part.
Pour un souvenir, [illegible] de
Pierre BOUET,
[illegible] de la Légion d'honneur,
[illegible] mai 1940,
41, [illegible] Thibets,
La Charité-sur-Loire,
9, [illegible] Emile-Dubois, [illegible].

— Mme [illegible] Goldenberg,
M. et Mme [illegible],
M. et Mme Cynamon,
M. et Mme [illegible] et leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert GOLDENBERG,

survenu le 28 septembre 1977 en son domicile, [illegible] à Paris (17e).
L'inhumation aura lieu le vendredi 30 septembre [illegible], à 14 h. 30, [illegible] à la maison mortuaire, à 13 h. 45, [illegible] de Bagneux, à la porte principale, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu [illegible].
Autocar à disposition au [illegible] et au retour.

— Mme Pierre Gourry,
Isabelle et Jean-Christophe,
M. et Mme Maurice Gourry (Obsdeville, 18130 Segonzac),
Et la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à [illegible] de

Pierre [illegible],

survenu à l'âge de [illegible] ans.
Ses obsèques ont eu lieu le 28 septembre 1977 en l'église de [illegible]-Sonneville.

— M. et Mme Jean-Pierre [illegible]
Le [illegible] et Mme Jacques Brupetits-enfants et petits-enfants,
M. et Mme [illegible] et leurs enfants,
[illegible] Alfred David,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme [illegible] JACQUEMIN,
née [illegible] Fouqué,

leur grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente, rappelée à Dieu le 11 septembre 1977.
Elle avait été [illegible] de son vivant aux [illegible] de médecine.
Une messe sera [illegible] à [illegible] et à la [illegible] de sa fille,

Mme Roger LELONG,
née Jacqueline [illegible],

le lundi 10 [illegible] avril [illegible], à 18 [illegible], en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 1[illegible] Paris.
18 bis, rue [illegible].
[illegible] inhumation.

— On nous prie [illegible] décès de

Ere-Lise JOURD'HEUIL,

le 13 septembre 1977.
De la part [illegible] :
M. et Mme Miroslav Dordevic, [illegible],
Isabelle, Ledric, [illegible], ses petits-enfants,
Les [illegible] Trinel, [illegible],
L'[illegible] a eu lieu au cimetière de Saint-Fargeau dans la plus stricte [illegible].
Ce [illegible] tient lieu de faire-part.

— [illegible]
La [illegible] Jean Lavaud,
et ses [illegible],
M. et Mme Denys Pitet, des Granges et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
général d'armée Gaston LAVAUD,
grand officier
de la Légion d'honneur,
ancien chef d'état-major général des armées,
ancien délégué ministériel à l'armement,
[illegible] service extraordinaire,
survenu le 26 septembre, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 30 septembre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis [illegible].
L'inhumation aura lieu ce même jour à [illegible].
Rendez-vous à l'église à 13 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(Le décès a eu lieu le 29 septembre.)

— Yann, Marie-Claire, François Le Troadec,
ont le [illegible] de faire part du décès de leur père et grand-père, le

général Jean LE TROADEC,

dont les obsèques ont eu lieu à Dinard, le vendredi 23 septembre.
21, rue Ampère, Nantes.

[Né le 27 décembre 1897 à [illegible], Jean Le Troadec a servi, comme ingénieur, dans l'artillerie et le service du matériel. Après avoir appartenu au secrétariat d'Etat à la guerre en août 1940, il sert à la direction [illegible] de l'armée en 1942 à Casablanca et devient, en juin 1944, directeur du service du matériel de la première armée engagée dans la campagne d'Allemagne. Il a été promu ingénieur général de première classe en décembre 1951, après avoir servi en Indochine et en Afrique du Nord.]

— Nous apprenons le décès de
Jacques MARTIN-SANÉ,
avocat au barreau de Paris.

[Né à [illegible] le 5 [illegible], Jacques Martin-Sané a milité très [illegible] dans les [illegible]. Dirigeant des [illegible] universitaires [illegible] patriotes, puis membre, [illegible] en 1937, [illegible] du Parti [illegible] français de Jacques Doriot, il se [illegible] à l'armistice, au service [illegible] préfet de Montargis en 1940, puis préfet [illegible] d'Orléans, il est préfet de la Manche quand survient le débarquement allié en Normandie.
Traduit, à deux reprises, en cour de justice, il est acquitté, mais [illegible] préfectorale pour s'inscrire, en 1945, au [illegible] Paris. Gardant sa sympathie aux divers mouvements nationalistes, il a notamment [illegible] le commandant Elie Denoix de Saint-Marc, qui avait [illegible] son [illegible], le 1er [illegible] parachutiste — dans la rébellion lors du putsch d'Alger en avril [illegible].

— M. [illegible] Jean Millérioux,
[illegible] Millérioux,
Vicomtesse de La Besse,
ont la douleur de faire part du décès de

Francis MILLÉRIOUX,

survenu à l'âge de vingt ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, chapelle basse, boulevard Jean-Mermoz, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Paul-Déroulède,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— [illegible] le décès de notre confrère

Xavier SALOMON,

survenu mercredi [illegible] septembre à Lyon, dans sa cinquante-quatrième année.

[Né en 1923 à Lyon [illegible], Xavier [illegible] débute dans le journalisme à [illegible] et collabore au « Progrès », [illegible] qu'à plusieurs [illegible] journaux régionaux. Il [illegible] également correspondant [illegible] France-Presse.
Très connu dans les milieux artistiques et littéraires, Xavier [illegible] d'autre part à des émissions de radio et de [illegible], signant notamment [illegible] dramatiques qui [illegible] plusieurs prix radiophoniques. Il est aussi l'auteur de deux romans : « la Fille jetée aux loups » et « Un homme à la porte ».]

— On apprend la [illegible] du capitaine Roger SAUVAGE,

décédé lundi 26 septembre dans sa soixantième année.
Ses obsèques se dérouleront le vendredi 30 [illegible], à 14 h. 45, au cimetière de [illegible].

[Né en 1917, à Paris, Roger Sauvage s'était engagé à seize ans dans [illegible] de l'air et y a le grade de sergent au début de la guerre, en 1939, au cours de laquelle [illegible] un Heinkel et un Dornier-17. Après l'armistice, il est envoyé à la base aérienne de Casablanca, d'où il part, le 6 octobre 1943, pour l'U.R.S.S., où se forme la célèbre escadrille Normandie-Niemen. Il avait seize victoires à son actif. Il est l'auteur de deux livres de souvenirs : « la Soif de l'air » et surtout « Un de Normandie-Niemen » (1950). Commandeur de la Légion d'honneur, il était [illegible] entre autres de l'ordre d'Alexandre Nevski et de l'ordre [illegible].

— M. et Mme [illegible] Solano,
M. [illegible],
Et la famille,
font part du décès de

Mlle Marie-Isabelle SOLANO,

leur fille et [illegible] survenu accidentellement le 22 septembre 1977, à [illegible] vingt et un [illegible] (41).
L'[illegible] a eu lieu, dans la plus stricte intimité, le [illegible] septembre 1977 au [illegible] de Fontenay-sous-Bois.
[illegible] Charmes,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Valencia, Alger.
[illegible] prie d'annoncer la disparition brutale, à l'âge de cinquante-deux ans, de

M. Paulin TARANTO,

directeur de Clause Ibérica,
survenue le 20 septembre 1977 à Valencia (Espagne).
Les obsèques ont eu lieu en l'église [illegible] Custisio, à Valencia, le 21 septembre 1977.
De la part de :
Mme Paulin [illegible] et [illegible] Sintès,
Laurence et Jean-François Tara[illegible],
Claude et Anne Roussel,
Tous ses parents, amis et collaborateurs.
[illegible] 23,
Valencia 8 [illegible].

Rectificatif

Dans l'avis de décès de
Mme Edouard LOEWY,
née Simonne Fixel,
paru hier 28 septembre, il fallait lire :
M. et Mme Robert Lowy,
95, boulevard d'Aulnay,
93250 Villemomble.

Anniversaires

— Ceux qui ont connu et aimé
Jacques GERMAIN,
chef de service à l'E.D.F.,
sont priés de rejoindre en pensée son souvenir pour le dixième anniversaire de sa mort.

Visites et conférences

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Allas : « La Manufacture des Gobelins ».
15 h. : 22, rue de Sévigné, Mme Bachelier : « Les métiers disparus à Carnavalet ».
15 h. : Musée de Cluny, place Paul-Painlevé, Mme [illegible] des Chaux : « L'Hôtel des [illegible] de Cluny ».
15 h. : Métro Louvre, Mme Gatouillat : « Saint-Germain-l'Auxerrois ».
15 h. : Musée d'Art Moderne, avenue du Président-Wilson, Mme Saint-Girons : « Matisse et la Danse ».
15 h. : 217, boulevard Saint-Germain, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtels de Varengeville, Amelot et Tavannes » (Caisse nationale [illegible] historiques).
15 h. 30 : Métro [illegible] : « Hôtels de l'Ile [illegible] » (Mme Camus).
15 h. 30 : [illegible] Saint-Paul : « Le Marais inconnu » (Mme Gain).

Pour savourer une bouteille de SCHWEPPES Bitter [illegible] (au citron)
Ayez le beau zeste : retournez-la.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. [illegible] — Salon Larrazet Meubles st. L. XV, L. XVI.

LES OBSÈQUES DE Mme LUCIE FAURE

Les obsèques de Mme Lucie Faure ont été célébrées, le 28 septembre, en la basilique Sainte-Clotilde, à Paris, par Mgr Lallier, archevêque de Besançon, et Mgr Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, en présence du président de la République.

La plupart des membres du gouvernement assistaient à la cérémonie. M. Alain Peyrefitte, représentait le premier ministre, parti pour Moscou. MM. Jacques Chirac et Claude Labbé étaient revenus spécialement des journées parlementaires du R.P.R. à Menton. Aux côtés de MM. Jean Lecanuet, Roger Chinaud, Pierre Sudreau, on notait la présence de MM. Gaston Defferre et André Boulloche (P.S.), ainsi que celle de M. Roger Gouhier, député communiste de la Seine-Saint-Denis et membre du bureau de l'Assemblée nationale. M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, représentait M. Alain Poher. Enfin, outre de nombreux membres du corps [illegible], on reconnaissait dans l'assistance MM. [illegible] Schumann, [illegible], Maurice Druon, membres de l'Académie [illegible], ainsi que M. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture.

PROFITEZ-EN VITE
MONDIAL MOQUETTE
LE PLUS GRAND SOLDEUR DE MOQUETTE DE PARIS
15 JOURS DE VENTE EXCEPTIONNELLE
ARRIVAGE MASSIF TOUTES LES QUALITES
DANS NOS 11 CENTRES DE MOQUETTES
CHUTES! CHUTES!
PLUS DE 1000 FINS DE ROULEAUX A BRADER
MAGNIFIQUE BOUCLEE 100% NYLON
22,50 F le M²
Grande largeur
TRES BELLE QUALITE
MOQUETTE BOUCLEE
15 F le M²
FACILE A POSER
GRANDE LARGEUR
REMISE à la CAISSE sur toute la collection de TAPIS
15 %
MOQUETTE VELOURS
Offre exceptionnelle
29 F le M²
STOCK LIMITE
6 COLORIS MAGNIFIQUES
MOQUETTE DECOREE
39 F le M²
TRES BEAUX MOTIFS
STOCK LIMITE
APPORTEZ VOS DIMENSIONS
POSE ASSUREE PAR SPECIALISTE
VOTRE MOQUETTE PEUT ÊTRE stockée, livrée installée à votre convenance
PARIS 19e : 144, bd de La Villette, V. Colonel-Fabien et J.-Jaurès. Tél. 203-00-79
SARCELLES 29, av. Division Leclerc, RN route de Chantilly. Tél. : 990-00-77
PARIS 13e : 40, quai d'Austerlitz Face gare d'Austerlitz. Tél. : 584-72-38
BAGNOLET : 191-193, Pasteur 5 mn des Lilas. Tél. : 858-15-46
FOSSES-SURVILLIERS : Industrielle Fosses. Près gare S.N.C.F. Tél. : 471-03-44
PARIS 14e : 90, bd dans 50 m d'Orléans. Tél. : 539-38-62
COIGNIERES (N 10) : Trappes, route du Pont d'Auneau Tél. : 461-70-12
MAISONS-ALFORT 129, rue Jean Jaurès. Tél. 375-44-70
PARIS 18e : 114, Damrémont. Tél. : 606-05-73
82 bis, rue Gallieni. Tél. : 605-45-12
SAINT-DENIS : 73, rue de République. Tél. : 820-82-83

CONTREX

pour lutter efficacement contre les excès de poids adoptez un régime raisonnable et buvez Contrex
Vittel PP 01 270
Langelaan & Cerf - 77-52

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE - SOCIAL

CONJONCTURE

Selon l'INSEE

LA HAUSSE DES PRIX A LA PRODUCTION DEVIENDRAIT TRÈS MODÉRÉE

Les prévisions de hausse que font les industriels français pour leurs propres prix sont très modérées indique la dernière enquête effectuée par l'INSEE au début de septembre auprès de deux mille deux cents chefs d'entreprise. L'INSEE note que cette évolution constitue le changement le plus important de l'enquête de septembre (1).

En ce qui concerne la production industrielle « *les carnets de commandes et les stocks de produits finis ont peu varié depuis le début de l'été*, note l'INSEE. *Les premiers sont jugés peu garnis, et les seconds très supérieurs à la normale, mais leur quasi-stabilisation indique que la production, après avoir été supérieure à la demande pendant le premier semestre, lui est redevenue comparable* ».

Point noir : la réduction des carnets étrangers se confirme pour les biens de consommation et les biens intermédiaires. « *La demande étrangère varie peu pour les biens d'équipement depuis quelques mois* ».

(1) La nette modération dont font preuve les entreprises en ce qui concerne leurs prix de vente correspond à un ralentissement d'un peu plus de 1 % l'an par rapport à la tendance précédente.

PRIX

NOUVELLE BAISSE DU CAFÉ IMPOSÉE AUX TORRÉFACTEURS

M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, imposera la prochaine aux torréfacteurs une nouvelle baisse des prix du café pour tenir compte de la diminution des cours mondiaux. L'importance de cette baisse autoritaire pas encore fixée par le gouvernement, mais pourrait atteindre 10 %.

Les pouvoirs publics ont imposé une de 10 % au début de septembre aux torréfacteurs. Les deux mesures cumulées devraient donc entraîner une baisse d'environ 20 % que les consommateurs — les marges des commerçants étant bloquées — devraient retrouver au moins en partie au détail. Les prix de détail du café ont d'ailleurs commencé à baisser dans les magasins.

▪ *Signature d'une convention entre l'A.N.P.E. et les chambres de commerce.* — L'Agence nationale pour l'emploi et l'Assemblée permanente des chambres de et d'industrie (A.P.C.C.I.) ont signé, mercredi 28 septembre, une « convention de coopération générale », qui prévoit notamment une information réciproque, un recensement plus systématique des offres d'emploi, un rapprochement rapide des offres et des demandes et une meilleure formation des demandeurs.

École Nouvelle d'Organisation Économique et Sociale
Établissement privé d'enseignement Technique et Supérieur
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TRANSPORTS
— Formation de Cadres responsables des transports
ENOES
62 r. Miromesnil 75008 Paris
Téléphone : 522.53.86

SÉCURITÉ : LES DERNIÈRES RÉPONSES

De longuement intéressés aux dispositifs de sécurité et de surveillance exposés par la Sté ICESCO * dans le cadre du 6e Salon EUROPROTECTION. Parmi ces matériels, notons tout spécialement :

— une armoire de surveillance 14 zones à ligne impédance dont les performances permettent au CNET d'en prévoir l'agrément ;

— un coffret de transmission d'alarmes sur ligne spécialisée un ou à la gendarmerie locale (agrément en cours à la Direction de la) ;

— les barrières hyperfréquence pour surveillance extérieure des grands espaces ;

— les détecteurs type professionnel (pour coffres-forts, murs de chambres fortes, position de verrous, détection microphonique) ;

— centrale d'appel pour évacuation d'urgence (norme APNOR NFS 32001) avec contrôle de coupure de ligne impédante.

La Sté ICESCO compte, parmi ses clients, l'Administration des Postes, des Municipalités, des de d'ensembles scolaires, de grandes de vente, des banques, etc.

forclum

Tél. :

* ICESCO, filiale de la Société

LOGEMENT

LE SCANDALE DES H.L.M. DE LA RÉGION PARISIENNE

Quelques réponses d'un ancien président

Dans le dossier présenté à la presse par les communistes du conseil d'administration de l'Office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne (« le Monde » du 29 septembre), un nom revient : celui de M. Guy Rabourdin, qui fut président du conseil d'administration du 22 avril 1976 juin 1977. Mis en cause par M. André Girard, un cadre supérieur de l'Office, suspendu aujourd'hui, M. Rabourdin a accepté de répondre aujourd'hui à quelques questions.

La soixantaine à peine grisonnante. A la boutonnière du costume classique les insignes de l'ordre du Mérite et de la Légion d'honneur. Inquiet ? Affligé, plutôt, mais sans emportement ni colère. Sans accablement non plus.

Ce qui se dit et s'écrit depuis quelques jours sur la gestion de l'Office en général et sur lui en particulier, M. Guy Rabourdin, ancien maire (U.D.R.) de Chelles, le sait parfaitement. Et les pièces aujourd'hui produites, il les connaît aussi.

Alors ce déjeuner du 14 avril 1976 au restaurant Ledoyen, où il se trouvait en compagnie de MM. René Tomasini, Antoine Brocard, Michel Hallard, Gérinier et André Girard, aujourd'hui son accusateur ?

« *Il a bien eu lieu, c'est un fait. Mais qu'on y ait parlé de marchés à réserver à des entreprises amies, cela est absolument faux. C'était un déjeuner de présentations, rien de plus.* »

S'étonnera-t-on de la présence de M. Tomasini, alors secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement ?

« *C'est un de mes amis.* »

De celle de M. Brocard ?

« *C'est un cousin de M. Tomasini. C'était surtout un journaliste de l'Office, P.-D. G. de l'entreprise Détartrage industriel.* »

Puis : « Tout ça, c'est un qui cache la forêt. »

Certes, mais il l'on en M. Girard, il y a l'aménagement de cet appartement, rue de l'Université, qui aurait été payé, pour la plus grande part, par des entreprises de l'Office au bénéfice de M. Rabourdin. M. Girard a parlé, à ce propos, d'un montant de travaux de 900 000 francs.

L'ancien président du conseil d'administration ne s'indigne même pas. A la version Girard, selon laquelle il venait s'installer à Paris parce qu'il lui fallait un domicile dans la capitale pour pouvoir se présenter aux élections municipales de mars dernier dans le deuxième et troisième arrondissements, il répond gravement et, comme un homme blessé « *a quitté Chelles tout simplement parce que, hélas ! j'ai une femme très malade et qu'il n'était plus possible de la soigner sans habiter Paris.* »

Les travaux ? « *Oui, peut-être... Ceux d'un décorateur, M. Alessandri, à qui j'ai dû payer 90 000 F en trois chèques (1), et ceux d'un électricien pour 15 000 F. De cet appartement de 170 mètres carrés, je ne suis d'ailleurs que locataire avec un loyer mensuel de 3 700 F. S'il y avait eu pour 900 000 F de travaux, comme on le dit, serais-je d'ailleurs assuré seulement pour 250 000 F, dont la moitié pour le mobilier ?* »

« Vous signez et hop, vous repartez ! »

maintenant à parler de la », c'est-à-dire l'Office avec sa gestion, ou du moins qu'il a pu en connaître, lui qui, démissionnant, écrivait que la situation était encore pire que celle qu'il aurait pu imaginer.

« *Je suis resté un an. Et quand on m'a demandé de m'occuper de cela j'y suis allé à reculons. Il ne faudrait d'ailleurs pouvoir faire que cela. Mais c'est bénévole, et j'avais mes affaires, ma petite entreprise de mécanique de précision. Alors, vous savez comment ça se passe. On vous amène un monceau de papiers, vous signez, vous signez, et hop, vous repartez. En principe, évidemment, ces documents doivent avoir été vérifiés par l'administration...* » D'une façon plus générale, il ajoute : « *L'Office de la parisienne, c'est le mal-Aimé. On lui confie des qui ne peuvent pas payer. Et, bien sûr, on ne peut pas les expulser, ce ne serait pas humain.*

» *Quand je suis arrivé, il y avait un de 55 millions de francs dans la trésorerie. Quand je suis parti, il était ramené à 40 millions. Les pouvoirs publics m'avaient autorisé que je bénéficierais d'un relais de financement. Je n'ai jamais vu ni, des offices départementaux ou municipaux, eux, bénéficient du soutien de leurs collectivités locales. Souvent on leur donne les terrains pour construire, ce qui leur permet de le faire à moindres frais. L'Office de la région parisienne, lui, achète ses terrains et au prix fort. Alors, vous comprenez, je suis parti pour tout un ensemble de raisons. A soixante ans, je n'ai plus envie de pour des échéances à faire comme au temps où je lançais ma propre affaire.*

» *Quant au service d'ordre et de chauffe, que M. Girard, il était mal organisé. Il aurait fallu créer un service chargé de la comptabilité, des dépenses engagées. Les dissensions au sein de son personnel n'ont pas permis de mettre en place ce nouvel organisme. En outre, M. Hallard comme adjoint avait posé des problèmes... Bien sûr*, conclut-il, *je connaissais les bruits qui couraient sur l'Office, et aussi sur le R.P.R. C'est bien pour cela que je ne voulais pas y aller. On m'a demandé comme un service de venir remettre de l'ordre dans la maison. Cela n'a pas été possible.* »

Il semble qu'il y avait en lui une envie d'ajouter : « *C'est loin ça...* » Ç'aurait pu l'être la Cour des comptes n'avait priée de mêler.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(1) M. Alessandri nous a confirmé cette de M. Rabourdin dans la mesure où il se souvient que les travaux qu'il fit furent modestes : moquette synthétique, toile Précisant même : « *Evidemment, à Chelles, c'était autre chose.* »

(Publicité)

« Les CABINETS PRÉSIDENTIELS et MINISTÉRIELS »

La 11e édition de cet Annuaire vient de paraître. L'ouvrage indique les noms et titres des membres des Cabinets Présidentiels Ministériels, avec des Notes biographiques et « répartition des sein des équipes ministérielles (115 pages - 21 x 27).

Le prix l'Annuaire est de 135,24 F. T.T.C. (T.V.A. 17,60 %).

L'Ouvrage est actualisé mensuellement « Mises Jour »

Abonnement facultatif annuel à Service : 123,48 F. T.T.C.

ANNUAIRES DÉJÀ PARUS

- RÉGIONS - DÉPARTEMENTS - VILLES (avec notamment les nouveaux Maires, le Corps Préfectoral,) — 152,88 F.T.T.C.
- PARTIS POLITIQUES et MOUVEMENTS — 158,76 F.T.T.C.
- LA PRESSE TECHNIQUE — 194,04 F.T.T.C.

PARAITRE :

- LA HAUTE ADMINISTRATION — 147,00 F.T.T.C.
- GRANDE PRESSE - TÉLÉVISION - RADIOS — 176,40 F.T.T.C.
- CONSEILS d'ADMINISTRATION et DIRECTIONS GÉNÉRALES des SOCIÉTÉS — 882,00 F.T.T.C. compris l'envoi des « à jour » pendant 1 an.

Annuaires Châteaudun 22 rue de Châteaudun (9e) Tél : 280-27-17

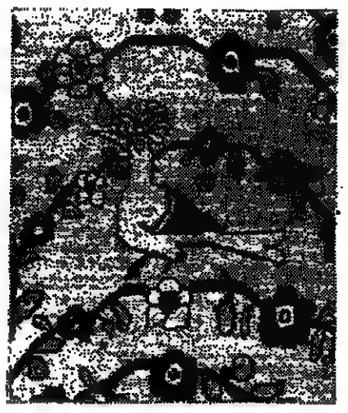

JUSQU'AU 29 OCTOBRE
36 RUE DE LÉNINGRAD (8e)

Exposition-vente de tapis unique à Paris

CHOIX

1 000 tapis d'Orient en provenance hauts-lieux de l'artisanat oriental, de l'Himalaya à Istanbul : véritable festival de formes, de couleurs d'harmonies.

500 reproductions jacquard de d'Orient en de multiples dimensions et coloris par grands fabricants européens. La plupart sont modèles exclusifs sélectionnés par Intertapis pour La Place Clichy.

QUALITÉ

1 000 tapis d'Orient main dans les ateliers plus fidèles à la tradition millénaire, sélectionnés par les experts de La Place Clichy et du Club Découverte du Tapis d'Orient : une collection d'authenticité irréfutable.

500 reproductions jacquard en pure laine : résistante, douce au toucher, sensible aux coloris les plus subtils, la laine reste la fibre de choix. C'est pourquoi La Place Clichy et Intertapis ne sélectionnent que les pièces portant le label Woolmark : le Woolmark ne donne que le meilleur de la laine.

PRIX

1 000 tapis d'Orient acquis directement au lieu de production à leur valeur réelle et vendus au plus juste prix. C'est pour vous l'assurance d'un bon achat et la possibilité de constater qu'un tapis d'Orient de qualité n'est pas forcément cher.

500 tapis jacquard offerts au plus juste prix : sélectionnés avec Intertapis (1re chaîne française de magasins spécialisés) qui, par l'importance de commandes auprès des fabricants, obtient le meilleur de leur production à des prix préférentiels. C'est pour vous l'assurance d'un rapport qualité/prix exceptionnel.

WOOLMARK. LE MEILLEUR DE LA LAINE.

intertapis-à la place clichy
36, rue de Léningrad (8e) - 37, rue de Beaune (7e) - Paris

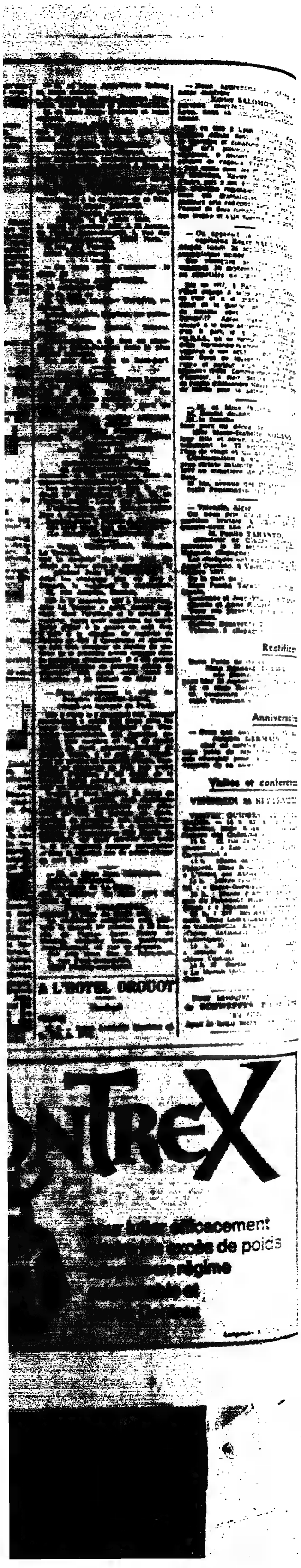

هكذا من الأصل

Institut [illegible] la Conception

STAGES DE CONCEPTION DE PRODUITS

Stage 1. — Analyse générale des produits, de leur usage et de leur conception : 5-9 déc. 1977.
Stage 2. — Approche [illegible]stifique du problème [illegible] besoins : 23-27 janvier 1978.
Stage 3. — Images du design et marketing : 13-17 février 1978.
Stage 4. — Evaluation technologique : [illegible] et appli[illegible] : 13-17 mars [illegible]
Stage 5. — Sélection et développement de produits : métho[illegible] et applications : [illegible] mai 1978.

Lieu : Abbaye de Royaumont.

Renseignements et candidatures :
ISUC
[illegible] le Village
F-78121 Crespières
956-42-38

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORTS ET DE TRAVAIL AÉRIENS

الخطوط الجوية الجزائرية
AIR ALGERIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 07/77

Un avis d'appel d'offres international [illegible] lancé en vue [illegible] l'acquisition de deux [illegible] groupes de démar[illegible] à air pour avions B.727 - B.737 - B.747-- DC 10 [illegible] L.1011.

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR-ALGÉRIE - Direction Technique Aéroport de Dar-El-Beida - [illegible] le 20 septembre 1977.

Les offres devront être adressées [illegible]nt le 15 octobre 1977 sous double enveloppe [illegible] la même adresse.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention « A NE PAS OUVRIR — Appel d'offres n° 07/77 ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

VIENT DE PARAITRE

le catalogue de l'ingénierie

et son supplément export

french engineering catalog

550 pages 21 x 28,5
240 F
FRANCO TTC

- Les sociétés, leur composition, leurs dirigeants, leurs interventions dans tous les domaines, leurs références en France et à l'Etranger.
- Les services, les entrepreneurs, les fournisseurs.
- L'ingénierie en Europe et dans le Monde.

tout le potentiel Ingénierie de la France

GENIE INDUSTRIEL
11, Rue de Madrid - 75008 PARIS
tél. : 522.62.93

CHAMBRE DE COMMERCE
ET
D'INDUSTRIE DE PARIS

stege

FORMATION DES CADRES SUPERIEURS GESTION-DIRECTION

DUREE :	Session plein temps 23 jours.
OBJECTIFS :	Pratiquer [illegible] techniques indispensables pour diriger l'entreprise. [illegible] confronter à l'expérience [illegible] par les exigences du travail en [illegible]
PROGRAMME :	Les thèmes [illegible] des [illegible] fonctions [illegible] de direction [illegible] sont approfondis grâce [illegible] un travail intensif entre les participants [illegible] les animateurs spécialisés, tous hommes d'entreprises : ressources humaines, marketing, production, finance, méthodes [illegible] direction.
	Prochaines sessions : du 11/10 [illegible] 4/11, du 8/11 au 2/12

CENTRE PARISIEN DE MANAGEMENT
stege
INFORMATIONS :
[illegible] Avenue [illegible] la République
75011 PARIS - Tél. : 355.39.08

ÉCONOMIE - SOCIAL

AFFAIRES

Les chances de survie de Manufrance

Le tribunal [illegible] de commerce de Lyon doit rendre, vendredi 30 septembre, son jugement dans l'affaire [illegible]. La veille de cette décision, un troisième administrateur de la société, après MM. Pingaud et [illegible] (« le Monde » du 27 septembre) a donné sa démission. Il s'agit de M. Jacques Marrel, qui fut P.-D.G. des Aciéries [illegible] de Rive-de-Gier (Loire). M. Marrel avait été coopté au conseil d'administration de Manufrance en 1975, en même temps que M. Pingaud.

« Mais si sa crédibilité commerciale s'effrite et même si s'accroît la méfiance des fournisseurs et si les partenaires éventuels deviennent plus draconiens chaque jour, tout n'est pas irrémédiablement perdu », a déclaré, mercredi 28 septembre, à Saint-Etienne, M. Paul [illegible], président de la Fédération C.F.D.T. de la métallurgie, en s'adressant aux cadres de Manufrance. Malgré la situation financière dramatique dans laquelle se trouve l'entreprise, malgré les oppositions qui subsistent entre les divers partenaires dans cette affaire, la plupart estiment que Manufrance possède encore d'atouts suffisants sur le plan industriel et commercial pour que sa survie soit assurée.

De notre correspondant régional

[illegible]. — L'ex[illegible] « [illegible] de l'ancien [illegible] logue [illegible] de Manufrance d'armes et cycles de Saint-Etienne (Loire) qui m'a procuré mes premières [illegible] poétiques » [illegible] Cendras a publié son *Catalogue* [illegible] paru récemment (1). Dans *l'Or* dans le sang de Robert Vergnes (2), un personnage [illegible] en Amérique du Sud interpelle [illegible] un voyageur : *« Si tu reviens, apporte-moi un* [illegible] *du grand temps* [illegible] *de Saint-Etienne ! »* Ces deux exemples, tirés de la [illegible] du troisième cycle, [illegible] par un chercheur de l'U.E.R. « [illegible] » de l'université [illegible]. M. Philippe Prévot [illegible] l'importance [illegible] qu'a joué cette publication [illegible] — et bien [illegible] du non moins populaire *Chasseur français* (4) — dans la diffusion de l'image [illegible] de la célèbre entreprise stéphanoise.

Aujourd'hui [illegible] l'affaire [illegible] a vau-l'eau, au risque [illegible] faire [illegible] un simple outil de travail pour [illegible] ethnologues, le déplacement de journalistes [illegible] s'enquérir [illegible] jours-ci de la situation critique [illegible] l'entreprise [illegible] encore passer [illegible] chez les [illegible]. Il [illegible] quelque élément du patrimoine [illegible] Mimard, le fondateur en 1865 de la Manufacture, [illegible] en 1944, [illegible] toujours [illegible] bien en effet [illegible] de la famille [illegible].

Le bilan financier [illegible] dresse : près de 4 millions et demi de [illegible] en 1976, 38 millions [illegible] prévisions, [illegible] à la fin de l'année. Des [illegible] d'exploitations [illegible] aux [illegible] tiers du [illegible], un [illegible] court [illegible] représentant [illegible] ce capital et un endettement à long ou [illegible] d'un [illegible] équivalent à ce capital. Sans les mesures de sauvegarde [illegible] dont la procédure [illegible], Manufrance aurait dû déposer son bilan et serait probablement déjà déclarée en faillite.

Les causes de cette dégradation spectaculaire sont, en même, [illegible] syndicaux et politiques, curatoire déplorable à laquelle a été soumise la société après la disparition de ses fondateurs [illegible] [illegible] recours excessif au [illegible] — 2 500 000 F de dépenses pour ce poste en 1976, — investissements incontrôlés, [illegible].

« Manufrance a été une très belle affaire qui a connu, grâce à des politiques très précises une extraordinaire prospérité. Elle est aujourd'hui victime de son incapacité d'adaptation », explique M. Pingaud, démissionnaire ex-P.-D.G. de la société Cofradel [illegible]. Ces « politiques », qui faisaient encore la fierté [illegible] en 1975 la cinquième entreprise de la Loire par son chiffre d'affaires (571,80 millions) derrière la société Casino, les Houillères, Creusot-Loire, et les Ateliers [illegible] de constructions [illegible] sur quoi reposaient-elles ? Essentiellement sur l'intégration et sur la vente par correspondance (V.P.C.). La première qui permet la distribution par ses circuits privilégiés des produits manufacturés — armes et munitions, cycles, [illegible] à coudre — a longtemps fait la force de la société. La seconde pour laquelle Etienne Mimard a été [illegible] ment un pionnier — dès 1885 son catalogue, qui paraissait à cette époque tous les mois, proposait une formule de commande par le [illegible] établir la réputation de Manufrance et représente une [illegible] à forte valeur ajoutée, ne constituait, en 1976, avec 68 millions [illegible] que 13 % environ du chiffre d'affaires de la société. Les magasins propres [illegible] produits [illegible] : [illegible] millions [illegible] (48 450 exemplaires fabriqués), [illegible] à [illegible] 17 millions (15 329 fabriqués), [illegible] 13 millions (30 millions de munitions fabriquées). Au total, les produits manufacturés représentent environ 20 % du chiffre d'affaires et emploient 1 300 personnes sur l'entreprise, [illegible] 2 600 [illegible] sur [illegible] Saint-Etienne.

De mauvais choix

La part la plus importante du chiffre d'affaires provient du secteur « négoce » avec 317,80 millions de francs en 1976 — soit 40 % du chiffre d'affaires — pour la vente de [illegible] (succursales, [illegible] magasins) « franchisés », au [illegible] quatre-vingt-dix points de vente) et 178 millions — soit 22 % du chiffre d'affaires — pour la vente par correspondance. Les magasins, longtemps considérés comme les vitrines du catalogue, ont été peu à peu désertés par une clientèle irritée de ne pas trouver sur-le-champ la brouette ou l'ouvre-boîte recherché, ou encore effrayée par la complexité des formulaires de commande et des procédures de règlement. En 1976, leur chiffre de vente n'a progressé que de 1 %, ce qui représente une baisse d'activité bien plus grande et une perte estimée par le juge commissaire à plus de 10 millions de francs. En revanche, la vente par correspondance a enregistré, en 1976, une hausse de 14 % en francs d'activité. Le seul secteur réellement rentable, mais marginal, reste la publication du *Chasseur français* — [illegible] exemplaires, — supporté par des [illegible] de pages annonces d'une grande diversité.

Comment, avec d'aussi bons atouts, Manufrance a-t-elle pu connaître une évolution catastrophique ? La diversification de ses activités, qui avait contribué à sa puissance, [illegible] à ses gestionnaires peu compétents, a joué contre elle. « *On n'a pas su tirer les bons choix au bon moment* », [illegible] certains cadres. Par exemple, il fallait, soit se lancer à fond dans la vente par correspondance — au moment où d'autres [illegible] s'attaquaient le marché — et acquérir alors les [illegible] (gestion informatique, achats en fichiers, etc.) qui s'y rapportent, soit privilégier la vente à travers le réseau de succursales et, dans ce cas, définir un type de magasin et une politique [illegible] de produits. Au lieu de cela, on a tout à la fois et à dia, [illegible] résoudre — avec plus de 30 000 articles — quelque chose comme la quadrature du cercle.

Dans le [illegible] « [illegible] », au lieu d'occuper [illegible] le marché en proposant par exemple des articles [illegible] ou ne [illegible] exclusivement de [illegible] », on a [illegible] entrouverte une [illegible] par laquelle se sont engouffrés [illegible] concurrents étrangers. Aujourd'hui, [illegible] se sont appropriés plus [illegible] du marché français, et même si les fusils qu'ils [illegible] à des prix parfois inférieurs [illegible] 20 % sont d'une qualité médiocre, ils trouvent acquéreurs.

Le poids de la ville de Saint-Étienne

L'[illegible] toute recherche de solution, [illegible] la [illegible] du capital, qui [illegible] de la ville — directement [illegible] ment — le plus important actionnaire (28,6 % du capital). « *Le pouvoir réel est à la mairie, encore plus aujourd'hui qu'hier* », affirme M. Pingaud, qui considère, [illegible] ce titre, que « *Manufrance n'est pas une entreprise comme une autre* ». Comment, cependant, une hypothèque pourrait être [illegible], alors que la municipalité, par la voix notamment de son maire, M. Joseph Sanguedolce (P.C.), a fait connaître qu'elle s'opposerait à toute [illegible] de sa représentation. M. Vennin, dont l'avis sur ce point diverge de celui du maire, estime que le pourcentage [illegible] « *n'est pas le fond du problème* », et qu'il est possible, même en diminuant la participation municipale, d'imposer la présence de représentants de la ville au conseil d'administration.

Dans le [illegible] politique et social qui forme [illegible] la toile de fond de cette affaire, quelle chance a Manufrance [illegible] ne paraît pas [illegible] perdue. Le secteur « [illegible] » représente [illegible] technique, dont la valeur n'est pas [illegible] : avec [illegible] et des produits [illegible], il peut faire [illegible] malgré un marché stagnant. La [illegible] des bicyclettes — [illegible] — puisque [illegible] pièces sont sous-traitées — [illegible] marché, plutôt en expansion, [illegible] qu'à 8 % que Manufrance, pourrait être développée.

En revanche, pour M. Pingaud, la machine à coudre, un modèle unique, qui a réclamé [illegible] années de mise au point, est « condamnée ». Enfin, si la [illegible] de nouveaux produits peut être envisagée, il [illegible] (1) Catalogue d'objets introuvables, tome II, Editions Balland.
(2) L'or dans la peau. Collection « Vécu », Editions Laffont.
(3) L'étude de M. Petitot s'intitule « Analyse sémiologique du catalogue Manufrance ».
(4) L'édition 1977 du catalogue Manufrance a été tirée à un million sept cent mille exemplaires. *Le Chasseur français* a un tirage mensuel de huit cent mille exemplaires. L'un et l'autre sont imprimés dans la région parisienne.
(5) La Société Cofradel, cadre juridique d'une grande quantité de super ou hyper-marchés et de moyennes surfaces du sud-est de la France a un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards 300 millions de francs.

Menacée par la concurrence japonaise

LA SOCIÉTÉ S.K.F.-FRANCE LANCE UN CRI D'ALARME

La [illegible] S.K.F. Compagnie d'applications mécaniques, filiale du groupe suédois S.K.F., qui occupe la première place en France pour la production de roulements, traverse de graves difficultés. Pour les six premiers mois de l'année, une perte de 16 millions de francs a été enregistrée (20 millions de pertes en 1976).

Selon la direction, ces difficultés sont liées à un double phénomène :

— La baisse brutale des commandes dans le ferroviaire et la basse conjoncture dans plusieurs secteurs clients (machine-outil, travaux publics, aéronautique) ;

— La concurrence déloyale et persistante du Japon et les attaques très vives des pays de l'Est.

La C.E.E. ayant supprimé, au début du mois d'août, la taxe compensatrice de 20 % qui était prélevée sur les roulements japonais, contre un engagement de relèvement des prix qui n'a pas été tenu sur le marché français, affirme M. Chastel, président de S.K.F.-France, les constructeurs français se trouvent aujourd'hui désarmés.

Pour sortir de cette situation, qui pourrait contraindre le groupe à réduire [illegible] de production — [illegible] de l'usine de Lons-le-Saunier (160 personnes) est en suspens — la direction de S.K.F. [illegible] publiques [illegible] les constructeurs nationaux, et, [illegible] part, que le marché [illegible] des roulements soit [illegible].

Aciers inoxydables

CREUSOT-LOIRE ET UGINE-ACIERS VONT SE RÉPARTIR LA FABRICATION DES PRODUITS LONGS

Creusot-Loire et Ugine-Aciers, principaux [illegible] d'aciers [illegible] avec La Fonte de Commentry, vont [illegible] le domaine des produits longs, sous l'autorisation de la Commission de Bruxelles.

Creusot-Loire cessera la fabrication des barres rondes au profit d'Ugine-Aciers, ce qui assurera à cette dernière [illegible] un marché [illegible] par [illegible] représentant un chiffre d'affaires supérieur à 150 millions de francs, et la plaçant dans les premiers rangs européens et au sixième rang mondial. En revanche, [illegible] s'effacera en faveur de Creusot-Loire dans le domaine des petits [illegible] et plats [illegible] millions de francs de chiffre d'affaires.

Les deux sociétés concentreront leurs activités de tréfilage dans une unité nouvelle, dont Creusot-Loire assumera la direction, et qui s'inscrirait parmi les grands producteurs mondiaux de la spécialité. Enfin, par la fin machine d'acier inoxydable, les deux sociétés se répartiraient les tâches : Creusot-Loire produisant et vendant le fil nécessaire au tréfilage et Ugine-Aciers se réservant les aciers inoxydables au chrome.

Cet accord de rationalisation et de répartition, qui est limité aux seuls produits longs en acier inoxydable (et non les produits plats, fabriqués notamment par Ugine-Gueugnon), est destiné à [illegible] une concurrence internationale de plus en plus forte, dans un marché en dégradation sensible. Déjà en Suède et en Allemagne fédérale (Thyssen et Witten), de tels accords ont été conclus. Il est à prévoir que l'ampleur de la crise actuelle conduira à de nouveaux rapprochements dans des secteurs jugés « sensibles ».

L'OUVERTURE DU MONDE XIV'-XVI' SIECLE

Ce livre fait partie de [illegible] HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU MONDE, en [illegible] sous la [illegible] de Pierre LÉON

En souscription
jusqu'au 31 octobre 1977
Renseignez-vous chez votre libraire, ou à défaut chez A. Colin, 103, bd St-Michel, 75005 Paris - tél. : 329.12.19
ARMAND COLIN

LE PLUS HAUT NIVEAU DE VOTRE CARRIÈRE

Pour [illegible] préparer ou l'assumer, [illegible] le plus haut [illegible] techniques d'expression et de communication.

INSTITUT D'EXPRESSION ORALE
[illegible], cité [illegible], 75008 [illegible]
Tél. : 770-58-85
[illegible] réceptions [illegible], sauf [illegible], de 19 h. à 21 h.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE - SOCIAL

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Plusieurs organisations de gauche dénoncent les nouvelles mesures prises par M. Stoléru

De nombreuses réactions sont enregistrées après l'annonce, le mardi 27 septembre, par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, des nouvelles mesures décidées à l'encontre des immigrés (le Monde du 29 septembre). On notera d'autre part une « mise au point » publiée mercredi soir par M. Stoléru lui-même, qui entend répondre « aux représentations tendancieuses » qui ont été faites, selon lui, de ces mesures qui prévoient une extension de l'aide au retour et interdisent pendant trois ans aux travailleurs immigrés déjà installés en France de faire venir leur famille.

Tandis que le P.S. estime qu' « *il s'agit rien moins que de refouler dans leur pays des travailleurs qui ont contribué au développement économique de la France* » (voir nos dernières éditions du 29 septembre), le P.C.F., par la voix de M. Jean Colpin, secrétaire du comité central, dénonce « *une politique odieuse et inhumaine qui condamne à la séparation forcée des milliers de familles* ». C'est là, selon le P.C.F., « *un scandaleux chantage en vue d'alimenter la xénophobie, le racisme et la répression* ».

Pour la C.G.T., ces mesures signifient « *la décision du gouvernement français de vouloir procéder à l'expulsion massive et brutale de deux millions de travailleurs immigrés et de membres des familles* ».

Pour la C.F.D.T., qui parle aussi de « *chantage scandaleux destiné à contraindre les travailleurs étrangers à quitter la France* », il faut combattre ces mesures de caractère « *raciste* » pour qu'elles se soldent par « *un échec* ».

La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), au nom d'une demi-douzaine de grandes organisations de défense des immigrés — dont le Groupement d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), — déclare notamment que le blocage de toute immigration familiale est « *une négation des droits de tout homme à vivre avec sa famille et ses enfants en toute liberté* ».

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP) affirme que, « *malgré les apparences, la prétendue aide au retour ne compense nullement les prestations sociales qui sont dues aux immigrés. Quant à l'arrêt de l'immigration familiale, il viole les engagements légaux de la France, mais surtout les droits humains les plus élémentaires* ».

A l'étranger, le journal algérien *Al Chaab (le Peuple)* écrit que ces mesures, contraires « *aux traditions démocratiques et à l'esprit de la Déclaration des droits de l'homme de la Révolution française de 1789* », révèlent de nouveau « *la contradiction entre les déclarations françaises et la pratique de la coopération avec l'Afrique* », d'autant que « *les économies en voie de développement ne sont pas encore capables de résorber cette main-d'œuvre* ».

Enfin, dans un communiqué, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a voulu répondre mercredi soir 28 septembre « *aux représentations tendancieuses* » qui, selon lui, ont été faites des mesures annoncées mardi. Celles-ci, précise-t-il, ont « *pour seul objet de fermer l'accès du marché du travail à de nouveaux arrivants, ce qui est manifestement indispensable dans la situation actuelle de l'emploi* ».

Une lettre du secrétaire d'État auprès du ministre du travail

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, nous a adressé le texte suivant :

Dans une présentation surprenante, le journal *le Monde* [du 29 septembre] a fait état d'un « durcissement de la politique envers les immigrés ».

Faut-il rappeler que la France est précisément un des rares pays d'Europe où aucune atteinte n'a été portée aux droits des travailleurs immigrés ? Ils peuvent poursuivre leur activité en France sans aucune restriction, et je continuerai la politique menée depuis trois ans pour améliorer les conditions de logement, de formation, de vie culturelle de tous nos amis étrangers qui coopèrent au développement de notre société.

Le seul objectif des mesures prises est de fermer le marché de l'emploi français à de nouveaux arrivants, en même temps que d'aider, par l'aide au retour, ceux qui choisiraient librement de rentrer dans leur pays plutôt que de rester en France. C'est une politique de simple bon sens que de reconnaître que nous avons changé d'époque : à une période de quinze ans d'immigration régulière va succéder une période de dix à quinze ans de diminution de la main-d'œuvre étrangère en France, et nous sommes un des rares pays à conduire une politique d'accompagnement de cette nécessaire évolution dans le respect de la dignité et de l'égalité des droits de l'homme.

Sur des sujets aussi passionnels, il est trop facile de se donner bonne conscience à bon marché en fermant les yeux sur les réalités : je défends avec autant de cœur la cause des travailleurs immigrés et de leur juste place dans notre société que tous ceux qui nous inondent de bonnes pensées et moi, au moins, j'y consacre mon temps et mes efforts et non pas de simples bonnes paroles. Or, alors, faut-il voir dans ces déclarations tendancieuses la volonté d'inquiéter sans motif les travailleurs immigrés, de raviver délibérément des tentations racistes que nous devons combattre, et, à ce moment-là, il faut poser la question : à qui profite cette inquiétude ?

[N. D. L. R. — Le métier de journaliste consiste à informer l'opinion publique. Ce n'est pas la « présentation » des faits qui peut apparaître « surprenante », mais leur contenu, lorsque les droits de l'homme les plus élémentaires — celui de vivre avec sa famille n'en revait-il pas partie ? — sont mis en cause.

Affirmer qu' « aucune atteinte n'a été portée aux droits des travailleurs immigrés qui sont en France », alors qu'ils sont désormais condamnés soit à regagner leur pays, soit, pis encore, à vivre séparés de leur famille, est purement et simplement une contre-vérité.]

CORRESPONDANCE

La FASTI et l'aide au retour des immigrés

Mise en cause au sujet de l'aide au retour accordée aux travailleurs immigrés (le Monde du 3 septembre), la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) (1) nous déclare qu'elle ne se sent nullement impliquée par les propos qui lui ont été prêtés.

La FASTI, précisent les dirigeants de cette fédération, a dénoncé avec nombre d'organisations l'opération d'aide au retour lancée à grande publicité par le gouvernement en juin. Elle a insisté sur le caractère démagogique d'une telle « aide » et sur les divisions que cette opération tente de créer entre travailleurs français et immigrés.

(1) Fasti, 4, sq. Vitruve, Paris-20e.

LE MONDE diplomatique

publie dans son numéro du mois de septembre un dossier sur les immigrés

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ U.S.	4,5120	4,5180	+ 60	+ 80	+ 170	+ 210	+ 330	+ 410
$ can.	4,5720	4,5780	+ 20	+ 30	+ 110	+ 150	+ 220	+ 300
Yen (100)	1,5430	1,5470	+ 60	+ 70	+ 130	+ 170	+ 260	+ 310
D.M.	2,1150	2,1180	+ 60	+ 80	+ 220	+ 260	+ 450	+ 520
Florin	1,9300	1,9330	+ 50	+ 70	+ 160	+ 200	+ 310	+ 370
F.B. (100)	12,7220	12,7320	+ 170	+ 210	+ 620	+ 720	+1130	+1300
F.S.	2,0965	2,10	+ 30	+ 120	+ 280	+ 320	+ 570	+ 620
L. (1 000)	5,1330	5,1430	— 200	— 180	— 300	— 700	—1300	—1300
£	8,5800	8,5780	+ 140	+ 210	+ 380	+ 450	+ 640	+ 800

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 3/8
$ U.S.	18 1/2	19 1/4	6 1/2	6 3/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/8
Florin	3 3/4	4 1/2	4 1/4	4 3/8	4 1/2	5	5	5 1/2
F. belge	5 1/2	6 1/2	5 3/4	6 1/2	6	6 3/4	6 3/4	7 1/4
F. suisse	0	0	1 3/4	2 1/4	2 1/2	3	2 1/2	3 1/8
Lire	0	11	12	14	13	16	13	16
£	5 3/4	6 1/2	5 7/8	6 1/4	6 1/2	6 3/4	7	7 1/4
F. français	7 3/4	8 1/4	8 1/2	9	8 3/4	9 1/2	9 3/4	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BIS S.A.

Nº 1 DU TRAVAIL TEMPORAIRE EN FRANCE ET EN EUROPE

Dans sa séance du 30 septembre 1977 le conseil d'administration de BIS S.A. a décidé de soumettre à ses actionnaires, qu'il envisage de convoquer en assemblée générale mixte, deux séries d'importantes mesures concernant :

— La première, une attribution gratuite d'actions ;

— La seconde, un renforcement de la structure du groupe.

I. — Ainsi qu'il lui en est fait obligation par les dispositions de l'article 61 de la loi de finances du 29 décembre 1976, la société BIS S.A. va procéder à la réévaluation de ses éléments d'actifs non amortissables dégageant un écart de réévaluation de 40 383 000 F.

A la suite de cette réévaluation, le capital social serait doublé, passant de 50 812 500 F, son montant actuel, à 101 625 000 F par incorporation de l'intégralité de l'écart de réévaluation ci-dessus déterminé pour 40 383 000 F et d'une somme de 10 429 500 F prélevée sur le poste « Autres réserves ».

En représentation de cette augmentation de capital de 50 812 500 F, il serait créé 508 125 actions nouvelles de 100 F, totalement libérées, portant jouissance du 1er janvier 1977 et totalement assimilées aux actions anciennes.

Ces actions nouvelles seraient distribuées gratuitement à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne et seront attribuées effectivement à compter du 1er janvier 1978 pour respecter la volonté des pouvoirs publics.

II. — Depuis vingt-quatre ans, la société BIS poursuit sa politique d'expansion tant dans ses activités propres d'entreprise de travail temporaire que dans celles de diversification, entendant devenir une véritable « centrale de service ».

Au stade de son développement actuellement atteint, il est apparu souhaitable, pour lui permettre de renforcer son action, de mieux structurer le groupe en procédant aux modifications suivantes :

1) Création d'une société BIS France détenue à 99,99 % par la société BIS S.A., par voie d'apport partiel représentant l'intégralité de la branche d'activité de travail temporaire en France, avec effet rétroactif au 1er janvier 1977 ;

2) Transformation de la société BIS S.A. pour en faire la société mère, de l'ensemble du groupe BIS, détenant :

— Toutes les filiales françaises et européennes d'entreprises de travail temporaire :

BIS France (à créer) : 99,99 % ; BIS Ltd (Angleterre) : 99,99 % ; BIS S.A. (Belgique) : 99,28 % ; BIS Gmbh (Allemagne) : 99,78 %, et ses filiale TIMO KG ; BIS Services et Travail temporaire S.A. (Suisse) : 95 % ;

— Toutes les filiales de diversification du service : TMG, sous-traitance industrielle : 96,57 % et sa filiale C.T.B., bureau d'études ; S.A. des Ets Pigier, enseignement professionnel : 66 % et sa filiale Licet, édition ; BIS Formation, formation professionnelle : 79 % ; BIS, support de l'informatique : 99,5 %,

sans qu'il en résulte une quelconque diminution des actifs ou une modification dans l'appréciation des comptes consolidés de BIS S.A. pour l'exercice en cours.

ROUSSELOT S.A.

Une assemblée générale extraordinaire avait été convoquée pour le 28 septembre à l'effet de modifier les statuts pour supprimer la limitation du droit de vote et le droit de vote double accordé à certaines actions nominatives.

Ces modifications, qui devaient permettre à chaque membre des assemblées d'avoir autant de voix qu'il possède d'actions, étaient la première concrétisation des accords pour la prise de participation majoritaire de la Société française des pétroles B.P. dans le capital de Rousselot S.A.

L'assemblée n'a pu procéder à ces modifications statutaires, le quorum n'ayant pas été atteint. Par leur absence, certains actionnaires ont voulu rappeler que toute opération financière envisagée par d'autres groupes que la Société française des pétroles B.P. devrait être précédée de nouvelles négociations afin de préserver les intérêts légitimes du personnel et du capital de l'entreprise.

Le maintien des clauses statutaires, la situation économique et financière du groupe Rousselot permettent au conseil d'administration de répondre à ces préoccupations.

La société va demander la reprise de la cotation des actions à la Bourse de Paris.

IMETAL

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1977

GROUPE IMETAL

Les résultats consolidés du premier semestre de 1977 des sociétés du groupe Imétal, qui intègrent pour la première fois les résultats de Lead Industries Group au prorata de la participation de 25 % détenue par Imétal, ressortent à 68 millions de francs contre 65 millions de francs pour le premier semestre de 1976.

SOCIÉTÉ IMETAL

Le bénéfice du premier semestre est de 18,3 millions de francs contre 20,9 millions de francs pour le premier semestre de l'année passée. Le résultat d'exploitation du semestre, qui s'élève à 17,8 millions de francs, est du même ordre de grandeur que celui du semestre correspondant de 1976. Rappelons que l'exercice précédent avait, en outre, dégagé un profit exceptionnel sur cession de stocks.

Les revenus du portefeuille du premier semestre de 1977 représentent 23,1 millions de francs, correspondant à la moitié des dividendes à recevoir en 1977, contre 17,7 millions de francs pour le premier semestre de 1976 ; les intérêts perçus au cours du premier semestre ressortent à 5,3 millions de francs contre 8,8 millions de francs pour le semestre précédent.

SOCIÉTÉ PENARROYA

Le chiffre d'affaires du semestre s'élève à 799 millions de francs contre 572 millions de francs pour le premier semestre de l'année 1976.

Le résultat ressort à 21 millions de francs contre une perte de 2,7 millions de francs pour le premier semestre de 1976 après des amortissements de 22 millions de francs et des dotations de 64,1 millions de francs aux provisions, dont 32,5 millions de francs à la provision pour fluctuation des cours des métaux et 20,5 millions de francs à la provision pour dépréciation des stocks.

Malgré la tendance actuelle des cours des métaux, la société devrait dégager un résultat encore positif au deuxième semestre mais inférieur toutefois à celui enregistré au cours du premier semestre.

COMPAGNIE DE MOKTA

Après dotation de 3 millions de francs aux provisions pour dépréciation, le résultat du premier semestre de 1977 ressort à 11,6 millions de francs contre 8,7 millions de francs pour le premier semestre de l'année 1976.

L'amélioration des résultats est essentiellement due à la nouvelle progression des revenus du portefeuille, qui ressortent à 15,7 millions de francs contre 12,4 millions de francs pour les six premiers mois de 1976.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE LE NICKEL-S.L.N. (IMETAL-S.N.E.A.)

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'élève à 776 millions de francs. Après déduction d'une provision pour impôts de 35,8 millions de francs et des dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions de 118,1 millions de francs, le bénéfice s'établit à 14,2 millions de francs.

Les résultats de Copperweld Corporation et de Lead Industries Group, qui ont fait l'objet de publications récentes, s'élèvent respectivement, pour Copperweld à 8,4 millions de dollars U.S. contre 7 millions de dollars pour le premier semestre de 1976, et pour Lead Industries Group à 5,2 millions de livres sterling contre 4,9 millions pour le premier semestre de 1976.

De Dietrich

La situation provisoire du groupe De Dietrich, établie à la date du 30 juin 1977, fait ressortir un bénéfice de 17 480 000 F, dont 4 030 000 F de plus-values nettes, contre 13 700 000 F pour la même période de 1976.

Ce résultat a été établi après les dotations habituelles aux amortissements, à la provision pour impôt sur les sociétés et à divers comptes de provisions pour pertes et charges d'un montant global de 37 783 000 F.

En raison des investissements importants réalisés au cours de l'exercice 1976, la dotation aux amortissements comptabilisée au 30 juin 1977 s'élève à 17 839 000 F en augmentation de 2 216 000 F par rapport à celle pratiquée au 30 juin 1976.

Il est à noter que, au cours de ce premier semestre 1977, le chiffre d'affaires hors taxes réalisé s'élevait à 512 millions de francs dont 89 millions à l'exportation.

A fin août 1977, les ventes hors taxes se sont élevées à 622,7 millions contre 617,8 millions à la même date de 1976. Les ventes à l'exportation pour cette même période s'élèvent à 107,5 millions représentant 17 % des ventes totales.

N'aimeriez-vous pas diffuser vos rapports paginés dès qu'ils sortent de votre copieur. Essayez le copieur-classeur Océ 1702.

Pensez à toutes les choses utiles que votre secrétaire pourrait faire au lieu de tourner nerveusement autour d'une table pour trier une par une et paginer toutes ces photocopies de rapports que vous lui demandez.

Le copieur-classeur Océ effectue le tri automatiquement et classe de lui-même, vous libérant pour d'autres travaux. Si un autre travail se présente en urgence, le copieur-classeur peut interrompre le premier travail, effectuer la seconde commande, puis reprendre le premier au point d'arrêt grâce à sa "mémoire".

Ceux qui désirent ce type d'équipement automatisé pourraient penser que c'est payer beaucoup pour un simple gain d'espace et de temps. A tort ! Le copieur-classeur Océ est une unité de travail très économique.

Cet appareil de toute confiance fournit environ 2400 copies à l'heure, chacune aussi claire et nette que la précédente.

Pour une démonstration et une étude de rentabilité, prenez contact avec Océ. Vous pourrez économiser du temps, de l'espace et de l'argent. Et en plus, votre secrétaire vous en sera reconnaissante.

Copieurs Océ. Un choix réfléchi.

Nos copieurs seront en démonstration au Sicob, niveau 5, zone E, stand 5500.

J'aimerais être plus amplement informé sur l'Océ 1702.

Nom _____

Raison sociale de l'entreprise _____

Adresse _____ Tél. _____

océ

Océ-Photosia S.A. 27, rue Cuvier - 93107 Montreuil Cedex - Tél. 374.11.35.

Asnières : 790.61.75 - Bordeaux : 29.23.29 - Grenoble : 87.76.04 - Lille : 55.11.24 - Lyon : 20.60.34 - Marseille : 48.69.16 - Nancy : 51.42.51 - Montrouge : 657.12.24 - Nantes : 46.54.84 - Paris : 742.90.65 - Rouen : 65.22.64 - Strasbourg : 32.64.18 - Toulouse : 40.07.39.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE - SOCIAL

BILLET

Le loup, la marmotte et l'agneau

L'agneau karakul — plus connu sous le nom d'astrakan — va devoir se battre... Le loup, la marmotte, le renard, tous animaux à poil long, ont conquis, depuis six ou sept ans, les faveurs des élégantes. Les Soviétiques, grands producteurs de cette fourrure, n'entendent pas laisser se développer cette mode sans réagir : 1978 sera l'année de l'astrakan... du moins l'escomptent-ils.

Cette fourrure est avec le vison leur principal article d'exportation. L'U.R.S.S. assure plus de la moitié de la production mondiale. L'élevage du mouton karakul, qui fournit l'astrakan soviétique, se fait dans les régions désertiques, dont il représente le plus souvent l'activité économique essentielle. En outre, à la différence d'autres animaux élevés uniquement pour leur fourrure, la viande du mouton est propre à la consommation humaine. Aussi l'élevage du karakul est-il réalisé sur une échelle industrielle dans deux cent trente-cinq fermes d'Etat et plus de cinq cents fermes collectives, selon des procédés scientifiques analogues à ceux déployés dans les grandes unités de production agricole. Les exportations soviétiques ne représentent toutefois que le quart de la consommation mondiale de pelleteries d'astrakan hors d'U.R.S.S.. Aussi l'U.R.S.S. souhaite-t-elle assurer l'écoulement de sa production en développant les ventes à l'étranger.

Cette opération de promotion est-elle susceptible de modifier la mode française des prochaines années ? Nos importations de karakul sont demeurées faibles jusqu'à présent (près de 2 millions de francs), alors que celles d'astrakan « swakara », originaire d'Afrique du Sud, sont trois fois plus importantes. Les développements récents du traitement de cette fourrure permettent de penser que les gigantesques ventes aux enchères auxquelles procèdent habituellement les Soviétiques inciteront les créateurs à relancer la mode de l'astrakan. Désormais celui-ci présente une texture aussi souple que les lainages d'hiver avec lesquels il peut se marier. Rien à voir avec le manteau d'astrakan de nos grands-mères. L'astrakan réussira-t-il à détrôner le loup et la marmotte ? — C. G.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit agro-alimentaire français a atteint 2,7 milliards en huit mois

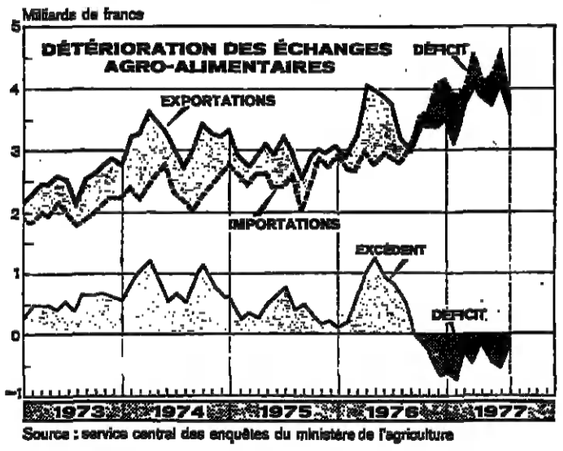

Source : service central des enquêtes du ministère de l'agriculture

Les exportations françaises de produits agricoles et alimentaires ont atteint 29,36 milliards de francs au cours des huit premiers mois de 1977, et les importations 32,06 milliards, soit un déficit de 2,7 milliards de francs. Toutefois le déséquilibre, qui s'était élevé à 498 millions de francs en moyenne mensuelle pendant le premier semestre, est revenu à 114 et 183 millions de francs respectivement en juillet et en août. Aussi, le ministère du commerce extérieur estime-t-il, compte tenu de l'état actuel de la récolte et de la baisse des cours mondiaux du café et du soja, que ce déficit devrait se réduire — et même disparaître — d'ici à la fin de 1977. Cette prévision, dans sa version la plus optimiste, implique néanmoins que l'excédent soit proche de 700 millions de francs, en moyenne mensuelle, au cours des quatre derniers mois de l'année.

En 1976, les grands postes excédentaires de la balance commerciale agro-alimentaire ont été les céréales (9,4 milliards de francs), les vins et spiritueux (3,5 milliards), les produits laitiers (3,5 milliards) et le sucre (2,1 milliards). En revanche, les principaux postes déficitaires ont été les produits tropicaux (4,4 milliards de francs), les protéagineux (1) (4,1 milliards), les fruits et légumes frais (2,1 milliards) et les viandes et animaux (1 milliard de francs). Dans le secteur des industries agro-alimentaires, des déficits ont notamment été l'an dernier, enregistrés pour la bière (206 millions), les préparations élaborées à base de céréales (102 millions), la confiserie au chocolat (300 millions) et la biscuiterie, pâtisserie industrielle et confiserie (106 millions).

(1) Huiles, goudrons, oléagineux, tourteaux.

A L'ÉTRANGER

L'Australie emprunte pour éviter une dévaluation

Correspondance

Sydney. — Le gouvernement australien se lance actuellement dans une politique d'emprunts massifs à l'étranger. Cela afin d'essayer de maintenir la valeur du dollar australien.

Des rumeurs de dévaluation se sont répandues, depuis plusieurs semaines, entraînant les spéculations habituelles en pareil cas. A tel point que le porte-parole de l'opposition, M. Bill Hayden, spécialiste des affaires économiques, en a lui-même officiellement parlé. Pour y couper court, le gouvernement vient d'annoncer qu'il avait procédé à un nouvel emprunt de 850 millions de dollars autrallens (environ 4,6 milliards de francs), s'ajoutant à un autre emprunt de même montant déjà lancé ce mois-ci. La majeure partie de ces fonds dont l'Australie disposera dans les prochains jours, est constituée par des eurodollars en provenance du marché allemand, mais aussi par des crédits de la Banque des règlements internationaux. Les pouvoirs publics ont fait savoir qu'un autre emprunt important était prévu sur le marché japonais.

Toutes ces opérations ont été rendues nécessaires pour protéger la valeur de la monnaie nationale, affaiblie par des sorties de capitaux, qui s'effectuaient au rythme d'environ 100 millions de dollars australiens par semaine (540 millions de francs). Le gouvernement, qui vient d'obtenir 1,7 milliard de dollars australiens de prêts (9,2 milliards de francs), estime qu'il y a là, dans sa capacité de réunir rapidement des sommes importantes, la preuve tangible du crédit dont jouit l'Australie à l'étranger.

Bien que les pouvoirs publics n'aient pas été jusqu'à affirmer qu'il n'y aurait pas de dévaluation, la politique d'emprunts à grande échelle actuellement menée prouve aux spéculateurs du monde entier qu'à court terme, au moins, la décision a été prise de défendre la parité du dollar australien, qui s'était bien remis de la dévaluation de 17,5 % décidée l'année dernière.

Il est possible que ces prêts de l'étranger, obtenus à des taux d'intérêts beaucoup plus bas que ceux qui sont pratiqués sur le marché local, permettent au gouvernement de financer le déficit budgétaire, allégeant ainsi la forte pression qui s'exerce sur le marché monétaire local forcément restreint. On a dit que les taux d'intérêts allaient rapidement baisser en Australie. Ce qui est vrai, c'est que le gouvernement doit rester extrêmement prudent dans ce domaine s'il veut maintenir sa politique de lutte contre l'inflation. Pour cette raison, si les pouvoirs publics admettent que les taux d'intérêts baisseront, ils ajoutent aussitôt qu'il ne faut pas s'attendre à une diminution importante et rapide. En d'autres termes, les consommateurs australiens ne doivent pas s'attendre à une réduction sensible du loyer de l'argent pour leurs emprunts et notamment pour leurs achats de logements à crédit.

Une telle politique contredirait en effet les dix longs mois d'austérité monétaire imposés au pays depuis la dernière dévaluation. Dévaluation dont le gouvernement reconnaît maintenant qu'elle a été une gaffe monumentale qui a eu pour conséquence de retarder — au lieu de la hâter — la reprise économique en Australie.

MICHAEL SOUTHERN.

ESPAGNE

● *Les réserves en devises* de la Banque nationale se sont accrues de 908 millions de dollars en août, atteignant 5 317 millions de dollars. En août 1976, l'augmentation avait été de 293,2 millions. Selon la banque, ce bilan positif a été obtenu exclusivement à partir du 12 juillet, date de la dévaluation de la peseta. — (*A.F.P.*)

La maison sur le toit

Une maison perchée sur un toit : c'est la dernière idée publicitaire du constructeur américain de maisons individuelles. A sa demande, quarante-quatre ouvriers ont en effet bâti en quarante jours une véritable maison de cinq pièces, pesant 100 tonnes, entourée de son jardin, sur la terrasse du Printemps, à 35 mètres au-dessus du sol.

Aux heures d'ouverture du magasin, les visiteurs pourront voir jusqu'en avril cette maison de 160 m², qui figure dans plusieurs programmes de la société pour la région parisienne. Son coût : 413 000 francs.

LA CANNE A SUCRE
vous annonce la naissance de son
NOUVEL ORCHESTRE
à partir de 20 h 30
DINER AUX CHANDELLES
AU RYTHME DES ANTILLES
avec tout un programme
Forfait « Soirée Créole »
Pour vos Dîners de groupe
Renseignez-vous
BAB. 23-25
4, rue Ste-Beuve 6e Montparnasse
Fermé Dim. et Lun.

EMPLOI

10.000 F pour quitter l'entreprise !

De notre correspondant

Rennes. — La direction de la Société parisienne de lingerie indémaillable (S.P.L.I.), dont le siège social est à Paris, et qui possède trois usines de production en Ille-et-Vilaine, employant sept cent cinquante salariés à Rennes, quatre cent trente à Fougères et quatre cents à Saint-Brice-en-Cogles, vient de proposer à ses employés, dont 99 % sont des femmes, de participer, par le biais de départs volontaires assortis d'avantages, *à une opération « ajustement des effectifs »* en fonction des commandes immédiates et futures. « *Nous avons demandé*, explique M. Le Fiem, directeur du personnel, *à nos employées qui devaient s'en aller au cours des neuf prochains mois, pour des raisons personnelles et familiales qu'elles connaissent déjà, de nous le faire savoir, afin de globaliser les départs sur le mois d'octobre 1977* ». En échange de ces démissions volontaires et de ces départs anticipés, les « partants » recevront leurs indemnités de licenciement, une indemnité de deux mois de préavis non effectué et une somme représentant quinze jours de travail, le tout devant atteindre un montant de 10 000 francs par personne.

La date de clôture de la liste d'inscription, d'abord fixée au 30 septembre, a été repoussée au 7 octobre. La direction départementale du travail d'Ille-et-Vilaine a été saisie mardi par la direction de l'entreprise d'une demande de conversion de ces départs volontaires en licenciement collectif, ce qui aurait pour but de permettre aux démissionnaires de bénéficier de 90 % de leur salaire pendant un an. De leur côté, les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de l'entreprise ont vigoureusement protesté contre cette « manœuvre ». La C.F.D.T. a également calculé que le million de centimes promis aux partants ne représentait que 82 F de plus que l'ensemble des indemnités prévues par la loi pour un salarié gagnant 2 100 F par mois et ayant quinze ans d'ancienneté.

Le Mouvement national des chômeurs de France compterait 11.000 membres

A l'initiative de l'amicale de solidarité des chômeurs de Ris-Orangis (Essonne), un Mouvement national des chômeurs de France (M.N.C.F.), dont les statuts ont été déposés à la préfecture de l'Essonne, s'est constitué il y a quelque temps (1).

Association régie par la loi de 1901, le M.N.C.F. a « *pour but de faire en sorte qu'une période de recherche d'emploi ne se traduise pas par une rupture brutale dans la continuité de la vie* » et entend prendre « *la défense de tous les chômeurs, quels que soient leurs problèmes* ». Selon son président, M. Skelli-Cohen, ce mouvement compte aujourd'hui, quelque onze mille membres actifs (2).

(1) Mouvement national des chômeurs de France, 4, rue H.-Sellier, 91130 Ris-Orangis. Tél. : 906-17-59.

(2) Les statuts du M.N.C.F disposent que « *la cotisation annuelle est de 30 F, dispensée en cas d'indigences pour les membres de droit et de 100 F pour les membres honoraires et bienfaiteurs* ». Ils stipulent aussi que « *les ressources de l'association comprennent le montant des droits et des cotisations et les subventions de l'Etat, des départements et des communes* ».

Le M.N.C.F. se veut totalement apolitique, indépendant des partis, des syndicats ou de toute autre organisation, et souhaite conduire son action, dit un autre responsable du mouvement, « *à l'instar, par exemple, des rapatriés, qui se sont organisés sans distinction politique, syndicale ou religieuse* ».

Le M.N.C.F. a établi un programme revendicatif en trente-deux points, « *en considérant les aspects les plus positifs contenus à la fois dans les propositions de la majorité et de l'opposition* ». Ce programme réclame notamment : « *le relèvement du SMIC à 2 200 francs ; l'attribution de 50 % du SMIC aux jeunes à la recherche d'un emploi ; la gratuité des transports publics pour les chômeurs ; la suppression du pointage ; l'extension de la loi sur l'exonération des charges sociales à tous les employeurs quels qu'ils soient ; l'humanisation des services publics réservés aux chômeurs ; l'ouverture d'emplois dans la fonction publique ; la restructuration des lois sur le licenciement, afin de limiter les licenciements aux seuls licenciements économiques et pour faute grave* », etc.

Réservation : 225.99.06+
IRAN AIR
Orly Sud : 14.00 H.
PARIS-ROME-TEHERAN.
Mardi - Jeudi - Samedi.

BARÈME DES BRILLANTS

COULEUR / PURETÉ	BLANC NUANCÉ V.V.S.	BLANC NUANCÉ Lég. piqué	LÉGÈREMENT TEINTÉ V.V.S.	LÉGÈREMENT TEINTÉ Lég. piqué	MARGE en TP de %
1 carat : 9 à 20 .	18.200 F	10.700 F	8.500 F	6.200 F	88/TP
2 carats, le carat	21.000	15.000	11.000	8.000	94/TP
3 carats, le carat	25.200	18.000	12.300	7.400	98/TP
4 carats, le carat	30.000	20.000	13.000	8.400	104/TP
5 carats, le carat	35.000	24.000	15.500	9.500	114/TP

Ce barème étant donné à titre indicatif, MM. Godechot et Pauliet se tiennent à votre disposition pour vous renseigner d'une façon plus précise sur le cas que vous voudrez bien leur soumettre.

GODECHOT & PAULIET
86, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ
PAS. 34.90
ACHATS - VENTES - EXPERTISES - CONSEILS
PARKING FOCH MÉTRO VICTOR-HUGO Tous les jours, sauf dimanche

Évitez de voyager debout. Réservez vos places à l'avance.
Pour les vacances de Noël et de février, vous pouvez les demander dès maintenant, par correspondance aux gares de Paris.
Renseignez-vous dans les gares et les agences de voyages.

SNCF
REDECOUVREZ LE TRAIN.

هكذا من الأصل

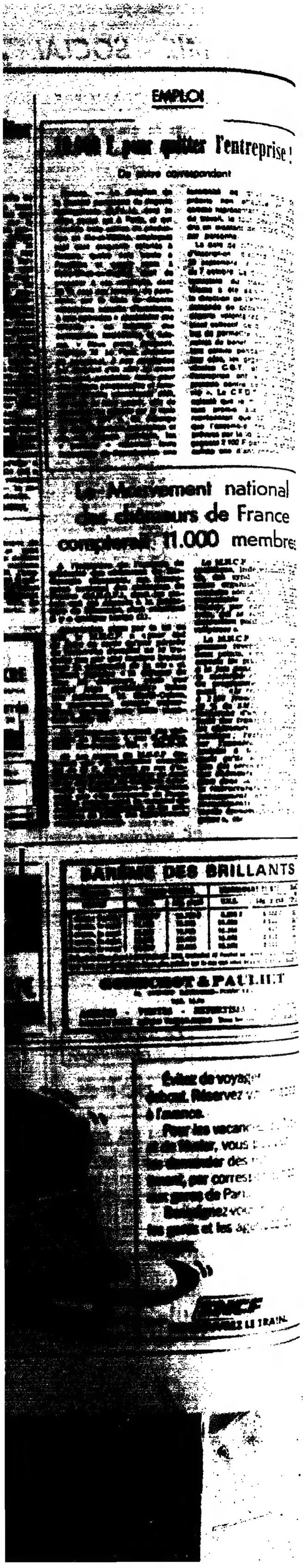

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 SEPTEMBRE

La hausse repart

Le mouvement de hausse amorcé par les valeurs françaises lors du premier échec du « sommet » de la gauche, et qui avait connu un temps l'arrêt mardi, a repris avec vigueur, ce mercredi, à la Bourse de Paris. En progrès de 0,50 % à l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané a terminé à + 1,10 %.

Dans un marché dont l'activité est restée très intense, la majorité des compartiments a enregistré une progression souvent notable. C'est le cas des pétroles, des magasins, de l'alimentation et surtout des électriques et des banques. De fait, U.C.B., Cetelem, Moulinex et L.M.T. (+ 6 à 10 %) se sont adjugé les meilleures performances de la journée.

Toute trace de baisse n'a certes pas disparu, mais les replis ont été le plus souvent limités : Olida, Marine Wendel, Navigation Mixte (— 3 à 4,5 %).

Les opérateurs viennent donc de prouver une nouvelle fois qu'ils ne croyaient pas, du moins dans l'immédiat, à un accord des partenaires de gauche. Une rumeur, non fondée, faisant état d'une rupture totale a même circulé un moment autour des groupes de cotation, déclenchant, selon certains, la brusque accélération de la hausse observée en cours de séance. Il n'est pas impossible que cela ait joué. Mais les nombreux ordres d'achat passés avant le coup de cloche d'ouverture, et provenant de la province française, de Grande-Bretagne, et, pour la première fois depuis longtemps, des États-Unis, ne devaient rien à des rumeurs plus ou moins fantaisistes.

Sur le marché de l'or, le lingot a ajouté 95 F à son gain de la veille, s'inscrivant à 24 745 F. Le napoléon est parvenu à décoller, passant de 247 F à 247,70 F. Le volume des transactions s'est établi à 47 millions de F, contre 3,57 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés ..... 8 1/8 %

LONDRES

Repli

Le repli amorcé mercredi en fin de séance, en raison de l'opposition de la Banque d'Angleterre à toute nouvelle baisse des taux d'intérêt, s'est poursuivi jeudi.

Indécision des pétrolières et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 153 .. contre 153 38

VALEURS	CLÔTURE 28/9	COURS 29/9
Beecham	650	640
British Petroleum	920	916
Courtaulds	128	125
De Beers	296	295
Imperial Chemical	428	421
Rio Tinto Zinc Corp.	205	202
Shell	611	603
Vickers	204	199
War Loan 3 1/2 %	27 3/8	27 1/8
*West Driefontein	25 2 8	26 1 2
*Western Holdings	22 1/8	22 3/4

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/8	29/8
1 dollar (en yens) ..	266 80	266 60

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL. — Pour le premier semestre 1977, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 28 %, à 938 millions de francs, mais le résultat d'exploitation, avant amortissement des frais d'établissement et pertes exceptionnelles, se traduit par un déficit de 60 millions de francs, qui provient des hôtels de la Belgique et de la société d'ingénierie SEORIM.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE. — La Générale occidentale détient désormais 100 % du capital de Cavenham.

COMPAGNIE DES MACHINES BULL. — Pour l'exercice de dix-huit mois clos le 30 juin 1977, un dividende global de 2,40 F sera distribué (contre 1,50 F en 1976 pour un exercice de douze mois).

BIS S.A. — Doublement du capital par revalorisation d'actifs non amortissables et attribution gratuite d'une action nouvelle pour une ancienne.

FROMAGERIES BEL - LA VACHE QUI RIT. — Pour le premier semestre 1977, résultat net de 4,8 millions de francs contre 3,5 millions de francs.

NEW-YORK

Léger repli

Un léger repli a été enregistré à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 1,13 point en clôture, à 834,72, après en avoir gagné plus de trois sur l'espoir de « meilleurs » indices des indicateurs économiques pour le mois d'août. Une fois de plus, le pessimisme du marché l'a emporté sur les facteurs techniques capables de provoquer une reprise. Ajoutons que les opérateurs redoutaient un nouveau gonflement de la masse monétaire pour la semaine écoulée, ce qui signifierait un nouveau durcissement de la politique monétaire et la poursuite de la hausse des taux d'intérêt. Néanmoins, M. Burns, président du « Fed », a rappelé que cet organisme allait « agir avec modération et prudence dans son effort de limitation de la masse monétaire ».

VALEURS	COURS 27/9	COURS 28/9
Alcoa	41 1/2	42 ..
A.T.T.	52 3/4	52 5/8
Boeing	26 1/8	25 7/8
Chase Manhattan Bank	30 1/4	29 1/4
Du Pont de Nemours	168 ..	167 1/2
Eastman Kodak	60 3/4	61 3/8
Exxon	47 5/8	48 ..
Ford	45 ..	45 1/8
General Electric	51	50 7/8
General Foods	32 7/8	33 ..
General Motors	69 5/8	69 7/8
Goodyear	18 5/8	18 1/2
I.B.M.	258 1/4	259 ..
I.T.T.	30 5/8	30 3/4
Kennecott	22 7/8	22 7/8
Mobil Oil	62 ..	62 5/8
Pfizer	28 1/8	28 1/8
Schlumberger	58 3/8	58 3/4
Texaco	28 ..	27 3/4
U.A.L. Inc.	19 3/8	19 1/4
Union Carbide	43 1/2	43 1/4
U.S. Steel	27 3/4	27 7/8
Westinghouse	17 3/8	17 1/4
Xerox	62 3/4	63 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1975.)

	27 sept.	28 sept.
Valeurs françaises ..	96	96,5
Valeurs étrangères ..	104,9	104,3

Cᵉ DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,9	63,2

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Rollaco, dr. ou c. 18 ..	1 p. 20	...
OPB-Paribas a. 50 F c. 61	1 p. 1	7 65
Sicli act. 50 F (c. 18) ..	1 p. 1	9 30

BOURSE DE PARIS - 28 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	Dernier cours
3 %			2 364
3 %			3 228
3 % 1925-1939	142 50		3 222
3 % amort. 45-64	99 20		1 485
4 1/4 % 1963	103		1 537
4 1/4-4 3/4 % 63	91 40		4 724
Emp. N. Ep.51 65	108 50		5 259
Emp. N. Ep.5 % 66	104 20		5 367
Emp. N. Ep.5 % 67	99 40		1 375
Emp. 7 % 1973	227 30		4 919
Emp. 6,50 % 1977	164 40		2 998
E.D.F. 6 % 1959			2 351
— 5 % 1960	118 90		5 942

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958		495
E.D.F. parts 1959		491 50
Cie France 5 % ..	135	135 ..
Alsthom L.A.S.E.R.		501 ..
Alsthom (Atl.)		286 50
A.G.F. (Cie Centr.)	274	278 ..
Ass. Cie Paris-Vie	1245	1251 ..
Concorde	282	282 ..
Epargne France	288	285 ..
Finance, Victoire	167	167 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	81	82 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	175 ..	173 ..
France (Lr)	355 ..	358 ..
GAN (Ste) Centr.	625	625 ..
Protectrice A.I.R.	254	250 ..
U.A.P.	548	550 ..
Absorbs. Banques	349	349
(Lr) Bque Dupont		233
Banque Hervet	231	230 90
Bque Hypoth. Eur	214 ..	215 ..
Bque Nat. Paris	371 ..	371 ..
Banque Worms	159	159 ..
C.C.I.P.	57 70	58 10
Cofica	94	95 ..
C.A.M.E.	84	85 ..
Crédital	92 70	93 50
Créd. Cén. Indust	125 ..	126 ..
Cr. Ind. Alz.-Lor.	133 50	134 ..
(M) Crédit Mob.	48 ..	50 ..
Electro-Banque	129 ..	128 ..
Eurabail	104 ..	104 ..
Financière Soisi	258	259 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	51	51
France-Bail	181	183 ..
Hydro-Energie	22 30	21 40
Immobail S.I.P.	122 50	123 ..
Immobanque	182	184 50
Immoffice	140	144 ..
Interbail	143	145 ..
Lafitte-Bail	108 10	109 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	172 ..	170 ..
Locafinancière	122 ..	125 ..
Marseil. Crédit	231 50	231 50
Paris-Réescompt.	265 10	266 ..
Séquanaise Banq	152 ..	150 ..
SLIMINCO	187 50	183 ..
Sté Cent. Banq	68 50	68 50
Sté Générale	203 ..	203 ..
SOFICOMI	154 40	154 ..
Sovabail	199 ..	204 50
UCIP-Bail	107	110 ..
Uribail	178 ..	179 50
Un. Ind. Crédit	132 ..	132 50
Cie F. Stein Ro.	25 50	26 ..
Fonc. Châtl.-d'Eau	580	580 ..
(M) S.O.F.I.P.	62 ..	62 ..
Fonc. Lyonnaise	541 ..	541 ..
Immob. Marseille	368	362 ..
Louvre	160 ..	158 ..
Midi		299
Nantz foncière	330	335
SINVIM	148 80	148 80
Voitures à Paris	230	230
Cogifi	112 80	112 70
Foncière	91 50	91 ..
Gr. Fin. Constr.	109 50	106 50
Inanfonda	114 10	114 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	79 10	79 10
Cie Lyon. Immo.	83	83 ..
UFIMEG	79 10	78 10
U.G.I.M.O.	160 ..	82 ..
Union Habit.	142	142 ..
Ste. Imm. France	117 50	118 50
Acmo Investiss.	89	92 ..
Section Sélect.	168 10	178 ..
Solvagi	198	198 ..
Absorbs (Cie ind.)	185	185
Applic. Hydraul.	650	650
Artois	88	92 20
Genius. Biassy.	287	295 ..
(Dy) Cautrest	0 118	0 119 ..
(Dy) Champex	115	115 ..
Charg. Réun. (D.)	2430	2442
Comindus	338	338 10
(Lr) Dév. R. Nord	121	121 ..
Electro-Finance	230	230
Fin. Bretagne	44	44 10
Gaz et Eaux	474	474
La Mure	d 29	28 ..
Lehon et Cie	118	120 ..
(Ny) Lordex	111	111 ..
Cie Marocaine		28 ..
O.V.A.L.M.		38 60
OPB Paribas	55 ..	55 ..
Paris-Orléans	77 ..	76 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locindus	79 10	79 10
Cie Immobilière	83	83 ..
Paris-Nord	79	79 ..
Sainrapt et Brice	42 ..	42 20
Sommer-Allibert	162	162 20
Tarkett	342 20	342 20
Ciments Français	158	158 ..
Lafarge	177	177 ..
Lambert Frères	41	41 ..
Poliet et Chausson	127 50	127 50
Roussel-Uclaf	163	163 ..
Rhône-Poulenc	59 ..	59 ..
Sanofi	147	147 ..
Science-Union	342	342 ..
Synthélabo	102 ..	102 ..
Air-Industrie	84 10	86 60
Applic. Mécan.	d 68	d 62
Arbel	120 80	120 ..
Ateliers S.S.P.		17
Av. Dass.-Bregnet	380	392
Bernard-Moteurs	34 30	35 ..
B.S.I.	200 30	201 ..
C.M.P.	274	274
De Dietrich	424 20	424 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Dan-Lamothe	301 ..	301 90
E.L.M.-Leblanc	439	439 ..
Ernault-Somua	75	74 50
Facom	548	548 ..
Forges Strasbourg	52 ..	52 ..
(L.) F.M.B. ch. fer		101 ..
Frankel	338	335
Hazard-U.C.F.	215	213 ..
Jaeger	70	70 ..
Jaz	148	147 ..
Lachaire	169 70	168 ..
Manurhin	135	132 ..
Métal Déployé		225
Nodella	41 50	41 50
Nodet-Gougis	175 ..	178 ..
Peugeot (ac. ord.	125 ..	125 ..
Ressorts-Nord	91 50	93 ..
Roffo	0 7 ..	0 6 70
S.A.F.A.A. Ap. Ant		86 ..
Satam	59 20	59 20
Sich	59 80	59 60
Soudure Autog.	182	181 10
S.P.E.I.C.R.I.M.	189	192
Stokvis	86 10	86 10
Trailor	321	319 ..
Vitax	180 ..	180 ..
Cmast, Atlantique		195
At. Ch. Loire	14 ..	14 10
France-Dunkerque	63 ..	63 ..
Ancre	352	342 ..
Kleber-Colombes		35 ..
Lebrasi	117 50	118 50
Mabeo		80 ..
Mecelec		18 ..
Nouvelles Gal.		32 ..
Pathé-Cinéma	83 50	83 20
Pathé-Marconi	127	129 ..
Tour Eiffel	80 80	80 ..
Ampa	20 ..	20 20
Bertchinsen-Maya	86 ..	88 50
Sefic-Alcan	156 ..	156 10
Comptoirs	77 ..	76 50
S.M.A.C.	125 ..	121 ..
Beaumont		444 ..
Pathé-Cinéma	83 50	83 20
Pathé-Marconi	127	129 ..
Tour Eiffel	80 80	80 ..
Air-Industrie	84 10	86 60
Applic. Mécan.	d 68	d 62
Arbel	120 80	120 ..
Ateliers S.S.P.		17
Av. Dass.-Bregnet	380	392
Bernard-Moteurs	34 30	35 ..
B.S.I.	200 30	201 ..
C.M.P.	274	274
De Dietrich	424 20	424 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ets Gares Frig.	112 80	112 80
Fonc. Maritime	228 ..	230 20
Mag. gén. Paris	112 70	112 90
Cercle de Monaco	36 10	37 ..
Eaux de Vichy	422	430 ..
Sofitel	0 25 20	0 25 20
Vichy (Parnitères)		183
Vittel	168 90	168 50
Assadat-Rey	39 50	40 ..
Barbary S.A.		50 ..
Didot-Bottin	112 ..	112 ..
Imp. G. Lang		6 45
La Risle	90 ..	90 ..
Rochette-Coupe	48 ..	46 50
A. Thiéry-Sigrand	133 ..	134 ..
Bon Marché	76 ..	76 ..
Bq. Commerce	244	247 80
Darty	322	329 ..
Mars. Madagasc.	58 20	58 30
Maurel et Prom.	84 70	84 50
Optorg	174 50	175
Palais Nouveauté	300	309
Prisunic	23	22 50
Uniprix	35	34 ..
Crouzet	78	78 60
Entrep Accumul.	236 ..	236 ..
Ind. P. (S.I.P.E.I.	80	80 ..
Lampes	80 50	82 ..
Merlin-Gerin	173	173 ..
Moris	49 10	48 ..
Oxhydrique	98	98 ..
Paris-Rhône	0 80	0 80
Pilles Wonder	298	298
Radiologie	235	245 ..
SAFT Ace. Nick.	595	595 ..
Schneider Radio	167	171
SEB S.A.	210	201 50
S.I.N.T.R.A.	238	238 ..
Carnaud S.A.	48 20	50
Calers	39 95	40 95
Davum	94 ..	93 50
Escaut-Meuse	150	152 40
Fonderie-près	23 50	23 ..
Gauguon (F. de)	54	53 ..
Profilés Tubes Et	26 80	26 80
Sequille-Manb.	43 10	43 ..
Tissmetal	80 ..	86 70
Vicsey-Bourgat		41 ..
Hispano		113 ..
Kleris	352	342 ..
Makta		180 ..
Amrep S.	188 50	192 90
Astargas	141	141
Astar P. Atlant.	21 80	22 60
Bydroc. St-Denis	144	145
Lille-Bonnières-C	170 ..	173 40
Shell Française		46 10
Carbone-Lorraine		37 90
Delalande S.A.	188 10	181 ..
Finalens	48 10	48 10
Finacetrestor		70 ..
Minerais-Ressacre	18 70	18 10
Noramia	110 ..	111 ..
Vieille Montagne	256 ..	227 ..
Huiles S. et dér.	61 80	62 ..
Novacel	95 50	95 50
Parcar	242 ..	245 ..
Quartz et Silice	28 10	28 10
Rivolam	177 ..	177 ..
Roussolor S.A.	52 ..	52 ..
Soufre Réunies	128 10	128 ..
Synthélabo	182 ..	182 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Thann et Mulh.	.. ..	32 50
Ufimer S.M.B.	94 10	93 ..
Agache-Willot	418 ..	418 ..
Filés Fournies	18 50	18 ..
Lainière-Roubaix	47	47
Roudière	331 ..	331
Saint-Frères	37 ..	35 50
Accil. Navigation	106 ..	d104 ..
M. Chambon	112 50	124 ..
Delmas-Vieljeux	.. ..	285 ..
Messag. Marit.	66 ..	66 ..
Nat. Navigation	68 ..	67 ..
Navale Worms	100	100
Soga	37 40	37 40
Gén. Maritime	112 50	112 60
S.C.A.C.	85 ..	85 ..
Stenl	235 ..	235 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	109	109
Transport Indust.	115 10	115 10
(L.) Baignol-Farj.	.. ..	45 ..
Bis S.A.	288	285
Blanzy-Ouest	153	163 ..
La Brosse	84 50	84 ..
Degremont	330 ..	330 ..
Dong-Trieu	157	157
Duquesne-Parina	385	381 10
Essilor	770	775 ..
Ferrailles C.F.F.	225	225
Havas	107	107 50
Locatel	177	175 ..
Lyon-Alemand	98 90	99 ..
G. Magasins	.. ..	49 ..
M. I. C.	120 ..	119 20
Novatec	140 10	144 10
O.F.P.-Om.F.Paris	249	249
Publicis	100 70	100 70
Sellier-Leblanc	172	173 50
Waterman S.A.	195 ..	198 ..
Brass. du Maroc.	.. ..	254 90
Ciments Est-Atr.	96 ..	96 ..
Ent-Rabaud	418 ..	418 ..
(B) Min. et Métl.	.. ..	.. ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	.. ..	.. ..
Emprunt-Young	.. ..	217 ..
Nat. Nederlanden	194	192 ..
Phenix Assurance	21 50	23 50
Algemene Bank	640	640 ..
Bco Pop. Español	.. ..	68 ..
B.N. Mexique	22 20	22 25
B. régl. intern.	3450	3780
Bowring C.t.	10 50	10 50
Commerzbank	405	412 ..
Dresdner Bank	485	488 ..
Cie Fr. Lambert	217 ..	216 50
Bowater	18 20	18 10
Gén. Belgique	.. ..	251 70
Latexia	.. ..	108 ..
Rollaco	254 50	254 ..
Rubeco	364 ..	365 90
Cavenham	18	18 50
Lyons (J.)	19 40	11 ..
Goodyear	.. ..	93 60
Pirelli	5 40	5 40
I.H.C.	31 ..	31 ..
Kubota	5 65	5 65
Olivetti	4 64	4 65
S.K.F. Aktiebolag	80 ..	80 ..
Pakhoed Holding	134 ..	133 ..
Femmes d'Auj.	.. ..	18 ..
Works-Spencer	13 50	14 ..
A.P.S.	171 50	188 ..
Bell Canada	246 ..	245 ..
E.M.I.	19 20	19 35
Hitachi	3 88	3 81
Honeywell Inc.	.. ..	221 20
Matsushita	11 25	11 50
Sperry Rand	159 30	156 80
Arbed	d215 ..	382 ..
Cockerill-Ougrée	.. ..	57 ..
Fiasibr	.. ..	50 70
Hoogovens	0 83 ..	0 83 ..
Mannesmann	.. ..	0 83 ..
Steel Cy of Can.	.. ..	252 ..
Thyss c. 1000	252 ..	248 50
Slyvoor	22 20	24 50
De Beers (part.)	22 ..	21 35
De Beers p. ord.	.. ..	.. ..
General Mining	98 70	105 ..
Hartebeest	72 ..	75 ..
Johannesberg	d 88 ..	d 88 ..
Middle Witwat.	.. ..	12 75
President Steyn	.. ..	41 75
Stilfontein	18 60	15 55
Vaal Reefs	57 ..	57 ..
West Rand	18 40	18 40
Alcan Alum.	.. ..	128 ..
Asturienne Mines	78 ..	77 70
Comiaco	138 ..	142 ..
Finacor	.. ..	135 ..
Mokta	18 70	18 ..
Penarroya	41 50	42 ..
Pennarcl	162 90	162 20
Rothschild	158 ..	158 80
Sandvik	310 ..	310 ..
Skefco	98 90	98 10
Uddeholm	42 ..	42 ..
Wendel-Sidc.	302	310 ..
Ferrum	107 ..	108 90
Pétroles B.P.	80 80	81 20
Pétroles Rep.	109 ..	109 ..
Peugeot-Citr.	319	321 ..
— (obl.)	382	383 ..
Pierre-Auby	60 ..	60
P.L.M.	55 ..	55 30
Poclain	151	151
Poliet	130 ..	127 50
Poumpey	57 50	57 50
P.M. Labinal	92 90	92
Primatal	28 80	28 80
Presses-Cité	258 50	256 50
Prétabail St.	302 80	308
Price	100 10	101 30
Primagaz	128 10	125
Printemps	35 40	35
Ruhr S.A.	327	324
— (obl.)	445	445
Radiotech.	394	405
Raffin. (Pse)	67 50	67 50
Ratf. St-L.	74 40	72 50
Redoute	550	551
Rhône-Poul.	60 ..	59
Roussel-Uclaf	160 20	163
Roche Picard	247	247
Roe Impérial	342 20	342 20
Sacitor	25 70	25 60
Sade	147	147 10
Sagem	413 50	405
Saint-Gobain	128 10	132
S.A.T.	421	434
Saulnes	60 50	61 50
Saunier-Duv.	84 10	84 ..
Schneider	138 ..	139
S.C.O.A.	74 80	74 60
Seffmeg	95 90	95 10
S.I.A.S.	293 10	293 80
Sign. E. El.	242	245 ..
S.I.I.C.	192 50	199 ..
Simca	115 10	118
S.I.M.@.O.E.	74 20	74 ..
Sk. Ronsignol	1344	1360
Sogerap	73 10	73 10
Sommer-All.	445	444 80
Suez	242 ..	245 ..
Laiers-Lez	230 ..	241
T.R.T.	466 ..	480
Tel. Electr.	641 ..	631 ..
— (obl.)	120 ..	120 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Tech. Ercsson	185 ..	185 90
Terres Roug.	62	61 ..
Thomson-Br.	190 ..	190 ..
— (obl.)	221 ..	219
U.I.S.	204 ..	207 50
U.G.R.	185	198 ..
Un. F. Biques	223 ..	227
U.T.A.	76 70	71 20
Usines	22 70	23 20
— (obl.)	112	112 ..
Valfouree	98 30	97 40
V. Cheynet-P	468 ..	470
Visiprix	332	339 ..
Anam	200 80	196 50
Amer-Tel	310 ..	311 ..
Ang. Am. C.	20 50	20 40
Angeois	106 50	106 ..
B. Citronnes	285 ..	294
BASF (Akt.)	314 ..	314 20
Bayer	235 60	234 50
Bofeinfant.	65 10	65 05
Charter	11 ..	11 90
Chase Manh.	150 20	147 50
Cie Pét. Inq.	94 90	93 70
C.F. Fr.-Can.	365 ..	369
De Beers (S.)	20 25	20 15
Deuts. Bank	612 ..	621 ..
Dunn Mines	274 90	275 ..
Du Pont Nem	544 ..	533 ..
East Kodak	384 ..	384 ..
East Rand	16 30	17 ..
Ericsson	117 80	119 50
Exxon Corp.	236 90	236 50
Ford Motor	224 30	224 ..
Free State	30 50	31 ..
Gen. Electric	258 ..	261 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	168 50	168 ..
Gixes	54 ..	55 ..
Grace and Co	132 ..	130 10
Pfizer Inc.	127 ..	126 ..
Procter Gamble	.. ..	425 ..
Courtaulds	.. ..	10 50
Est-Asiatique	103 50	103 10
Canadien-Pacif.	79 60	80 ..
Wagons-Lits	.. ..	86 ..
Barlow-Rand	12 90	12 70
Sadd. Allumettes	.. ..	85 50

HORS COTE

Alser	435 ..	435 ..
Calédonie Fin.	60 10	58 ..
Caparex	238	239 ..
Ecco	426	428 ..
Eurafrep	430	428 ..
Francarep	.. ..	.. ..
Interlechnique	.. ..	148 50
Métall. Minière	.. ..	85 ..
Promaptia	.. ..	.. ..
Sab. Mor. Carv.	.. ..	.. ..
Sefibus	.. ..	.. ..
S.P.R.	.. ..	.. ..
Ufinex	.. ..	.. ..
Sce v. Grietes	.. ..	291 ..
Sorento NV	255 70	258 ..

SICAV

Plac. Institut.	12937 10	12498 61
1re catégorie	10083 39	9895 48

29/9	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	145 64	139 04
Amplificanil	158 21	151 04
Agrimo	158 10	150 48
A.L.T.O.	152 78	145 78
America-Valor	286 93	273 82
Assurances Plac.	123 24	117 65
Bourse-Invest.	131 18	125 18
B.T.P. Valeurs	126 76	122 48
C.I.P.	278 66	265 02
Convertibles	118 83	113 44
Convertimmo	120 36	114 90
Dropot Invest.	173 87	165 98
Elysées-Valeurs	170 78	163 97
Epargne-Croiss.	515 83	492 44
Epargne-Inter.	261 41	249 56
Epargne-Monét.	156 84	149 73
Epargne-Oblig.	135 57	129 42
Epargne Revenu	282 09	269 30
Epargne-Unie	288 21	257 58
Epargne Valeur	178 17	155 32
Foncier Investiss	282 73	269 91
Fortune 1	120 69	106 49
France-Croissance	160 17	152 91
France-Epargne	151 81	144 92
France-Garantie	217 48	213 20
France-Invest.	137 78	131 53
Lafitte-Rend.	164 61	96 87
Lafitte-Tokyo	180 22	181 69
Mexic. France-Obl.	221 73	288 95
Natio-Epargne	164 51	156 99
Gestion Rendem.	223 41	222 93
Sect. Sit. France	143 11	136 62
I.M.I.S.I.	141 14	134 74
Inde-Valeurs	183 21	174 90
Intercroissance	142 58	136 12
Intersélection	139 53	133 25
Livrat portef.	157 42	188 47
Obliz. tbes catég.	1113 10	1078 85
Parthas Gestion	154 43	147 44
Pierre Investiss.	185 48	178 99
Rothschild-Exp.	273 06	260 88
Sécur. Mobilière	287 91	274 25
Sélec. Croissance	549 39	524 48
Select. Mondiale	119 95	114 61
Sélection-Rend.	152 65	126 54
S.F.I. FR. et ETR	168 74	161 09
S.I.R.	245 38	223 90
Silvafrance	160 80	153 59
Silvam	119 37	108 23
Silvergetia	145 88	139 25
Silvirbet	119 ..	113 ..
Soggapargne	233 57	222 71
Sogepar	338 20	322 87
Soleil-Investiss.	188 85	182 15
U.A.P.-Investiss.	136 05	129 89
Unifoncier	281 36	268 68
Unijapon	204 33	194 97
Uni Obligations	1515 63	1456 76
Univercimère	1623 88	1470 06
Unisic	138 19	130 01
Worms Investiss.	229 85	216 56

28/9

Actigest-Etoile	105 62	100 83
Crédister	137 97	131 71
Croissance-Inmo.	137 62	131 38
Euro-Croissance	137 45	131 22
Financière Privée	330 88	315 86
Fructidor	178 ..	170 ..
Gestion Mobilière	199 83	190 82
Mondiale Invest.	172 32	164 57
Obligestion	129 75	123 90
Optimus	144 25	137 71
Pleinister	279 86	266 92
Sicavimmo	189 ..	180 43
S. I. Ent.	385 62	367 85
Sogiaco	124 32	118 68
Soglister	428 26	408 87
Univalor	154 80	147 78
Valorem	188 28	181 08

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental,

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— LE POINT DE VUE D'EDOUARD KUSSMANN : « Ecologie et œcuménisme ».
— L'EGLISE ET LE MARXISME : « De la soumission des enfants de chœur à la liberté des enfants de Dieu », par André Mandouze.

3. DIPLOMATIE
— La France et les rapports Est-Ouest.

4. EUROPE

5. AFRIQUE
PROCHE-ORIENT

5 - 8. ASIE
— La visite du premier ministre cambodgien à Pékin.

7 à 11. POLITIQUE
— La crise de l'union de la gauche.
— Les journées parlementaires du R.P.R.

13. RÉGIONS

14. MÉDECINE
ÉDUCATION

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 15 A 21
LE FEUILLETON de B. Poirot-Delpech : Régis Debray, Pierre Goldman.
ROMANS : Deux visions d'Amérique : Que sont les siècles pour Max Gallo.
LETTRES ETRANGERES : Carlos Fuentes et l'indestructible vitalité latino-américaine.
ESSAIS : Une sociologie du marxisme.
TEXTE : Un inédit de Roger Nimier.

22. SOCIÉTÉ
JUSTICE

24. SPORTS
— Les Coupes d'Europe de football.

25 à 27. ARTS ET SPECTACLES
— CINÉMA : *Dites-lui que je l'aime*, de Claude Miller.
— THÉATRE : *Jean Harlow contre Billy le Kid*.

31 à 34. ÉCONOMIE - SOCIAL
— LOGEMENT : le scandale des H.L.M. de la région parisienne.
— AFFAIRES : les chances de survie de Mamafrance.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (27)
Annonces classées (28 et 29) ; Carnet (30) ; Informations pratiques (24) ; « Journal officiel » (24) ; Loterie nationale et Lotto (24) ; Météorologie (24) ; Mots croisés (24) ; Bourse (35).

18 calculatrices peu communes chez Duriez

Vous donnent l'heure, la date avec ou sans 4 fonctions chrono ; sonnent vos rendez-vous ; calculent votre courbe de chance ; vous rappellent vos 20 dernières opérations ; font joyeusement tilt, etc. Et en plus, elles calculent. Formes : bricquet, calepin, règle, coup de poing, stylo... Elles portent de grands noms : Texas, Canon, Sharp, Olympia, Casio, etc. Coût : entre 100 et 500 F, en discount chez Duriez, 132, boul Saint-Germain. 150 modèles calculatrices, tous genres, machines à écrire, etc. Quantités limitées

CERRUTI 1881
COLLECTION AUTOMNE HIVER
Vestes à partir de 650 F
27, RUE ROYALE - PARIS 8e

A B C D E F G

PRÉPARATION D'UN ACCORD COMMERCIAL C.E.E.-CHINE

L'intérêt de Pékin pour l'Europe est surtout politique

La Commission européenne estime le moment venu d'ouvrir des négociations officielles pour la conclusion d'un accord commercial avec la Chine. Mercredi 28 septembre, elle a transmis aux gouvernements membres un projet de mandat de négociations. Les « conversations exploratoires » qui ont eu lieu depuis le printemps dernier entre la Chine et la Commission ont déjà permis de rapprocher les points de vue. Le contexte politique est également favorable. Le gouvernement de Pékin, qui depuis longtemps a marqué l'intérêt qu'il porte à l'organisation d'une Communauté européenne forte, insiste depuis quelques mois sur l'utilité de développer ses échanges extérieurs. En raison des obstacles auxquels se heurte la normalisation des relations entre la Chine et les Etats-Unis — le problème de Taïwan notamment, — l'Europe est bien placée pour profiter de cette nouvelle ligne chinoise.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Depuis 1975 la politique commerciale relève de la compétence de la Communauté et non plus de chacun des Neuf. Dans ce contexte les pays membres avaient invité en novembre 1974 chacune des nations à commerce d'Etat à entrer en négociation avec la C.E.E. et leur avaient soumis à cette fin un « schéma d'accord ». Alors que l'U.R.S.S. et ses voisins européens étaient restés muets, la Chine avait réagi favorablement. C'est ainsi qu'elle avait accrédité son ambassadeur auprès de la C.E.E.

L'intérêt que les Chinois portant à l'établissement de liens contractuels avec la C.E.E. est surtout politique. Néanmoins, il est clair qu'ils ne veulent pas d'un accord en forme de « coque vide » et entendent obtenir des avantages. L'objectif assigné au futur accord commercial non préférentiel serait — comme il se doit —, le développement des échanges. La C.E.E. est aujourd'hui le deuxième partenaire de la Chine, après le Japon. En 1976, ses ventes à la Chine ont atteint 1 422 millions de dollars et ses achats 809 millions de dollars. Un des soucis des Chinois est de réduire le déficit de leur commerce extérieur. La Communauté sera donc invitée à libéraliser ses échanges, c'est-à-dire à élargir ou à supprimer les quotas d'importation qu'elle applique à la Chine.

Dans cet esprit, deux problèmes ont occupé une place importante dans les conversations exploratoires. Les Chinois auraient souhaité des engagements précis concernant le rééquilibrage du commerce. Ils auraient souhaité également, ce qui est contraire aux habitudes de la C.E.E., que l'accord ne prévoit pas de clause de sauvegarde. Ces deux problèmes sont en voie de solution. L'accord comprendrait une « *clause de consultation* » qui permettrait aux Neuf, en cas de besoin, d'arrêter des mesures de sauvegarde. Dans un des paragraphes de l'accord, les Chinois indiqueraient leur intention de favoriser les importations en provenance de la C.E.E.

Compte tenu du contexte politique et de l'organisation centralisée du commerce extérieur chinois, c'est là une clause dont la portée concrète peut être très grande. Une commission mixte serait instituée pour superviser le fonctionnement de l'accord. Elle pourrait examiner les possibilités de coopération dans des domaines d'intérêt mutuel. Il faut voir là une ouverture pour donner à l'accord une dimension dépassant la seule organisation des échanges.

PHILIPPE LEMAITRE.

INCIDENTS A L'AMBASSADE DE GUINÉE A PARIS

Le consul guinéen à Paris, M. Abdulaye N'Daw, a été roué de coups, mercredi 28 septembre, par des opposants au régime du président Sékou Touré et a dû être admis à l'hôpital Ambroise-Paré, a déclaré, ce jeudi, l'ambassadeur de Guinée en France, M. Seydou Keita.

Six personnes ont été interpellées par la police française au cours des incidents, qui se sont déroulés en fin de journée, a précisé M. Keita, lequel a porté plainte. Selon l'ambassadeur, il s'agit là d'« une campagne organisée destinée à porter atteinte aux bonnes relations qui existent entre la France et la Guinée ».

Les opposants, a-t-il précisé, s'étaient présentés à l'huissier de l'ambassade comme étant des militants d'un mouvement favorable au régime, le C.D.R.G. (Comité de défense de la révolution guinéenne).

BAISSE DU DOLLAR

La baisse du dollar a repris sur tous les marchés des changes après les déclarations de M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, laissant prévoir un déficit commercial de 30 milliards de dollars pour les Etats-Unis en 1977. Le cours de la monnaie américaine est revenu à Francfort de 2,326 DM à 2,32 DM ; à Paris, de 4,9230 F à 4,914 F, et à Zurich de 2,35 FS à 2,34 FS (record historique). La hausse du franc suisse, interrompue un instant du fait des mesures prises par la Banque nationale helvétique, a repris de plus belle (près de 2,10 F à Paris, également record historique).

● *Nouvelle grève à la S.N.C.F.* — Les agents de conduite C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. (Fédération générale autonome des agents de conduite) de Paris Sud-Ouest — gare d'Austerlitz — ont déclenché un mouvement de grève, du mercredi 28 septembre, à 20 heures, au vendredi 30 septembre, à 8 heures, pour protester contre la « *dégradation des conditions de travail* », qui résulte, selon eux, de la mise en place des horaires d'hiver. La direction générale de la S.N.C.F. indique que le trafic reste cependant normal sur les grandes lignes et est très légèrement perturbé sur le réseau de banlieue.

Mort de Jamil Bachir virtuose du luth oriental

Jamil Bachir, virtuose du oud (luth oriental), est mort à Londres, le 24 septembre 1977, des conséquences d'une affection cardiaque. Jean-Claude Chabrier, attaché de recherche au C.N.R.S., évoque sa carrière.

Né à Mossoul (Iraq) en 1925, au sein d'une famille syriaque trajenne, il était le fils aîné du diacre-chanteur Abdalazis Bachir et le frère aîné d'un autre célèbre soliste du oud Munir Bachir. Néanmoins, cette dualité fraternelle qui a pu faire des deux frères Bachir les protagonistes les plus convaincants du luth oriental en Iraq, allait se transformer progressivement en rivalité artistique et engendrer d'innombrables confusions et malentendus.

Jamil Bachir avait été le premier élève de l'école de luth de Bagdad fondée en 1937 par Chérif Muhieddin. Cet institut redonnait à l'art du oud toute la technique raffinée des « âges d'or » et de l'époque des califes abbassides de Bagdad (huitième-treizième siècles), soit l'utilisation des quatre doigts de la main gauche et le sens des nuances dynamiques.

Doté d'un rare talent étayé par une étonnante virtuosité, Jamil Bachir prenait en 1948 la succession de Chérif Muhieddin et allait surpasser l'ensemble des luthistes et solistes de l'Orient. Vers 1960, il atteignait son apogée, et ses improvisations devenaient des modèles pour les luthistes orientaux, d'où une relative fixation. Ses effets les plus frappants étaient, entre autres exploits techniques, la pratique épisodique du glissando d'une octave exacte sur la corde.

Lorsque l'Occident s'intéressa aux musiques savantes traditionnelles de l'Orient, la culture, l'humour et le charme de Jamil Bachir ne correspnodirent pas au cliché du musicien illettré, mystique et solennel forgé dans certains laboratoires. En nocturne, pour ses amis intimes, Jamil Bachir créait des improvisations éblouissantes qu'il fallait enregistrer sur le vif. Sa Méthode de oud, éditée à Bagdad en 1962, et largement plagiée depuis, fait autorité.

Maître incomparable de l'art du oud en Orient, Jamil Bachir se souciait peu de régner sur l'Occident. Il ne fit qu'une apparition amicale en France en 1973 pour des récitals ésotériques et la mise au point d'un disque arraché de haute lutte à son insouciance (1). Il voulait jouir de la vie, son art relevait du bref feu d'artifice dont l'éclat est définitif.

(1) *Arabesques n° 4. Luth traditionnel en Iraq. °Cg Jamil Bachir.* Distribution Pathé-Marconi.

BMW : POZZI
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL
10, bd Gouvion-St-Cyr, 75017 Paris
essais des nouveaux modèles 78 | 754.91.64 754.91.65
IMPORTANTS ATELIERS SPÉCIALISÉS | 755.62.29

GARY chemisier habilleur de luxe
propose
pour tous les hommes
du costume court à l'extra-long
une vaste gamme de tissus sélectionnés
73, Champs-Élysées

louez une voiture
7 jours et 300 km pour 350 F ttc *
(*) Prix d'une R 5 ou Fiat 127 (autres modèles disponibles)
autorent 555-53-49
11, rue casimir-périer, Paris-7e

du 14 septembre au 8 octobre
offre spéciale d'avant-saison
NICOLL
COSTUME SUR MESURES
formule industrielle 930 F
avec gilet 1050 F
NICOLL. LA TRADITION ANGLAISE DU VÊTEMENT MASCULIN
29, RUE TRONCHET / PARIS 8e

En Grande-Bretagne

Le congrès du parti libéral a reconduit l'alliance avec le gouvernement travailliste

De notre envoyé spécial

Brighton. — Les délégués au congrès du parti libéral ont approuvé mercredi 28 septembre la prolongation du « pacte Lib-Lab », c'est-à-dire l'alliance scellée entre le groupe parlementaire libéral, qui compte treize députés, et le gouvernement travailliste.

La conférence s'est prononcée à main levée, démontrant ainsi de manière spectaculaire sa confiance en M. David Steel, le leader du parti, dont la position se trouve ainsi renforcée. Le succès de M. Steel est indirectement celui de M. Callaghan, assuré maintenant d'une majorité stable pour la prochaine session parlementaire, et placé dans la situation avantageuse de pouvoir provoquer des élections générales au moment qu'il jugera le plus favorable.

L'argument essentiel de M. Cyril Smith, principal adversaire de M. Steel, qui vota, avec une vingtaine d'irréductibles, contre le maintien du « pacte Lib-Lab », concernait justement cet avantage donné sans contrepartie à M. Callaghan de décider de la date de cette consultation. Les élections pourraient être, a-t-il dit, « *un massacre* » pour les libéraux, dans la mesure même où, ayant perdu leur indépendance, ils ne pourraient plus rallier les électeurs « flottants » et mécontents. M. Smith a annoncé qu'il abandonnait son poste de porte-parole pour l'emploi dans le groupe parlementaire libéral et ne coopérerait plus avec l'état-major du parti.

Le succès de M. Steel a été obtenu à l'issue d'un débat animé, dont le ton a reflété une certaine mauvaise humeur des militants à l'égard du gouvernement travailliste. L'opinion générale était que les libéraux n'avaient pas tiré suffisamment de bénéfice de l'alliance avec le Labour et que le gouvernement travailliste devait donner maintenant des assurances précises pour que des projets de loi d'inspiration libérale figurent dans le programme de législature. Après avoir exprimé leur « grogne », les délégués repoussèrent cependant, par 716 voix contre 385, un amendement qui demandait la renégociation complète des termes de l'alliance avec le Labour. Cette minorité substantielle a renforcé indirectement la position de M. Steel qui, dans ses négociations avec M. Callaghan, pourra faire état des « réserves » de son parti.

La participation dans l'industrie

Les dirigeants libéraux ont adopté un autre amendement, qui demande que le gouvernement obtienne d'une « majorité substantielle » de parlementaires travaillistes leur accord pour l'élection du Parlement européen à la représentation proportionnelle.

L'amendement spécifie que ce « *geste de bonne foi* » est la *condition même* de la prolongation de l'alliance « Lib-Lab », mais il se garde bien de préciser ce qu'il faut entendre par « majorité substantielle ».

La veille, M. David Steel avait désarmé un certain nombre de critiques en annonçant que le gouvernement travailliste allait déposer un projet de loi sur la participation dans l'industrie (une proposition furieusement combattue par la gauche travailliste), qui dénonce la « collaboration de classes », sous forme d'avantages fiscaux aux entreprises qui adopteront une formule de répartition des bénéfices et de distribution d'actions aux travailleurs.

D'autre part, M. Steel avait déconcerté son auditoire en laissant entendre que les libéraux pourraient envisager de participer à un gouvernement de coalition après les prochaines élections : « *Nous avons mis en évidence ce qu'un petit groupe de libéraux peut faire en dehors du gouvernement. (...) Ils pourraient faire plus par une plus large association dans le prochain gouvernement* », avait-il déclaré.

HENRI PIERRE.

Selon un journal allemand

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE SUR UNE MASCARADE ANTISÉMITE DE JEUNES OFFICIERS A MUNICH

Francfort (*A.F.P.*). — L'inspecteur général de la Bundeswehr, *le lieutenant général Ruediger* von Reichert, a prescrit l'ouverture d'une enquête sur une manifestation d'antisémitisme que révèle le 29 septembre le journal socialiste *Frankfurter Rundschau*.

Selon ce quotidien, une dizaine de jeunes officiers de l'Ecole militaire supérieure de Munich ont célébré le 16 septembre une crémation symbolique de juifs accompagnée de chants nazis. Après avoir mis le feu à des détritus, les officiers ont jeté dans les flammes des cartons et des feuilles sur lesquels ils avaient écrit le mot « juif », précise le journal.

Selon la *Frankfurter Rundschau*, la direction de l'Ecole militaire, mise au courant de ces bacchanales néo-nazies (les officiers ont été dénoncés par leurs camarades), n'a pas jugé bon de punir les jeunes antisémites.

Le numéro du « Monde » daté 29 septembre 1977 a été tiré à 553 614 exemplaires.

• Horloges à lecture directe
• Détecteur pour Vol-Incendie
VISITEZ C.E.V.M.I.
SICOB
NIVEAU 2 - STAND 2406

"Le fourreur le plus jeune de la rue Saint-Honoré"
Fashrel
ALEXANDRE
FOURRURES 376, rue St-Honoré Paris (1er)
NETTOYAGE - GARDE - TRANSFORMATIONS

ECOLE DE DIRECTION D'ENTREPRISES DE PARIS
Etablissement privé d'enseignement technique supérieur
Préparation sur trois ans, simultanée ou non, aux diplômes d'Etat suivants :
— Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures (Cours du jour ou du soir)
— B.T.S.D. (Brevet de Technicien Supérieur de Distribution)
— D.E.U.G. de Sciences économiques et 1re année de la Maîtrise de gestion (pour bacheliers uniquement)
130, rue de Clignancourt, 75018 PARIS
252.27.27 Documentation gratuite sur demande

هكذا من الأصل